Histoire de
J. J. Rousseau.
II.


Ex Libris
A·de KLUŸS

A. de Kluÿs

HISTOIRE

DE

J. J. ROUSSEAU.

N. B. Les exemplaires exigés par la loi ont été déposés.

HISTOIRE

DE

J. J. ROUSSEAU,

PAR

V. D. MUSSET-PATHAY,

IVe ÉDITION,

REVUE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME SECOND.



BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DE CAUTAERTS ET COMP.,
RUE DE NOTRE-DAME-AUX-NEIGES, N. 466.

1827.

HISTOIRE

DE

J.-J. Rousseau.

QUATRIÈME PÉRIODE.

DU 4 JUILLET 1770 AU 4 JUILLET 1778.

Il était présumable que celui qui ne *médit jamais de personne* [1], qui n'écrivit point de satire, ne voudrait pas laisser après lui des mémoires contenant des vérités offensantes sans en donner des preuves incontestables, ni sans avoir mis à même de répondre et de se défendre ceux que ces vérités blessaient. Le premier soin de Rousseau fut de rassembler les preuves sur lesquelles s'appuyaient, je ne dis pas les accusations, car il n'accusait pas, mais les faits. Ces preuves consistaient dans un grand nom-

[1] Ce sont les expressions dont se sont servis ceux qui vécurent plus ou moins de temps dans l'intimité de Jean-Jacques, entre autres, *Corancez* et *Bernardin de Saint-Pierre*, dont nous rapporterons les témoignages.

bre de lettres. Il les classa, les rangea par liasses et les déposa dans les mains de son ami du Peyrou. Elles sont maintenant dans la bibliothèque de Neufchâtel. Non content de cette première mesure, insuffisante aux yeux de celui qui regardait la justice comme le premier et le plus rigoureux de nos devoirs, il adopta bientôt un moyen de le remplir. Ce fut de donner à ces mémoires toute la publicité qu'ils pouvaient acquérir sans avoir recours à l'impression, d'en communiquer, à cet effet, le manuscrit, et d'en faire, au milieu des personnes les plus intéressées, les plus compromises, des lectures publiques en les sommant de répondre [1].

Tel nous paraît être le motif qu'eut Rousseau de venir habiter la capitale, et notre opinion se fonde sur la conduite qu'il y tint, tant qu'on lui permit de la tenir, et sur un passage de sa lettre du 4 avril 1770, à son ami M. Moultou : « Ne parlons plus de » Chambéry ; lui disait-il, ce n'est pas là où je suis » appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends » plus que leur voix. » Du moment où Jean-Jacques avait la liberté de demeurer à Paris, il pensa qu'il devait venir se montrer dans cette capitale pour y rétablir une réputation qu'il croyait flétrie. C'était

[1] « Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens » d'exposer, il sait des mensonges et des impostures ; s'il » refuse de les éclaircir et de les approfondir avec moi, *tan-* » *dis que je suis en vie*, il n'aime ni la justice ni la vérité. » C'est par cet appel que se terminent les *Confessions*. On verra qu'au lieu d'*éclaircir*, madame d'Épinay eut recours à la police.

dans ses principes, dans son caractère, et nous ne croyons point abuser de la patience du lecteur en lui soumettant cette conjecture. Nous ajouterons que, puisque Jean-Jacques avait la permission, tacite [1] au moins, d'habiter Paris, il *était de son honneur* d'en profiter et il le devait.

Il paraît qu'il y fut bien accueilli. Le 4 juillet 1770, il écrivait à M. de La Tourette et lui disait : « Je suis depuis mon arrivée tellement accablé de » visites et de dîners que, si ceci dure, il est impos- » sible que j'y tienne, et malheureusement je man- » que de force pour me défendre. Cependant, si je » ne prends bien vite un autre train de vie, mon es- » tomac et ma botanique sont en grand péril. Tout » ceci n'est pas le moyen de reprendre la copie de » musique d'une façon bien lucrative; et j'ai peur » qu'à force de dîner en ville, je ne finisse par » mourir de faim chez moi. Mon ame, navrée, » avait besoin de quelque dissipation, je le sens; mais » je crains de n'en pouvoir ici régler la mesure, et » j'aimerais encore mieux être tout en moi que tout » hors de moi. » —

[1] Nos recherches sur cette permission n'ont point eu de résultat. Voici la conjecture la plus raisonnable. Le silence que Rousseau gardait depuis plus de cinq années, même envers ceux qui l'attaquaient, la promesse de ne plus écrire qu'il avait faite et tenue ; sa répugnance pour le monde et son goût pour la solitude dont on ne pouvait plus douter, étaient autant de garanties de son amour pour la paix. L'autorité jugea sagement qu'elle pouvait le laisser reprendre son nom, et demeurer dans la capitale.

A son arrivée à Paris, il logea rue Plâtrière, dans une maison appartenant à M. Venant, épicier retiré du commerce, dont la femme plut à Rousseau par son bon sens, ses manières et sa franchise. Il voyait souvent cette famille, qui possédait une maison à Belleville, où Jean-Jacques avait loué une chambre [1] dans laquelle il se reposait pendant ses promenades. Dans une lettre datée de Naples, du 30 décembre 1770, et adressée à l'abbé Raynal, Galiani lui conseille d'aller rue Plâtrière « voir la jolie mercière » qui tient lieu de tout sur la terre à Jean-Jacques » Rousseau, n'en déplaise à sa gouvernante. » C'est de madame Venant qu'il était question, et qui n'était plus ni jeune ni jolie. Pour que Galiani sût à Naples ces particularités, il fallait qu'on eût pris soin de l'en instruire. L'âge et les infirmités de Jean-Jacques rendaient la plaisanterie de l'abbé déplacée. Quoi qu'il en soit, il voyait souvent cette famille.

Deux ans après son retour à Paris, Jean-Jacques composa ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Cet ouvrage, également remarquable par la sagesse des conseils et la vigueur des pensées, est une des dernières productions de Rousseau [2], qui le fit dans sa soixantième année, à la prière de M. le

[1] Après la mort de Rousseau, l'on trouva dans cette chambre plusieurs lettres qu'il y avait portées pour y répondre et des notes de sa main. Ces papiers furent mis dans une caisse, et la caisse placée dans un grenier. On a fait pour la retrouver des recherches infructueuses.

[2] Il n'a fait postérieurement aux *Considérations* que les *Dialogues* et les *Rêveries*.

comte Wielhorski. Ce noble polonais n'était probablement pas satisfait du travail de l'abbé de Mably, à qui il s'était précédemment adressé. Il parut à Paris, en 1769, un *manifeste de la république confédérée de Pologne*, que Grimm crut *fabriqué par l'abbé sous les auspices du comte*. « Ce bon abbé, dit-il [1], se croit très-sérieusement une tête bien autrement judicieuse que celle de Montesquieu; et quand on l'entend raisonner sur des gouvernements étrangers et prononcer ses oracles sur la science de la politique, on croit se trouver vis-à-vis d'un enfant qui fait l'important en débitant des sottises... Il me fit, il n'y a pas long-temps, un beau discours sur le respect qu'on avait en Pologne pour la loi. Je souhaite à M. l'abbé que le génie du droit public se loge dans sa tête, et à M. le comte Wielhorski qu'il se tire de ses négociations avec autant de succès que d'une symphonie ou d'un concerto, lorsqu'il tient son violon ou son archi-luth, le tout pour la félicité de ses compatriotes. » On voit que Grimm n'avait pas meilleure idée du négociateur que du législateur. Il ne s'est pas expliqué sur l'ouvrage de Rousseau.

Le danger que courait la Pologne ne pouvait échapper à celui qui semblait tourmenté du pressentiment de nos révolutions : aussi dit-il aux Polonais : « Commencez par resserrer vos limites, si vous voulez » réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins » songent-ils à vous rendre ce service. » Jamais con-

[1] *Correspondance littéraire*, octobre 1770.

jecture ne fut plus promptement réalisée. Pendant qu'il écrivait ces considérations, on s'occupait du démembrement de la Pologne. Il les acheva dans le mois d'avril 1772. Le 5 août suivant, la Russie, la Prusse et l'Autriche, par un traité signé à Pétersbourg, firent un premier partage d'une moitié environ de la Pologne. La Prusse polonaise, avec une partie de la grande Pologne, furent adjugées au roi de Prusse; les royaumes de Gallicie et de Ludomirie à l'Autriche, la Livonie polonaise, avec une portion de la Lithuanie, à la Russie. Les Polonais, affaiblis par la guerre, furent obligés de se soumettre à ce partage. On s'empara de la moitié de leur pays, ce qui rendit l'autre plus facile à prendre, et l'on aima mieux confisquer le tout que de laisser cette brave nation modifier ses lois ou s'en donner de nouvelles.

Grimm, dans sa correspondance, représente Rousseau comme allant beaucoup dans le monde. « Il a, » dit-il, déposé sa peau d'ours avec l'habit d'Arménien, il est redevenu galant et doucereux. Il va » souper aussi chez Sophie Arnoud avec l'élite des » petits-maîtres et des talons rouges. »

On verra dans le récit de madame de Genlis que Rousseau ne soupait pas en ville, et qu'il se retirait de bonne heure. Il dînait quelquefois chez Sophie Arnoud, mais tête à tête ou du moins avec un ou deux convives. Un jour des seigneurs de la cour voulant le connaître, prièrent mademoiselle Arnoud de les faire souper avec lui. Le refus qu'elle fit, parce qu'elle était certaine d'en éprouver un de Jean-Jac-

ques, les mécontenta; ils revinrent souvent à la charge, et menacèrent Sophie Arnoud de se brouiller avec elle. Pour éviter cette rupture, elle fit auprès de Rousseau une tentative inutile. Voici comment elle se tira d'affaire. Le tailleur de la comédie avait quelque ressemblance avec Jean-Jacques; elle le remarque, et se résout à lui faire jouer le rôle de Rousseau. Les conventions sont bientôt faites; les voici : le tailleur doit prendre la perruque ronde, l'habit marron sans collet, la longue et grosse canne, tout le costume enfin de Jean-Jacques. Il aura soin de tenir la tête un peu penchée, de ne *pas dire un seul mot;* on lui laisse la liberté de manger et de boire, mais en observant toujours le même silence; il se lèvera de table à un signal convenu, pour se retirer, et décampera sans rentrer dans le salon; il sera payé largement. Le jour est pris, les invitations sont faites; le tailleur arrive et joue fort bien son rôle. Il y avait environ une douzaine de convives du haut parage. Mademoiselle Arnoud plaça le tailleur à sa droite, ayant pris ses mesures pour enivrer ses hôtes, comptant sur le vin pour rendre l'illusion plus complète, et voulant le ménager au prétendu Rousseau, parce qu'il était nécessaire qu'il fût entièrement muet. Malgré toutes ses précautions, il but beaucoup; le *sentiment de son devoir* et *la crainte* lui firent garder le silence convenu jusqu'à la fin du repas. Tout le monde parlait à la fois; le tailleur se mit à faire comme les autres, et tint des propos qui, sans l'ivresse des convives, leur auraient paru fort étranges. Sophie Arnoud fait le signal; le

tailleur n'en tient compte et continuait de boire, lorsque Sophie le menaça de le faire prendre par ses gens et jeter à la porte. Il se lève et sort. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que chacun admira le muet, tant la prévention rend aveugle, et trouva qu'il répondait parfaitement à l'idée qu'on s'était faite de son esprit et de son savoir. On fut très-fâché de ne pas le retrouver dans le salon. Il fut question de ce repas dans toutes les sociétés de Paris, et l'on ne manquait pas de citer des bons mots ou des sentences du tailleur. Sophie Arnoud raconta quelque temps après à ses convives le tour qu'elle leur avait joué (et dont on tient le récit d'elle-même [1]). Ils eurent le bon esprit d'en rire. Il paraît que Grimm ne fut pas détrompé. Il pouvait croire, ainsi que beaucoup d'autres, qu'en effet Rousseau soupait avec l'élite des talons rouges; et cette anecdote, dont on peut garantir la certitude, pouvait entretenir l'erreur tant qu'on aurait ignoré par qui le rôle de Jean-Jacques était rempli.

Il allait jouer aux échecs tantôt au café qui porte son nom aujourd'hui, tantôt à celui de la Régence. Sa présence attirait dans l'un et l'autre beaucoup de curieux. Madame Venant avait une sœur qui tenait un café rue de la Verrerie, et qui n'y faisait pas ses affaires; pour l'achalander, elle pria Rousseau d'y aller. Il y consentit, et la foule l'y suivit. Mais quelques jeunes gens étant venus lui réciter

[1] Celui qui est mort le dernier de cette troupe joyeuse est le duc de Lauraguais. Il mourut en 1824, à 91 ans.

dérisoirement des passages d'*Émile*, il abandonna ce café.

Lorsqu'en 1776 il fit cette chute, dont il rend compte dans la deuxième promenade, on voulut le saigner; mais il s'y opposa. L'on eut recours à madame Venant, à qui l'on supposait quelque crédit sur Jean-Jacques. Elle le prêcha; lui raconta que dans un accident pareil elle aurait succombé sans une saignée : « C'est que vous aviez de mauvais sang, » dit-il en l'interrompant; moi, je n'en ai que de » bon. » On tient de la famille plusieurs particularités minutieuses auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Celles d'un intérêt plus général doivent fixer notre attention. Telles sont les relations qu'il eut, dans les premières années de son retour, avec des écrivains qui en ont rendu un compte plus ou moins véridique, et que nous allons remettre sous les yeux du lecteur, en les accompagnant des observations dont elles paraissent susceptibles. Nous nous bornerons aux principaux, c'est-à-dire à madame de Genlis, à MM. Dussaux, le prince de Ligne, de Rulhière, Bernardin de Saint-Pierre, Grétry et Corancez, dont les relations offrent quelques variétés. Le même désir animait ceux qui voulaient connaître Jean-Jacques : c'était la curiosité. Quelques-uns étant au nombre de ses admirateurs, exprimèrent leur sentiment, et l'éloge réveillait la méfiance de Rousseau, qui le croyait ironique.

Commençons par Dussaux, qui eut avec lui pendant quelque temps des rapports dont il a publié le

récit [1]. La lecture de cet ouvrage, en faisant naître un choc de sentiments opposés, devient fatigante, parce qu'on passe de l'admiration à la pitié, à laquelle succéderait même le mépris, si l'on adoptait sans réflexion les conjectures et les interprétations de l'auteur, qui explique toujours à sa manière un mouvement ou une action bizarre de Rousseau; c'est-à-dire, en supposant une intention mauvaise sans en donner aucune espèce de preuve. On voit que Dussaux était profondément blessé. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il termine le récit de leur rupture par cet aveu qui aurait dû l'engager à ménager davantage son ancien ami. « Je ne sache pas que, depuis notre éternelle » séparation, il soit sorti de la bouche de Jean-Jac» ques un seul mot capable de m'offenser : au con» traire, j'ai appris avec reconnaissance qu'il s'était » expliqué sur mon compte d'une manière trop ho» norable pour le répéter. » Dussaux n'a pas cru devoir suivre cet exemple dans le récit de *ses rapports*. Nous allons en extraire quelques passages. Commençons par un dîner qu'il donne à Rousseau.

» On s'était rassemblé de bonne heure; Jean-Jacques ne se fit pas trop attendre. A quelques nuages près, mon Dieu ! qu'il fut aimable ce jour-là ! tantôt enjoué, tantôt sublime. Avant le dîner, il nous raconta quelques-unes des plus innocentes anecdotes consignées dans ses *Confessions*. Plusieurs d'entre

[1] *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau*, un vol. in-8°., 1798. Cette liaison n'a duré que sept mois; elle commença en 1770.

nous les connaissaient déjà ; mais il sut leur donner une physionomie nouvelle et plus de mouvement encore que dans son livre. J'ose dire qu'il ne se connaissait pas lui-même, lorsqu'il prétendait que la nature lui avait refusé le talent de la parole ; la solitude sans doute avait concentré ce talent en lui-même : mais dans ces moments d'abandon, et lorsque rien ne l'offusquait, il débordait comme un torrent impétueux à qui rien ne résiste. S'il se fût exercé dans l'art oratoire, s'il eût abordé une tribune vraiment nationale, qui sait jusqu'où cette ame de feu, pourvue de tant de moyens dans tous les genres, aurait porté l'éloquence française ? Il fut question de nos plus grands écrivains : abstraction faite de ses opinions particulières, il les caractérisa tous avec justesse, précision, surtout avec une impartialité dont nous fûmes ravis ; et il semblait par là nous avertir que leur gloire ne portait aucun préjudice à la sienne. Montaigne, nous dit-il, ce premier philosophe français, fut notre maître à tous. Sans lui peut-être nous n'aurions jamais eu ni Bayle ni Montesquieu. Quel homme ! ajouta-t-il, que ce Michel Montaigne ! outre la naïveté, la grace et l'énergie de son style inimitable, il avait des vues longues, et, comme il l'a dit, l'esprit *prime-sautier*. Quand Jean-Jacques en fut à Voltaire, qui l'avait si indignement outragé, au lieu de récrimination, il se plut à rendre justice entière à sa fécondité inépuisable, à la diversité de ses talents. Quant à son caractère, il n'en dit que ces mots remarquables : Je ne sache point d'homme sur la terre dont les premiers mouvements aient été plus beaux que les siens.

» On lui fit remarquer sur mes tablettes tous ses livres exposés sur le même rayon. Il s'émeut à cet aspect. Ah ! les voilà, s'écrie-t-il, je les rencontre partout : il semble qu'ils me poursuivent. Que ces gens-là m'ont fait de mal et de plaisir ! Il s'en approche, il les frappe et les caresse l'un après l'autre. Son *Émile* fut le plus maltraité, en père néanmoins. — Que de veilles, que de tourments il m'a coûtés ! et pourquoi ? pour m'exposer aux fureurs de l'envie et de mes persécuteurs. Cet enfant, opprimé dès sa naissance, ne m'a jamais souri : j'ignore quel chemin il a fait dans le monde. Mon *Héloïse* du moins m'a fait passer de bons moments, quoique je ne l'aie pas non plus engendrée sans douleur, et qu'on l'ait insultée..... Pendant ce long dîner, qui me parut si court, nous crûmes entendre tantôt Platon, tantôt Lucrèce. Il ne lui fallait que des admirateurs et point de rivaux [1]. D'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de préférence ou de distinction, il était si susceptible, que quelqu'un parlant de Rousseau le poète, et ayant dit le grand Rousseau [2], nous le vîmes changer de visage, comme si on ne lui eût assigné par-là que le

[1] Jean-Jacques a cependant vécu dans l'intimité pendant long-temps avec Diderot, qui pouvait être un rival; dans l'hommage qu'il rend à Voltaire, et l'aveu qu'il fait souvent de sa supériorité, il ne comptait pas sur un admirateur. La manière dont il vécut en Suisse, en Angleterre, en Dauphiné, l'isolement dans lequel il se tint, semblent ne pas trop démontrer qu'il ne lui fallait que des admirateurs.

[2] Voilà un *changement de visage* bien singulièrement interprété !

second rang dans la république des lettres. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette séance, c'est qu'il fit bon visage à tout le monde......

» Je lui avais peint le poète Piron comme un homme aussi aimable que généreux : il voulut en juger par lui-même. Peut-être aussi se flattait-il d'y découvrir quelques traces de la conspiration dont il cherchait le fil [1] ; mais il n'y trouva que ce que je lui avais promis. C'était précisément la fête d'Alexis Piron. Dès le point du jour les vers, les fleurs avaient commencé à pleuvoir chez lui. Nous y arrivâmes trois heures après son repas ; c'était le bon moment ; celui des saillies et de l'imagination. Quoi qu'en ait dit Voltaire, Piron ne dormait pas toujours. Il faisait ce jour-là les délices d'un cercle de personnes choisies, et qui malgré lui l'avaient couronné de roses, de myrthes et de lauriers. Je crois le voir et l'entendre : c'était Anacréon ; c'était encore Pindare. Piron, qui s'abandonnait alors, au sein de l'amitié, à des transports charmants, ne pouvait pas savoir que nous fussions si près de lui, parce qu'il avait la vue très-courte. — Mon oncle, s'écria sa nièce hors d'haleine, le voilà ! — Qui donc ? est-ce Jean-Jacques ? — Oui, c'est M. Jean-Jacques Rousseau, c'est lui-même. A ces mots, qui le font bondir sur son siége, il cherche en tâtonnant la main de Jean-Jacques, la saisit, entr'ouvre sa robe de chambre, la glisse sur son cœur, et, d'une voix de Stentor, entonne le *Nunc dimittis*

[1] Aller chez Piron, qui était presque aveugle et plus qu'octogénaire, pour y découvrir une conspiration ! voilà une étrange conjecture !

servum tuum, Domine, retenant toujours dans la même place, sur son cœur palpitant, la main de celui qu'il estimait être le plus éloquent de son siècle. — Je ne mourrai donc pas, mon cher Rousseau, sans que mes vœux soient exaucés! Le voilà, m'a dit Nanette : j'ai pressenti que c'était vous. Puis il l'embrasse, puis il l'étreint de toutes ses forces. Je regardais Rousseau : quel contraste! il calculait de sang froid ces douces étreintes [1] et paraissait n'y rien comprendre. Piron allait toujours son train. — Oh! la bonne tête! oh! le bon cœur! et cependant des barbares ont brûlé son *Émile*. Tant mieux! le parfum d'un pareil holocauste a dû réjouir les anges. Mais comment vous a-t-il pris fantaisie de venir chez moi? car il s'en faut bien, m'a-t-on dit, que vous alliez partout : serait-ce pour y faire contraster la sagesse avec la folie! A propos, m'avez-vous pardonné certaines épigrammes que je me reproche aujourd'hui? ce sont les fruits d'une verve libertine et qui m'emporte malgré moi. — Je fais plus, dit Rousseau, j'en attends d'autres. Allez, joyeux nourrisson de Bacchus, enfant gâté des muses, soyez toujours le même, soyez toujours Piron. Vous êtes né malin, et n'avez jamais été méchant. »

M. Dussaux, comme on voit, suppose que Jean-Jacques n'était nullement sensible à l'accueil de Pi-

[1] Dans le fait, il n'y entendait rien, celui qui a dit : « Mon » Dieu! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une » étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit, disent » de choses! et que le premier mot qu'on prononce est » froid après tout cela! »

ron. Il rapporte plusieurs particularités qui ne méritent pas une réfutation sérieuse [1]. Mais pour montrer à quel point les préventions peuvent aveugler un homme de mérite et le rendre injuste, nous rapporterons un trait que Dussaux raconte avec beaucoup de sérieux, en le mettant cependant dans la bouche de Rulhière : « Qu'espérer d'un homme qui en est venu » au point, la *chose est certaine*, de se méfier de son » propre chien, et cela parce que les caresses de ce » pauvre animal sont trop fréquentes, et qu'il y a » là-dessous quelque mystère caché ? Mais il faut entendre » Rousseau parler lui-même. Un essaim de » moineaux, me dit-il un jour, venait assidûment sur » ma fenêtre manger les miettes de ma table, que » j'avais soin de leur jeter à la même heure ; comme » elles ne suffisaient pas pour les nourrir eux et leurs » petits, je prenais sur le pain de ma journée pour » ne les laisser manquer de rien, et me félicitais » d'être à leur égard le ministre de la Providence.

[1] Ainsi nous nous abstiendrons de répondre à Dussaux, racontant que Francueil fit prendre la négative à Jean-Jacques dans la question de l'académie de Dijon, et qu'à cette occasion ils se brouillèrent et ne se revirent plus. La seule réponse est le fait. Ils ont continué de se voir, et très-souvent, chez madame d'Épinay, depuis 1750, époque où le discours fut couronné, jusqu'en 1757, qu'il se brouilla avec cette dame et ses amis. Nous ne répondrons encore à Dussaux, représentant le baron d'Holbach comme le plus doux, le meilleur des hommes, celui qui eut le plus de complaisance pour Rousseau, que par l'aveu de ce baron, qui s'amusait à contrarier Jean-Jacques pour le *mettre en verve*.

» J'avais bien le droit, ce me semble, de croire que » nous fussions les meilleurs amis du monde : point » du tout, ils ne valaient pas mieux que les hom- » mes ; je veux les caresser, et voilà mes étourdis qui » s'envolent comme si j'eusse été un oiseau de proie. » Ils n'auront pas été, j'en suis sûr, à deux rues de » ma maison, qu'ils auront dit pis que pendre de » moi. »

Ce conte est rapporté pour faire voir à quel excès de méfiance Jean-Jacques était parvenu. Quelque prévenu qu'on soit contre Rousseau, il me semble qu'il eût été prudent, en répétant ce fait, de se *méfier* de soi-même, et, comme Jean-Jacques n'était précisément ni sot ni stupide, de chercher à découvrir l'intention qu'il pouvait avoir. Car, puisqu'on suppose, comme *chose certaine*, qu'il se *méfiait* de son chien ; puisque, non-seulement on se permet des suppositions, mais qu'on les donne comme des faits, nous pouvons en faire une, et voir dans l'*aventure* de ses moineaux un apologue ingénieux, une épigramme pour faire sentir à celui qu'on entretient, et qu'on soupçonne de se moquer de nous, que l'on n'est pas sa dupe. En effet, à qui la fable est-elle contée ? A Rulhière, bel esprit, homme à la mode, qui n'allait chez Jean-Jacques que pour y recueillir des ridicules dont il amusait ensuite ses sociétés ; peut-être même l'apologue est-il de son invention.

Après avoir fait remarquer que Dussaux semble se plaire à consigner dans son livre tout ce qui peut nuire à son ancien ami, et qui ne mérite pas de réponse, nous finirons son article en rapportant l'observation

par laquelle il termine lui-même son ouvrage, et qu'il adresse à ses amis [1] : « Je ne vous ai guère montré » Jean-Jacques que payant à la nature humaine le » tribut de faiblesse que, savants ou ignorants, nous » lui payons tous d'une manière plus ou moins frap- » pante. Justes comme vous l'êtes, vous sentez avec » moi que, lorsqu'il s'agit d'un homme entraîné par » l'impatience de son génie hors de sa propre sphère, » et qui a constamment cherché le mieux dans le pos- » sible; vous sentez, dis-je, qu'il ne convient pas » d'apprécier un pareil homme d'après des mœurs » domestiques, des liaisons particulières et des ca- » prices momentanés. Ce n'est plus désormais que » dans ses œuvres immortelles, et qui, malgré les » erreurs qu'on y remarque, le mettent à côté de » Platon, que vous trouverez le vrai Jean-Jacques. » Ses inconséquences, ses aspérités, ses méprises in- » volontaires, et la plupart des reproches qu'on lui » a faits, tomberont dans l'oubli, ou n'inspireront que » de la pitié : ce qu'il eut de beau, de grand et de » sublime, vivra dans la mémoire des hommes. »

Passons à madame de Genlis. Personne n'a peut-être, autant que cette femme célèbre, mis en pratique le précepte fondamental de l'*Émile*, qui est de se préparer des ressources pour savoir, dans l'occa-

[1] Il paraît que Dussaux reçût beaucoup de reproches à l'occasion de son livre et de la manière dont il y traitait Rousseau qui, dans ses ouvrages, ne fait aucune mention de lui. Plus tard (en 1798), il écrivit une espèce de rétractation que nous avons rapportée, p. 479 du 1er vol. des *OEuvres inédites*.

sion, braver la fortune, soit en cultivant des talents, soit en apprenant un métier, de manière à n'être jamais pris au dépourvu. Personne n'a peut-être encore, autant que madame de Genlis, suivi cet autre précepte de Jean-Jacques, qui veut qu'on soit toujours occupé, que les doigts travaillent quand la tête se repose. Madame de Genlis sait plus de vingt métiers; la dextérité de ses doigts est inconcevable; elle excelle dans les arts d'agréments; sa plume et sa harpe sont connues et justement admirées. Il y aurait dans madame de Genlis de quoi faire au moins trente *Émile*. Ne doit-on pas en conclure que madame de Genlis est, de tous les disciples pratiques de Rousseau, *celle* qui fait le plus d'honneur au maître?

Elle eut avec Jean-Jacques, en même temps que Dussaux, des relations fréquentes dont le récit est d'autant plus curieux [1], que, sans le vouloir, elle y fait de l'auteur d'*Émile* un éloge complet, et que dans la seule critique qu'elle se permette, elle donne des détails qui réfutent ses interprétations [2]. Comme ce serait une folle témérité que de prétendre raconter aussi bien que madame de Genlis, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à la laisser parler elle-même.

« Ma première entrevue avec Jean-Jacques ne fait » pas honneur à mon esprit et à mon discernement; » mais elle a quelque chose de si comique et de si » singulier que je m'amuserai moi-même en me la

[1] *Souvenirs de Félicie*, tome I, p. 290.

[2] En général, madame de Genlis n'est pas heureuse dans ses *Commentaires*.

» rappelant. Il était à Paris depuis six mois. J'avais » alors dix-huit ans [1]. Quoique je n'eusse jamais lu » une seule ligne de ses ouvrages, j'éprouvais un » grand désir de voir un homme si célèbre qui m'in- » téressait, particulièrement comme auteur du *Devin* » *du Village*. Mais Rousseau était très-sauvage ; il » refusait toutes les visites et n'en faisait point. D'ail- » leurs je ne me sentais pas le courage de faire la » moindre démarche à cet égard : ainsi je témoignais » l'envie de le connaître, sans imaginer qu'il me fût » possible d'en trouver les moyens. Un jour M. de » Sauvigni, qui voyait quelquefois Rousseau, me dit » en confidence que M. de** voulait me jouer un » tour; qu'un soir il m'amènerait Préville, déguisé » en Jean-Jacques Rousseau, et qu'il me le présen- » terait pour tel. Cette idée me fit beaucoup rire, et » je promis bien de faire semblant d'être dupe de » cette plaisanterie. »

Plusieurs semaines se passent, Préville n'arrive point ; mais Rousseau, qui désirait d'entendre madame de Genlis jouer de la harpe, vint chez elle, conduit par M. de Sauvigni. Elle prend Jean-Jacques pour Préville. « J'avoue, continue-t-elle, que rien » ne me parut si plaisant que sa figure, que je ne » regardais que comme une mascarade. Son habit, » ses bas couleur de marron, sa petite perruque » ronde, tout ce costume et son maintien n'offraient

[1] Ce devait être au mois de janvier 1771, Jean-Jacques étant à Paris depuis le mois de juillet 1770. Cependant madame de Genlis est née en 1746.

» à mes yeux que la scène de comédie la mieux jouée
» et la plus comique. Cependant, faisant sur moi-
» même un effort prodigieux, je pris une contenance
» assez convenable; et, après avoir balbutié deux ou
» trois mots de politesse, je m'assis. L'on causa, et
» heureusement pour moi, d'une manière assez gaie;
» je gardai le silence; mais de temps en temps j'écla-
» tais de rire, et c'était avec tant de naturel et de
» si bon cœur, que cette surprenante gaieté ne déplut
» pas à Rousseau. Il dit de jolies choses sur la jeu-
» nesse en général. Je pensais que Préville avait de
» l'esprit, et qu'à sa place Rousseau n'aurait pas été
» si aimable, parce que mes rires l'auraient scan-
» dalisé [1]. Rousseau m'adressa la parole. Comme il
» ne m'embarrassait pas du tout, je lui répondis très-
» cavalièrement tout ce qui me passait par la tête. Il
» me trouva fort originale, et moi je trouvais qu'il
» *jouait* avec une perfection que je ne me lassais pas
» d'admirer [2]. Jamais les caricatures ne m'ont fait
» rire; ce qui me charmait c'était la simplicité, le
» naturel de celui que je croyais un comédien; et,
» d'après cette idée, il me paraissait bien supérieur
» en chambre à ce que je l'avais vu sur le théâtre.
» Cependant il me semblait qu'il donnait à Rousseau
» beaucoup trop d'indulgence, de bonhomie et de

[1] C'était une conjecture, et madame de Genlis a l'habitude d'en faire.

[2] Comment croire à la fois que Rousseau n'aurait *pas été si aimable* que l'était Préville, et que celui-ci jouait avec une perfection admirable le rôle de Rousseau?

» gaieté [1]. Je jouai de la harpe, je chantai quelques » airs du *Devin du Village*, et je riais aux larmes » des éloges de Rousseau et de tout ce qu'il disait sur » son *Devin*. Rousseau me regardait toujours en sou- » riant, avec cette sorte de plaisir qu'inspire un en- » fantillage bien naturel; et, en nous quittant, il » promit de revenir le lendemain dîner avec nous. Il » m'avait tant divertie, que cette promesse m'en- » chanta, et j'en sautai de joie; je le reconduisis jus- » qu'à la porte, en lui disant toutes les douceurs et » toutes les folies imaginables. Quand il fut sorti, je » cessai tout-à-fait de me contraindre, et je me mis à » rire à gorge déployée. M. de** [2], stupéfait, me » considérait d'un air mécontent et sévère qui redou- » blait ma gaieté. Je vois bien, lui dis-je, que vous » reconnaissez enfin que vous ne m'avez pas attrapée. » Vous en êtes piqué; mais, au vrai, comment pou- » viez-vous croire que je serais assez simple pour » prendre Préville pour Jean-Jacques Rousseau? — » Préville? — Eh! oui, niez-le, vous me persuaderez. » — La tête vous a-t-elle tourné? — J'avoue que Pré- » ville a été charmant; d'un naturel parfait; il n'a » rien *chargé;* on ne peut pas jouer mieux que cela; » mais je parie qu'à l'exception du costume, il n'a » pas du tout imité Rousseau. Il a représenté un bon » vieillard très-aimable et non Roussseau, qui cer-

[1] Autre conjecture. Jean-Jacques n'avait ni indulgence ni bonhomie. Ce qu'il y a de plaisant dans cette scène *vraiment comique*, c'est le rôle que joue l'historienne en la racontant. La scène continue.

[2] On a su depuis que M. de** était M. de Genlis.

» tainement [1] m'aurait trouvée fort extravagante, et
» se serait formalisé d'un semblable accueil. A ces
» mots M. de** et M. de Sauvigni se mirent à rire
» si démesurément, que je commençais à m'étonner.
» On s'expliqua, et ma confusion fut extrême en ap-
» prenant que très-véritablement je venais de rece-
» voir Jean-Jacques Rousseau de cette jolie manière.
» Je déclarai que je ne consentirais jamais à le revoir,
» si on l'instruisait de ma bêtise; on me promit qu'il
» l'ignorerait toujours, et l'on me tint parole. Ce qu'il
» y eut de plus singulier en tout ceci, c'est que cette
» conduite si niaise et si inconsidérée me valut les
» bonnes graces de Rousseau. Il dit à M. de Sauvigni
» que j'étais la jeune personne la plus naturelle, la
» plus gaie et la plus dénuée de prétentions qu'il
» eût jamais rencontrée; et certainement sans la
» méprise qui m'avait donné tant d'aisance et de
» bonne humeur, il n'aurait vu en moi qu'une exces-
» sive timidité. Ainsi je ne dus ce succès qu'à une

[1] *Ce bon vieillard très-aimable*, se trouvant être Rousseau au lieu de Préville, prolonge la situation comique par l'aveu naïf des préventions de l'auteur contre Jean-Jacques : il y avait une double mystification à l'insu des deux acteurs. Rousseau jouait le rôle de Préville, et madame de Genlis voulait laisser croire à celui-ci qu'elle le prenait pour Jean-Jacques. Si l'un eût su qu'il passait pour un acteur, et l'autre qu'elle avait Rousseau devant elle, adieu la bonhomie, la simplicité, l'amabilité d'un côté, l'aisance et la gaieté de l'autre. Au lieu de se voir pendant six mois, le premier serait sorti furieux de jouer un rôle, et la seconde aurait écrit que Jean-Jacques était le plus maussade, bien loin d'être le plus aimable des hommes. A quoi tient la critique ou l'éloge!

» erreur. Il ne m'était pas possible de m'en enor-
» gueillir. Connaissant toute l'indulgence de Rous-
» seau, je le revis sans embarras, et j'ai toujours été
» parfaitement à l'aise avec lui. Je n'ai jamais vu
» d'homme de lettres moins imposant et plus aimable.
» Il parlait de lui avec simplicité, et de ses ennemis
» sans aucune aigreur; il rendait une entière justice
» aux talents de M. de Voltaire : il disait même qu'il
» était impossible que l'auteur de *Zaïre* et de *Mérope*
» ne fût pas né avec une ame très-sensible. Il nous
» parla de ses *Confessions*, qu'il avait lues à madame
» d'Egmont. Il me dit que j'étais trop jeune pour ob-
» tenir de lui la même preuve de confiance. A ce
» sujet il s'avisa de me demander si j'avais lu ses ou-
» vrages. Je lui répondis, avec un peu d'embarras,
» que non. Il voulut savoir pourquoi, ce qui m'em-
» barrassa davantage encore, d'autant plus qu'il me
» regardait fixement. Il avait de petits yeux enfoncés
» dans la tête, mais très-perçants, et qui semblaient
» pénétrer et lire au fond de l'ame de la personne
» qu'il interrogeait. Il me paraissait qu'il aurait dé-
» couvert sur-le-champ un mensonge ou un détour.
» Ainsi je n'eus point de mérite à lui dire franche-
» ment que je n'avais pas lu ses ouvrages, parce
» qu'on prétendait qu'il y avait beaucoup de choses
» contre la religion. — Vous savez, répondit-il, que
» je ne suis pas catholique; mais personne, ajouta-
» t-il, n'a *parlé de l'Évangile* avec plus de convic-
» tion. Je me croyais quitte de ses questions, mais il
» me demanda encore, en souriant, pourquoi j'avais
» rougi en lui disant cela. Je lui répondis bonne-

» ment que j'avais craint de lui déplaire. Il loua à » l'excès cette réponse, parce qu'elle était naïve. En » tout il est certain que le naturel et la simplicité » avaient pour lui un charme particulier. Il me dit » que ses ouvrages n'étaient pas faits pour mon âge, » mais que je ferais bien de lire *Émile* dans quel- » ques années. Il nous parla beaucoup de la manière » dont il avait composé la *Nouvelle Héloïse* : il nous » dit qu'il écrivait toutes les lettres de Julie sur du » joli petit papier à lettres et à vignettes, qu'ensuite » il les ployait en billets, et qu'il les relisait en se » promenant, avec autant de délices que s'il les » eût reçues d'une maîtresse adorée. Il nous récita » par cœur et debout, en faisant quelques gestes, » son *Pygmalion*, et d'une manière vraie, énergique » et parfaite à mon gré. Il avait un sourire très- » agréable, plein de douceur et de finesse. Il était » communicatif, et je lui trouvais beaucoup de gaieté. » Il raisonnait supérieurement sur la musique, et il » était véritablement connaisseur.

» Rousseau venait presque tous les jours dîner avec » nous, et je n'avais remarqué en lui, durant près de » cinq mois [1], ni susceptibilité ni caprice, lorsque » nous pensâmes nous brouiller pour un sujet très- » bizarre. Il aimait beaucoup une sorte de vin de » Sillery, couleur de pelures d'oignons. M. de** lui » demanda la permission de lui en envoyer, en ajou-

[1] Ce fait est remarquable, et prouverait que l'humeur qu'on a reprochée à Jean-Jacques venait de ses relations et de la position dans laquelle il se trouvait, et non de son caractère.

» tant qu'il le recevait lui-même en présent de son
» oncle. Rousseau répondit qu'il lui ferait grand plai-
» sir de lui en envoyer *deux bouteilles*. Le lendemain
» matin M. de** fit porter chez lui un panier de
» vingt-six bouteilles de ce vin : ce qui choqua Rous-
» seau à un tel point, qu'il renvoya sur-le-champ le
» panier tout entier, avec un étrange petit billet de
» trois lignes, qui me parut fou, car il exprimait avec
» énergie le dédain, la colère et un ressentiment im-
» placable. M. de Sauvigni vint mettre le comble à
» notre étonnement et à notre consternation, en nous
» disant que Rousseau était véritablement furieux,
» et qu'il protestait qu'il ne nous reverrait jamais.
» M. de**, confondu qu'une attention si simple pût
» être aussi criminelle, me dit que, puisque je n'étais
» point complice de son impertinence, Rousseau,
» peut-être en faveur de mon innocence, pourrait
» consentir à revenir. Nous l'aimions, et nos regrets
» étaient sincères. J'écrivis donc une assez longue let-
» tre, que j'envoyai avec *deux bouteilles* présentées
» de ma part. Rousseau se laissa toucher; il revint :
» il eut beaucoup de grace avec moi; mais il fut sec
» et glacial avec M. de**, dont jusqu'alors il avait
» goûté l'esprit et la conversation.

» Deux mois après M. de Sauvigni donna à la co-
» médie française une pièce intitulée le *Persifleur* [1].
» Rousseau nous avait dit qu'il n'allait point au spec-

[1] Jouée pour la première fois le 8 février 1771. « On disait,
» pendant cette représentation, que le *persifleur* avait ses
» enfants au parterre. Ce mauvais calembourg n'est pas le
» seul auquel cette pièce donna lieu. » *Mémoires secrets*.

» tacle, et qu'il évitait avec soin de se montrer en » public : mais comme il paraissait aimer M. de Sauvigni, je le pressai de venir avec nous à la première » représentation de cette pièce, et il y consentit » parce qu'on m'avait prêté une loge grillée près du » théâtre, et dont l'escalier et le corridor n'étaient » pas ceux du public [1]. Il fut convenu que je le mènerais à la comédie, et que, si la pièce avait du » succès, nous sortirions avant la petite pièce, et nous » reviendrions souper chez moi tous ensemble. Ce » projet dérangeait un peu la vie ordinaire de Rousseau; mais il se prêta à cet arrangement avec toute » la grace imaginable.

» Le jour de la représentation, Rousseau se rendit chez moi un peu avant cinq heures, et nous » partîmes avec lui. Quand nous fûmes dans la voiture, Rousseau me dit, en souriant, que j'étais » bien parée pour rester dans une loge grillée : je » lui répondis sur le même ton que je m'étais parée pour lui. D'ailleurs cette parure consistait à » être coiffée comme une jeune personne. J'avais » des fleurs dans mes cheveux; du reste j'étais mise » très-simplement. J'insiste sur ce petit détail auquel la suite de ce récit donnera de l'importance. » Nous arrivâmes à la comédie plus d'une demi-heure avant le commencement du spectacle. En » entrant dans la loge, mon premier mouvement

[1] Ainsi la condition imposée est de ne pas se faire voir : conséquemment, une toilette soignée semble annoncer un projet de se montrer, puisqu'on ne la fait que pour être vu.

» fut de baisser la grille. Rousseau sur-le-champ
» s'y opposa fortement, en me disant qu'il était
» sûr que cette grille abattue me déplairait [1]. Je
» lui protestai le contraire, en ajoutant que d'ailleurs
» c'était une chose convenue. Il répondit qu'il se pla-
» cerait derrière moi, que je le cacherais parfaitement,
» et que c'était tout ce qu'il désirait. J'insistai de la
» meilleure foi [2] du monde; mais Rousseau tenait forte-
» ment la grille, et m'empêchait de la baisser. Pen-
» dant tout ce débat nous étions debout : notre loge
» au premier rang, près de l'orchestre, donnait sur
» le parterre; je craignis d'attirer les yeux sur nous :
» je cédai pour finir cette discussion, et je m'assis.
» Rousseau se plaça derrière moi. Au bout d'un mo-
» ment, je vis que Rousseau avançait la tête, entre
» M. de** et moi, de manière à être vu. Je l'en
» avertis avec simplicité. Un instant après il fit deux
» fois le même mouvement, et il fut aperçu et re-
» connu. J'entendis plusieurs personnes dire, en re-
» gardant dans notre loge, *C'est Rousseau*. Mon
» Dieu! lui dis-je, on vous a vu!... Il me répondit
» sèchement : *Cela est impossible*. Cependant on
» répétait de proche en proche dans le parterre
» mais tout bas, *C'est Rousseau! c'est Rousseau!* et
» tous les yeux se fixaient sur notre loge; mais on
» s'en tint là. Ce petit murmure s'évanouit sans ex-

[1] La toilette, les fleurs, la jeunesse, les graces de l'auteur rendaient cette opinion probable, et Rousseau sentait qu'il était injuste de *cacher* tout cela.

[2] Nous le *croyons*, mais pourquoi supposer de la mauvaise foi dans la résistance de Rousseau?

» citer d'applaudissement. L'orcheste fit entendre le
» premier coup d'archet; on ne songea plus qu'au
» spectacle, et Rousseau fut oublié. Je venais de lui
» proposer de baisser la grille; il m'avait répondu,
» d'un ton très-aigre, qu'il n'était plus temps. — Ce
» n'est pas ma faute, repris-je. — Non sans doute,
» dit-il, avec une sourire ironique et forcé. Cette
» réponse me blessa beaucoup; elle était d'une ex-
» trême injustice [1]. J'étais fort troublée; et, malgré
» mon peu d'expérience, j'entrevoyais assez claire-
» ment la vérité. Je me flattais pourtant que ce sin-
» gulier mouvement d'humeur se dissiperait promp-
» tement, et je sentis que tout ce que j'avais de mieux
» à faire était de n'avoir pas l'air de le remarquer.
» On leva la toile; le spectacle commença. Je ne fus

[1] Cette injustice, cette aigreur, cette sécheresse, sont peut-être l'effet des conjectures, et tout le monde en fait dans cette histoire. Rousseau suppose qu'une *jeune personne* ne se pare pas pour se cacher dans une loge grillée; qu'elle sera très-contrariée, s'il accepte l'offre qu'elle lui fait de la fermer; qu'elle avait, malgré les conditions faites, l'intention d'être vue. Ce sont de pures conjectures : on ne s'est parée que pour lui. De son côté, madame de Genlis suppose qu'il ne se plaçait derrière elle que pour être reconnu, et qu'il n'avançait la tête que dans cette intention. Ce sont encore des conjectures. Nous pouvons en faire de notre côté, et supposer que Jean-Jacques, voulant voir sans être vu, eut beaucoup d'humeur d'être vu sans voir; que cette humeur dut augmenter quand il s'aperçut que la *coiffure de la jeune personne*, et probablement sa beauté, attirant tous les regards, le firent reconnaître.

» plus occupée que de la pièce, qui réussit complète-
» ment [1]. On demanda l'auteur à plusieurs reprises :
» enfin son succès n'eut rien de douteux. Nous sortî-
» mes de la loge. Rousseau me donna la main. Sa
» figure était sombre à faire peur. Je lui dis que
» l'auteur devait être bien content, et que nous al-
» lions passer une jolie soirée. Il ne répondit pas un
» mot. Arrivée à ma voiture, j'y montai ; ensuite
» M. de** se mit derrière Rousseau pour le laisser
» passer après moi. Mais Rousseau, se retournant,
» lui dit qu'il ne viendrait pas avec nous. M. de** et
» moi nous nous récriâmes là-dessus. Rousseau fit
» la révérence, nous tourna le dos, et disparut.

» Le lendemain M. de Sauvigni, chargé par nous
» d'aller l'interroger sur cette incartade [2], fut étran-
» gement surpris lorsque Rousseau lui dit, avec des
» yeux étincelants de colère, qu'il ne me reverrait
» de sa vie, parce que je ne l'avais mené à la co-
» médie que pour le *donner en spectacle*, pour le
» faire voir au public, comme on montre les bêtes
» sauvages à la foire. M. Sauvigni répondit, d'après
» ce que je lui avais conté la veille, que j'avais
» voulu baisser la grille. Rousseau soutint que je
» l'avais très-faiblement offert, et que d'ailleurs ma
» *brillante parure* et le choix de la loge prouvaient

[1] Cette pièce, dit le savant Weiss, auteur de la notice sur Sauvigny dans la *Biographie Universelle*, cette pièce, « sans nœud, sans intrigue, sans dénouement, n'offre pas » même quelques scènes bien faites. »

[2] Une *révérence*, le silence et la retraite ne constituent pas une *incartade* qui est une insulte.

» assez que je n'avais jamais eu l'intention de me » cacher. On eut beau lui répéter que ma parure » n'avait rien de recherché, et qu'une loge prêtée » n'est pas une *loge de choix*, rien ne put l'adoucir. » Ce récit me choqua tellement, que de mon côté » je ne voulus pas faire la moindre démarche pour » ramener un homme si injuste à mon égard. D'ail- » leurs il m'était prouvé qu'il n'y avait nulle espèce de » sincérité dans ses plaintes. *Le fait* [1] est que, dans » l'espoir d'exciter une vive sensation, il avait voulu » se montrer, et que son humeur n'était causée que » par le dépit de n'avoir pas produit plus d'effet. Je » ne l'ai jamais revu depuis. »

Ainsi voilà une liaison rompue par des conjectures! Comment concilier « l'indulgence, la bonhomie, la » simplicité de l'homme de lettres le moins imposant » et le plus aimable qu'on ait jamais vu, gai, commu- » nicatif, plein de douceur et de finesse, qui, » pendant cinq mois qu'on le voit tous les jours, » n'a ni susceptibilité, ni caprice, avec le projet de » se faire voir au spectacle en demandant une loge » grillée, avec nulle espèce de sincérité dans ses » plaintes, avec le dépit et l'humeur de n'avoir pas » produit d'effet? »

Les *Confessions* furent lues plusieurs fois dans l'hiver de 1770 à 1771. L'annonce de cet ouvrage avait fait la plus grande sensation; le roi de Suède en ob-

[1] Ce *fait* n'est encore qu'une conjecture. Pourquoi supposer qu'on exige une loge grillée où l'on entre par un escalier dérobé, *précisément dans l'espoir d'exciter une vive sensation?*

tint la communication par l'entremise de Rulhières.

Dussaux prétend que Jean-Jacques en fit plusieurs lectures : mais nous n'avons de renseignements bien certains que ceux qu'il donne lui-même à la fin de ses *Confessions :* il ne parle que d'une seule lecture faite devant M. le comte et madame la comtesse d'*Egmont*, M. le prince *Pignatelli*, madame la marquise de *Mesmes* et M. le marquis de *Juigné*.

Celle dont Dussaux rend compte fut provoquée par lui. Il ne devait y avoir que sept auditeurs. Il nomme Dorat, Pezai, Barbier de Neuville, Lemierre, ajoutant qu'*à proprement parler, il ne les connaissait pas :* ce qui est inexact au moins quant à M. Barbier de Neuville, avec qui Jean-Jacques avait eu des relations amicales, à qui même il eut des obligations lorsqu'on lui refusa avec tant d'injustice ses entrées à l'Opéra. M. Barbier sut adoucir ce refus et le faire en quelque sorte oublier par ses manières et ses procédés [1].

On peut se faire une idée de l'injustice des préventions par l'accusation de Dussaux, relativement aux démarches que fit madame la maréchale de Luxembourg pour retrouver un des enfants de Rousseau. » Jean-Jacques avoue, dit-il, dans ses *Confessions*, » qu'il ne mangea pas, qu'il ne dormit plus, jusqu'au » moment où il apprit que la recherche avait été » vaine ; et ce ne fut qu'alors qu'il reprit son train de » vie accoutumé. L'insensé craignait que si l'on par-

[1] Ces faits sont consignés dans la *Correspondance* de Rousseau.

» venait à retrouver cet enfant perdu, ses ennemis n'en » fissent un nouveau Séide. Nous en frémîmes tous. »

Il est inconcevable que l'auteur ait laissé une pareille observation dans un ouvrage qui paraissait dix ans après la publication des *Confessions* (en 1798), et quand il est si aisé de vérifier une conjecture si calomnieuse. Voici ce passage qui *fit frémir* tout le monde [1] :

» Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet-de-chambre, qui fit de vaines perquisitions. Je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurais été si j'avais suivi des yeux cet enfant dès sa naissance. Si l'on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'était bien en effet, si on ne lui en substituait point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurais point goûté, dans tout son charme, le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, d'être appuyé sur l'habitude, au moins durant l'enfance. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connaît pas encore, affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels ; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut atténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source. »

Nous laissons au lecteur le soin de trouver dans ce passage la perte du sommeil, de l'appétit, du repos, la crainte d'un Séide; ne pouvant l'empêcher de

[1] Livre XI des *Confessions*.

frémir comme tout le monde quand il aura découvert tout cela.

D'après l'estime que nous faisons du caractère et des ouvrages de Dussaux, nous avons cru devoir nous livrer à de nouvelles recherches sur le passage qu'il cite. Le résultat, en nous mettant à même de donner plus d'éclaircissement, nous confirme dans l'opinion que nous avons exprimée. Le voici :

Il faut d'abord rappeler que la rupture entre Dussaux et Jean-Jacques eut lieu en février 1771, et que depuis ils n'eurent plus de rapports ensemble. Il est nécessaire encore de ne pas oublier que les *Rêveries*, divisées par promenades, ont été écrites à la fin de 1777, et les derniers chapitres en 1778, peu de temps avant sa mort et conséquemment à l'époque où, d'après le témoignage de Corancez, la maladie de Jean-Jacques avait fait de tels progrès qu'elle ne lui laissait que des intervalles.

Or c'est dans la neuvième promenade, écrite au mois de mars 1778, que se trouvent, non pas encore les circonstances dont parle Dussaux, mais seulement l'idée d'un Séide. Dussaux dit : » L'insensé » craignait que si l'on parvenait à retrouver son en- » fant, ses ennemis n'en fissent un nouveau Séide. » Nous en frémîmes tous, » ajoute-t-il. Nous avons rapporté le passage des *Confessions* et démontré l'*erreur*. Voici maintenant celui de la neuvième promenade. « Je comprends que le reproche d'avoir mis » mes enfants aux Enfants trouvés a facilement » dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être » un père dénaturé et de haïr les enfants : cependant

» il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour » eux mille fois pire et presque inévitable par toute » autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette » démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils devien- » draient, et hors d'état de les élever moi-même, il » aurait fallu, dans ma situation, les laisser élever » par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa fa- » mille qui en aurait fait des monstres. Je frémis en- » core d'y penser. Ce que Mahomet fit de Séide n'est » rien auprès de ce qu'on aurait fait d'eux à mon » égard. » D'où l'on voit que Dussaux n'a pas été sincère dans son récit, bien loin même d'être exact, puisqu'il a mis dans les *Confessions* ce qui n'y est pas et ce qui n'a été écrit que huit ans après le jour où la lecture de ces *Confessions* eut lieu. Il faudrait supposer qu'ayant lu les *Rêveries*, publiées après la mort de Jean-Jacques, et écrivant plus tard, il aura confondu. Mais le détail des circonstances dans lequel il entre, et qui ne se trouve nulle part, la perte du sommeil, l'inquiétude, etc., ce *frémissement* qui n'est plus motivé, ne permettent pas cette supposition, et font voir la mauvaise intention qu'on a mise à dénaturer les faits et les époques. Quand on accuse, il faut être d'une scrupuleuse exactitude. L'auteur a compté sur la légèreté du lecteur, sur la paresse qui l'empêche de faire des recherches pour vérifier, et sur la facilité avec laquelle, recevant des préventions, il croît plutôt le mal que le bien. Des calculs de cette espèce ont presque toujours un succès assuré.

Chacun fit dans cette séance *son extrait de mémoire*, et même *Dorat* inséra le sien dans un jour-

nal; circonstance qu'on doit mettre au nombre de celles qui concoururent à la publicité, comme à l'altération des faits consignés dans cet ouvrage. On peut juger par la fidélité de Dussaux de celle des autres.

« Cette lecture, suivant le même auteur, fit » beaucoup de bruit, *pas tant que Jean-Jacques » aurait voulu :* aussi fut-elle suivie de plusieurs au» tres dont la sensation alla toujours en diminuant. » Il y en eut une chez le poëte Dorat. »

Madame d'Épinay, que la publicité des *Confessions* effrayait, s'adressa, pour en faire défendre la lecture, à M. de Sartine, lieutenant de police, et lui écrivit la lettre suivante :

Vendredi 10. — « Il n'y a rien de si insupportable » pour les personnes surchargées d'affaires, mon» sieur, que ceux qui n'en ont qu'une. C'est le rôle » que je meurs de peur de jouer avec vous; mais » comptant, comme je le fais, sur votre amitié et sur » votre indulgence, je dois vous dire encore que la » personne dont je vous ai parlé hier matin a lu son » ouvrage aussi à M. Dorat, à M. de Pezay et à M. Dus» saux : c'est une des premières lectures qui en aient » été faites. Lorsqu'on prend ces messieurs pour con» fidents d'un libelle [1], vous avez bien le droit d'en » dire votre avis, sans qu'on soit censé vous en avoir » porté des plaintes [2]. J'ignore cependant s'il a nommé

[1] Les Mémoires de madame d'Épinay mériteraient mieux cette dénomination. Elle y déshonore sa famille, ainsi qu'elle-même, et tâche de déshonorer Duclos et Rousseau.

[2] Ce qui veut dire, soyez prudent et gardez-vous de me nommer.

» les personnages à ces messieurs. Après y avoir réfléchi, je pense qu'il faut que vous lui parliez vous-même avec assez de bonté pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais avec assez de fermeté cependant pour qu'il n'y retourne pas. *Si vous lui faites donner sa parole, je crois qu'il la tiendra.* Pardon mille fois, mais il y va de mon repos, et c'est le repos de quelqu'un que vous honorez de votre estime et de votre amitié, et qui, quoi qu'en dise Jean-Jacques [1], se flatte de la mériter. J'irai vous faire mes excuses et mes remerciements à la fin de cette semaine; ne vous donnez pas la peine de me répondre : cela n'en demande pas [2]; je compte sur vos bontés, cela me suffit. » Cette lettre remarquable par les terreurs d'une conscience coupable, et par cet aveu, *je crois qu'il tiendra sa parole,* fit probablement suspendre les lectures des *Confessions.* On sait seulement que Rousseau fut mandé à la police, mais on ignore ce qui se passa entre le magistrat et lui.

Ce qui montre combien madame d'Épinay avait de reproches à se faire, c'est l'expression de sa vive inquiétude. *Il y va de mon repos,* dit-elle; que l'on compare avec les mémoires de cette dame le IXe livre

[1] Il n'avait point encore parlé; et le langage qu'il a tenu prouve, ainsi que les craintes et les Mémoires de madame d'Épinay, qu'il n'a pas tout dit.

[2] Dans son trouble, madame d'Épinay, qui écrit mieux que *cela,* laisse de côté les prétentions qu'elle avait à bien écrire, et qu'ont justifiées et les *Conversations d'Émilie* et les *Mémoires* récemment publiés.

vre des *Confessions* pour juger entre elle et Jean-Jacques, et l'on verra facilement de quel côté furent les torts.

En disant qu'elle *ignorait s'il avait nommé les personnages*, c'était avouer étourdîment qu'il devait être question d'elle et prévenir l'accusation. Croire qu'un homme *tient sa parole quand il l'a donnée*, c'est lui reconnaître une vertu qui entraîne nécessairement la véracité : c'est le supposer incapable de mensonge.

On a vu que Dussaux croyait et voulait persuader non-seulement que Rousseau ne s'était pas repenti d'avoir mis ses enfants à l'hôpital, mais encore qu'il s'en applaudissait, et qu'il aurait été très-fâché d'en retrouver un. L'expression du repentir est souvent retracée dans ses ouvrages, et toujours dans des termes qui ne permettent pas de douter de sa sincérité. Pour ne plus revenir sur cet article, il faut rapporter ce qui a été dit. D'abord Jean-Jacques a parlé du mauvais exemple que ses enfants auraient eu sous leurs yeux ; la famille de Thérèse n'était composée que de détestables sujets. Ensuite, avait-il le moyen de les élever, lui qui, pour vivre, copiait de la musique du matin au soir, et qui n'a recueilli de tous ses travaux que 1140 livres de rentes viagères, seule fortune qu'il eût à sa mort ! enfin, comme il pensait que, dans quelque condition que ce soit, l'homme devait apprendre un métier pour trouver dans son industrie des moyens d'existence indépendants du sort et des événements (opinion dont il a mis le précepte en exemple dans son *Émile*), croyait-il

manquer à ses principes en plaçant ses enfants dans une maison où la seule éducation qu'on reçût alors était d'apprendre un métier ? Telles sont les observations qui ont été faites, et que nous répetons.

Quant aux *causes du moment* et immédiates qui le déterminèrent, il y en a deux peu connues, et qu'il convient de ne point passer sous silence ; madame d'*Houdetot* prétendait que, quoique Jean-Jacques en ait dit, ce fut Thérèse qui voulut donner cette destination à ses enfants, et qu'elle en *avait la certitude*. La conduite de Thérèse, dans les dernières années de la vie de Rousseau, et surtout après sa mort, prouve que cette femme n'avait aucune sensibilité. Selon M. de Barruel[1], Jean-Jacques n'était pas le père des enfants de Thérèse Le Vasseur, et ne l'ignorait pas. Rousseau convient lui-même qu'il avait eu un prédécesseur, et nous savons que son indigne femme lui a donné, à l'âge de 57 ans, un palfrenier pour successeur.

L'assertion de madame d'Houdetot nous paraît être d'un grand poids. Elle eut *tous les secrets* de Jean-Jacques, comme il le dit lui-même. Pourquoi celui-ci peint-il la répugnance de Thérèse ? Il est difficile de répondre à cette question, autrement qu'en supposant que Jean-Jacques a senti combien il rendait Thérèse odieuse en disant la vérité.

Jean-Jacques, en faisant l'aveu de cette faute, qu'il s'est amèrement reprochée, et *qu'on n'a sue que par lui*, expose les circonstances propres à l'at-

[1] *Vie de Jean-Jacques Rousseau*, p. 391.

ténuer, et dans lesquelles il se trouvait. Ce sont les exemples qu'il avait eus sous les yeux, et que lui donnaient des personnes riches qui plaçaient ainsi leurs enfants pour mieux cacher le déréglement de leur conduite; une situation gênée et voisine de l'indigence, qui augmenta par l'arrivée de huit à dix parents de Thérèse, tous à sa charge. Le lecteur appréciera ces excuses, nous avons dû les lui remettre sous les yeux. Quoi qu'il en soit, la raison nous prescrit de prendre, dans un événement contrariant ou malheureux, les compensations qui nous sont offertes; et l'étude faite avec soin de la vie et des ouvrages d'un homme qui ne mourra point dans la mémoire des hommes, donne lieu de croire,

1° Que, s'il avait élevé ses enfants (possibilité douteuse)[1], il n'aurait pas écrit;

[1] « La crainte d'une destinée, pour eux mille fois pire que » la mienne, et presque inévitable par toute autre voie, m'a » le plus déterminé dans cette démarche. *Hors d'état de les* » *élever moi-même*, il aurait fallu, dans ma situation, les » laisser élever par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa » famille qui en aurait fait des monstres. » Et dans sa lettre à madame B., datée de Monquin, le 17 janvier 1770, il s'exprime en ces termes : « Mais moi, qui parle d'enfants.... » Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil » bonheur; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux, plai» gnez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, » jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier » dans mes égarements mes maximes à ma conduite; jamais » on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du » devoir pour atténuer mes fautes. J'aime mieux les expier » que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait, dans

2° Que, s'il avait eu un autre caractère, il n'aurait composé que des ouvrages médiocres. Ce ne sont, nous avons soin de le répéter, que des *compensations*.

Passons à Rulhière, dont nous avons déjà parlé. Il se mettait à l'aise avec Jean-Jacques. « Ce bel esprit » mondain [1], cet homme du grand monde, et qui » l'avait étudié en satirique, connaissait à fond Rousseau, dont il n'aimait guère que la célébrité. Tour-» à-tour profond et frivole, il ne s'était maintenu » auprès de lui que par les ressources et la souplesse » de son esprit; d'ailleurs nulle conformité de goûts » ni de caractère [2]. Les amis de Jean-Jacques le plai-» gnant de ce qu'il avait eu à souffrir de la part des » méchants. — Est-ce que vous autres vous croyez » aux méchants? dit Rulhière; en vérité c'est avoir » peur de son ombre. Frappé de ce mot virulent, » Rousseau *renifla*, c'était son tic : mais cela n'alla » pas plus loin. Jamais (raconte Rulhière) je n'ai fait » pleurer Jean-Jacques, toujours je l'ai fait rire, » quelque peu d'envie qu'il en eût. Mais je touche à » la fin de mon crédit. L'aventure est singulière. » J'allai dernièrement [3] chez lui sur les onze heures

» ma situation, ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins » que mon cœur qui gémit et qui la dément. »

[1] Expressions de Dussaux.

[2] C'est un commerce bien agréable que celui qui peut exister entre un homme illustre et les hommes qui ne le recherchent qu'à cause de sa célébrité, et qui n'ont avec lui aucune conformité de goûts et de caractère!

[3] C'était en 1771.

» du matin : je sonne ; il ouvre. Que venez-vous faire » ici ? Si c'est pour dîner, il est trop tôt ; si c'est » pour me voir, il est trop tard. Puis se ravisant : » — Entrez ; je sais ce que vous cherchez, et n'ai » rien de caché.... même pour vous. — Cela me pro- » mettait une bonne scène ! J'entre : la marmite était » au feu. — Ma chère amie, dit Jean-Jacques, as-tu » salé le pot ? y as-tu mis des carottes ? et bien d'au- » tres questions de la même importance. J'étais à » mille lieues de cette espèce d'apologue. — Vous » voilà suffisamment instruit des secrets de ma mai- » son, et je défie toute votre sagacité d'y jamais » rien trouver qui puisse servir à la comédie que » vous faites. Il ne se doutait pas qu'il venait de » m'en fournir le meilleur trait. Calme et serein, je » restais toujours là. J'attendais son dernier mot. — » Bon soir, monsieur, allez finir votre *Défiant.* — » Je vais vous obéir ; mais pardon, mon cher Jean- » Jacques, est-ce *Défiant* qu'il faut dire ou *Méfiant?* » car un habile grammairien, M. Domergue, me » rend perplexe à cet égard. — Comme il vous » plaira, monsieur, comme il vous plaira : bon soir. » Qu'aurait fait, qu'aurait dit l'éloquent Dussaux ? » Les exclamations, les protestations, les mouvements » oratoires et le grand pathétique auraient été mis en » jeu ! Rien de tel : je laissai dire Jean-Jacques, » l'applaudissant du geste et de la voix. Quand il eut » fini, je l'embrassai malgré lui ; et, par méprise, il » me serra la main, de sorte que je ne me tiens pas » encore pour battu. S'il en arrivait autrement, je suis » tout consolé. Faites de même, et dites avec moi :

Je sais rendre au sultan de fidèles services;
Mais je laisse au vulgaire adorer ses caprices.

» A travers ce persiflage de Rulhière, ajoute Dussaux, et son enjouement frelaté, le vrai perçait. »

C'est-à-dire apparemment le dépit. Cependant il ne pouvait y avoir aucun rapport entre Jean-Jacques et un homme du grand monde : ce n'aurait été qu'un pur caprice de la part de celui-ci de rechercher un solitaire qui fuyait les hommes, si nous ne trouvions dans la mode, à l'empire de laquelle Rulhière était aveuglément soumis, un motif suffisant pour expliquer sa conduite. En effet Jean-Jacques, à son retour, était l'objet de la curiosité des Parisiens, et le sujet des conversations. Il était du *bon ton* de le voir, de l'entendre, et de se trouver sur son chemin, si l'on ne pouvait parvenir à lui faire ouvrir son galetas. Rulhière avait d'ailleurs un autre motif que celui que nous avons indiqué, dans le désir d'obtenir de Rousseau la communication du manuscrit de ses *Confessions*, pour le fils du roi de Suède, qui vint, vers la fin du mois d'août 1770, à Paris, sous le nom du comte de *Wasa*[1].

Le prince de Ligne voulut connaître Rousseau, à

[1] Il était accompagné de son frère. On lit dans les *Mémoires secrets*, au 15 février 1771, cet article : Le prince royal de Suède et son frère sont depuis quelques jours ici. Ils voyagent incognito. Au 2 mars suivant, on annonce qu'il a été proclamé roi à Stockholm. Ainsi la communication du manuscrit de Jean-Jacques dut avoir lieu entre le mois d'août 1770 et le mois de mars suivant.

qui même il offrit un asile. Voici le compte qu'il rend de l'entrevue qu'il eut avec lui [1].

» Lorsque Jean-Jacques Rousseau revint de son exil, j'allai le relancer dans son grenier, rue Plâtrière. Je ne savais pas encore, en montant l'escalier, comment je m'y prendrais pour l'aborder; mais accoutumé à me laisser aller à mon instinct, qui m'a toujours mieux servi que la réflexion, j'entrai, et parus me tromper. — Qu'est-ce que c'est? me dit Jean-Jacques. Je lui répondis : Monsieur, pardonnez, je cherchais M. Rousseau de Toulouse. — Je ne suis, me dit-il, que Rousseau de Genève. — Ah oui, lui dis-je, ce grand herboriseur! je le vois bien. Ah! mon Dieu! que d'herbes et de gros livres! ils valent mieux que tout ce qu'on écrit. — Rousseau sourit presque, et me fit voir peut-être sa pervenche, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et tout ce qu'il y avait entre chaque feuillet de ses *in-folio*. Je fis semblant d'admirer ce recueil très-peu intéressant, et le plus commun du monde : il se remit à son travail, sur lequel il avait le nez et les lunettes, et le continua sans me regarder. Je lui demandai pardon de mon étourderie, et je le priai de me dire la demeure de M. Rousseau de Toulouse; mais, de peur qu'il ne me l'apprît, et que tout fût dit, j'ajoutai : — Est-il vrai que vous soyez si habile pour copier la musique? — Il alla me chercher de petits livres en long, et me dit : Voyez comme cela est propre! et il se mit à parler de la difficulté de ce travail, et de son talent en ce genre,

[1] Ce dut être en 1770.

comme Sganarelle de celui de faire des fagots. Le respect que m'inspirait un homme comme celui-là m'avait fait sentir une sorte de tremblement en ouvrant sa porte, et m'empêcha de me livrer davantage à une conversation qui aurait eu l'air d'une mystification, si elle avait duré plus long-temps. Je n'en voulais que ce qu'il me fallait pour une espèce de passe-port ou billet d'entrée, et je lui dis que je croyais pourtant qu'il n'avait pris ces deux genres d'occupation servile, que pour éteindre le feu de sa brûlante imagination. Hélas! me dit-il, les autres occupations que je me donnais pour m'instruire et instruire les autres ne m'ont fait que trop de mal. Je lui dis après la seule chose sur laquelle j'étais de son avis dans tous ses ouvrages : c'est que je croyais comme lui au danger de certaines connaissances historiques et littéraires, si l'on n'a pas un esprit sain pour les juger. Il quitta dans l'instant sa musique, sa pervenche et ses lunettes, entra dans des détails supérieurs peut-être à tout ce qu'il avait écrit, et parcourut toutes les nuances de ses idées avec une justesse qu'il perdait quelquefois dans la solitude, à force de méditer et d'écrire; ensuite il s'écria plusieurs fois : *les hommes! les hommes!* J'avais assez bien réussi pour oser déjà le contredire. Je lui dis : « Ceux qui s'en plaignent sont » des hommes aussi, et peuvent se tromper sur le » compte des autres hommes. » Cela lui fit faire un moment de réflexion. Je lui dis que j'étais bien de son avis encore sur la manière d'accorder et de recevoir des bienfaits, et sur le poids de la reconnaissance, quand on a pour bienfaiteurs des gens qu'on ne peut

aimer ni estimer. Cela parut lui faire plaisir. Je me rabattis ensuite sur l'autre extrémité à craindre, l'ingratitude. Il partit comme un trait, me fit les plus beaux manifestes du monde, qu'il entremêla de quelques petites maximes sophistiques, que je m'étais attirées, en lui disant : — Si cependant M. Hume a été de bonne foi?..... Il me demanda si je le connaissais. Je lui dis que j'avais eu une conversation très-vive avec lui à son sujet, et que la crainte d'être injuste m'arrêtait presque toujours dans mes jugements.

» Sa vilaine femme ou servante [1] nous interrompait quelquefois par quelques questions saugrenues qu'elle faisait sur son linge ou sur la soupe : il lui répondait avec douceur et aurait ennobli un morceau de fromage s'il en avait parlé. Je ne m'aperçus pas qu'il se méfiât de moi le moins du monde. A la vérité je l'avais tenu bien en haleine depuis que j'entrai chez lui pour ne pas lui donner le temps de réfléchir sur ma visite. J'y mis fin malgré moi ; et, après un silence de vénération, en regardant encore entre les deux yeux l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, je quittai le galetas, séjour des rats, mais sanctuaire du génie. Il se leva, me reconduisit avec une sorte d'intérêt, et ne me demanda pas mon nom.

» Il ne l'aurait jamais retenu, car il ne pouvait y avoir que celui de *Tacite*, de *Salluste*, ou de *Pline*, qui pût l'intéresser; dans la société intime de M. le prince de Conti, dont j'étais avec l'archevêque de

[1] Il y a dans tous ceux qui ont connu Thérèse Le Vasseur un concert d'expressions de mépris bien remarquable.

Toulouse, le président d'Aligre, et autres prélats et parlementaires, j'appris que ces deux classes de gens corrompus voulaient inquiéter Jean-Jacques, et je lui écrivis la lettre qu'il donna à lire ou à copier assez mal à propos, et qui se trouva enfin, je ne sais comment, imprimée dans toutes les gazettes. On peut la voir dans l'édition des ouvrages de Rousseau, et dans son dialogue avec lui-même, qui est aussi dans ses œuvres; il eut la bonté de croire, à sa façon ordinaire, que les offres d'asile que je lui faisais étaient un piége que ses ennemis m'avaient engagé à lui tendre : cette folie avait attaqué le cerveau de ce malheureux grand homme, ravissant [1] et impatientant. Mais son premier mouvement était bon : car le lendemain de ma lettre il vint me témoigner sa reconnaissance; on m'annonce M. Rousseau, je n'en crois pas mes oreilles; il ouvre ma porte, je n'en croyais pas mes yeux. Louis XIV n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam. La description qu'il me fit de ses malheurs, le portrait de ses prétendus ennemis, la conjuration de toute l'Europe contre lui, m'auraient fait de la peine, s'il n'y avait pas mis tout le charme de son éloquence; je tâchai de le tirer de là, pour le ramener à ses jeux champêtres. Je lui demandai comment lui, qui aimait la campagne, était allé se loger au milieu de Paris? Il me dit alors ses charmants paradoxes sur l'avantage d'écrire en faveur de la liberté, lorsqu'on est en-

[1] Ces deux expressions sont remarquables par leur justesse.

fermé, et de peindre le printemps lorsqu'il neige. Je parlai de la Suisse, et je lui prouvai, sans en avoir l'air, que je savais *Julie* et *Saint-Preux* par cœur : il en parut étonné et flatté. Il s'aperçut bien que sa *Nouvelle Héloïse* était le seul de ses ouvrages qui me convînt, et que, quand même je pourrais être profond, je ne me donnerais pas la peine de l'être. Je n'ai jamais eu tant d'esprit (et ce fut, je crois, la première et la dernière fois de ma vie) que pendant les huit heures que je passai avec Jean-Jacques dans mes deux conversations. Quand il me dit définitivement qu'il voulait attendre dans Paris tous les décrets de prise de corps dont le clergé et le parlement le menaçaient, je me permis quelques vérités un peu sévères sur sa manière d'entendre la célébrité ; je me souviens que je lui dis : « M. Rousseau, plus vous vous » cachez, et plus vous êtes en évidence ; plus vous » êtes sauvage, et plus vous devenez homme public. »

» Ses yeux étaient comme deux astres. Son génie rayonnait dans ses regards, et m'électrisait. Je me rappelle que je finis par lui dire, les larmes aux yeux, deux ou trois fois : « Soyez heureux, monsieur, soyez » heureux malgré vous. Si vous ne voulez pas habiter » le temple que je vous ferai bâtir dans cette souve- » raineté que j'ai en Empire, où je n'ai ni parlement, » ni clergé, mais les meilleurs moutons du monde, » restez en France. » Si, comme je l'espère, on vous y laisse en repos, vendez vos ouvrages, achetez une jolie petite maison de campagne près de Paris ; entr'ouvrez la porte à quelques-uns de vos admirateurs, et bientôt on ne parlera plus de vous.

» Je crois que ce n'était pas son compte, car il ne serait pas demeuré à Ermenonville, si la mort ne l'y avait pas surpris. Enfin, touché de l'effet qu'il produisait sur moi, et convaincu de mon enthousiasme pour lui, il me témoigna plus d'intérêt et de reconnaissance qu'il n'avait coutume d'en montrer à l'égard de qui que ce soit; et il me laissa, en me quittant, le même vide qu'on sent à son réveil après avoir fait un beau rêve. »

Après avoir fait connaître, sans les atténuer, les reproches faits à Jean-Jacques, nous contentant de les accompagner des observations propres à les éclairer du flambeau de la critique, il doit nous être permis de rappeler quelques détails sur la simplicité de ses manières, et sur son caractère, quand il était *rendu à lui-même*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Consultons à ce sujet Bernardin de Saint-Pierre, qui sait toujours répandre sur ses récits un charme inexprimable.

» Au mois de juin [1] de 1772, un ami m'ayant proposé de me mener chez Jean-Jacques Rousseau, il me conduisit dans une maison, rue Plâtrière, à peu près vis-à-vis l'hôtel de la poste; nous montâmes au quatrième étage. Nous frappâmes, et madame Rousseau vint nous ouvrir la porte. Elle nous dit : *Entrez, messieurs, vous allez trouver mon mari*. Nous traversâmes une fort petite antichambre, où des ustensiles de ménage étaient proprement arrangés; de

[1] *OEuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, tome XII, p. 41.

là nous entrâmes dans une chambre où Jean-Jacques Rousseau était assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique. Il se leva d'un air riant, nous présenta des chaises, et se remit à son travail, en se livrant toutefois à la conversation.

» Il était maigre et d'une taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre, soit que ce fût l'effet de l'attitude qu'il prenait dans son travail ou de l'âge qui l'avait voûté, car il avait alors soixante ans. D'ailleurs il était fort bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très-bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils, de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaieté très-vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes les passions se peignaient successivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son ame; mais, dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections, et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect.

» Près de lui était une épinette sur laquelle il es-

sayait de temps en temps des airs. Deux petits lits de cotonnade rayée de bleu et de blanc comme la tenture de sa chambre; une commode, une table et quelques chaises faisaient tout son mobilier. Aux murs étaient attachés un plan de la forêt et du parc de Montmorency, où il avait demeuré, et une estampe du roi d'Angleterre, son ancien bienfaiteur. Sa femme était assise, occupée à coudre du linge; un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond; des moineaux venaient manger du pain sur ses fenêtres ouvertes du côté de la rue, et sur celle de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait dans l'ensemble de son petit ménage un air de propreté, de paix et de simplicité, qui faisait plaisir.

» Il me parla de ses voyages; ensuite la conversation roula sur les nouvelles du temps; après quoi il nous lut une lettre manuscrite en réponse à M. le marquis de Mirabeau [1], qui l'avait interpellé dans une discussion politique; il le suppliait de ne pas le rengager dans les tracasseries de la littérature. Je lui parlai de ses ouvrages et je lui dis que ce que j'en

[1] Ce devait être l'une des deux lettres du 9 juin ou du 26 juillet 1767. Cette lettre étant alors écrite depuis longtemps, on ne saurait indiquer, d'une manière positive, le motif pour lequel Rousseau la communiquait. Je pense que c'était un moyen qu'il employait pour faire voir qu'il ne s'occupait plus ni de littérature ni de politique, et pour déduire les raisons qui lui avaient fait prendre le parti de renoncer à l'un et à l'autre.

aimais le plus, c'était le *Devin du Village* et le troisième volume d'*Émile*. Il me parut charmé de mes sentiments, « c'est aussi, me dit-il, ce que » j'aime le mieux avoir fait; mes ennemis ont beau » dire, ils ne feront jamais un *Devin du Village*... » Il nous montra une collection de graines de toute espèce; il les avait arrangées dans une multitude de petites boîtes. Je ne pus m'empêcher de lui dire que je n'avais jamais vu personne qui eût ramassé une si grande quantité de graines et qui eût si peu de terre. Cette idée le fit rire... A quelques jours de là il vint me rendre ma visite : il était en perruque ronde bien poudrée et bien frisée, portant un chapeau sous le bras, et en habit complet de nankin. Il tenait une petite canne à la main, tout son extérieur était modeste, mais fort propre, comme on le dit de celui de Socrate. Je lui offris une pièce de coco-marin avec son fruit, pour augmenter sa collection de graines, et il me fit le plaisir de l'accepter. Comme je le reconduisis à travers les Tuileries, il sentit l'odeur du café. « Voici, me dit-il, un parfum » que j'aime beaucoup : quand on en brûle dans » mon escalier, j'ai des voisins qui ferment leur » porte, et moi, j'ouvre la mienne. » Vous prenez donc du café, lui dis-je, puisque vous en aimez l'odeur? « Oui me répondit-il, c'est presque tout ce » que j'aime des choses de luxe; les glaces et le » café. » J'avais apporté une balle de café de l'île de Bourbon, et j'en avais fait quelques paquets que je distribuais à mes amis. Je lui en envoyai un le lendemain, avec un billet où je lui mandais que,

sachant son goût pour les graines étrangères, je le priais d'accepter celles-là. Il me répondit par un billet fort poli, où il me remerciait de mon attention, mais le jour suivant j'en reçus un autre d'un ton bien différent. En voici la copie :

« Hier, monsieur, j'avais du monde chez moi qui » m'a empêché d'examiner ce que contenait le pa- » quet que vous m'avez envoyé. A peine nous nous » connaissons et vous débutez par des cadeaux : » c'est rendre notre société trop inégale; ma fortune » ne me permet point d'en faire. Choisissez de re- » prendre votre café ou de ne plus nous voir. » Agréez mes très-humbles salutations. *Jean-Jacques* » *Rousseau.* »

» Je lui répondis, qu'ayant été dans le pays où croissait le café, la qualité et la quantité de ce présent le rendaient de peu d'importance; qu'au reste je lui laissais le choix de l'alternative qu'il m'avait donnée. Cette petite altercation se termina aux conditions que j'accepterais, de sa part, une racine de ginseng, et un ouvrage sur l'ichthyologie, qu'on lui avait envoyé de Montpellier. Il m'invita à dîner pour le lendemain. Je me rendis chez lui à onze heures du matin. Nous conversâmes jusqu'à midi et demi. Alors son épouse mit la nappe. Il prit une bouteille de vin, et en la posant sur la table, il me demanda si nous en aurions assez, et si j'aimais à boire. Combien sommes-nous, lui dis-je? — *Trois : vous, ma femme et moi.* Quand je bois du vin, lui répondis-je, et que je suis seul, j'en bois bien une demi-bouteille, et j'en bois un peu plus quand je suis

avec mes amis. « Cela étant, reprit-il nous n'en au-
» rons pas assez ; il faut que je descende à la cave. »
Il en rapporta une seconde bouteille. Sa femme servit deux plats : un de petits pâtés et un autre qui était couvert. Il me dit en me montrant le premier, « voici votre plat et l'autre est le mien. » Je mange peu de pâtisserie, lui dis-je, mais j'espère bien goûter du vôtre. « Oh ! me dit-il, ils nous sont communs
» tous deux ; mais bien des gens ne se soucient pas
» de celui-là : c'est un mets suisse ; un pot pourri de
» lard, de mouton, de légumes et de châtaignes. »
Il le trouva excellent. Ces deux plats furent relevés par des tranches de bœuf en salade, ensuite par des biscuits et du fromage ; après quoi, sa femme servit le café.... Pendant le repas nous parlâmes des Indes, des Grecs et des Romains. Après le dîner, il fut me chercher quelques manuscrits. Il me lut une continuation d'*Émile*, quelques lettres sur la botanique et des morceaux charmants, traduits du Tasse. Comptez-vous donner ces écrits au public? « Oh! Dieu
» m'en garde! dit-il, je les ai faits pour mon plaisir,
» pour causer le soir avec ma femme. » — Oh! oui, que cela est touchant! reprit madame Rousseau; cette pauvre Sophronie! j'ai bien pleuré quand mon mari m'a lu cet endroit-là. Enfin elle m'avertit qu'il était neuf heures du soir : j'avais passé dix heures de suite comme un instant.

» Lecteur, si vous trouvez ces détails frivoles, n'allez pas plus avant : tous sont précieux pour moi, et l'amitié m'ôte la liberté de choisir...... Je ne donne rien à l'imagination ; je n'exagère aucune vertu, je

ne dissimule aucun défaut : je ne mets d'autre art dans ma narration, qu'un peu d'ordre.

» Le plaisir disparaissait pour lui dès qu'il était en opposition avec quelque vertu. Un jour d'été très-chaud, nous nous promenions aux prés Saint-Gervais. Il était tout en sueur. Nous fûmes nous asseoir à l'ombre des cerisiers, ayant devant nous un vaste champ de groseillers, dont les fruits étaient tout rouges. J'ai grand'soif, me dit-il, je mangerais bien des groseilles : elles sont mûres ; elles font envie, mais il n'y a pas moyen d'en avoir, le maître n'est pas là. Il n'y toucha pas. Il n'y avait aux environs ni garde, ni maître, ni témoin. Il voyait dans le champ la statue de la Justice. Ce n'était pas son épée qu'il respectait; c'étaient ses balances.

» J'ai souvent remarqué sur son front un nuage qui s'éclaircissait à mesure que nous sortions de Paris, et qui se reformait à mesure que nous nous en rapprochions. Quand il était une fois dans la campagne, son visage devenait gai et serein. *Enfin nous voilà*, disait-il, hors des carrosses, du pavé et des hommes...

» Il venait des hommes de tout état le visiter, et je fus témoin plus d'une fois de la manière sèche dont il en éconduisait quelques-uns. Je lui disais : Ne vous suis-je pas importun comme ces gens-là? — Quelle différence d'eux à vous! ces messieurs viennent par curiosité, pour dire qu'ils m'ont vu. — Ils y viennent, lui dis-je, à cause de votre célébrité. — Il répéta avec humeur, *Célébrité! célébrité!* ce mot le fâchait : l'homme célèbre avait rendu l'homme sensible trop malheureux.

» Il y avait deux mois et demi que je ne l'avais vu, lorsque nous nous rencontrons une après-midi au détour d'une rue. Il vint à moi et me demanda pourquoi je ne le venais plus voir. Vous en savez la raison, lui répondis-je (Jean-Jacques l'avait mal reçu) : « Il y a des jours, me dit-il, où je veux être seul. Je « reviens si tranquille, si content de mes promenades » solitaires ! là, je n'ai manqué à personne, personne » ne m'a manqué. Je serais fâché, ajouta-t-il d'un » air attendri, de vous voir trop souvent, mais je se» rais encore plus fâché de ne vous pas voir du tout. » Puis, tout ému : Je redoute l'intimité ; j'ai fermé » mon cœur..... L'humeur me surmonte ; ne vous en » apercevez-vous pas ? Je la contiens quelque temps, » je n'en suis plus le maître ; elle éclate malgré moi. » J'ai mes défauts ; mais quand on fait cas de l'amitié » de quelqu'un, il faut prendre le bénéfice avec les » charges. » On peut juger, par ce trait, de la noble franchise de son caractère.

» Il faut distinguer le caractère naturel du caractère social, pour bien faire comprendre une chose que disait Rousseau : *Je suis d'un naturel hardi et d'un caractère timide*. Représentons-nous Jean-Jacques livré, en naissant, aux douces lois de la nature, élevé par un bon père, exalté par la lecture des vies des grands hommes de l'antiquité ; jeté ensuite dans un monde corrompu, sans appui, sans fortune, sans crédit, sans intrigue. Quel contraste étrange dut se former entre les mœurs de cet homme simple et celles de la société, entre sa franchise et l'astuce d'autrui ; son inexpérience, et l'expérience des autres, sa pureté et la

corruption du monde! Il dut résulter de ces différents contrastes que le monde fut toujours pour lui un pays ennemi; ce qui le rendit méfiant, timide et sauvage. D'un autre côté, son ame élevée à la vertu, et frappée par l'adversité, devint supérieure à la fortune, et produisit d'immortels ouvrages. En élevant une barrière entre lui et les hommes, il échappa aux partis et se rendit maître de ses opinions. Heureux de n'être point obligé de se trahir par de fausses louanges du monde, il regarda toute sa vie la liberté comme la seule chose qui pût nourrir une bonne conscience. Ainsi il sacrifiait tout à cette noble indépendance qui a élevé et formé sa pensée.

» Mais ce que j'ai trouvé de plus admirable dans son caractère, c'est que jamais je ne l'entendis médire des hommes dont il avait le plus à se plaindre. Il me disait : Quand je me brouille avec quelqu'un, la première fois c'est de sa faute ou de la mienne, mais la seconde, à coup sûr, c'est de la mienne. Il était naturellement disposé à railler, et c'est un caractère commun à Socrate, à Phocion, à Caton; car la vertu a la conscience de sa supériorité sur le vice. Je lui dis un jour que Montesquieu appelait Voltaire le pantalon de la philosophie. Non, dit-il, il en est l'arlequin.

» On sait combien Voltaire l'avait maltraité, et cependant il ne parlait jamais de lui qu'avec estime. Il disait de lui : Son premier mouvement est d'être bon; c'est la réflexion qui le rend méchant. Il aimait d'ailleurs à parler de Voltaire et à conter le trait de son père, qui assistait en cachette à la première représentation d'Œpide, et qui, plein de joie, ne cessait,

quoique janséniste, de s'écrier : Ah ! le coquin ! ah ! le coquin ! Rousseau me demanda un jour si je n'irais pas le voir comme tous les gens de lettres. Non, lui dis-je, je serais trop embarrassé pour aborder un homme qui, comme un consul romain, a des peuples pour clients et des rois pour flatteurs. Je ne suis rien, je ne sais pas même tourner un compliment. — Oh ! me dit-il, vous n'avez pas une idée convenable de Voltaire : Il n'aime pas tant à être loué. Un jour, un avocat du Bugey, l'étant venu voir, s'écria en entrant dans son cabinet : Je viens saluer la lumière du monde. Voltaire se mit à crier aussitôt : Madame Denys, apportez les mouchettes.

» Il se reprochait plusieurs choses, entre autres, ce qu'il avait dit contre les médecins. De tous les savants, me disait-il, ce sont ceux qui savent le plus et le mieux. Si on lui racontait quelque trait de sensibilité, il pleurait. Il était méfiant, mais il n'avait que trop sujet de l'être. J'ai connu un homme qui se disait son ami et qui s'amusait à faire sur lui une comédie du méfiant. L'auteur de cette trahison me la confia lui-même : je l'arrêtai en lui disant : Si vous faites paraître votre pièce, je me charge d'en faire la préface. Cet homme était Rulhière.

» On a accusé Jean-Jacques d'être orgueilleux, parce qu'il refusait ces dîners où les gens du monde se plaisent à faire combattre les gens de lettres comme des gladiateurs ; il était fier, mais il l'était également avec tous les hommes, n'y trouvant de différence que la vertu.

La bonté du cœur lui paraissait supérieure à tout ;

elle était la base fondamentale de son caractère : il préférait un trait de sensibilité à toutes les épigrammes de Martial. Son cœur, que rien n'avait pu dépraver, opposait sa douceur à tout le fiel dont nos sociétés s'abreuvent aujourd'hui.

» Il était gai, confiant, ouvert, dès qu'il pouvait se livrer à son caractère naturel. Quand je le voyais sombre, à coup sûr, disais-je, il est dans son caractère social, ramenons-le à la nature. Je ramenais alors la conversation sur Plutarque : il revenait à lui comme sortant d'un rêve.

» Quatre ou cinq causes réunies contribuèrent à altérer son caractère, dont la moindre a suffi quelquefois pour rendre un homme méchant : les persécutions, les calomnies, la mauvaise fortune, les maladies, le travail excessif des lettres, travail qui trop souvent fatigue l'esprit et altère l'humeur; mais toutes ces causes réunies n'ont jamais détourné Rousseau de l'amour de la justice. Il portait ce sentiment dans tous ses goûts; et je l'ai vu souvent, en herborisant dans la campagne, ne vouloir point cueillir une plante quand elle était seule de son espèce.

» L'homme vertueux, me disait-il, est forcé de vivre seul : d'ailleurs la solitude est une affaire de goût. On a beau faire dans le monde, on est presque toujours mécontent de soi ou des autres. Comme il composait son bonheur d'une bonne conscience, de la santé et de la liberté, il craignait tout ce qui peut altérer ces biens, sans lesquels les riches eux-mêmes ne goûtent aucune félicité.

» Allant avec lui à une représentation de l'*Iphi-*

génie de Gluck, je m'aperçus que la foule l'incommodait. Nous étouffions : l'envie me prit de le nommer dans l'espérance que ceux qui l'environnaient le protégeraient contre la foule. Cependant je balançai longtemps, dans la crainte de faire une chose qui lui déplût. Enfin m'adressant au groupe qui était devant moi, je me hasardai de prononcer le nom de Rousseau, en recommandant le secret. A peine cette parole fut-elle dite, qu'il se fit un grand silence. On le considérait respectueusement, et c'était à qui nous garantirait de la foule, sans que personne répétât le nom que j'avais prononcé. J'admirai ce trait de discrétion rare dans le caractère national, et ce sentiment de vénération.

» En sortant du spectacle il me proposa de venir le lundi des fêtes de Pâques au mont Valérien. Nous nous donnâmes rendez-vous aux Champs-Élysées...... Arrivés sur le bord de la rivière, nous passâmes le bac. Ensuite nous gravîmes une pente très-roide, et nous fûmes à peine à son sommet, que pressés par la faim, nous songeâmes à dîner. Rousseau me conduisit alors vers un hermitage, où il savait qu'on nous donnerait l'hospitalité. Le religieux qui vint nous ouvrir nous conduisit à la chapelle, où l'on récitait les litanies de la Providence. Nous entrâmes justement au moment où l'on prononçait ces mots : *Providence, qui avez soin des voyageurs!* Ces paroles si simples nous remplirent d'émotion........ On nous introduisit au réfectoire : nous nous assîmes pour assister à la lecture à laquelle Rousseau fut très-attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme. Après cette

lecture, Rousseau me dit d'une voix profondément émue, *Ah! qu'on est heureux de croire* [1]!

» Un jour il me parla d'*Émile,* et voulut m'engager à continuer d'après son plan. — Je mourrais content, me disait-il, si je laissais cet ouvrage entre vos mains. Sur quoi je lui répondis : Jamais je ne pourrais me résoudre à faire Sophie infidèle ; je me suis toujours figuré qu'une Sophie ferait un jour mon bonheur. D'ailleurs, ne craignez-vous pas qu'en voyant Sophie coupable, on ne vous demande à quoi servent tant d'apprêts et tant de soins ? Est-ce donc là le fruit de l'éducation de la nature ? Ce sujet, me répondit-il, est utile : il ne suffit pas de se préparer à la vertu, il faut se garantir du vice. Les femmes ont encore plus à se méfier des femmes que des hommes. — Je crains, lui dis-je, que les fautes de Sophie ne soient plus contraires aux mœurs, que l'exemple de sa vertu ne leur sera profitable : d'ailleurs, son repentir pourrait être plus touchant que son innocence, et un pareil effet ne serait pas sans danger pour la morale. — Il me pressa de nouveau de traiter ce sujet : il voulait remettre en mes mains tout ce qu'il en avait fait [2] ; mais je le suppliai de m'en dispenser. Je n'ai point

[1] Ces détails sont tirés des OEuvres posthumes de Bernardin de Saint-Pierre. On en trouve dans les *Études de la Nature*, et surtout dans la préface de l'*Arcadie*, beaucoup d'autres intéressants, auxquels nous préférons, comme moins connus, ceux que nous transcrivons.

[2] Il est fâcheux que Saint-Pierre n'ait point accepté ce dépôt ; il eût conservé ce que Jean Jacques a détruit, et nous posséderions le projet de l'auteur d'*Émile*.

votre style, lui disais-je, cet ouvrage serait de deux couleurs. J'aimerais mieux vos leçons de botanique. Eh! bien, dit-il, je vous les donnerai, mais il faudra les mettre au net, car il ne m'est plus possible d'écrire. J'avais renoncé à la botanique, mais il me faut une occupation; je refais un herbier. Nous parlâmes de Plutarque au retour de cette promenade. Rousseau l'appelait le grand peintre du malheur. Tacite, me disait-il, éloigne des hommes, mais Plutarque en rapproche.

» Un jour, en voyant des enfants qui jouaient sur le gazon des Tuileries. Voilà, lui dis-je, des enfants que vous avez rendus heureux, on a fait ce que vous demandez. Il s'en faut bien, me répondit-il, on se jette toujours dans les extrémités. J'ai parlé contre ceux qui leur faisaient ressentir leur tyrannie, et ce sont eux à présent qui tyrannisent leurs gouvernantes et leurs précepteurs. On l'a taxé d'orgueil, parce qu'il repoussait la main qui voulait lui mettre un joug; parce qu'il refusait les dîners; parce qu'il n'adoptait pas les opinions du jour; parce qu'il n'accordait pas son estime au rang et à la fortune et qu'il s'éloignait des réunions d'artistes, de gens de lettres et de qualité. Mais ce sont les orgueilleux qui taxent d'orgueil. L'orgueilleux est celui qui cherche à subjuguer; et Rousseau, solitaire, sans ambition et sans fortune, ne voulut que vivre libre. Il se fit même un état pour être indépendant; mais, en cherchant à échapper à la société, il ne voulut point échapper aux lois, et il prit, pour règle de sa conduite, des lois encore plus sévères que celles de l'état, celles de la conscience.

» Toutes les facultés de son esprit, ses mœurs, ses ouvrages portaient l'empreinte de son caractère. Il n'y avait pas d'homme plus conséquent avec ses principes; mais souvent un homme passe pour inconstant, par la raison que tout change autour de lui et qu'il ne change pas lui-même.

» La société de Rousseau [1] me plaisait beaucoup. Il n'avait point la vanité de la plupart des gens de lettres. Il partageait les bénéfices et les charges de la conversation : laissant parler les autres et se réglant à leur mesure avec si peu de prétention, que, parmi ceux qui ne le connaissaient pas, les gens simples le prenaient pour un homme ordinaire, et les gens du bon ton le regardaient comme bien inférieur à eux; car avec ceux-ci il parlait peu ou de peu de chose; il a été quelquefois accusé d'orgueil à cette occasion; mais, entre plusieurs traits, en voici un qui convaincra le lecteur de sa modestie habituelle. En revenant du mont Valérien, nous fûmes surpris par la pluie près du bois de Boulogne, vis-à-vis la porte Maillot; nous y entrâmes pour nous mettre à l'abri sous des marroniers : nous trouvâmes sous ces arbres beaucoup de monde, qui, comme nous, y cherchaient couvert. Un des garçons du suisse, ayant aperçu Jean-Jacques, s'en vint à lui plein de joie, et lui dit : « Hé bien, » bonhomme, d'où venez-vous donc? il y a un temps » infini que nous ne vous avons vu? » Rousseau lui répondit tranquillement : C'est que ma femme a été

[1] Fragment servant de préambule à l'*Arcadie*. (*OEuvres de Bernardin de Saint-Pierre.*)

long-temps malade, et moi-même j'ai été incommodé.
» Oh! mon pauvre bonhomme, reprit le garçon,
» vous n'êtes pas bien ici; venez, venez, je vais vous
» trouver une place dans la maison. » En effet il s'empressa de nous mener dans une chambre haute, où, malgré la foule, il nous procura des chaises, une table, du pain et du vin. Ce mot de *bonhomme*, dit de si bonne foi par ce garçon d'auberge, qui sans doute prenait depuis long-temps Jean-Jacques pour un homme de quelque état mécanique; sa joie en le revoyant, et son empressement à le servir, me firent connaître combien le sublime auteur d'*Émile* mettait en effet de bonhomie jusque dans ses moindres actions. Loin de chercher à briller, il convenait lui-même avec un sentiment d'humilité bien rare, et selon moi bien injuste, qu'il n'était pas propre aux grandes conversations. « Je n'ai, me disait-il un jour, je n'ai d'esprit
» qu'une demi-heure après les autres; je sais ce qu'il
» faut répondre précisément quand il n'en est plus
» temps. » Cette lenteur de réflexion venait de son équité naturelle, qui ne lui permettait pas de prononcer sur le moindre sujet sans l'avoir examiné; de son génie, qui le considérait sur toutes ses faces, pour le connaître à fond; enfin de sa modestie. Il était au milieu de nos beaux-esprits avec sa simplicité, comme une fille avec ses couleurs naturelles parmi des femmes qui mettent du blanc et du rouge; encore moins aurait-il cherché à se donner en spectacle chez les grands. Mais dans le tête à tête, dans la liberté de l'intimité, et sur les objets qui lui étaient familiers, particulièrement ceux qui intéressaient le bonheur

des hommes, son ame prenait l'essor, ses sentiments devenaient touchants, ses idées profondes, ses images sublimes, et ses discours aussi véhéments que ses écrits.

» Mais ce que je trouvai de bien supérieur à son génie, c'était sa probité. Il était du petit nombre d'hommes de lettres éprouvés par l'infortune, auxquels on peut sans risque communiquer ses pensées les plus intimes; on n'avait rien à craindre de sa malignité, s'il les trouvait mauvaises, ni de son infidélité, si elles lui semblaient bonnes. Il fuyait bien sincèrement la vanité; il rapportait sa réputation non à sa personne, mais à quelques vérités naturelles répandues dans ses écrits; d'ailleurs s'estimant peu lui-même. Il m'est arrivé plus d'une fois de combattre quelques-unes de ses opinions. Loin de le trouver mauvais, il convenait avec plaisir de son erreur dès que je la lui faisais connaître. Ce n'est pas que j'approuve la franchise sans réserve dans un ordre de société tel que le nôtre, et que je n'aie trouvé d'ailleurs à reprendre de l'inégalité dans son humeur, des inconséquences dans ses écrits, et quelques actions dans sa conduite, puisqu'il a lui-même publié celles-ci pour les condamner. Mais où est l'homme, où est l'écrivain, où est surtout l'infortuné qui n'ait point d'erreurs à se reprocher? Jean-Jacques a agité des questions si susceptibles de pour et de contre; il s'est trouvé à la fois une ame si grande et une infortune si misérable, des besoins si pressants, et des amis si trompeurs, qu'il a été souvent forcé de sortir des bornes communes. Mais lors même qu'il s'égare et

qu'il est la victime des autres ou de lui-même, on le voit partout oublier ses propres maux pour ne s'occuper que de ceux du genre humain. Partout il est le défenseur de ses droits et l'avocat des malheureux; on pourrait écrire sur son tombeau ces paroles touchantes d'un livre dont il a fait un si sublime éloge : *on lui a beaucoup remis parce qu'il a beaucoup aimé.* »

D'après l'ordre chronologique nous devons placer ici une circonstance propre à faire connaître Rousseau. Il paraît qu'on lui demandait des conseils sur l'éducation; et plus particulièrement ceux qui jouissaient d'une grande fortune. Au nombre de ces derniers était M. de Sainte-Aldegonde d'une ancienne famille originaire du Brabant hollandais [1]. Quoique marié à une femme charmante, il avait une maîtresse. C'était à cette époque, une *espèce de devoir* dont les

[1] Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, convoqua, dans le mois de février 1566, dans sa demeure à Breda, une douzaine de gentilshommes calvinistes comme lui, et leur fit signer un *plan d'union et de défense pour maintenir la liberté et s'engager, au risque de ses biens, son sang et sa vie*, de combattre *toute oppression et de défendre les priviléges de sa patrie.* C'est en vertu de cet acte, connu sous le nom de *compromis*, et que P. de Marnix fit signer aux gentilshommes, que la noblesse tint des assemblées régulières pour résister à la tyrannie de Philippe II. On peut regarder Marnix de Sainte-Aldegonde comme l'un des fondateurs de la liberté batave. Il était l'ami de Guillaume le Taciturne qui, deux ans après, trouva le parti formé. M. de Sainte-Aldegonde, à qui Jean-Jacques écrit, était de cette famille. La veuve du maréchal Augereau a épousé un officier-général de ce nom.

jeunes gens riches, ne pouvaient se dispenser, sous peine du ridicule Les princes et les gens de qualité *étaient obligés* de choisir la leur parmi les actrices. M. de Sainte-Aldegonde en entretint donc une. Elle devint grosse en même temps que madame de Sainte-Aldegonde. Le mari de cette dernière, en se mettant à la mode, crut qu'il fallait s'adresser à Rousseau. Sachant que l'auteur d'*Émile* logeait dans un grenier; qu'il avait pour les richesses un mépris bien connu, il en conclut qu'il ne pouvait pas être heureux, et qu'il devait se plaindre de son sort. M. de Sainte-Aldegonde crut qu'il eût été cruel de paraître content du sien. En conséquence il écrivit à Jean-Jacques, une longue lettre dans laquelle il se plaignit de sa destinée, exprimant le projet extravagant d'en vouloir garantir l'enfant dont il allait devenir le père. Rousseau lui fit, le 13 février 1774, une réponse dont voici les passages les plus remarquables : « Mon cher monsieur de » Sainte-Aldegonde ! que vous me faites gémir sur la » misère humaine ! que je vous plains ! et que je plains » tout ce qui a le malheur de vous approcher ! quelle » triste et misérable philosophie ! Votre cœur sourd » aux plus doux sentiments de la nature, se ferme » aux plus vrais attachements. Vous habillez vos fo- » lies du nom de vertu ; et pour jouir de cette vertu » dans un commerce intime, foulant aux pieds, avec » les serments qui vous lient, les plaisirs et les devoirs » qui vous entourent pour vous rendre le plus heu- » reux des mortels, vous allez gravement chercher » le modèle d'une autre encore plus sublime vertu, » dans une fille de théâtre qui se moque de vous et

» qui pour mettre à contribution votre fortune, vous » honore de quelque part dans le fruit qu'elle porte, » ou feint de porter. Dans l'excès de vos douleurs vous » me demandez conseil, tremblant pour surcroît, » d'être frustré de la gloire que vous trouviez à donner » ner l'existence à votre semblable par le canal de » cette héroïne. Enfin, (et c'est ce qui me confond) » une subite réminiscence vous fait terminer cette » pathétique lettre par une courte et froide apostille » sur les prochaines couches de votre femme, de » cette adorable et respectable femme, aussi pleine » de sagesse, de sens et de douceur que de charmes, » mes, sans paraître sensible au bonheur dont elle » vous comble, sans dire un mot de celui qu'aura » votre enfant unique d'avoir une si digne mère et » d'être formé par elle dans ses premiers ans !

« Tenez, monsieur de Sainte-Aldegonde, je ne sau- » rais, sans m'échauffer, continuer cette lettre qui » n'est déjà que trop longue, et je ne serai pas assez » fou pour tenter de raisonner avec vous : mais con- » cluons quelque chose. Vous me demandez conseil. » Voici celui que j'ai à vous donner et dont au mo- » ment où vous êtes, vous avez le plus pressant be- » soin. Je vous exhorte et vous conjure de consentir » dès cet instant, à être le plus heureux des maris » et des pères, puisque cela dépend de vous seul ; à » vous défier des écarts de votre tête ; à laisser à vo- » tre excellente compagne, l'entier gouvernement de » votre enfant durant ses premières années, sans vous » mêler de contrarier en rien le vœu de la nature qui » rend la mère seule nécessaire à l'enfant jusqu'à l'âge

» où il convient que le père s'en mêle. Si vous prenez » cet engagement et si vous y restez fidèle, je ne » refuserai pas de conférer avec vous des moyens de » lui donner ensuite la meilleure éducation possible, » et je suis disposé à m'y intéresser de tout mon » cœur. Mais si, sans écouter ni la nature ni la rai- » son, vous vous obstinez à suivre l'extravagante ex- » périence dont on dit que vous avez formé le projet, » et à faire de votre enfant une brute, sa tendre » mère en mourra de douleur, l'enfant finira par être » enfermé, le père deviendra l'horreur des honnêtes » gens et pour moi je suis décidé à ne le revoir ja- » mais. Adieu, monsieur de Sainte-Aldegonde, voilà » mes conseils et ma résolution [1]. »

Comme on ne possède point la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, on ne peut faire que des conjectures sur *l'extravagant projet* dont parle Jean-Jacques. Peut-être M. de Sainte-Aldegonde exagérant, comme tant d'autres, le prétendu système de l'auteur d'*Émile*, voulait-il élever ses enfants comme des sauvages et ne leur rien apprendre. Peut-être n'a-t-il voulu que le sonder ou le mystifier ; et crut-il lui plaire en affichant les opinions qu'on attribuait à Rousseau. Il est permis de douter de la sincérité d'un

[1] Cette lettre que j'ai vue est pleine de ratures. Rousseau, dans un *post-scriptum*, s'excuse et dit qu'il n'a pas le temps de la transcrire. Il suppose qu'elle sera ouverte à la poste. Dans beaucoup de lettres, il exprime la même crainte. Nous n'avons donné que des extraits de cette lettre qui a été vendue cent francs, au mois d'août 1827, par M. L ... libraire, à qui elle appartenait.

homme opulent quand il annonce qu'il veut renoncer à la fortune. Du reste il dut être bientôt détrompé.

La bonhomie et la simplicité de Rousseau sont attestées par beaucoup de témoignages ; mais, comme il y a des esprits mal faits, qui dénaturent tout ce qui paraît louable et digne d'estime, on a prétendu que Jean-Jacques n'était simple et bon dans la société et ne se montrait tel à ses égaux que par orgueil ; il a donc fallu chercher des preuves du contraire et voir comment il était avec ses inférieurs. A celles que nous a données Bernardin de Saint-Pierre, ajoutons un trait rapporté par Grétry. « J'ai connu, dit-il [1], » une fille très-ordinaire, que Jean-Jacques allait » voir souvent : elle demeurait dans la même maison, » rue Plâtrière. — Il y a, me dit un jour cette » fille, un bonhomme logé tout là-haut, qui entre » souvent chez moi, lorsqu'en descendant il m'entend » chanter (elle se destinait au théâtre italien). Quel » est cet homme ? lui répondis-je, quel est son nom ? » — Je n'en sais rien, il m'a dit qu'il me donnerait » des avis sur mon talent, je l'ai regardé en riant : » Est-ce que vous chantez, vous ? lui ai-je dit. — » Oui, m'a-t il répliqué : je compose même quelque- » fois de la musique. — Quelles sont vos conversa- » tions ? — Il me regarde beaucoup, et ne dit pres- » que rien. — Et vous ? — Ma foi, je fais mes affaires » du ménage, je chante et le laisse dans un coin ; » l'autre jour, comme je chantais, il me dit que je » ne disais pas bien certaines paroles : je le deman-

[1] *Essais sur la musique*, tome II, p. 205.

» derai à mon maître, lui répondis-je, et je ne voulus pas dire autrement. — Eh bien ! il riait comme un fou chaque fois que je répétais ce passage-là. » Dernièrement j'eus une bonne scène avec lui. — » Ah ! dites, je vous en prie, et n'oubliez rien. — » Est-ce que vous le connaissez cet homme ? — Je » crois qu'oui ; venons donc à la scène. — Il était là » sur cette chaise, et comme j'allais sortir, je m'habil» lai et mis mon rouge. — Vous êtes bien plus jolie, » me dit-il, sans cette enluminure. — Oh ! pour ça, » non, lui dis-je, on a l'air d'une morte. — A votre » âge on n'a pas besoin d'art, j'ai peine à vous recon» naître. — Bon, bon, à tout âge, quand on est pâle, » il faut mettre du rouge ; vous devriez en mettre, » vous. — Moi ? — Oui. Je saute à l'instant sur ses » genoux, et je lui mets du rouge malgré lui. Il s'est » sauvé, en s'essuyant, et j'ai cru qu'il étoufferait » dans l'escalier à force de rire. Voilà comme il ai» mait à être traité ; la petite folle ne sut pas le tré» sor qu'elle possédait chaque jour [1]. Elle changea » de logement sans faire ses adieux à son voisin. Jean» Jacques avait la tournure d'un paysan proprement » vêtu ; dans le temps que je l'ai vu, il avait les yeux » vifs, un peu enfoncés, il marchait avec une grosse » canne longue, la tête baissée ; il n'était ni grand, » ni petit ; il parlait peu, mais toujours bien, et » avec une vivacité concentrée. Voilà ce que j'ai vu

[1] Quelle source inépuisable de conjectures pour ceux qui en faisaient tant sur Jean-Jacques, s'ils eussent su qu'il allait chez une jeune actrice !

» par moi-même, et ce que j'ai recueilli de ceux qui
» l'ont vu souvent. »

Nous allons terminer par la relation de Corancez, qui eut avec Jean-Jacques une liaison assez intime, et qui donne sur sa mort des particularités intéressantes.

» J'ai vu Rousseau constamment et sans interruption, pendant les dernières années de sa vie. Je me propose ici non pas de le louer, non pas de le justifier, mais de le montrer tel qu'il était, en m'appuyant toujours sur des faits dont j'ai été le témoin direct. Je veux faire entrer mes lecteurs dans son intérieur, et par-là les mettre à portée de pouvoir eux-mêmes apprécier le mobile de ses actions. On verra que lorsqu'il était lui, si je puis me servir de cette expression, il était d'une simplicité rare, qui tenait encore du caractère de l'enfance; il en avait l'ingénuité, la gaieté, la bonté, et surtout la timidité. Lorsqu'il était en proie aux agitations d'une certaine qualité d'humeurs qui circulait avec son sang, il était si différent de lui-même, qu'il inspirait non pas la colère, non pas la haine, mais la pitié; c'est du moins ce sentiment que j'ai long-temps éprouvé. Mon attachement pour lui n'en était que plus étroit; et mon respect était tel, que, de peur de lui ôter de la considération, je taisais à mes amis les plus intimes, les observations que me mettaient à portée de faire la fréquence de mes visites, et la confiance qu'il semblait m'avoir accordée.

» Dès le commencement de ma liaison avec Jean-Jacques, je me ressentis des effets de son caractère

ombrageux, c'était un tribut qu'il fallait payer; mais ce qu'il y a de singulier à remarquer, c'est que j'ai commencé par où tous les autres ont fini. Il était alors dans la nécessité de copier de la musique pour vivre. Il trouvait dans le produit de ce travail ce qui suffisait amplement à ses besoins. Il copiait avec une exactitude rare dans ceux qui vivent ordinairement de ce genre de travail; il se faisait payer plus cher, et sans doute que la curiosité attirait chez lui, sous ce prétexte, un grand nombre de personnes qui fournissaient à son travail journalier et très-assidu.

» Un de mes amis fut nommé secrétaire d'ambassade en Angleterre; il vint me voir avant son départ. Je lui observai que Rousseau ne touchait point sa pension du roi d'Angleterre; qu'il me paraissait cependant en avoir besoin; que je craignais que des gens mal intentionnés n'eussent fait naître quelque obstacle dont son caractère fier et ombrageux dédaignait de connaître la source; que je le priais de prendre à cet égard les informations que sa place le mettait à portée de prendre, de travailler à les vaincre et de m'en donner avis. Trois mois après je reçus une lettre de cet ami, qui contenait une lettre de change payable au porteur sur un banquier de Paris, de la somme de 6,336 l., je m'en souviens encore. Cette somme était le montant de ce qui lui était dû alors. Il ne s'agissait que de la lui donner et d'en tirer quittance. Cette quittance m'inquiétait; je craignais qu'il ne voulût pas s'assujétir à cette simple forme. Je récrivis pour lui demander si rigoureusement on ne pouvait l'en dispenser. Mon ami me ré-

pondit sur-le-champ que je me rendais bien difficile, que cependant il avait été arrêté que la lettre par laquelle je déclarerais que Rousseau avait touché, serait suffisante. Je ne donne ces circonstances que pour rendre justice à la trésorerie du roi d'Angleterre, qui, comme l'on voit, était loin de vouloir entraver le paiement.

» D'abord ivre d'un succès aussi complet, je ne tardai pas à sentir le poids de la négociation que j'avais entreprise; il n'y avait plus possibilité de reculer. J'arrive chez Rousseau, je balbutie : *ennemis, pension du roi d'Angleterre;* enfin je parle de la lettre de change et du montant de la somme. Rousseau m'écoute avec inquiétude et étonnement; enfin il me demande qui m'a chargé de cette commission. Je lui réponds : Mon zèle; la circonstance d'un ami qui partait m'en a donné l'idée, et le bien qui en doit résulter pour vous me donne dans ce moment une grande satisfaction. « Je suis majeur, me répondit-il » et je puis gouverner moi-même mes affaires. Je ne » sais par quelle fatalité les étrangers veulent mieux » faire que moi. »

» Il ne tenait qu'à moi de sortir et de crier à l'ingratitude. J'aurais trouvé un grand nombre de bouches prêtes à chanter mes louanges et mon humanité, pour se récrier d'autant plus fort sur le mauvais cœur de Rousseau, sur son orgueil et son ingratitude. J'aurais eu aussi l'honneur de figurer dans le nombre des victimes de cet odieux caractère. J'ai pris le parti que me dictaient ma conscience et ma conviction. J'avouai mon tort, je m'excusai sur le désir peu réflé-

chi de le servir; je lui observai que cette affaire, négociée sans sa participation et par un de mes amis, n'aurait point de suites désagréables pour lui, que j'allais renvoyer la lettre de change, et qu'il n'en entendrait plus parler : je sortis et renvoyai la lettre.

» Je tenais à ma liaison encore bien nouvelle : je n'osai retourner chez lui, j'y envoyai celui qui m'y avait présenté, homme qu'il estimait, sous le triple rapport de concitoyen de Genève, d'homme du premier mérite dans la mécanique, et d'une probité à toute épreuve; c'était mon beau-père[1]; ils parlèrent de cette affaire : Rousseau lui dit que, comme les autres, je m'entendais avec ses ennemis. La réponse fut simple et franche. Rousseau convint à la fin qu'il était possible que je ne fusse pas directement son ennemi, mais que ses ennemis très-ardents et très-adroits m'avaient choisi, et qu'abusant de ma bonne foi, j'avais été, sans le savoir et sans le vouloir, leur agent. Je crus, d'après cette déclaration, pouvoir y retourner : et depuis il n'a jamais été question entre nous de cette affaire.

» Pour n'avoir plus à revenir sur les soupçons qui me concernent personnellement, je vais rendre compte d'un second entretien qui n'a pas eu plus de suite que le premier, mais qui me paraissait infiniment plus sérieux. D'ailleurs il est venu à l'occasion de cette même correspondance que Dussaux vient de faire imprimer.

» Mais, avant tout, je dois faire part à mes lec-

[1] M. Romilly.

teurs d'une anecdote antérieure dont je me suis servi avantageusement dans cette seconde crise, et qui me semble prouver que Rousseau n'était pas toujours aussi difficile, ni même aussi susceptible que communément on le croit.

» Je lui rendis compte un jour de la rencontre que j'avais faite de M. Dutens, Anglais, homme de mérite et très-estimable, qui souvent m'avait vu chez lui, mais qui s'en était retiré. Il m'a demandé, lui dis-je, si je vous voyais *toujours*. Je vous avoue que ce mot *toujours* m'a blessé. Ma réponse a été simple : n'allant chez M. Rousseau que par attachement pour sa personne, je ne sais pas pourquoi, le voyant aujourd'hui, je ne le verrais pas *toujours*. Il connaît mon respect pour lui, mon attachement lui garantit l'esprit de mes visites, je le verrai donc *toujours*. Ce mot, ajoutai-je, m'a cependant donné matière à réflexion. Je suis confiant, et, par cela même, peu attentif aux formes. Il serait possible qu'avec cette négligence sur moi-même, je vous donnasse l'occasion de concevoir quelquefois des soupçons qui auraient quelque apparence de réalité. Je ne puis vous promettre de me changer sur ce point; mais pour en éviter les effets, si vous voulez me promettre de ne jamais garder sur le cœur les idées de ce genre que je pourrai faire naître, et de ne point les laisser fermenter dans votre esprit; enfin, si vous voulez m'en faire part sur-le-champ, je m'engage moi, de mon côté, à vous donner une solution prompte et précise, qui sera toujours dans le cas de vous satisfaire. Si vous voulez prendre cet engagement, je ré-

ponds bien que ce mot *toujours* de M. Dutens n'aura aucun sens ni pour vous ni pour moi. Qui l'aurait cru ? Rousseau, si peu liant, suivant le dire général, prit avec moi cet engagement, et, en lui tendant la main, je pris le mien avec beaucoup de solennité.

» Depuis cette convention, Rousseau me proposa un jour de lire la correspondance qui avait tout terminé entre lui et Dussaux ; c'est cette même correspondance que Dussaux vient de publier. Je l'acceptai. Parvenu à la dernière lettre de Dussaux, je lui demandai s'il n'y avait pas une lettre intermédiaire entre cette dernière de Dussaux et la dernière de lui Jean-Jacques. Pourquoi cela, me dit-il ? C'est, lui répondis-je, que cette dernière ne me paraît pas répondre catégoriquement à la vôtre, et..... Il n'y en a point, me dit-il avec chaleur, et vous avez jugé. Il emporta ses lettres, et je sortis.

» Un ou deux jours après j'entre chez lui ; il fronce le sourcil, me regarde à peine, et continue de copier sa musique. Je dis des choses insignifiantes, et ma visite fut courte. Je vis bien qu'il boudait, et qu'il avait quelque chose sur le cœur ; mais, me rappelant notre convention, je trouvais qu'il y manquait, et que c'était à lui de me parler, et non pas à moi de l'interroger. J'y retourne une seconde fois, même bouderie de sa part, et même conduite de la mienne. Voulant cependant faire cesser un état de choses aussi embarrassant pour moi que pour lui-même, j'entre pour la troisième fois, mais ayant bien pris mon parti : je ne dis mot en entrant, je m'assieds en silence, et ne profère pas une parole après m'être assis. Les

mains lui tremblaient. Enfin, ne pouvant plus y tenir, M. de Corancez, me dit-il..... Je vous demande pardon, lui dis-je en l'interrompant, vous me boudez depuis long-temps, et ce que vous avez sur le cœur a eu le temps de fermenter; rappelez-vous notre convention, vous avez manqué à votre parole, je vous tiendrai la mienne. J'ignore parfaitement sur quelle matière et sur quel fait je vais être interrogé. Je vous ai promis une solution prompte et précise, j'ai dit même qu'elle vous satisferait; parlez, je suis prêt à vous répondre. Je ne puis peindre l'état dans lequel le mit ce préambule. Naturellement timide, et s'entendant reprocher son manque de parole, il était dans une situation vraiment pénible à voir; et, dans ce moment même, en mesurant l'homme devant qui j'étais, j'avais honte du ton de supériorité que ma position me forçait de prendre, et de l'embarras où je l'avais jeté en le forçant à s'expliquer.

» Vous m'avez accusé, me dit-il, de vous avoir caché des lettres de ma correspondance avec Dussaux, et sans doute que ce sont celles que vous supposez être contre moi. Parlez-vous, lui dis-je, d'après ce qui a été dit entre nous, ou vous a-t-on rapporté que je vous en avais accusé devant d'autres personnes ? Je ne vous ai pas dit à vous : *Vous avez d'autres lettres;* je vous ai demandé si vous aviez d'autres lettres, et vous avez pris alors ma demande dans son vrai sens, puisque vous m'avez répondu : Non, il n'y en a point, et vous avez jugé. Il faut donc que, depuis, quelque bon ami de vous ou de moi m'ait accusé de l'avoir dit; or il me semble que vous pouviez aussi

bien m'en croire moi-même au moment où je vous en ai parlé, qu'écouter les propos qui vous sont venus depuis par des étrangers. Il faut que vous conveniez d'une chose : si j'ai tenu ce propos, j'ai menti; car vous savez bien vous, que, ne connaissant la correspondance que par vous, ce propos serait de ma part non pas une indiscrétion, mais un mensonge. Or, pour faire un mensonge, il faut un but, celui-là serait contre vous en faveur de Dussaux. Observez que je ne connais point Dussaux, je ne l'ai vu qu'une seule fois aux Tuileries, et c'est vous qui me l'avez montré; il faut donc que vous alliez jusqu'à supposer que j'invente un fait en faveur d'un homme, que j'estime à la vérité sur sa réputation, mais que je ne connais point, contre vous, que j'aime et respecte, et qui me recevez avec bonté : vous voyez que cette supposition est impossible.

» Si vous m'interrogiez ensuite sur le fond de votre querelle avec Dussaux, et surtout sur l'accusation d'être du nombre de vos ennemis, je vous dirais franchement qu'il n'est pas plus coupable [1] que moi des vues que vous lui prêtez; tout y répugne.

» Rousseau ne répliqua pas, et après quelques mots sur la nécessité de ma sortie, je partis sans que depuis j'aie eu lieu de m'apercevoir qu'il conservât sur mon compte aucun ressentiment. Mes lecteurs peuvent commenter eux-mêmes les deux faits précédents, ils en tireront de grandes lumières sur le véri-

[1] Mais il l'est d'inexactitude *au moins*, dans le compte qu'il a rendu de ses *rapports avec Jean-Jacques*.

table caractère de Rousseau, et sur la facilité qu'il laissait quelquefois dans son commerce.

» J'ai dit qu'il était simple, et qu'il tenait du caractère de l'enfance. J'entre un jour chez lui, je le vois hilarieux, se promenant à grands pas dans sa chambre, et regardant fièrement tout ce qu'elle contenait : Tout ceci est à moi, me dit-il ; il faut noter que ce tout consistait dans un lit de siamoise, quelques chaises de paille, une table commune, et un secrétaire de bois de noyer. Comment, lui dis-je, cela ne vous appartenait pas hier ? il y a long-temps que je vous ai vu en possession de tout ce qui est ici. Oui, monsieur, mais je devais au tapissier, et j'ai fini de le payer ce matin. Il jouissait de ce petit mobilier avec beaucoup plus de joie réelle que ne fait le riche, qui le plus souvent ignore la moitié des objets qu'il possède.

» Une autre fois je lui vois encore un visage riant et une certaine fierté que je ne lui connaissais pas. Il se lève, se promène, et frappant des doigts de sa main droite sur son gousset, il en fit sonner les écus : Vous voyez, me dit-il, que j'ai une *hernie crurale*, mais dont je ne cherche point à me débarrasser. Il m'apprit ensuite qu'il avait reçu vingt écus pour une partie de copie de musique.

» J'ai dit qu'il était bon. Une amie de ma femme, jeune Anglaise fort jolie, avait depuis long-temps désiré de voir Rousseau. Comme je m'étais fait une loi de ne lui présenter personne, cette envie ne pouvait se satisfaire. Un jour cependant que je devais mener chez lui un de mes enfants, trop jeune pour qu'il le

connût encore, car il me les demandait tous, les uns après les autres, pour jouir, me disait-il, des vertus de leur mère, la jeune Anglaise était chez moi : je lui propose de prendre le costume de la bonne, et de se charger de l'enfant; elle adopte l'idée avec une joie immodérée, elle prend le tablier, et s'empare de l'enfant : nous arrivons. J'ai dit que cette bonne était jolie, et je dois ajouter que son extérieur annonçait peu de force; je voulus profiter de la circonstance pour m'amuser à mon tour. Je commandais à la bonne de tenir l'enfant de telle manière, de marcher, de s'asseoir, bien assuré de son obéissance. Rousseau causa avec elle, et la plaignait d'être obligée de prendre un état dont les fatigues paraissaient devoir surpasser ses forces. Il engagea madame Rousseau à la faire goûter; elle fut très-bien régalée, et madame Rousseau me dit le lendemain qu'il avait remarqué avec peine, et surtout avec beaucoup de surprise, que je ne ménageais pas assez la délicatesse de la bonne, et que je lui parlais avec trop de dureté.

» Je vois plusieurs de mes lecteurs sourire à ce trait de bonté, et me faire remarquer que la bonne était jolie. Cette circonstance, pour un homme du genre et de l'âge de Rousseau, ne me paraît pas devoir rien changer sur le motif de sa sensibilité; mais je vais y joindre un autre trait.

» Bourru à l'excès, lorsqu'il avait sur quelqu'un de ces préventions qui tenaient à la malheureuse corde de ses ennemis, il était extrêmement attentif à ne pas blesser ceux avec lesquels il croyait, du moins pour le moment, pouvoir, sans danger pour lui, sui-

vre les mouvements de son cœur. Il avait cessé, depuis long-temps, de m'arrêter à dîner; il craignait que je n'en tirasse de fausses conséquences. Je ne vous prie plus à dîner, me dit-il un jour, parce que ma fortune ne me le permet plus. Quelque peu de dépense que je fisse pour vous, je serais forcé de la prendre sur notre nécessaire. Je voulus lui répondre, il continua : Si je vous fais part de ma situation, c'est afin que vous n'attribuiez pas le changement de ma conduite à votre égard, à quelque changement dans mes sentiments. Souriant ensuite : J'aime, me dit-il, à boire à mes repas une certaine dose de vin pur. J'avais d'abord imaginé de partager également la quantité que je puis me permettre de boire entre mon dîner et mon souper, mais il en résultait que se trouvant trop modique, aucun de mes deux repas ne m'offrait ce qui me convient. J'ai pris mon parti, je bois de l'eau à l'un des deux, et je réserve la totalité de mon vin pour l'autre.

» Combien de choses découvriront dans ce dernier trait mes lecteurs attentifs ! Quelle bonté, quelle candeur et quelle supériorité sur les autres hommes, soit pour prendre son parti sur les événements de la fortune, soit pour savoir les apprécier, en n'y voyant rien qui doive être caché ! Le blâme universel qu'il a encouru en se refusant aux dons qu'on voulait lui faire, prouve seulement que peu de personnes sont en état d'envisager la fortune comme il le faisait. Sachez composer avec elle, et boire de l'eau à l'un de vos repas, pour boire votre vin à l'autre, et ce refus ne vous paraîtra plus ni si extravagant, ni si orgueilleux,

ni même si héroïque. Joignez à cela la réponse qu'il faisait lorsqu'on allait jusqu'à l'interroger sur ce point : « Je suis pauvre, à la vérité, mais je n'ai pas » le cou pélé. »

» J'ai dit qu'il était gai. J'ai vingt fois eu l'occasion de remarquer en lui cette qualité, mais je me borne à un seul fait.

» Tous mes lecteurs ont entendu parler de l'abominable aventure dont il a été si cruellement la victime à la butte de Mesnil-Montant. Il fut rencontré par le chien danois de M. de Saint-Fargeau, qui, voulant rejoindre le carrosse de son maître, avait dans sa course la vitesse d'une balle de fusil. Il passe entre les jambes du malheureux Rousseau, qui tomba le visage sur le pavé, sans avoir eu le temps de se garantir avec ses mains. La chute fut d'autant plus malheureuse, qu'il descendait la butte, et conséquemment qu'il tomba plus que de sa hauteur. Je cours chez lui le lendemain matin. En entrant, je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement effrayante. Il était dans son lit. Je l'aborde; jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre l'enflure de toutes les parties de son visage, qui, comme l'on sait, en change si fort le caractère, il avait fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres ; ces blessures étaient en long, de façon que ces bandes allaient du nez au menton. Mon effroi fut proportionné à l'horreur de ce spectacle. Après m'avoir rendu compte de l'accident, je vis avec grand plaisir qu'il excusait le chien; ce qu'il n'eût pas fait, sans doute, s'il eût été question d'un homme : il aurait

vu infailliblement dans cet homme un ennemi qui depuis long-temps méditait ce mauvais coup ; il ne vit dans le chien qu'un chien qui, me dit-il, a cherché à prendre la direction propre à m'éviter ; mais, voulant aussi agir de mon côté, je l'ai contrarié ; il faisait mieux que moi, et j'en suis puni. J'observerai, car cela est nécessaire pour le but que je me propose, qu'il n'était pas possible de se trouver dans un état plus affligeant et plus dangereux, puisque la fièvre attestait que la chute avait causé, dans toute la machine, un ébranlement général ; mais l'accident était, comme je l'ai dit, occasioné par un chien ; il n'y avait pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets médités : dans cet état, Rousseau restait ce que naturellement il était lorsque la corde de ses ennemis n'était point en vibration. Jamais, de mon côté, je ne fus moins disposé à rire. Jamais Rousseau n'avait eu plus de raison de s'affliger ; cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvrait toutes les plaies couvertes par les petites bandes de papier, me demanda grace, mais avec des instances réitérées. J'en sentis moi-même et l'importance et la nécessité, et tout cessa par ma retraite.

J'ai remarqué dans Rousseau une qualité bien rare, et qu'on ne serait pas disposé à lui supposer, d'après l'aigreur que souvent il versait autour de lui. Pendant le temps que j'ai vécu avec lui, je ne lui ai *entendu dire du mal de qui que ce soit*. Souvent, en me parlant des personnes, il lui arrivait de les classer dans le nombre de ses ennemis, mais jamais il ne s'est per-

mis de s'expliquer sur leur compte, soit en leur imputant des faits particuliers, soit en se permettant à leur égard des qualifications injurieuses. Ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, que, lorsqu'il ne voyait point à travers ce prisme fatal, son véritable caractère reprenait le dessus, c'est que, lorsqu'il envisageait ces mêmes hommes sous le seul rapport de leur mérite intrinsèque et réel, non-seulement il leur rendait justice, mais il faisait valoir ses opinions à leur égard avec beaucoup de chaleur. Je ne citerai pour preuve que deux faits qui, ayant rapport à deux de ses détracteurs les plus déclarés, feront aisément supposer tous les autrés.

» Je louais un jour devant lui Diderot, et l'on sait la haine que Diderot lui portait; j'ajoutai : je lui trouve cependant un défaut bien important, c'est de n'être pas toujours clair pour les autres, et je crois même que souvent on pourrait dire qu'il ne l'est pas pour lui-même. Prenez-y garde, me dit Rousseau, lorsqu'il s'agit de matières traitées par Diderot, si quelque chose n'est pas compris, ce n'est pas toujours la faute de l'auteur. C'est la seule expression dure qu'il ait jamais employée contre moi. Mes lecteurs verront, je l'espère, que je ne suis bien réellement que ce que je veux être, historien fidèle. Ce mot, qui pouvait me blesser, l'avouerai-je? me fit un bien infini. Je vis Rousseau tel que j'aurais voulu qu'il fût toujours.

» Le lendemain du jour où Voltaire fut couronné au Théâtre-Français, ce jour précédait de bien près le dernier de ces deux grands hommes; un de ces per-

sonnages qui ont le secret de se glisser partout, croyant sans doute lui faire la cour, lui en rendit compte devant moi, et se permit sur ce couronnement des plaisanteries telles qu'on peut se les figurer de ce genre de personnages. Comment, dit Rousseau avec chaleur, on se permet de blâmer les honneurs rendus à Voltaire dans le temple dont il est le dieu, et par les prêtres qui, depuis cinquante ans, y vivent de ses chefs-d'œuvre : qui voulez-vous donc qui y soit couronné ? Ce trait n'a pas besoin de rapprochement pour être senti.

» J'ajouterai que, juste envers ses ennemis, il était de la plus grande indulgence pour tous les écrivains ; il me répétait souvent qu'il ne fallait s'arrêter que sur ce que l'on trouvait de bon dans un livre. Si l'auteur vous a donné deux pages seulement dans lesquelles vous trouvez ou du plaisir ou de l'instruction, ne devez-vous pas lui en savoir gré ? passez, sans mot dire, ce que vous rencontrerez qui vous déplaît.

» Il ne parlait que très-rarement de ses ouvrages, et jamais le premier. Je ne lui vis mettre de chaleur à leur occasion qu'en regrettant la perte volontaire qu'il fit, dans une circonstance qui trouvera sa place dans mon récit, du manuscrit d'une nouvelle édition d'*Émile*. Il y avait fait entrer une partie des idées qu'il n'avait pu mettre dans la première, à cause de leur abondance, dont alors son imagination, me dit-il, était surchargée. Sans les rejeter, il les avait écrites sur des cartes qu'il réservait pour une nouvelle édition. Elle contenait aussi le parallèle de l'éducation publique et de l'éducation particulière ; morceau qu'il

me disait être essentiel au traité de l'éducation, et qui manque à *Émile*. Il était quelquefois, sur son propre compte, d'une ingénuité qui, en me causant de la surprise, me jetait dans le ravissement. Il me dit un jour qu'après avoir publié son discours sur les sciences, etc., madame Dupin de Francueil, chez laquelle il demeurait, lui parlait un soir, au coin du feu, de l'effet qu'avait produit cet ouvrage : mais, dites-moi donc, M. Rousseau, qui aurait pu deviner cela de vous? Notez que c'est de lui que je tiens cette anecdote.

» On donna *le Devin du village*, qui, depuis très-long-temps, n'avait pas été représenté. Je vais le lendemain chez lui; et, croyant le flatter, je lui rends compte des applaudissements qu'il a reçus, et de l'enthousiasme avec lequel il a été écouté. Je vois un homme qui rougit de colère. Ne se lasseront-ils point, me dit-il, de me persécuter. Je ne pouvais comprendre pourquoi des applaudissements étaient des persécutions, et moins encore par quel raisonnement on pouvait en venir à cette conséquence. Il est tout simple, me dit-il, qu'avec votre bonne foi, vous ne voyiez dans des applaudissements que des applaudissements; vous ignorez combien mes ennemis sont adroits et ardents pour me perdre. D'abord ils ont dit du mal de cet opéra, mais voyant le public obstiné à s'y plaire, ils ont changé de batteries, ils ont dit que je l'avais volé; alors vous sentez qu'il leur importait de le louer pour grossir d'autant plus le vol. Ils persévèrent aujourd'hui dans le même esprit.

» On voit que non-seulement les soupçons se multiplient, que tout leur sert d'aliment, jusqu'aux cir-

constances qui en paraissent le plus éloignées ; mais on doit remarquer aussi que les raisonnements sur lesquels ils sont appuyés prennent un caractère de véritable folie ; c'est ce qui me reste à prouver.

» Ses amis et ses ennemis se sont également trompés sur son caractère. Ses amis ont prétendu que les persécutions que lui ont suscitées ses ennemis réels, tels que les philosophes et tous ceux qui avaient lieu d'être mécontents de lui, avaient fini par mettre le feu dans un cerveau déjà susceptible d'un tel embrasement. Ses ennemis ont dit que l'orgueil seul lui avait tourné la tête. Je les crois tous dans l'erreur. Les persécutions et les sarcasmes d'un grand nombre de philosophes, proprement dits, et de littérateurs, ont certainement servi à convaincre ce malheureux que sa chimère était une réalité, puisqu'il pouvait se prouver à lui-même que réellement il avait des ennemis ; mais très-certainement ses ennemis réels, car il en a beaucoup, ne lui ont pas donné sa chimère, elle venait de plus loin. A l'égard de l'orgueil, je n'en ai pas remarqué un seul trait dans le cours de douze années ; et, si l'on y fait attention, il y a une mauvaise foi bien caractérisée dans le reproche qu'on lui fait d'avoir demandé qu'on lui élevât une statue : mais je sors, non pas de mon sujet à la vérité, mais de mon plan.

» Nous avions fait la partie, lui et moi, d'aller en batelet à Meudon avec sa femme et la mienne, et d'y dîner. Elle fut exécutée. En causant à table, il nous raconta qu'il avait fui de l'Angleterre plutôt qu'il ne l'avait quittée. Il se mit dans la tête que M. de Choiseul, alors ministre en France, le faisait

chercher, ou pour lui mettre ses ennemis en avant, ou pour quelque autre mauvais tour. Je ne me le rappelle pas bien; mais sa peur fut telle, qu'il partit sans argent et sans vouloir embarrasser sa marche d'effets ou de paquets qui ne fussent pas de première nécessité. C'est dans cette occasion qu'il brûla la nouvelle édition d'*Émile*, dont j'ai déjà parlé, et qu'il m'avoua regretter beaucoup. Il payait avec un morceau de cuiller ou de fourchette d'argent, qu'il cassait ou faisait casser, dans les auberges. Il arrive au port; les vents étaient contraires: il ne voit dans cet événement si ordinaire qu'un complot et des ordres supérieurs pour retarder le départ, et cela pour un but quelconque, qu'il interprétait toujours dans le sens de sa manie d'ennemis! Quoiqu'il ne parlât pas la langue, il se met cependant sur une élévation et harangue le peuple, qui ne comprenait pas un mot de son discours. Que mes lecteurs ne perdent pas de vue que c'est de Rousseau lui-même que je tiens tous ces détails. Enfin le vent le permet et l'on part. Il m'ajoute qu'il ne peut me dissimuler ni se dissimuler à lui-même, que c'était une attaque de folie. Elle était telle, ajouta-t-il, que j'allai jusqu'à soupçonner cette digne femme, en me montrant la sienne, d'être du complot et de s'entendre avec mes ennemis.

» C'est ici le lieu de rendre justice à la mémoire d'un homme dont les ouvrages feront toujours honneur[1] à la France, à d'Alembert. Je le voyais sou-

[1] Nous partageons cette opinion tout en prouvant que, dans sa conduite avec Rousseau, d'Alembert ne mit ni franchise, ni procédé, et qu'il fut toujours hostile, mais en secret, car il ne

vent en maison tierce, mais j'évitais soigneusement de lui parler de Rousseau, parce que je le savais son ennemi déclaré. Après la mort de ce dernier, nous en parlâmes souvent. Sans lui adresser aucun reproche direct, je le mis dans le cas de se juger lui-même. Il se reprocha franchement et amèrement les tracasseries qu'il lui avait suscitées [1], quoique s'excusant sur son erreur. Il en vint un jour jusqu'à répandre quelques larmes. Je ne puis dissimuler qu'elles me firent plaisir. Elles honoraient à mes yeux et l'homme de mérite qui les versait, et celui qui en était l'objet. »

Nous sommes forcés d'interrompre ici Corancez, pour nous occuper du manége de d'Alembert, dont il était dupe, sans en avoir le moindre soupçon.

se souciait pas de lutter avec lui. Rousseau l'accuse de s'être approprié, en les dénaturant, des fragments sur la musique, qu'il avait faits pour l'*Encyclopédie*. Que dirait-il aujourd'hui en retrouvant dans le *Dictionnaire de Musique* de M. Castil-Blaze, 338 articles pris dans le sien? Le plagiaire, auquel on ne peut comparer que M. Auguis, traite Rousseau, le vol fait, de *musicien ignorant*. Son rival se garde bien de dénigrer ceux qu'il pille; il n'en dit mot. Il a trop d'esprit et de tact pour faire autrement. Voyez à la fin des *Dialogues des morts* de M. D'Outrepont, un travail curieux sur le plagiat de M. Castil-Blaze.

1 D'Alembert, comme on va le voir, mystifiait Corancez, qui eut la bonhomie de croire à des larmes de commande. Quand on se repent d'avoir *tracassé* quelqu'un pendant sa vie, on ne le calomnie pas après sa mort; on ne s'appuie pas sur une correspondance imaginaire, dont on est hors d'état de produire un mot, sur le témoignage d'un homme, qui non-seulement n'a ni parlé ni écrit, mais dont on ne peut prouver l'existence.

Lié d'abord avec Rousseau qui lui rendit service, d'Alembert en fut bientôt jaloux et devint son ennemi. Mais sa haine prit la teinte de son caractère timide et circonspect. On a vu que, dans la querelle de Hume, il se cachait derrière M. Suard qui, lui-même, gardait l'anonyme. Il savait dissimuler cette haine avec les amis de Jean-Jacques, il réussissait d'autant mieux qu'il était *mime* et pleurait ou riait à *volonté;* talent qui donne peu de droits à l'estime, parce qu'il est difficile, dans nos idées, de concilier la profondeur et l'étendue des connaissances d'un savant avec les grimaces d'un pantin. C'est à ce don des larmes que La Harpe dut le succès de sa *Mélanie* que d'Alembert lisait de cercle en cercle, pleurant aux mêmes endroits. Ces particularités [1] justifient Rousseau d'avoir dit dans une de ses lettres que le philosophe n'aurait fait qu'un arlequin du grand-duc (Paul I), s'il l'avait élevé.

Ce ne fut qu'à la mort de l'auteur d'*Émile* que d'Alembert, devenu par-là plus hardi, fit paraître les sentiments qu'il avait pour lui. Voici comment il s'exprime dans l'éloge de milord Maréchal, ami de Rousseau. « La vérité nous oblige de dire, et ce n'est » pas *sans un regret bien sincère*, que milord eut » beaucoup à se plaindre de celui qu'il avait si noble- » ment obligé. Mais la mort du *coupable*, les justes » raisons que nous avons eues de nous en *plaindre* » *nous-mêmes*, nous obligent de tirer le rideau sur

[1] Transmises par madame du Deffand dans sa correspondance; par Grimm, dans la sienne; par l'auteur de la vie de La Harpe, etc.

» ce détail affligeant, dont les preuves sont *malheu-*
» *reusement* consignées dans des lettres authenti-
» ques. » Avec quelle adresse d'Alembert se met de la partie et veut faire cause commune avec le bienfaiteur de Rousseau : le tout pour rendre son accusation moins invraisemblable et paraître indulgent et bonhomme ! mais la mémoire de Rousseau n'était pas abandonnée de tout le monde ; et ce fut une femme qui se chargea de démasquer d'Alembert. Madame Latour de Franqueville, indignée du langage qu'il tenait sur Jean-Jacques, écrit à du Peyrou, dépositaire des papiers de leur ami commun, ainsi que de la correspondance de milord Maréchal (tous deux morts à peu de distance l'un de l'autre) et provoque des renseignements. Du Peyrou fait voir d'incontestables témoignages de l'amitié de milord jusqu'à ses derniers moments, pour Rousseau à qui même il fit un legs, et de la reconnaissance de celui-ci. Madame de Franqueville écrit alors à d'Alembert, le somme d'indiquer les preuves de son assertion ou plutôt de sa réticence injurieuse, et le défie de citer une de ces *lettres authentiques* dont il parlait. Le géomètre met d'abord en avant un secrétaire de milord ; mais il était mort long-temps avant son maître. Sentant qu'il ne suffisait pas de le faire parler, laissant de côté le secrétaire, il mit en jeu un M. Muzelstock, s'écrivit ou se fit écrire sous ce nom une lettre dont il publia des fragments. Forcé par la suite d'imprimer la lettre en entier, on vit que les extraits n'étaient pas conformes et que même il y en avait un qui ne se trouvait point dans la lettre : ce qui fit soupçonner

qu'il l'avait composée : comme les recherches pour trouver ce Muzelstock furent infructueuses, on ne douta point qu'il ne fût de l'invention du mathématicien. Ces faits sont constatés dans la correspondance de madame de Franqueville et de du Peyrou [1], ce qui n'empêche pas que la fiction de d'Alembert n'ait été reproduite comme un document historique, dans la *Biographie universelle* [2].

Du reste on en peut trouver l'excuse dans une particularité que nous ne devons pas oublier. « Lorsque » l'éloge de milord Maréchal fut imprimé, tous les » journalistes en parlèrent et répétèrent les assertions de d'Alembert. La justification faite d'après » milord Maréchal et sur ses lettres fut envoyée aux » mêmes journalistes : aucun n'en *voulut* dire *un* » *mot*. » C'est du Peyrou qui rapporte ce fait, en se plaignant avec raison de cette partialité révoltante.

Ces détails nous ont paru nécessaires pour apprécier à sa juste valeur le repentir dont parle Corancez. Nous reprenons son récit.

» Je suis enfin parvenu à l'époque la plus douloureuse, au départ de Rousseau pour Ermenonville. Mes lecteurs attendent de moi des détails sur sa

[1] La première a publié cette correspondance avec un récit, sous le titre de *Procès de l'Esprit et du Cœur*.

[2] Article *Keith* (Georges). La répétition de la calomnie de d'Alembert est une nouvelle preuve de la légèreté avec laquelle on se forme une opinion, de l'erreur des jugements qui en sont les résultats, de la difficulté qu'on éprouve à rectifier l'erreur, parce que, rapidement propagée, facilement admise, elle semble acquérir tous les caractères de la vérité.

mort, qui a donné lieu à des opinions diverses. Je vais les satisfaire. Je ne leur citerai, comme je l'ai fait jusqu'à présent, que des faits, d'après lesquels ils pourront fixer leur opinion. J'observerai seulement que jusqu'à la fin Rousseau, que l'on a toujours accusé d'être la victime de son amour-propre, l'a toujours été, au contraire, de l'amour-propre des autres. C'est ce dont les lecteurs attentifs ont dû s'apercevoir.

» Depuis long-temps j'avais remarqué qu'il travaillait moins : ses ressources étaient diminuées dans cette proportion. La santé de sa femme se dérangea, il m'en parla plusieurs fois, et toujours avec inquiétude. Il n'avait de confiance qu'en elle ; sans elle, seul dans l'univers, il se serait cru au milieu de ses nombreux ennemis, toujours occupés de sa perte.

» Il me dit un jour qu'il avait consulté un médecin sur le parti à prendre relativement au dérangement de la santé de madame Rousseau ; que ce médecin avait ordonné l'air de la campagne, mais lorsque le temps serait fixé à la chaleur. Nous étions alors au printemps : il m'ajouta que ses moyens ne le lui permettaient pas. Je ne crus pas le moment favorable pour lui offrir un petit logement que j'avais à Sceaux, et que je tenais à loyer.

» A ma première visite je lui en parlai. Il m'observa que ma femme, nourrice de ses enfants, en avait besoin, et que certainement il ne l'en priverait pas. Je fis alors des efforts et des raisonnements inutiles. Je revins une seconde fois lui dire qu'une affaire imprévue nous priverait cette année de notre séjour ordi-

naire à la campagne, et que, dans ce cas, je croyais pouvoir le lui offrir; il me dit qu'il n'était pas ma dupe, et qu'il ne l'accepterait pas. Sans insister pour l'acceptation, je l'assurai de la vérité du fait et m'en allai. Je revins enfin une troisième fois, j'en parlai de nouveau, mais avec indifférence. Je lui dis seulement que, forcé de rester à Paris, je souffrais de voir mon appartement vide, mais que mon parti était pris. Mon air tranquille lui en imposa probablement; il me dit alors que, s'il était bien assuré que je ne dusse pas l'habiter, il y irait volontiers, attendu que le sol de Sceaux, propre à la végétation, offrait de belles herborisations. Je le lui confirmai de nouveau, et il accepta, même avec des démonstrations de satisfaction. J'ignorais que je le voyais pour la dernière fois; si je l'eusse soupçonné, je n'aurais pu me déterminer à le quitter.

» Je crus devoir raisonner mes démarches ultérieures, et, de peur qu'il ne soupçonnât que je voulais m'emparer de sa personne, j'éloignai mes visites. C'est pendant cet intervalle que M. de Girardin, propriétaire des superbes jardins d'Ermenonville, qui connaissait peu Rousseau, et depuis peu de temps, et M. Le Bègue de Presle, médecin, homme de mérite et très-estimable, lui proposèrent, ainsi qu'à madame Rousseau, de venir habiter ce beau lieu [1]. Rousseau

[1] On ne trouve en effet aucune trace de la connaissance de Jean-Jacques et de M. de Girardin, dans la correspondance du premier. La dernière lettre qu'il ait écrite est adressée à M. le comte Duprat, le 15 mars 1778. Elle constate des arrangements mutuels proposés et discutés de part et d'autre, relativement à l'offre d'un asile fait par le comte à Rousseau. Ainsi,

était déjà parti lorsque je me présentai chez lui. Madame Rousseau, que je trouvai, me dit qu'il était *sorti*, et quoique je sois resté avec elle pour l'interroger sur sa santé, elle ne me dit point qu'il avait quitté Paris.

» J'ai su depuis, par M. Lebègue de Presle, car je dois citer de qui je tiens les faits dont je n'ai pas été le témoin direct; je tiens de M. Lebègue de Presle que Rousseau était parti pour cinq jours, qu'il voulait revenir pour raisonner de son départ de Paris, de ses papiers, de ses effets, etc.; mais qu'il lui fut observé que madame Rousseau, sur les lieux, ferait mieux que lui, qu'il paraissait se plaire dans cet endroit, et que ce serait doubler pour lui la fatigue du voyage, puisque, madame Rousseau arrivant incessamment, il serait obligé de revenir avec elle.

» Je n'ai pas eu occasion de dire que Rousseau, en apparence si difficile, était cependant, dans des mains étrangères, comme un enfant. Timide à l'excès, il ne savait point répondre à l'objection qu'on lui faisait, il obéissait. Mais le lendemain, livré à ses réflexions soupçonneuses, elles en acquéraient d'autant plus de force, que, peu communicatif, il prêtait à cette même objection, qu'alors il pouvait détruire, une intensité qu'elle n'avait pas, et savait toujours la rame-

deux mois avant son départ pour Ermenonville, il balançait entre Sceaux, la terre de M. Duprat, et il n'était nullement question de M. de Girardin. Ce dernier était donc peu connu de Jean-Jacques : circonstance qui explique la répugnance qu'il éprouva bientôt à rester à Ermenonville, d'après le témoignage de Thérèse Le Vasseur.

ner à sa manie ordinaire de conspiration. Les meubles vendus en partie, ou emportés, madame Rousseau fut rejoindre son mari.

» Je dois observer ici que la préférence de madame Rousseau pour Ermenonville était bien naturelle. Sceaux ne lui offrait que l'habitation, et les moyens de Rousseau pour soutenir son ménage étaient devenus insuffisants. M. de Girardin, M. Lebègue de Presle et madame Rousseau, qui ne considéraient que ce côté de sa situation, étaient donc louables de chercher à effectuer ce parti. Le mal est qu'ils raisonnaient à l'égard de Rousseau comme on devait le faire avec les autres hommes, sans faire attention de combien il en différait.

» J'étais tourmenté du désir de voir ce malheureux, mais je craignais les suites de cette démarche, et je ne pouvais en limiter les conséquences. Le silence de madame Rousseau suffisait seul pour me rendre circonspect. J'ignorais donc ce qui se passait, et je le craignais. Je rencontre un jour, à l'amphithéâtre de l'Opéra un jeune chevalier de Malte, nommé Flamanville [1]. Il m'avait donné de lui une excellente opinion, par le prix qu'il mettait à se conserver chez Rousseau. Il y venait assez fréquemment, et souvent nous nous rencontrions. En m'abordant, il me serre la main, me dit qu'il arrive d'Ermenonville, et me témoigne un grand désir de m'entretenir particulièrement; nous sortons. Il m'apprend que la tête de Rousseau travaille, il ne m'étonne pas; il m'ajoute qu'il lui

[1] Flamanville dont le nom de famille était *Leconte*.

avait remis un papier écrit de sa main pour le prier de lui trouver un asile dans un hôpital.

» Ce jeune homme sensible et sincèrement attaché à Rousseau avait les yeux en larmes. Il m'ajoute qu'il lui avait offert d'habiter une des deux terres qu'il possédait en Picardie et en Normandie, toutes deux, ou bien certainement l'une d'elles , situées sur le bord de la mer; que là il y serait seul, puisqu'il ne les habitait point. Je n'ai pas, me dit-il , perdu l'espérance de l'y déterminer. Il se proposait un second voyage dont il me rendrait compte. Hélas ! ce second voyage n'eut pas lieu, Rousseau mourut trop tôt. Ce jeune homme était, comme je l'ai dit, chevalier de Malte; il possédait deux terres, l'une en Picardie, l'autre en Normandie; il est mort à Lyon, de la petite vérole [1], dans la même année de juillet 1778 à 1779, ou bien près de cette époque. Sa mort à Lyon suppose ou qu'il en était, ou qu'il y avait des relations étroites.

» Rousseau est mort le 2 juillet 1778, âgé de 66 ans. Le procès-verbal qui constate son genre de mort est du 3. Deux chirurgiens attestent « qu'après visite du » corps et l'avoir vu et examiné dans son entier, ils » ont tous deux rapporté, d'une commune voix, que » ledit sieur Rousseau est mort d'une apoplexie sé- » reuse, ce qu'ils ont affirmé véritable. »

» Rousseau, Genévois et protestant, ne pouvait partager la sépulture des catholiques; il fallait des

[1] D'autres assurent que le chevalier de Flamanville s'est brûlé la cervelle à Lyon.

témoins et des témoins instruits du rite des protestants relativement à l'inhumation : mon beau-père, Genévois et protestant, fut appelé ; je l'accompagnai.

» En arrivant à Louvres, dernière poste jusqu'à Ermenonville, le postillon fut demander les clefs des barrières des jardins. Le maître de poste se présenta à notre voiture : il s'appelait Payen. Il nous dit qu'il présumait notre voyage occasioné par le malheureux événement de la mort de Rousseau ; puis, il ajouta, d'un ton pénétré : Qui l'aurait cru, que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même ! Nos oreilles furent étonnées de cette nouvelle ; nous lui demandâmes de quel moyen il s'était servi : D'un coup de pistolet, nous dit-il. Nous ne doutions ni l'un ni l'autre que sa mort n'eût été naturelle : mon cœur saigna, mais j'avoue que je n'en fus pas étonné.

» Nous arrivons, nous fûmes reçus avec politesse. Nous fîmes part à M. de Girardin de ce que nous avait appris le maître de poste Payen. Il en parut étonné et choqué. Il nia le fait avec chaleur, et nous recommanda, avec la même chaleur, de ne pas le propager. Il m'offrit de voir le corps : ne sachant pas quelle serait ma réponse, il me prévint qu'étant à la garde-robe, Rousseau s'était laissé tomber, et qu'il s'était fait un trou au front. Je refusai, et par égard pour ma sensibilité et par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût me présenter. L'inhumation eut lieu le soir même par le plus beau clair de lune, et le temps le plus calme. Le lecteur peut se figurer quelles furent mes sensations en passant dans l'île avec le corps.

» Le lieu, le clair de lune, le calme de l'air, l'homme, le rapprochement des actes de sa vie, une destinée aussi extraordinaire, le résultat qui nous attend tous, mais sur quoi ma pensée s'arrêta le plus long-temps et avec le plus de complaisance, c'est qu'enfin le malheureux Rousseau jouissait d'un repos, bien acheté à la vérité, mais qu'il était impossible d'espérer pour lui tant qu'il aurait vécu.

» Toujours accompagné de M. de Girardin, que son urbanité empêchait de me quitter, il me fut impossible de causer soit avec les gens de la maison, soit avec les habitants du lieu. Mon beau-père me rapporta avoir appris que le jour même de sa mort, Rousseau ne fut point au château le matin comme à son ordinaire, pour donner au jeune Girardin, encore enfant, la leçon qu'il avait coutume de lui donner; qu'il avait été herboriser, qu'il avait rapporté des plantes, qu'il les avait préparées et infusées dans la tasse de café qu'il avait prise.

» Madame Rousseau me raconta qu'il conserva sa tête jusqu'au dernier moment. Il fit ouvrir sa fenêtre, le temps était beau, et, jetant les yeux sur les jardins, il proféra des paroles qui prouvaient la situation de son ame calme et pure comme l'air qu'il respirait, se jetant avec confiance dans le sein de l'éternité [1]. J'observe que ce moment a été dessiné et gravé avec les paroles qu'il a proférées.

» Madame de Girardin, de son côté, me raconta qu'effrayée de la situation de Rousseau, elle se pré-

[1] On verra plus bas qu'elle fit une autre version.

senta chez lui, et y entra. Que venez-vous faire ici, lui dit Rousseau? votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une scène pareille, et de la catastrophe qui doit la terminer? Il la conjura de le laisser seul, et de se retirer. Elle sortit en effet. A peine avait-elle le pied hors de la chambre, qu'elle entendit fermer les vérroux, ce qui l'empêcha de s'y représenter.

» Voilà les faits principaux que ma mémoire peut me fournir, mais tous sont de la plus grande exactitude. Je remarque et je n'ai pu m'empêcher de remarquer que le maître de poste Payen, le lendemain ou le surlendemain de sa mort, m'a dit que Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet. Il est difficile de supposer que ce fait est inventé : Payen était sans intérêt; c'est dans le premier moment, et le premier moment est toujours sans précautions, c'est alors au contraire que la vérité se fait jour, elle perce par cela seul qu'elle est la vérité. La blessure que le pistolet suppose est confirmée par M. de Girardin, qui l'attribue à une chute. Cette blessure importante est omise dans le procès-verbal des chirurgiens, qui, disent-ils, ont examiné le corps *dans son entier*. Le procès-verbal porte qu'il est mort d'une apoplexie séreuse. Une apoplexie ôte, à ce qu'il me semble, au corps la faculté d'aller et venir, et à l'esprit celle de raisonner. S'il a été à la garde-robe, y a-t-il été seul? Il pouvait donc marcher; l'y a-t-on conduit? il ne devait pas tomber. Pour être malade accidentellement, on ne se persuade pas ainsi une mort certaine. Les paroles gravées prouvent que Rousseau ne doutait point de sa mort. Le renvoi de madame de Girardin, dont la sen-

sibilité devait être trop éprouvée par la catastrophe de la scène, atteste de nouveau que Rousseau attendait toujours sa fin, mais une fin certaine et prochaine, ce qui ne peut, à ce qu'il me semble, s'accorder avec une apoplexie séreuse. Tout me porte à croire que Rousseau s'est débarrassé lui-même d'une vie qui lui était devenue insupportable. Ajoutez les fantômes ennemis qui, pendant le cours de six semaines que dura son séjour, le tourmentaient jour et nuit; fantômes qui naissaient tout naturellement du dérangement de son cerveau, mais auxquels les circonstances de son départ précipité et visiblement arrangé d'avance donnaient plus de réalité. Observez l'impatience et la volonté bien déterminée de sortir de ce séjour, prouvées par la confidence faite au jeune chevalier de Malte; l'impossibilité d'en sortir faute de moyens pécuniaires, faute d'un autre asile, et ne voulant point se faire entourer de tous les habitants de la maison, qui s'y opposeraient, ni surtout s'exposer à répondre à tous les raisonnements avec la connaissance qu'il avait de sa timidité; et je crois que non-seulement sa mort a été volontaire, mais que par les circonstances elle était forcée.

» M. de Girardin la nie! Qu'on se mette à sa place. Il n'avait cherché à attirer chez lui Rousseau que pour son bonheur et celui de sa femme; il avait bien certainement, et sans qu'il puisse raisonnablement s'élever le moindre doute à cet égard, employé tous les moyens pour parvenir à ce but; n'était-il pas bien fâcheux, non-seulement de n'avoir pas réussi, mais de pouvoir être accusé d'être la cause première de ce

malheureux événement? N'est-il pas dans l'homme et bien pardonnable de chercher à couvrir une vérité de cette nature, de l'envelopper de voiles, puisque enfin elle ne peut apporter au mal aucun adoucissement? Sa dénégation et son silence sont donc dans l'ordre naturel.

» Me trouvant aujourd'hui dans d'autres circonstances que celles où se trouvait M. de Girardin, j'aurais à me reprocher, et les autres me reprocheraient, connaissant la vérité, de ne pas la faire ressortir tout entière. Rousseau n'appartient ni à ses amis particuliers, ni même aux hommes de son temps. Il appartient au monde littéraire, aux philosophes et aux moralistes; il appartient à la postérité. C'est par elle qu'il doit être jugé, et jugé sur toutes les actions de sa vie. Or, *la mort,* comme dit Montaigne, *est un acte de la vie, et cet acte est le dernier.* Rousseau était assez extraordinaire en tout sens, et ses ouvrages jettent assez d'éclat sur sa personne, pour devoir servir d'objet aux méditations des philosophes et des moralistes, dont les travaux tendent toujours à sonder et connaître les profondeurs du cœur humain, pour en expliquer les contradictions. Rousseau dans sa conduite, offre un second livre à étudier, dont peut-être on pourra tirer autant d'avantages que de ses autres ouvrages.

» Actuellement, lecteurs, si vous me demandez : Enfin Rousseau s'est-il défait volontairement? je vous répondrai que je n'en sais rien, mais que je le crois. Je vous ai donné tous les faits, je vous ai détaillé toutes les circonstances, je n'ai point voulu aller au-delà,

formez vous-mêmes votre opinion. Vous connaissez actuellement Rousseau aussi bien que je le connais moi-même.

» Je crains bien, avec l'intention d'intéresser mes lecteurs, d'avoir manqué mon but, car je suis devenu bien long. Si j'en ai trop dit, je n'ai cependant pas tout dit, je me suis restreint à ce que j'ai cru absolument nécessaire. Je craignais souvent de n'en pas dire assez, parce que, sur un homme tel que Rousseau, il vaut mieux, du moins je le crois, aller au-delà que de rester en-deçà. Rappelé d'ailleurs à des temps où je communiquais avec lui, je me ressaisissais, pour ainsi dire, de sa personne, et je me plaisais à m'y arrêter; c'est pour cette considération que je les prie d'avoir pour moi un peu d'indulgence. »

Ne voulant négliger aucun moyen de connaître la vérité, M. de Corancez écrivit à la veuve de Rousseau, dont il reçut la réponse suivante :

Du Plessis-Belleville, le 27 prairial an 6 [1].

« CITOYEN, je suis justement affligée des détails que vous donnez sur la mort de mon mari, d'après des

[1] Je rapporte cette lettre, parce que M. de Girardin semble en admettre le contenu lorsqu'il me dit (p. 13) que Thérèse « écrivit une lettre de reproches très-fondés à M. de Corancez, » pour se plaindre de ce qu'il s'était permis d'avancer que » Rousseau s'était tué d'un coup de pistolet. » Plus bas M. de Girardin insiste sur le poids et l'importance de ce témoignage : ce qui m'a paru d'autant plus singulier que monsieur son père est gravement compromis dans cette lettre, ainsi qu'on va le voir.

propos que vous dites avoir entendus dans une auberge. Cette mort est encore et sera présente à ma mémoire tant que je vivrai, et je puis en tracer tous les accidents; mais, auparavant, recevez de la veuve de votre ami le double reproche d'avoir eu pour elle un oubli trop long-temps prolongé, et de ne l'avoir point consultée avant d'écrire.

» Le 3 juillet 1778, et non le 2 juillet [1], mon mari se leva à son heure ordinaire; il ne sortit point le matin [2]; il devait aller donner une première leçon de musique à mademoiselle de Girardin l'aînée. Il fit apprêter par moi et la servante les choses nécessaires à sa toilette. Nous déjeûnâmes; il ne déjeûna point [3]: il avait dîné la veille au château d'Ermenonville; soit qu'il eût trop mangé, il se sentait indisposé. Mon déjeûner fait, il me dit que le serrurier qui avait fait notre emménagement demandait son paiement. J'allai lui porter son argent. A mon retour, il n'était

[1] Remarquons en passant combien une certitude exacte et précise est difficile à constater. Le *seul* témoin de la mort de Rousseau, de cette *mort qui sera toujours présente à sa mémoire*, se trompe de date! Les deux procès-verbaux de visite et d'ouverture du corps sont datés du 3 juillet; et les deux opérations furent faites trente-trois heures après l'événement. Ainsi Jean-Jacques avait cessé de vivre le 2.

[2] On a vu que M. le marquis de Girardin raconte qu'il sortit et se promena.

[3] On a vu que M. de Girardin raconte qu'il déjeûna. Le procès-verbal le constate. Les détails que donne Thérèse pour prouver qu'il ne déjeûna point sont remarquables. Mais elle avait dit le contraire à M. de Girardin, qui ne sut que par elle ce qui s'était passé.

pas dix heures, j'entendis, en montant l'escalier, les cris plaintifs de mon mari. J'entrai précipitamment, et je le vis couché sur le carreau [1]; j'appelai du secours, il me dit de me contenir, qu'il n'avait besoin de personne, puisque j'étais revenue; il me dit encore de fermer la porte et d'ouvrir les fenêtres; ce que j'ai fait; ensuite, j'aidai mon mari, de toutes mes forces, à se mettre sur son lit, je lui fis prendre des gouttes de l'eau des Carmes; lui-même versa les gouttes; je lui proposai un lavement, il le refusa; j'insistai, il consentit à le prendre; je le lui donnai le mieux que je pus; mais, pour le rendre, il descendit lui-même et sans mon aide du lit, et alla se placer sur la garde-robe. J'allai à lui, en lui tenant les mains; il rendit le remède; et au moment où je le croyais bien soulagé, il tomba le visage contre terre avec une telle force, qu'il me renversa; je me relevai, je jetai des cris perçants; la porte était fermée. M. de Girardin, qui avait une double clef de notre appartement, entra, et non madame de Girardin; j'étais couverte du sang qui coulait du front de mon mari [2]. Il est mort en me tenant les mains serrées dans les siennes, sans prononcer une seule parole [3].

» Je vous atteste, j'atteste à mes concitoyens, j'atteste à la postérité, que mon mari est mort dans

1 » Elle trouva en rentrant, dit M. de Girardin, son mari » sur une grande chaise de paille, le coude appuyé sur une com- » mode. » (pag. 43.)

2 Ce qui est assez singulier pour *une légère déchirure :* expression du procès-verbal.

3 Que faut-il penser de la gravure qui représente Rousseau mourant en regardant le soleil, et proférant de belles paroles ?

mes bras de la manière que je viens de vous décrire [1]; il ne s'est point empoisonné dans une tasse de café; il ne s'est point brûlé la cervelle d'un coup de pistolet [2].

» Peu de temps après l'arrivée de mon mari à Ermenonville, ce séjour-là lui inspira des craintes; il m'en fit part, pour me convaincre de la nécessité de son retour à Paris. Toutes peu fondées qu'elles me parurent (je verse des larmes lorsque j'y pense), non, je ne me pardonnerai jamais de m'être opiniâtrée à rester à Ermenonville, et les instances de M. de Girardin, qui s'est plusieurs fois agenouillé devant moi, pour que je ne consentisse pas à revenir à Paris, ni la dépense énorme que notre déplacement nous avait coûtée, et qu'il fallait recommencer, n'ont été à mes yeux depuis sa mort que de faibles excuses.

» Mon mari mort, oubliant tout ce qu'il m'avait dit, je me suis jetée dans les bras de l'homme qui s'était prosterné devant moi. Je lui ai remis tout l'argent comptant qui était dans la maison. Je l'ai laissé s'emparer des manuscrits, de l'herbier, de la musique, et de tous les objets qui composaient notre avoir.

[1] Ce qui n'empêche point qu'elle n'ait fait un autre récit à M. de Girardin. Voy. pag. 43 et suiv. de la lettre de monsieur son fils.

[2] En admettant le contraire, elle n'en conviendrait point, parce qu'*elle seule* aurait été la cause de cet acte de désespoir. Il faut combiner ensemble l'énergie avec laquelle elle repousse cette version, et l'expression des remords qui vont s'échapper....

» Aussi rapide dans sa course que l'aigle dans son vol, cet homme a été à Genève, et, sans me consulter, sans me donner le temps de me reconnaître il a vendu tous mes effets, moyennant des lettres de change qui n'ont pas été payées, et sur lesquelles j'ai depuis transigé en acceptant une rente viagère.

» Je ne dois pas oublier de vous dire que l'argent que je lui avais donné pour avoir soin de moi pendant ma vie, il me l'a remboursé en assignats.

» Il ne reste pour vivre à la veuve de votre ami, à la veuve de J.-J. Rousseau, presque octogénaire, qu'une modique rente viagère sur des particuliers de Genève, difficilement payée, et une pension de 1,500 livres que la nation lui a accordée, dont l'an V est dû, et qui est assimilée aux rentes et pensions du grand livre. Aussi habite-t-elle une chaumière, où elle manque presque de tout [1].

» Je finis en vous priant de me rappeler au souvenir de votre épouse.

Marie-Thérèse LE VASSEUR,
veuve de J.-J. Rousseau. »

M. Corancez fait sur cette lettre les observations suivantes :

[1] C'était une manière de demander des secours d'après une vieille habitude. Thérèse a mangé beaucoup d'argent : il était d'ailleurs facile de la voler. Elle s'enivrait sur la fin de sa vie. Elle allait souvent au collége de Juilly y recevoir des aumônes. On prétend même qu'elle y était employée dans les cuisines.

» Je me suis abstenu de répondre publiquement à cette lettre, parce que je n'ai point voulu compromettre la veuve de ce grand homme. Voici les observations que j'aurais pu y joindre.

» Cette lettre, tout en me contredisant, est précieuse, en ce qu'elle confirme, d'une manière positive, tout ce que je n'avais donné que comme probabilités.

» Madame Rousseau ne me conteste qu'un seul fait, c'est le genre de la mort de son mari. Rappelez-vous que mon opinion à cet égard est fondée, 1° sur ce qu'il n'avait réellement point choisi Ermenonville comme le lieu de sa retraite; 2° sur ce qu'il n'y avait point été heureux; 3° sur ce qu'il avait fait de véritables efforts pour en sortir, et que, n'ayant pu réussir, il n'avait trouvé que ce moyen de se soustraire à une situation que chaque jour rendait plus pénible.

» Madame Rousseau confirme tous ces faits de la manière la plus énergique. Elle fait un récit des circonstances de sa mort, mais ce récit est en contradiction et avec lui-même, et avec ce qui m'a été dit en arrivant, et surtout avec le discours annoncé par elle-même avoir été tenu par Rousseau au moment de sa mort; discours qui a été gravé comme monument authentique.

» M. de Girardin, madame Rousseau et M. Houdon, sculpteur, qui a moulé sa tête après sa mort, attestent tous un trou au front, occasioné par une chute à la garde-robe. Ce trou était si profond, que M. Houdon m'a dit, à moi, avoir été embarrassé

pour en remplir le vide. Une chute de la hauteur de Rousseau, retenu par sa femme qu'il a entraînée avec lui, peut-elle occasioner un trou aussi profond? Le suicide, sous l'ancien gouvernement, était puni et déshonorait. On pouvait donc et on devait même le nier; c'est ce qui a eu lieu, et les motifs en sont louables. Mais moi, qui ne crois point à ce déshonneur, je dis franchement ce que je crois la vérité; et ne pouvant concilier avec les faits incontestables les mensonges officieux débités à cet égard, je me confirme de nouveau dans cette opinion que Rousseau s'est donné la mort. »

Au témoignage de M. de Corancez ajoutons celui de madame la bâronne de Stael [1].

«..... Vous qui l'accusiez de jouer un rôle, de » feindre le malheur, qu'avez-vous dit quand vous » avez appris qu'il s'est donné la mort? c'est à ce » prix que les hommes, lents à plaindre les autres, » croient à l'infortune. Mais qui put inspirer à Rous- » seau un dessein si funeste? c'est, m'a-t-on dit, la » certitude d'avoir été trompé par la femme qui » avait seule conservé sa confiance, et s'était ren- » due nécessaire en le détachant de tous ses autres » liens [2]. »

Madame de Stael, sentant qu'il ne fallait pas s'en

[1] *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, édition de 1789, p. 108.

[2] La conduite de Thérèse, après la mort de Rousseau, donne du poids à cette conjecture; et si le malheureux Jean-Jacques s'était aperçu du penchant de cette femme pour un valet d'écurie plus jeune qu'elle, tout serait expliqué.

tenir à des conjectures, a donné les motifs sur lesquels elle fondait cette opinion. « On sera peut-être » étonné, dit-elle, de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort. Mais un » Genévois qui a vécu avec lui dans l'intimité pendant les dernières années de sa vie, m'a montré » une lettre que Jean-Jacques lui écrivit quelque » temps avant sa mort, et dans laquelle il semblait » lui annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé » avec un soin extrême de ses derniers moments, il a » su que le matin du jour où Rousseau mourut, il se » leva en parfaite santé; mais que cependant il dit » qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et » prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il » rentra quelques heures après, et commençant alors » à souffrir horriblement, il défendit constamment » qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. » Peu avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles » inclinations de sa femme pour un homme de l'état » le plus bas : il parut accablé de cette découverte, » et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau » dans une méditation profonde. Il me semble que » si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à » l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et » de ses méfiances, il n'est plus possible de douter » que ce grand et malheureux homme n'ait terminé » volontairement sa vie. »

Madame la comtesse de Vassi, fille de M. de Girardin, écrivit à madame de Stael, pour l'assurer que Jean-Jacques n'avait point avancé ses jours. Elle dit, dans cette lettre, que « Rousseau ne pouvait pas

» être instruit de l'infidélité de sa femme, ou du » moins de la personne à laquelle il avait accordé la » grace d'en porter le nom, puisque ce n'est que plus » d'un an après la mort de Jean-Jacques qu'elle a » eu des torts assez graves [1] pour ne pouvoir plus » rester à Ermenonville. » Les preuves qu'elle offre pour détromper madame de Stael, sont le procès-verbal et le témoignage de M. Le Bègue de Presle, *preuves* que M. de Corancez a examinées, et sur lesquelles nous reviendrons. Madame de Stael, dans sa réponse, cite ses autorités. « Un Genévois, dit-» elle, secrétaire de mon père, et qui a passé une » partie de sa vie avec Rousseau; un autre, nommé » *Moultou*, homme de beaucoup d'esprit, et confi-» dent de ses dernières pensées, m'ont assuré ce que » j'ai écrit; *et des lettres que j'ai vues de lui*, peu » de temps avant sa mort, annonçaient le dessein » de terminer sa vie; voilà ce qui peut excuser mon » erreur, car c'est ainsi que j'appelle une opinion » que vous combattez. »

Il y a peut-être moins de sincérité que de politesse dans ce langage; nous, dont le devoir est de rechercher la vérité et de la dire, nous partageons l'*erreur* de madame de Stael, qui n'en est jamais revenue, et nous croyons que Jean-Jacques avança le terme que la nature avait mis à sa triste existence. L'opinion d'un auteur qui, très-jeune encore, assurait que

[1] Madame de Vassi ne s'explique pas sur la nature de ces torts : mais il est possible qu'elle ne sut pas le commerce de Thérèse et de John, du vivant de Jean-Jacques, d'autant plus qu'elle devait être très-jeune.

Jean-Jacques avait abrégé ses jours, nous parut avoir d'autant plus de poids, que, dans les nombreux ouvrages qu'elle a publiés, elle a toujours librement exprimé sa pensée, et qu'on ne l'a jamais accusée d'avoir trahi la vérité [1].

Cette opinion, que nous avons dû rapporter, est appuyée du témoignage imposant d'un ami de Rousseau, qui se rendit le jour même de sa mort à Ermenonville.

Nous croyons que, pour accélérer le moment fatal, Jean-Jacques employa les deux moyens, c'est-à-dire qu'il se prépara lui-même et prit le poison, et que, pour abréger la lenteur des effets, la durée des souffrances, il les termina par un coup de pistolet [2].

[1] Madame de Stael, quoique critiquée et méritant quelquefois de l'être, malgré la supériorité de son talent, n'a point été l'objet d'un semblable reproche.

[2] M. de Girardin, récemment enlevé à la chambre des députés, dont il était un des orateurs remarquables, a pris la peine de m'écrire pour me prouver que la mort de Jean-Jacques était naturelle. Obligé de lui répondre, j'ai dû faire de nouvelles recherches. Elles ont dissipé tous mes doutes sur un événement dont il est impossible de prouver la certitude. Rousseau se portait bien à dix heures, le 3 juillet 1778 : à onze, il n'existait plus. Pendant cette heure il est resté renfermé avec Thérèse. C'est donc sur le témoignage de Thérèse seule qu'on est forcé de s'appuyer. Or, ce témoignage, invoqué et publié par M. de Girardin, ne s'accorde point avec celui qu'elle fit passer à Corancez. *L'Apostrophe à la Nature*, publiée par M. de Girardin, dément l'apoplexie où toutes les facultés sont suspendues. J'ai fait examiner le procès-verbal par des médecins qui nient la possibilité de certaines

Aux détails donnés par M. de Corancez et madame de Stael, on oppose et l'on opposera toujours le procès-verbal des médecins qui certifient que Jean-Jacques est mort d'une attaque d'apoplexie. Un pareil procès-verbal serait certainement reçu en justice et aurait toute la validité possible. Aussi ne plaiderions-nous pas une pareille cause devant cette espèce de tribunal[1]. C'est à tort que M. de Girardin craignit

circonstances, comme en contradiction avec des observations constantes. On verra tous ces détails dans ma *réponse* à M. de Girardin. Je pense que son père commit une erreur en attirant Rousseau à Ermenonville, en croyant que ce beau séjour lui convenait; que la catastrophe arrivée, il dut prendre tous les moyens pour empêcher qu'elle ne fût connue; que tout autre aurait tenu la même conduite, et que le seul reproche qu'il méritait était de ne pas avoir assez étudié le caractère de Rousseau lorsqu'il le *fit rester* à Ermenonville qu'il n'était venu que *visiter*.

[1] Nous avons *vu* le procès-verbal fait sur la mort d'un jeune homme, par le médecin légalement envoyé. Au moment de sa visite, il ne put recevoir aucun renseignement de la famille désolée : il n'entendait que des sanglots et des gémissements. Il examine et verbalise. La maladie qu'il crut reconnaître n'avait aucune espèce de rapport avec celle qui enleva le jeune homme. Par un autre procès-verbal, une dame est morte d'une maladie nerveuse. Elle avait pris un poison tellement actif, qu'elle passa en quelques heures. Mais l'on peut, pour juger, se rappeler l'histoire de madame de Douhault, histoire dans laquelle les procès-verbaux jouent un grand rôle. Madame de Douhault meurt à Orléans; tous les actes exigés pour constater sa mort existent. Par d'autres actes, également revêtus de toutes les formalités, on *prouve* qu'elle est pleine de vie, qu'elle a été renfermée à la Salpêtrière, sous un autre nom

que sa réputation ne fût compromise, si l'on savait que Jean-Jacques s'était tué dans l'asile qu'il lui avait offert. Jean-Jacques était alors et devait être dégoûté de la vie. Il fut blessé dans ses affections les plus vives, dans ce qu'il avait de plus cher. Il s'aperçut de l'intrigue de Thérèse, et de son goût pour un valet. Elle s'opposait au projet qu'il avait de quitter Ermenonville. Ce fut un trait de lumière qui l'éclaira sur les motifs secrets de la résistance de Thérèse. Dès ce moment, le seul lien qui l'attachait à la vie fut rompu; en proie au plus sombre désespoir, il se délivra du tourment d'exister ainsi. Voilà ce que nous croyons, *malgré le procès-verbal.* Il fallait à Rousseau la retraite offerte par M. de Flamanville, c'est-à-

que le sien. Elle se rappelle son véritable nom, prétend qu'on a enterré une bûche à sa place, qu'on l'a plongée, elle, dans une profonde léthargie, au moyen d'un narcotique. Elle sort de sa prison, et plaide. Beaucoup de témoins attestent que c'est celle qu'on croyait morte, beaucoup d'autres que ce n'est point elle. Dans l'ordre de la société, on n'enterre pas impunément une bûche; dans celui de la nature, on n'ôte pas *pour un temps donné* la mémoire à un individu, on ne le rend pas méconnaissable à lui-même. On a donc commis un attentat par lequel les lois de la nature et de la société sont également outragées. L'un des deux faits a dû nécessairement avoir lieu; c'est-à-dire, madame de Douhault est morte à Orléans, ou bien c'est elle qui a perdu son nom, sa mémoire, sa considération. Il n'y a point de milieu, et, quelque croyance que l'on adopte, on est obligé de convenir que le fait auquel on la refuse est appuyé de témoignages et de *procès-verbaux bien et dûment* légalisés, et *constatant cependant une imposture!*

dire un vieux château inhabité, et dans lequel le propriétaire ne se serait jamais présenté que sur l'invitation de Jean-Jacques [1].

Quant à nous, nous sommes donc persuadés [2] qu'il abrégea son séjour sur une terre où la justice et le bonheur lui étaient refusés. Il ne pouvait plus se dire à lui-même, « que je fasse encore une bonne action » avant que de mourir : il ne pouvait aller chercher » quelque indigent à secourir, quelque infortuné à » consoler, quelque opprimé à défendre : il n'avait pas » d'ami puissant dont il pût rapprocher les malheu- » reux [3]..... » Il crut donc pouvoir cesser de vivre.

[1] La précipitation avec laquelle Thérèse fit partir Jean-Jacques pour Ermenonville, sans lui donner le temps de se reconnaître, donne lieu de présumer, sans invraisemblance, qu'elle avait des motifs de préférer cette demeure à toute autre. L'inclination de cette femme pour un palefrenier de M. de Girardin ajoute encore à nos conjectures, et leur donne de la probabilité.

[2] Corancez, madame de Stael, Grimm, M. d'Escherny, ont la même persuasion. Elle fut générale à Paris, jusqu'à la publicité qu'on se vit obligé de donner au procès-verbal. M. Petitain réfute cette opinion, et le témoignage de Corancez qu'il a cru détruire par une lettre du célèbre artiste qui dément celui-là. Des chefs-d'œuvre attestent son génie, mais chacun sait que sa mémoire n'existe plus. Il n'a *que signé* la lettre, et M. Petitain m'en a fait la confidence. Cette déclaration de ma part n'altère en rien la confiance que mérite M. Petitain, parce que je me plais à rendre justice à sa bonne foi; mais la bonne foi n'exclut point l'erreur.

[3] *Nouvelle Héloïse*, lettre XXII. Il fallait, aux yeux d'Édouard Bomston, la réunion de toutes ces conditions, ou

Tout le monde sait que la dépouille mortelle de Rousseau fut déposée dans l'île des Peupliers, à Ermenonville, où M. de Girardin lui fit construire un tombeau. Le 11 octobre 1794, ses cendres furent enlevées de cet asile, pour être transférées au Panthéon, où l'on aurait dû se contenter de lui élever une statue. Dans l'invasion de 1815, les chefs des puissances alliées, par respect pour la mémoire de Jean-Jacques, exemptèrent le village d'Ermenonville de toute taxe extraordinaire.

On sait pareillement que, le 21 décembre 1790, sur la proposition de M. d'Eymar, l'assemblée nationale décréta qu'il serait élevé une statue à l'auteur d'*Émile*, et que sa veuve jouirait d'une pension de 1,200 francs, qui fut ensuite portée à quinze. Mais, ce qu'on ignore, c'est la première démarche de cette femme. Elle crut devoir s'adresser d'abord à Mirabeau. Celui-ci, qui vénérait la mémoire de Rousseau, voulut que la faveur qu'on accorderait à Thérèse fût un hommage de la nation. Voici la lettre qu'il répondit, le 12 mai 1790, à celle qu'il avait reçue de cette femme [1] : « C'est avec un saint respect, madame, que

plutôt de ces privations, pour avoir le droit de disposer de sa vie. Nous avons parlé de plusieurs lettres de Rousseau, qui prouvent qu'il eut en 1763 le projet d'abréger ses jours.

[1] Cette lettre n'a jamais été imprimée. Elle est entre les mains de M. Garle, qui a bien voulu nous la communiquer. Mirabeau avait mis *illustré* au lieu d'*éclairé*; il a de sa propre main remplacé le premier mot par le second. L'adresse est ainsi mise : *A madame Rousseau, veuve de Jean-Jacques*, au Plessis-Belleville, près Dammartin.

» j'ai vu au bas de votre lettre le nom du grand » homme qui a le plus éclairé la France sur les saines notions de la liberté dont elle s'honore aujourd'hui. La veuve de Jean-Jacques a des droits puissants à la reconnaissance de cette liberté. Je vois » avec peine, madame, que votre position n'est pas » heureuse. Je vénère trop la mémoire de l'homme » dont vous portez le nom, pour me charger de » l'hommage que vous doit la nation. Veuillez présenter un mémoire à l'Assemblée nationale. Les représentants du peuple français ont seuls le droit » de traiter d'une manière convenable la veuve de » l'homme immortel qu'ils regrettent sans cesse de » ne pas voir parmi eux. J'ai l'honneur d'être, avec » des sentiments respectueux, madame, *etc.* »

Signé le comte de MIRABEAU.

Résumé.

Pour ne pas interrompre trop souvent le récit, il nous a paru convenable de réserver et de réunir dans un seul article quelques accusations graves. Notre silence pourrait faire croire que nous voulons en éluder l'examen, et que nous serions disposés à passer condamnation. Bien loin de là, nous les isolons pour les faire mieux ressortir, et ne rien diminuer de leur force. Entraîné par celle des événements, nous avons réfuté le reproche, non de fierté, qui est un *sentiment défensif*, mais d'orgueil, qui est *offensif*[1], et

[1] L'on a vu les récits de Bernardin de Saint-Pierre, de Grétry, de madame de Genlis même, qui, en rendant incon-

rappelé les circonstances qui pouvaient *atténuer* l'abandon des enfants [1], faute peu susceptible d'excuse, mais dont la gravité dépend cependant de la manière de poser la question, ainsi que nous le ferons voir.

Toutes les accusations se réduisent à deux : ce sont les contradictions et cette faiblesse d'esprit qui persuadaient à Rousseau qu'il était l'objet d'une conspiration générale.

1° Contradictions de Jean-Jacques. Elles sont nombreuses, suivant les uns ; choquantes, d'après les autres. M. d'Escherny, dans son éloge de Rousseau, dit que « s'il l'admire, c'est par ses paradoxes et ses » contradictions. » Il prononce lui-même, en s'exprimant ainsi, un étrange paradoxe. Il veut le justifier par un second, en prétendant « qu'il n'y a que les sots » qui ne se contredisent point, parce que leur esprit » borné ne voit jamais qu'un côté de l'objet. » Il ajoute qu'il s'est aperçu souvent être en contradiction avec lui-même, et avoir eu, à telle époque de sa vie, une opinion diamétralement opposée à celle qu'il avait eue à telle autre.

Cette conformité avec un homme célèbre serait peu digne d'envie. Il est impossible d'*admirer* quelqu'un *précisément* parce qu'il offre beaucoup de contradictions, et c'est vouloir se singulariser, que d'exprimer une pareille opinion. Si, au lieu d'admirer, on eût témoigné de la surprise de voir tomber en contradiction avec lui-même un auteur presque toujours

testable l'extrême simplicité de Jean-Jacques, réfutent suffisamment l'accusation d'orgueil.

[1] Voy. tom. 1er, pag. 229.

remarquable par la justesse de sa logique, et par l'énergie et la précision de ses raisonnements, on n'aurait rien dit que de sensé.

On doit sentir qu'il faudrait une longue discussion sur le reproche dont Jean-Jacques est l'objet, soit pour l'éclaircir en donnant les explications nécessaires, soit pour le détruire lorsqu'il n'est pas mérité, soit enfin, s'il l'était, pour convenir de sa justesse.

Ce reproche porte sur une double contradiction; la première est entre divers passages de ses écrits : la seconde dans sa conduite, non pas tant entre sa morale et ses actions [1], qu'entre telle action contraire à l'opinion exprimée par lui dans ses ouvrages. Nous nous bornerons à présenter sur les unes et les autres de courtes observations. Écoutons-le d'abord lui-même, et observons la règle qu'il prescrit [2]. « Lisez, dit-il, » tous ces passages dans le sens qu'ils présentent » naturellement à l'esprit du lecteur, et qu'ils avaient » dans celui de l'auteur en les écrivant; lisez-les *à* » *leur place avec ce qui précède et ce qui suit;* con- » sultez la disposition de cœur où ces lectures vous » mettent : c'est cette disposition qui vous éclairera » sur leur véritable sens.... On blâme en général (et » avec raison) cette manière d'isoler et de défigurer » les passages d'un auteur pour les interpréter au gré » de la passion d'un censeur injuste. »

[1] Il explique, à diverses reprises dans ses *Confessions*, cette espèce de contradiction, et lorsqu'il ne peut la justifier, il en fait l'aveu. Ainsi nous ne devons pas nous y arrêter.

[2] *Rousseau juge de Jean-Jacques, premier Dialogue.*

Je dois faire, à l'occasion de ce passage, une remarque importante; c'est que, dans toutes les citations, dans tous les extraits des ouvrages de Jean-Jacques, il y a *infidélité*. La plupart sont tronqués; ceux qui sont textuels ne présentent pas, remis à leur place, le sens qu'on leur a donné en les isolant. C'est après avoir vérifié que je mets en *avant cette assertion*. Il n'est pas possible que j'aie tout vu; mais, dans le très-grand nombre de pièces que j'ai vues, il n'y a pas une *seule exception* [1]. Cette constance à dénaturer ne suppose pas un complot, comme le croyait Jean-Jacques, parce qu'il est impossible qu'on se soit concerté; mais elle prouve une chose plus triste, c'est le *manque de bonne foi*. L'intention de n'en point avoir a été commune *à tous*.

La contradiction apparente qu'on trouve entre deux passages isolés, et qu'on oppose l'un à l'autre, s'affaiblit et disparaît en remettant chaque passage à sa place, et en tenant compte de ce qui le précède et le suit.

Jean-Jacques se plaint amèrement dans ses *Confessions* (IXe livre) de la sentence de Diderot: « Il » n'y a que le méchant qui soit seul; » et dans sa *Nouvelle Héloïse*, il dit, sous le nom de Saint-Preux:

[1] Déjà l'on en a pu juger par l'infidélité de La Harpe (voyez l'Analyse du VIIe livre des *Confessions*), qui attribue à une difformité très-indifférente les larmes que faisait couler un louable motif. J'insiste sur cette altération généralement faite, soit dans les extraits, soit dans les citations; parce que c'est une particularité remarquable et décisive aux yeux de l'homme de bonne foi.

« Je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme » soit seul. »

Il semble par-là se rapprocher de l'avis de Diderot; d'où l'on serait en droit de conclure qu'il se contredit en se plaignant de la sentence de son ami, et l'adoptant ensuite. Mais la différence des situations détruit toute espèce de contradiction. Dans l'une, Saint-Preux est séparé de Julie, et prétend qu'il n'est pas *bon que l'homme soit seul;* dans l'autre, Jean-Jacques, solitaire à l'Hermitage, trouve choquant que son ami lui dise : *il n'y a que le méchant qui soit seul.*

Grétry, dans ses *Mémoires* [1], fait, relativement au reproche dont nous nous occupons, une observation qui nous paraît une réponse victorieuse. « On » prétend, dit-il, que Jean-Jacques se contredit sans » cesse dans ses écrits : je croirai à cette accusation, » lorsqu'on m'aura prouvé qu'une même cause, sur- » tout au moral, peut se montrer deux fois sans être » accompagnée de circonstances et d'effets différents. »

Passons à la seconde espèce de contradiction, celle qui consiste à faire une action opposée à l'opinion qu'on a précédemment exprimée, et citons celle de ce genre commise par Jean-Jacques, et qu'on lui a souvent reprochée [2] : c'est d'avoir fait *le Devin du Vil-*

[1] Tome I, p. 275.

[2] Nous ne parlons pas encore de l'abandon de ses enfants. C'est quinze ans après avoir commis cette faute grave, et qu'il se reproche tant de fois, qu'il a recommandé d'élever soi-même ses enfants. Au lieu qu'il a fait *le Devin du Village* après avoir dit et prétendu prouver qu'il était impossible de faire de bonne musique sur des paroles françaises.

lage, après avoir prétendu que notre langue ne pouvait se prêter à la musique.

Le succès de ce charmant imtermède ne le détrompa point, et il persista dans son opinion jusqu'à ce que Gluck et Grétry lui eussent prouvé le contraire. Il ne s'est pas rétracté par écrit; mais il l'a fait d'une manière généreuse, en suivant avec assiduité les opéras de ces deux compositeurs. Après une représentation d'*Orphée*, quelqu'un lui dit : « Eh bien ! M. Rousseau, croyez-vous qu'on puisse faire de bonne musique avec des paroles françaises? Pour toute réponse, il chanta : *J'ai perdu mon Euridice.* »

A une représentation de *la Fausse Magie*, il dit à Grétry : « Que je suis aise de vous voir ! Depuis long-temps je croyais que mon cœur s'était fermé aux douces sensations que votre musique me fait encore éprouver. » Grétry, bon juge, explique la cause pour laquelle Jean-Jacques avait persisté dans une opinion aussi hasardée. « C'est, dit-il, après avoir éprouvé les difficultés infinies que présente la langue française, et avoir senti qu'il ne les avait pas toutes vaincues, que Jean-Jacques a dit : *Les Français n'auront jamais de musique.* »

Il faut se reporter au temps où Rousseau se fit cette opinion, et se rappeler ce que c'était alors que la *musique française*, le sort qu'elle éprouva en luttant contre la musique italienne, et comparer à Lulli, à Rameau, Gluck et Grétry.

Il faudrait bien s'entendre sur ce qu'on appelle être en contradiction. On ne soutient jamais sérieusement l'affirmative et la négative en même temps; on peut

passer rapidement d'une opinion à l'autre dans des temps de révolution, et nous n'en sommes pas à chercher des exemples ; mais, en morale, en philosophie, sur des questions dont l'examen demande de la réflexion, qui veulent être mûries, qui exigent l'exercice continu de la raison et du jugement, on ne peut changer d'opinion qu'après un nouvel examen, une plus grande expérience : alors on avoue qu'on a été dans l'erreur, on fait voir que cette erreur était motivée, et qu'on a des motifs plus puissants pour agir ou penser autrement.

On a défini la « contradiction un jugement opposé » à un autre jugement déjà porté. » La justesse de cette définition n'est pas telle qu'on ne puisse la combattre avec succès par des exemples, qui valent toujours mieux que des préceptes. Pour qu'elle soit exacte, il faut supposer que l'objet sur lequel on porte un nouveau jugement est considéré sous le même point de vue, placé dans les mêmes circonstances, enfin le même absolument qu'il était lorsqu'on en porta un jugement opposé.

Il n'y a pas de contradiction à défendre une chose qu'on a faite, mais à la faire après l'avoir défendue. On a oublié cette distinction (qui cependant est de toute justice) dans les reproches dont Jean-Jacques est l'objet. Réparons cet injuste oubli.

Ainsi il a dit dans son *Émile* (Liv. I) : « Rien ne » dispense un père de nourrir ses enfants. Lecteurs, » *vous pouvez m'en croire*, je prédis à quiconque a » des entrailles et négligé de si saints devoirs, qu'il » versera long-temps sur sa faute des larmes amères,

» et *n'en sera jamais consolé.* » Si *Émile* eût précédé l'abandon que Jean-Jacques ne cessa de se reprocher, il serait tombé dans la contradiction la plus révoltante, et sa faute eût été bien plus grave encore. On a répété jusqu'à satiété : Rousseau prescrit aux pères d'élever leurs enfants, et il a mis les siens à l'hôpital ! Le fait est faux ; on doit dire : Après avoir mis ses enfants à l'hôpital, réfléchissant sur sa conduite et ses devoirs, bourrelé de remords, en proie à des regrets cuisants dont il laisse souvent échapper l'expression, Jean-Jacques a prescrit de nourrir et d'élever ses enfants. La faute existe toujours, elle ne sera point atténuée aux yeux de ceux qui ne tiennent aucun compte du repentir [1] ; mais il n'y a plus de contradiction. Que dirait-on de celui qui prétendrait que, pour éviter d'être en contradiction, l'auteur d'*Émile* aurait dû faire un devoir aux pères d'abandonner

[1] « En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis » que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dis- » penser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha pres- » que l'aveu de ma faute au commencement d'*Émile*, et le » trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surpre- » nant qu'on ait eu le courage de me le reprocher. » Mais les circonstances dans lesquelles il se trouvait en méditant ce traité étaient les mêmes ; c'est-à-dire l'impossibilité d'élever ses enfants, s'il en avait encore eu, et les mêmes raisons. La faute eût été bien plus grave, parce qu'il sentait son devoir et ses obligations. Que fit-il? il va nous le dire : « Ma situation était » la même et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui » ne cherchaient qu'à me prendre en faute. *Je craignis la* » *récidive*, et n'en voulant pas courir le risque, *j'aimai* » *mieux me condamner à l'abstinence.* » *Confess.*, liv. XII.

leurs enfants ? Cette logique n'est cependant pas si étrange qu'elle ne soit à l'usage de certaines personnes.

On voit qu'en posant la question telle qu'on doit l'établir, si l'on veut être juste, le reproche de contradiction dans la faute la plus grave que Jean-Jacques ait commise est détruit, et que même cette faute est atténuée.

Il y a dans la vie de Rousseau deux époques bien distinctes l'une de l'autre, et dans Jean-Jacques deux hommes différents.

La première époque renferme l'espace de temps pendant lequel Rousseau vécut dans le monde (de 1712 à 1757); la seconde commence à sa retraite, et finit à sa mort, c'est-à-dire de 1757 à 1778. Pendant ces deux époques, ce sont deux hommes [1] dissemblables, qu'on ne doit pas opposer l'un à l'autre pour les trouver en contradiction.

Pour que le reproche soit fondé, il faut présenter Jean-Jacques après sa réforme en contradiction avec lui-même, à partir de cette réforme, et non avec Rousseau dans le monde, secrétaire d'un financier, ou se montrant dans les cercles du baron d'Holbach.

[1] La *métamorphose* de Jean-Jacques ne fut pas subite ; elle commença en 1750, quand son premier discours eût été couronné. L'exaltation de ses principes lui fit adopter une méthode, un genre de vie, une conduite dont il ne voulait plus se départir ; mais, se voyant obligé de lutter, et forcé quelquefois de céder, il prit le parti de se séquester de la société, et dès-lors il ne dévia plus. C'est de cette époque que je date sa réforme complète et suivie.

C'est être injuste que de suivre une marche contraire.

Il condamne ceux qui changent de religion, et dit qu'un enfant doit être élevé dans celle de ses pères. Un auteur part de là pour le mettre en opposition avec lui-même et rappeler qu'il passa successivement des *autels de Genève* aux autels de Rome, qu'il abandonna pour revenir à ceux de Genève [1].

Rousseau changea de culte à 16 ans, c'est-à-dire au sortir de l'enfance et dans un âge où l'on ne réfléchit pas. A 42 ans il rentra dans la religion de ses pères, et plus tard dit qu'on n'en devait point changer. S'il l'avait fait depuis, il serait en contradiction. Il en est de même de son opinion sur la musique française, ainsi que nous l'avons fait remarquer.

Quel est l'homme qui, sur la fin de sa carrière, se rappelant les circonstances importantes dans lesquelles il s'est trouvé, ne se dise : je ne tiendrais pas entièrement la même conduite, si j'avais à recommencer, et ne prescrive à ses enfants de ne pas imiter son exemple, si ces circonstances se représentaient de nouveau?

Il y a eu des critiques assez bonnes gens, assez simples pour opposer à l'*Émile*, à l'*Héloïse*, le *Verger des Charmettes*, *Narcisse*, des vers médiocres, mauvais même, et contester à Rousseau son talent! on n'a rien à leur répondre si ce n'est de les envoyer à Lausanne au concert de M. de Treytorens, et de

[1] L. Barruel. *Les Helviennes*.

les mener ensuite à la première représentation du *Devin du Village*. — Mais ils ne voudront pas sortir du concert, et nous laisseront aller tout seuls *au Devin*.

Beaucoup de gens jurent *in verba magistri* et ne vérifient jamais rien. Ceux-là ne connaissent les reproches faits à Rousseau que par les critiques de ce dernier. Ils adoptent l'accusation. Elle se grave dans leur mémoire, acquiert insensiblement tous les degrés de la certitude, et devient une vérité démontrée. Que de personnes jugent Jean-Jacques d'après l'ouvrage de Dussaux! Nous avons cependant fait voir [1] combien celui-ci était de mauvaise foi, ou combien il avait l'esprit faux en rapportant le passage qu'il indique, et qui n'offre pas un mot de ce qu'il assure s'y trouver.

On ne réfléchit point assez en général sur la facilité avec laquelle on accueille des préventions, en les laissant prendre racine de manière qu'il devient impossible de les détruire entièrement. C'est un chapitre intéressant à traiter, et auquel nous ne renoncerions pas si le talent pouvait être suppléé par une cruelle expérience.

Passons au reproche de faiblesse, et tâchons de découvrir les causes et les motifs de cette faiblesse dans un homme qui lutta si souvent contre le sort avec tant de force, et s'exprima toujours avec une si étonnante énergie.

La première cause est sa situation ou plutôt son

[1] Voyez la page 225 du 1er volume.

isolement volontaire de la société, qui, amenant insensiblement la disposition de son esprit, *augmenta son effet par son effet même* [1].

Mais quelle était la cause de cet isolement? car on ne peut se justifier d'une faute par une autre, et une faute ne peut servir d'excuse pour toutes celles qui en découlent naturellement, comme des conséquences d'un même principe.

D'après les idées que Rousseau s'était faites de la vertu (idées dont on peut juger par l'enthousiasme avec lequel il en parle), il vit bientôt que la pratique lui en était impossible en vivant dans le monde. Il sentit sa faiblesse, aima mieux fuir le combat que perdre la victoire, et les tentations, que d'y succomber. Aujourd'hui, comme alors, celui qui se ferait les mêmes idées n'aurait point d'autre parti à prendre.

De plus, le sentiment de son propre talent le convainquit que ce talent dépendait entièrement de la persuasion et qu'il se perdrait du moment où sa plume et son cœur ne seraient plus d'accord. En continuant de vivre dans le monde avec les gens de lettres, ses principes étaient sans cesse en opposition avec les leurs, et sans cesse froissés par le spectacle qu'il aurait eu sous les yeux. Il aurait fallu rompre en visière à chaque instant, ou tacitement approuver, céder par degrés, et conséquemment étouffer et

[1] Expression dont se sert Jean-Jacques, livre VIII des *Confessions*, en parlant de l'effet toujours croissant que produisit *le Devin du Village*, sur le théâtre de Fontainebleau, à la première représentation.

ce feu sacré, foyer de son talent, et le talent lui-même. Dès-lors plus de Jean-Jacques, des ouvrages médiocres, un nom dans l'oubli.

Ne pouvant donc être toujours en querelle, ne devant point céder, il s'isola du monde. Jusqu'ici il ne mérite aucun reproche ; mais, par sa faute ou par sa faiblesse, il se mit dans une situation où il lui était impossible de connaître la vérité dans ce qui le concernait.

Il se donna pour compagne *Thérèse Levasseur* (bonne tout au plus pour être sa servante), et dont la famille fut long-temps à la charge de Jean-Jacques que même elle finit par dépouiller.

Rousseau, qui avait refusé une pension de deux rois, était probablement sincère en ne voulant de cadeaux de personne. Madame Levasseur en recevait pour lui, qu'elle gardait pour elle, laissant croire qu'ils allaient à leur destination. L'indignation de Jean-Jacques peut se concevoir quand il apprit ce manége. Il se sépara de la mère de Thérèse, qu'il aurait dû renvoyer avec elle. Ses ennemis parvinrent à circonvenir Thérèse ; elle eut avec eux des entretiens secrets et confidentiels sur Rousseau, suivit les conseils de sa mère, et Jean-Jacques fut entièrement dans la dépendance. Il ne connut plus que par elle ce qui pouvait l'intéresser ; s'aperçut enfin qu'il était trompé; et, puisqu'on avait séduit cette indigne femme, sur le compte de laquelle il s'était jusqu'alors si complètement abusé, il crut voir un complot général contre lui. Cette cruelle expérience provenant de la part d'un être borné, abject par ses bas-

ses inclinations, tiré par lui de la misère, dans lequel il avait pendant si long-temps placé toute sa confiance, lui fit conclure, non sans quelque apparence de raison, qu'il ne pouvait plus se fier à personne. C'est alors qu'il dut être navré. On voit par quels degrés il a nécessairement été conduit à la défiance. Des événements d'une importance plus grande concouraient à la rendre extrême. Il confie son secret à des amis : c'était une faute qu'il se reproche amèrement, elle devient publique.

Il communique le manuscrit d'*Émile* au magistrat chargé de la librairie, ainsi qu'au maréchal de Luxembourg. Il se croit dans une sécurité d'autant mieux fondée que les épreuves de l'ouvrage, qui s'imprimait en Hollande, sont lues par M. de Malesherbes avant de parvenir à l'auteur. Au moment de la publication, le maréchal de France et le magistrat redemandent les lettres qui prouvaient leur protection. Cette protection se borne à favoriser la fuite de Jean-Jacques. L'*Émile* paraît; l'auteur est décrété de prise de corps. Il part et cherche un asile qu'on lui refuse.

A qui donc pourra-t-il se fier? Il pouvait du moins laisser le soin de sa défense à ses propres ouvrages : mais il apprend qu'on en fait des éditions fautives, et qu'*Émile*, celui qu'il préférait aux autres, est réimprimé par Formey [1] et, sous son nom, mutilé, défiguré, *corrigé*. Pour une imagination ombrageuse, effa-

[1] Dans un autre que Formey ce serait une impudence rare. Le *spoliateur* n'eut d'autre motif que le zèle de la religion.

rouchée, cet excès d'impudence faisait partie du complot général. Ce devint donc, chez Jean-Jacques, *une idée fixe* que celle de ce complot. Du reste, quel en fut le résultat? c'est de fuir les hommes. Ce tort, si c'en est un, est personnel. A qui nuit Jean-Jacques en se séquestrant de la société, en ne voulant voir personne, en traitant mal les indiscrets? pourquoi rechercher celui qui s'enferme, se dérobe à tous les regards, et de quel délit se rend-il coupable en refusant sa porte?

Le souvenir des persécutions qui lui furent suscitées, des arrêts ou mandements lancés contre lui par le Parlement, l'archevêque de Paris, la Sorbonne, le gouvernement de Genève, celui de Berne; de l'abandon de ses protecteurs; de la conduite de ses prétendus amis qui le trahirent et publièrent les secrets qu'il leur avait confiés; de l'obscure intrigue dont Thévenin fut l'instrument; de l'empire de Thérèse Levasseur, et de l'usage qu'elle en fit; le souvenir, disons-nous, de toutes ces circonstances, et de beaucoup d'autres [1], sans justifier, dans toute leur éten-

[1] Tels sont le libelle anonyme, intitulé : *Sentiments des citoyens,* et plein des calomnies les plus dégoûtantes, la lapidation de Motiers-Travers, l'expulsion de l'île Saint-Pierre, la prétendue lettre du roi de Prusse, celle de Charles Borde, qui, sous un nom supposé, choisit bravement, pour tourner en ridicule son ancien ami, le moment où il cherchait un asile en Angleterre, etc. Je dois dire un mot de ce dernier, c'est-à-dire de M. Borde. C'était un homme d'esprit et de talent, mais malheureusement il n'en avait pas autant que Jean-Jacques : *inde mali labes.* Un de ses compatriotes,

due, les soupçons de Jean-Jacques, démontre qu'ils n'etaient pas sans fondement. On est obligé de convenir que la plupart des gens de lettres ne pouvaient lui pardonner sa supériorité. On est fâché de voir à leur tête le patriarche de la littérature, et le plus bel esprit du siècle. Nous avons de Grimm un aveu bien impartial sur les persécutions qu'avait éprou-

M. A. Péricaud, aîné, vient de publier sur Charles Borde, une notice dans laquelle, je lui en demande bien pardon, il est passionné, lorsqu'il parle des rapports de Borde et de Rousseau, sacrifiant entièrement le second au premier. C'est être chanceux que de justifier lorsqu'on accuse; et le biographe de Borde arrive à ce résultat. Il rapporte le passage des *Confessions* dans lequel Jean-Jacques, après avoir raconté que M. Borde l'aida de sa bourse et de ses conseils, termine en ces termes: « On verra vingt ans après, dans M. Borde, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter la vengeance lorsqu'il se croit négligé. » M. Péricaud ajoute qu'il *lui serait facile de justifier* M. Borde, mais il ne s'en donne pas la peine, se contentant seulement de dire que nul ne connut mieux que lui les devoirs de l'amitié. Plus loin, l'auteur transcrit un autre passage où Rousseau dit que M. Borde fit d'affreux libelles contre lui. Au lieu de le nier ou d'en convenir, M. Péricaud dit, « que le misanthrope fait voir, dans les » *Confessions*, jusqu'à quel point un esprit ombrageux peut » porter l'ingratitude et la mauvaise foi. » Réflexion un peu sévère à propos d'un homme dont on dit ne pas vouloir faire le panégyrique. Puis oubliant cette accusation de *mauvaise foi* qui fait conclure que Jean-Jacques calomnie Borde, en lui attribuant des libelles qu'il n'avait pas faits, M. Péricaud nous apprend, « qu'en 1761, Borde publia *la Prédiction tirée » d'un vieux manuscrit*, et, en 1763, *la Profession de foi » philosophique*. Borde, ajoute-t-il, ne s'en tint pas à ces

vées Rousseau [1], et dont il ne fait aucun doute. « Cette ame, dit-il, naturellement susceptible et » défiante, *victime d'une persécution peu cruelle, à » la vérité, mais du moins fort étrange ;* aigrie par » des malheurs qui furent peut-être son propre ouvra- » ge, mais qui n'en étaient pas moins réels ; tourmentée » par les tracasseries d'une femme qui voulait être » seule maîtresse de son esprit ; cette ame, à la fois » trop forte et trop faible, voyait sans cesse autour » d'elle des fantômes attachés à lui nuire. Sur tout » autre objet son esprit conserva jusqu'à la fin toute

» deux satires qui firent tant de peine à celui contre lequel » elles étaient écrites. En 1766, pendant les démêlés de Hume » et de Jean-Jacques, il fit imprimer une lettre à J.-J. Pan- » sophe, c'est-à-dire J.-J. Rousseau, dans laquelle le philo- » sophe genévois est tourné en ridicule de la manière la plus » plaisante. » Toute plaisante qu'elle soit, elle n'est pas généreuse, car l'auteur se joignait alors à tous ceux qui, sans connaître la querelle entre Hume et Rousseau, écrivaient contre ce dernier. Ce n'est pas ainsi qu'il se conduisait envers ses anciens amis. Borde fit imprimer à Londres cette excellente plaisanterie, et pendant que Jean-Jacques était à Wootton. Quelle vengeance a-t-il tirée de ces trois satires ? Il a dit que M. Borde fit d'affreux libelles contre lui, sans les désigner, et j'avoue pour mon compte, que je n'en connaissais aucun des trois et que j'aurais pu croire que Rousseau se trompait. Je pourrais ajouter que je fais cet aveu à ma honte, si l'on était obligé de connaître tous les ouvrages de M. Borde. Je remercie son biographe de m'avoir prouvé que Jean-Jacques était modéré dans sa plainte et qu'il ne fut envers son ancien ami ni ingrat ni de mauvaise foi.

[1] Correspondance, juillet 1778.

» sa force et toute son énergie » Entre plusieurs faits, rappelons encore celui qui démontre l'union des gens de lettres contre Jean-Jacques, quand l'occasion s'en présentait. Il s'agit de sa querelle avec David Hume. La plupart des auteurs prirent, comme on l'a vu, fait et cause pour le dernier. Madame du Deffand, dans sa lettre du 20 octobre 1766 à Horace Walpole, s'exprime ainsi : « Je compte faire partir ce soir l'his-
» toire de M. Hume et de Jean-Jacques. Les éditeurs
» passent pour être le baron d'Holbach et M. Suard ;
» mais tout le monde y reconnaît d'Alembert. »

Ainsi l'exposé de Hume était vu, corrigé, augmenté par d'Alembert, Suard, d'Holbach, Helvétius, *totalement étrangers à la querelle.*

Dans cet exposé se trouvait une lettre d'*Horace Walpole* à M. Hume. Fréron la critiqua dans ses feuilles, ce qui mit le *duc de Choiseul,* dit madame du Deffand [1], *dans une belle colère.* Ainsi Jean-Jacques avait contre lui dans cette querelle, Voltaire, qui écrivit pour Hume, d'Alembert, le duc de Choiseul, le baron d'Holbach, Helvétius, Suard et Marmontel. On exigea même une réparation de Fréron.

Madame du Deffand (*lettre du* 31 *mai* 1767) dit que « personne n'oserait chercher quelque ombre de
» bon sens dans tout ce qu'a jamais fait Rousseau. Il
» m'est revenu, ajoute-t-elle, que madame de Bouf-
» flers est la première à raconter toutes ses folies. »

Aux circonstances qui prouvent, suivant Grimm, *une persécution fort étrange,* ajoutons un fait rap-

[1] Lettres à Walpole, tome 1, p. 113.

porté par cet auteur dont le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il fut l'ennemi personnel de Rousseau. « Le retour de cet homme singulier, dit-il [1],
» dans une ville qui, seule, lui convient dans l'univers, a fourni pendant quelques jours un sujet de
» conversation à Paris. Il s'est montré plusieurs fois
» au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal.
» Sa présence y a attiré une foule prodigieuse, et la
» populace s'est même attroupée sur la place pour le
» voir passer. On demandait à la moitié de cette populace ce qu'elle faisait là : elle répondait que c'était pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce
» que c'était que Jean-Jacques : elle répondait qu'elle
» n'en savait rien, mais qu'il allait passer. » Que pouvait penser Rousseau en voyant cette foule sur son passage ? Qui l'avait rassemblée et dans quelle intention ? On est forcé de convenir qu'il y a eu un concours de circonstances qui justifient l'expression de Grimm, quand il reconnaît une *persécution fort étrange*, et doivent faire pardonner à celui qui en fut l'objet d'y avoir cru. Quand il ne fut plus possible à l'envie de nier le talent de Jean-Jacques, elle n'eut rien de mieux à faire qu'à le déclarer fou, en préparant tout pour qu'il le devînt.

Écoutons maintenant un orateur célèbre, qui se connaissait en hommes, et fit le portrait de Jean-Jacques Rousseau, dont il enviait moins le talent que la vertu.

» Ce ne sont point, dit Mirabeau en parlant de Jean-Jacques, ses grands talents que j'envierais à cet

[1] *Correspondance*, juillet 1778.

homme extraordinaire, mais sa vertu, qui fut la source de son éloquence et l'ame de ses ouvrages. J'ai connu Jean-Jacques Rousseau, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué ; il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention, ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer des vertus. On doit pardonner peut-être à ceux qui l'ont décrié de l'avoir mal connu : tout le monde n'était pas fait pour concevoir la sublimité de cette ame, et l'on n'est bien jugé que par ses pairs.

» Quoi qu'on pense ou quoi qu'on dise de lui pendant encore un siècle (c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs), il ne fut jamais, peut-être, un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes, qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions. Il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines. Il le fut enfin malgré les faiblesses qu'il a révélées dans les mémoires de sa vie. Jean-Jacques Rousseau arracha mille fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Doué peut-être de l'ame incorruptible et vertueuse d'un épicurien, il conserva dans ses mœurs la rigidité du stoïcisme. Quelque abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivit, et mourut comme il avait vécu. »

Il serait intéressant d'avoir un recueil d'observations sur les variations qu'ont éprouvées dans leur renommée et dans l'opinion qu'on s'est faite sur leur compte, les hommes célèbres qui ont occupé le premier rang dans cette opinion. La postérité rectifie presque toujours le jugement des contemporains, venge ceux envers lesquels ils furent injustes, détruit les réputations usurpées, remet chacun à sa place, parce qu'elle n'écoute ni les passions ni l'envie.

Un auteur qui savait étudier les hommes et les mœurs nous a laissé quelques remarques curieuses sur les écrivains les plus célèbres du siècle de Louis XIV. Le lecteur jugera si l'on peut en faire l'application à Jean-Jacques Rousseau.

» J'ai connu particulièrement, dit-il [1], plusieurs de ceux qui avaient vu les deux Corneille : tous en portaient le même jugement. Ils ne parlaient pas si favorablement de Boileau et de Racine : en rendant justice à leur mérite d'auteur, ils prétendaient que leur commerce n'était nullement agréable. On ne pouvait parler avec Boileau que de lui. Il ne connaissait, disait-il, que trois génies dans le siècle, Molière, Corneille et lui. Il ne comptait Racine que pour un bel esprit, à qui il avait appris à faire difficilement des vers. Telle était sa décision dans une assemblée où se trouvaient Boindin, Lafaye, qui me l'ont dit. Je ne crois pas que personne l'associe jamais pour le génie à Molière et à Corneille, et le place au-dessus

[1] *Mémoires sur la vie de Duclos*, écrit par lui-même, p. 80.

de Racine. Il a sûrement bien mérité des lettres et de la langue pour le goût et l'expression. *Le Lutrin* et *l'Art poétique* seront toujours lus avec fruit, mais il n'a pas appris à Racine à faire des tragédies, ni à Quinault, qu'il a tant dénigré, à faire des opéras. Il aurait dû citer encore La Fontaine dans *l'Art poétique*, et ne pas dire que Molière

Peut-être de son art eût remporté le prix.

Le *peut-être* est de trop. Molière a certainement obtenu la palme sur tous les anciens, et aucun moderne ne la lui a enlevée. Boileau avait naturellement de l'humeur, du fiel et de l'envie. Il disait un jour (à Fréret, de qui je le tiens), croyant se donner un éloge : jeune homme, il faut penser à la gloire, je l'ai toujours eue en vue, et n'ai jamais entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un peu de jalousie. Racine, différent à plusieurs égards de son prétendu maître, en connaissait le faible et le laissait se flatter d'une supériorité à laquelle le disciple savait bien que le public ne souscrivait pas. Il s'assurait par-là un prôneur dont la voix était comptée pour beaucoup; car, quelque mérite qu'il eût, il ne dédaignait pas un certain manége dont il aurait pu se passer, et qui, sans ajouter à la renommée, nuit quelquefois à la réputation de l'auteur. Il était naturellement railleur, et aurait été satirique s'il n'eût pas craint la représaille. Boileau, qui le connaissait bien, disait qu'il était le plus malin des deux. Racine était très-poli dans le monde, contraint avec ses égaux et affectait la familiarité avec les

grands. Il ne vivait guère en société littéraire et particulière qu'avec Boileau, Molière et La Fontaine, ménageant fort les deux premiers qui étaient en faveur auprès du roi, et traitant très-légèrement La Fontaine, assez bon pour le souffrir, ou même pour n'y pas faire attention. On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Racine et de Boileau sur La Fontaine, dit un jour : « Nos beaux-esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme. » L'abbé de Saint-Réal, homme très-instruit, sortant d'une conversation avec Racine et Boileau, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle et quelques autres gens de lettres. Je viens, dit-il, me délasser avec vous de deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui l'on ne *peut parler que de vers, et des leurs*. Quoi qu'il en soit, ceux dont il s'agit ici ont aujourd'hui, chacun, leur place bien reconnue. Molière était le plus philosophe de tous les gens de lettres de son temps; et, quoi qu'en ait dit Boileau, on retrouve dans ses moindres pièces le cachet de l'auteur du *Misanthrope*. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers. On lui a peut-être trop accordé de son vivant : peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui [1]. La gloire de Racine a plutôt augmenté que diminué, et se soutiendra. La Fontaine est, par son style, l'auteur le plus original

[1] C'est sans doute une allusion à ces vers de Marmontel :

Boileau copie, on dirait qu'il invente.
Comme un miroir, il a tout répété,
Sans feu, sans verve et sans fécondité, etc.

de la langue, et, par-là, moins susceptible de traduction. Quoique la naïveté fît le fond de son caractère et de son ouvrage, on y trouve quelquefois des vers de la plus haute poésie et des pensées profondes. Jamais auteur n'eut moins d'amour-propre. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Boccace : ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup : *Tais-toi, tu n'es* qu'une bête qui a plus d'esprit qu'eux. »

Ces réflexions et ces particularités nous ont paru dignes d'être rapportées. Elles mettent à même de comparer la réputation des plus célèbres écrivains du siècle de Louis XIV, de leur vivant, avec celle que la postérité leur a faite.

Malgré Boileau, dont la *voix était comptée pour beaucoup*, Racine, ce *prétendu bel esprit*, est au premier rang au-dessus de son juge, ainsi que Molière et La Fontaine : celui-ci, en dépit de Racine injuste à son tour, est de la troupe d'élite, sur le même rang que son critique.

On a oublié la puérile vanité de Racine et de Boileau : on ne sait plus que leur *commerce n'était nullement agréable;* qu'on ne pouvait parler avec eux que *d'eux* et *de leurs vers ;* que leur société ne méritait nullement d'être recherchée. Justice s'est faite ; elle se fera pour Jean-Jacques, avant les cent ans que Mirabeau accorde à l'envie.

NOTE

INDIQUÉE TOME Ier, PAGE 31.

Voici les détails que nous avons promis, et qui ne pouvaient être placés dans le récit sans l'interrompre.

Le biographe de Rousseau, dans sa notice sur ce grand homme (*Biographie universelle*), prétend donc que le ruban que Rousseau s'accuse d'avoir volé, était *un diamant suivant les uns, et un couvert d'argent suivant les autres*. Pour donner du poids à cette singulière accusation faite pour la première fois 96 années après l'événement, il inséra dans l'*Oriflamme*, qui existait alors, un long article signé d'un *O*, dans lequel, après s'être loué franchement, il appuyait sur l'accusation au moyen du prétendu témoignage du chevalier de Boufflers qu'il fait parler. Dans l'*Étoile*, le même biographe est revenu à la charge, toujours pour se louer et métamorphoser le ruban en couvert. Afin d'éloigner le soupçon d'un tel manége, il a créé un ancien colonel de dragons qu'il appelle le comte de Motteville-Aulnaye, à qui il fait écrire une lettre datée de Lillette près Montereau, 4 octobre, insérée dans l'*Étoile* du 8 du même mois. Ce prétendu colonel, qui n'est autre que le biographe, ajoute au témoignage du chevalier de Boufflers celui de la maréchale de Luxembourg.

Bien persuadé de la fraude sans en avoir aucune preuve, j'écris à l'*Opinion* et je signe ma lettre. Je fais voir qu'en dénaturant le témoignage de Boufflers et celui de la maréchale, le biographe les calomnie et leur fait calomnier Rousseau. Je signale le colonel comme un être sorti du cerveau de l'auteur; si mes conjectures eussent été dénuées de fondement, et si le colonel eût existé, c'était le cas de me réfuter victorieusement. Au lieu de cela, l'auteur, que j'attaquais en me nommant, ne parle ni du chevalier, ni du maréchal, ni du colonel, et m'accuse de faire un saint de Rousseau, et d'être un de ses dévots crédule et stupide. Tout cela ne prouve pas, jusqu'à l'évidence, que Jean-Jacques ait volé un couvert d'argent.

M. Alphonse Fontvanne, ayant connu M. de Sabran, fils de la comtesse de Sabran que le chevalier de Boufflers avait épousée, et supposant qu'ayant habituellement vécu avec son beau-père, il devait connaître sa façon de penser sur Rousseau, lui a écrit pour le prier de lui dire son opinion sur cette accusation tardive dans laquelle on mettait en jeu son beau-père. Voici un extrait de la réponse datée de Saint-Léger, 15 octobre 1826, et signée *Elzear de Sabran.*

«.... Je suis charmé de saisir l'occasion de rendre hommage au sublime Rousseau, ce qui est lui rendre justice.

» Une confession publique devait désarmer, ce me semble, même la médisance. Conçoit-on qu'on puisse s'en faire un droit et une base pour la calomnie? As-

sûrement rien n'a pu forcer Jean-Jacques à écrire ses *Confessions*, à vouloir qu'on les fît paraître un jour. Sans cela on eût ignoré à jamais les faiblesses et les torts dont il s'accuse avec franchise et naïveté. On ne peut donc se servir contre lui que des armes qu'il fournit lui-même, et l'on ne comprend pas que de ce qu'il avoue une faute, on puisse conclure qu'elle était un crime. C'est un étrange abus d'une libre confiance que de regarder les taches qu'elle expose à nos yeux avec une loupe qui en fasse des monstres. On ne saurait plus abuser de la confession.

» Quoique le vol d'un ruban et celui d'un diamant soient de même nature en principe de morale, la différence du prix en atténue ou en aggrave la culpabilité par la disproportion des conséquences, et qui a pu dérober un objet de peu de valeur, serait souvent incapable d'en prendre un plus précieux. La différence des motifs augmente ou diminue aussi le tort de l'action. Jean-Jacques dit qu'il fut entraîné par l'amour à prendre ce ruban pour le donner, et détourné de l'aveu de sa faute par la mauvaise honte. Ce fut là le plus grand mal, parce qu'il fit accuser et punir la jeune fille qu'il aimait, du léger larcin qu'il n'avait commis que pour elle. Puisqu'il a découvert son cœur au public, le monde peut le juger sur ses intentions, comme Dieu.

» Mon beau-père le chevalier de Boufflers a vu souvent Rousseau chez sa tante la maréchale de Luxembourg, et quoique bien jeune encore, il l'aimait et l'*admirait extrêmement*. J'ai vu dans mon enfance, parmi les livres qu'elle avait laissés à sa

petite-fille madame de Lauzun, la *Nouvelle Héloïse* écrite en entier de la main de l'auteur avec la plus charmante écriture. Alors on ne me la laissait que voir et pas lire. Madame de Luxembourg avait inventé un moyen ingénieux de faire du bien à Rousseau sans blesser ni effaroucher sa délicatesse. C'était de faire donner le mot à tous les pourvoyeurs de Montmorency de ne dire chez lui que la moitié du prix de chaque denrée, s'engageant à leur faire payer l'autre [1]. M. de Boufflers m'a dit que ce grand homme avait les manières les plus simples, l'air le plus modeste, un habit très-propre mais toujours gris : qu'il ne se mettait jamais en avant, n'était jamais pressé de parler, mais que si la conversation venait à tomber sur quelque sujet qui l'intéressât, il éclipsait et étonnait tout le monde. Un jour le jeune chevalier de Boufflers racontait chez sa tante qu'en venant à cheval à Montmorency, il avait traversé plusieurs vergers pleins de cerisiers couverts de fruits. Celui qui s'accusait d'avoir pris un ruban, se formalisa de ce qu'un jeune homme avait cueilli étourdiment quelques cerises. Le chevalier, qui n'y avait pas pensé, dit qu'il cher-

[1] Il était difficile que Rousseau ne finît point par connaître cette ruse généreuse. D'ailleurs Thérèse ne payait pas toujours exactement, ainsi que le prouve une lettre de Jean-Jacques que j'ai insérée dans l'édition de M. Dupont (tom. XIX, p. 438). Il y a une singulière et déplorable destinée dans Rousseau. Ses ennemis l'accusaient de recevoir et de n'en pas convenir. Sa fierté en était outragée : il repousse ce soupçon avec énergie. L'on voit que le *moyen ingénieux*, et très-louable assurément, donnait par le fait gain de cause aux accusateurs.

cherait à réparer son étourderie en tâchant de retrouver l'endroit pour y payer ces cerises au-delà de leur prix. « Vous ne pourriez pas les payer, reprit Rousseau, parce que ces vergers appartiennent à une » foule de différents propriétaires. Voilà bien la légèreté des jeunes gens, ajouta-t-il, cela ne paraît » rien, et si chacun en faisait autant, il ne resterait » plus de fruits sur les arbres. »

» On le blâme avec raison d'avoir révélé les faiblesses de sa bienfaitrice, mais on ne peut faire sa confession, sans faire aussi à quelques égards celle de plusieurs autres. Il ne pouvait raconter sa propre histoire sans y joindre celle des personnes avec lesquelles il fut en relation : il n'aurait pu donner une idée de sa situation véritable sans indiquer leurs rapports entre elles et avec lui : il n'aurait pu les caractériser sans parler de leurs défauts comme de leurs vertus, de leurs faiblesses comme de leurs bonnes œuvres. Il faut remarquer que dans le temps où il écrivait, la prétendue philosophie, loin d'être sévère, tournait la sévérité en ridicule, traitait le rigorisme de pédanterie, et affichait même une sorte de cynisme en fait de mœurs. Ce n'est pas la faute de Jean-Jacques si l'on à mis des noms aux personnages dont il parle, car il l'avait expressément défendu en recommandant de ne faire paraître ses *Confessions* que cinquante ans après sa mort. Enfin, s'il a transmis à la postérité les faiblesses de sa protectrice, il a immortalisé ses vertus qui seraient oubliées sans lui.

» L'abandon de ses enfants est sans doute ce qu'on doit le plus lui reprocher, et ce qu'il se reprochait le

plus lui-même. Néanmoins pour se faire une juste idée des motifs d'une telle action, il faut non-seulement se placer au point de vue de Jean-Jacques, mais entrer dans sa manière de voir qui tenait tant à sa manière de sentir.

» L'auteur d'*Émile*[1] fait frémir en précipitant l'un après l'autre avec une fureur réfléchie, tous ses malheureux enfants dans le gouffre d'un hôpital. Mais quand on prend la peine d'examiner sa position, ses relations, son imagination et son caractère, on découvre qu'il a pu envisager comme un devoir ce qui frappe d'abord comme le crime monstrueux d'un cœur dénaturé.

» La manière obscure dont il en parle lui-même dans ses *Confessions* et dans ses *Rêveries*, prouve qu'il ne croyait pas pouvoir ou devoir en avouer toutes les raisons; mais ce qu'il en dit peut suffire pour donner une direction aux conjectures.

» Lui-même, quand la société lui fut marâtre, se rejeta dans le sein de la nature, mère universelle et insouciante, qui n'a comme lui que des enfants trouvés ou perdus. Il en prit le caractère sauvage et bi-

[1] Ici M. de Sabran tombe dans une erreur commune. Ce n'est point *l'auteur d'Émile* qui mit ses enfants à l'hôpital : c'est J.-J. Rousseau qui, bourrelé de remords, fit ensuite, pour expier sa faute, un ouvrage dans lequel il exprime ses remords et montre que le devoir d'un père est d'élever ses enfants. Si la faute eût suivi le livre au lieu de le précéder, il faudrait jeter *Émile* au feu, comme l'action d'un hypocrite et d'un infâme. On voit combien la manière de poser la question est importante.

zarre. Son besoin d'affranchissement de tous les liens, même de l'autorité paternelle, lui persuada que l'indépendance était le plus grand des biens pour les individus comme pour les masses. Ce même besoin lui fit épouser une femme grossière qui lui épargnât les soins matériels de la vie commune, pour se livrer tout entier à ses pensées.

» Ses grands succès changèrent bien vite en ennemis ses premiers protecteurs. Il se crut en butte à la haine : son malheur ne le sauvait pas de l'envie, et le génie, la plus haute des grandeurs, l'y exposait encore plus que la fortune n'aurait pu faire. Accueilli d'abord par les écrivains les plus influents de cette époque, admis probablement dans la confidence intime de leurs plans et de leurs desseins dont il jugea et pressentit mieux qu'eux-mêmes les conséquences et la portée, comme quelques passages du *Contrat social*, de ses promenades et de quelques autres de ses écrits paraissent l'indiquer, il eut peut-être le courage de reculer devant la responsabilité de tels engagements, et dès-lors se crut dévoué à une conspiration de vengeances. Il croyait se sentir environné du réseau invisible d'une ligue d'ennemis masqués, ne songeant qu'à le diffamer, à le décrier, à le bafouer, à en faire un objet de mépris et de risées pour le décréditer d'avance dans l'opinion, de crainte qu'il ne trahît leurs secrets : cette idée vraie ou fausse, mais sûrement exagérée de toute la force de l'imagination de Jean-Jacques, expliquerait l'affreux cauchemar qu'il peint si bien dans ses *Rêveries* solitaires, et qui tortura le reste de sa vie.

» Sans doute l'union de ce génie avec sa servante, image de la grande mésalliance de l'esprit et de la matière, devait faire craindre à son orgueil de trouver dans ses enfants trop d'alliage et ne lui laisser compter pour vraiment à lui que ceux qui émanaient de son cerveau et de son ame comme *Émile* et *Julie :* sans doute proscrit, errant, persécuté pour les vérités hardies ou les erreurs spécieuses que sa puissante éloquence avait répandues, ne pouvant, dans une vie orageuse et précaire, s'occuper de suite de l'éducation des enfants de l'auteur d'*Émile* [1] avec tous les soins qu'il jugeait indispensables, ni leur assurer une douce existence, il pensait qu'on n'en voudrait pas moins comparer les effets aux préceptes, retrouver en eux le fruit de ses maximes, l'épreuve de son système, et opposer la copie au modèle; mais s'il prit le parti de séparer violemment la théorie d'une application qui ne pouvait être qu'imparfaite et trompeuse, on serait injuste de n'en chercher la cause que dans son amour-propre. Sa défiance exaltée jusqu'au délire lui faisait voir ses enfants voués à un sort encore plus affreux que ceux du comte Hugolin dans sa prison murée. Il les voyait entourés d'empoisonneurs, d'ennemis brûlant de les armer contre leur père qui ne pouvait leur transmettre qu'un héritage de haine, de persécutions et de dangers, et il crut les sauver de l'excès de son malheur en les confiant au hasard sans se réserver même un moyen de les reconnaître jamais, préférant toutes les chances inconnues au malheur dont il se croyait certain.

[1] Toujours la même erreur.

» Quelle satire amère de son siècle que l'affreux contraste de son *Émile* et du sort qu'il choisit et qu'il crut assurer à ses enfants! Toutefois il suivit en cela trop à la lettre [1] les principes développés dans cet étonnant ouvrage. Comme lui-même avait fui son père et déserté sa ville natale dès ses jeunes ans pour s'abandonner à tous les hasards, il jugeait ses enfants d'après lui, et leur donnait le sort qu'il chercha [2].

Telles sont, monsieur, les considérations que j'ai voulu vous exposer sur notre ami commun et unique, ce prodigieux génie, quelquefois énigmatique et impénétrable, et qui tenait encore plus du sphynx que de l'oracle. »

Cette lettre, remarquable sous plus d'un rapport, prouve que le chevalier de Boufflers n'a jamais tenu le propos que lui prête le biographe, car il lui eût été impossible d'admirer, encore moins d'estimer un voleur de couvert d'argent dont la mercuriale, au sujet des cerises, lui eût paru fort plaisante.

1 Il n'avait pas developpé ses principes, puisque le dernier de ses enfants fut abandonné plusieurs années avant qu'il ne songeât à l'*Émile*, et au moins douze ans avant sa publication.

2 Il n'avait pas fui son père. Ce fut ce dernier qui fut obligé de sortir de Genève à cause d'un duel qu'il proposa à M. Gauthier qui le refusa. Au lieu de déserter, il fut au désespoir de voir les portes se fermer, se jeta par terre, etc., et plutôt que de s'exposer à être roué de coups, par son maître graveur, il aima mieux errer au hasard. Mais il n'en avait pas eu le projet plus que le goût et le principe. — Voir la fin du premier livre des *Confessions*, et, dans cette édition, la page 27 du premier volume.

En récapitulant les témoignages que le biographe fait valoir pour prouver qu'au lieu d'un ruban, Rousseau vola un couvert d'argent, on commence et l'on finit par le biographe au moyen de l'énumération suivante.

1° Le biographe dans sa notice sur Rousseau.

2° Le même sous la lettre *O* dans l'*Oriflamme*, louant ladite notice et appuyant son propre témoignage de celui du chevalier de Boufflers, qui n'a pas dit mot de ce qu'il lui fait dire.

3° Le même sous la lettre A dans le même Journal.

4° Le même encore dans plusieurs numéros de l'*Étoile*, anonymes et de lui.

5° Toujours le même sous le nom du comte de Motteville-Aulnaye, qui n'existe pas. (*Étoile* du 3 octobre.)

6° Le biographe enfin, répétant au bout de ce cercle l'assertion du couvert, en disant que *maintenant il ne reste plus de doutes*. Et voilà comme on écrit l'histoire, et comme un *mensonge odieux* devient une vérité pour beaucoup de lecteurs, qui, ne pouvant soupçonner un pareil manége, n'ont pas l'idée de vérifier tant d'assertions mensongères!

Il serait facile d'en réfuter beaucoup d'autres du même genre, mais il suffirait de faire remarquer la tactique de ceux qui les inventent. J'en ai rapporté une preuve comique, p. 112, 1er. vol., *note*. Elle donne lieu de répéter encore ce qu'a dit Rousseau : « La commode méthode que suivent toujours ces messieurs » contre moi! S'il leur faut des preuves, ils multiplient » les assertions; et s'il leur faut des témoignages, ils

» font parler des quidams. » Il y en a (des quidams), de compte fait, plus d'une demi-douzaine dans la notice du biographe, et le moins plaisant n'est pas celui qui doit son existence à l'erreur que nous avons commise, et qui ne paraît sur l'horizon que pour l'attester comme un fait certain.

P. S. — Je dois répondre à une observation qui m'a été faite, par des gens que j'estime et qu'une longue, mais bien triste expérience a familiarisés avec les contradictions les plus choquantes, en leur apprenant combien le témoignage des hommes était fragile; combien peu de prix on devait mettre à leur suffrage, enfin combien il était nécessaire de savoir s'en passer. « Que Rousseau, disent-ils, ait été coupable de ce » dont on l'accusse; qu'au lieu d'un ruban-rose il » ait volé un couvert d'argent, que nous importe? » ses ouvrages en seront-ils moins beaux ou moins » dangereux ? » — Sans doute le mérite des productions d'un auteur est indépendant de son mérite personnel. Mais il n'en est pas moins vrai que l'étude des rapports entre le moraliste et ses œuvres est utile et intéressante. On peut d'ailleurs faire l'étude de l'homme dans celle de Jean-Jacques, parce que, dans aucun temps, personne n'a eu l'audace de se montrer à nu comme lui.

Le but de mon travail était de connaître Rousseau et, de le scruter jusques dans les plus secrets replis de son ame. Ce but, il était raisonnable de se le proposer. Il fallait examiner, pour les confirmer ou les détruire, les imputations dont il fut l'objet. Ce serait une découverte affligeante que celle qui mettrait au

grand jour la prétendue hyprocrisie de Jean-Jacques, et prouvrait que ces imputations, toujours graves, ne furent point calomnieuses. Mais si tel eût été le résultat de mes recherches, je n'aurais point hésité à le faire connaître ; heureusement il n'en est rien. Si l'amour de la vérité, qu'il m'a inspiré, m'a fait quelquefois rougir pour lui, j'en trouve l'excuse dans le cœur humain, dans l'imperfection de notre nature ; la réparation dans ces remords dont l'expression revient sous sa plume au milieu de ses plus belles productions [1] ; dans ces productions elles-mêmes, qui font aimer la morale et la vertu : et, cette épreuve passée, je vois Rousseau jouissant de l'estime des hommes à laquelle il eut l'imprudence de mettre tant de valeur ; à laquelle il eut tant de droits et dont la privation fit le tourment de sa vie.

[1] Particulièrement dans le Contrat Social, *chapitre sur la peine de mort*, et dans l'*Émile*.

ÉCLAIRCISSEMENS

SUR LA

Mort de Rousseau.

L'OPINION que j'ai exprimée sur le genre de mort de Rousseau, quoiqu'énoncée comme fondée moins sur des preuves incontestables, que sur une persuasion intime, a fait naître de vives discussions, et m'a attiré même de fortes réprimandes.

M. Patrix Dubreuil, homme de lettres, éditeur et biographe de Groley, m'a écrit plusieurs lettres sévères, prétendant que je déshonorais Rousseau, parce que le suicide était un crime flétrissant. Comme je ne partageais point son opinion, il a eu la bonté de faire et de m'adresser une longue dissertation sur le suicide. Il croyait mon salut en danger et voulait me convertir. Vainement je l'assurais que je n'avais point du tout envie de quitter ce monde, où des liens chers me retenaient; ce motif ne lui suffisait pas, il fallait absolument que je convinsse que la mort de Jean-Jacques avait été naturelle. Il me citait, comme un argument irrésistible le récit de M. le marquis de Girardin. Ce fut inutilement que je répondis, que non-seulement,

il était de l'intérêt de M. de Girardin de cacher le genre de mort de Rousseau, mais que, de sa part, c'était un devoir. M. Dubreuil en revenait toujours à ses arguments : il me menaça du tribunal de l'opinion publique, en imprimant sa dissertation et notre correspondance.

Sur ces entrefaites, M. le comte de Girardin, membre de la chambre des députés, croyant la mémoire de son père attaquée ou compromise, par la version que j'avais adoptée sur le genre de mort de Rousseau, m'écrivit une lettre qu'il a rendue publique. Je ne pouvais me dispenser de répondre. J'étudiai de nouveau la question : je recueillis avec scrupule toutes les objections, et je fis à M. de Girardin la réponse que l'on va lire et dans laquelle, rappelant tous les arguments de l'honorable député, je leur en opposais qui me paraissaient devoir les affaiblir ou les détruire entièrement.

Il ne s'agit point de savoir si Jean-Jacques, en supposant qu'il se soit délivré de la vie, a manqué à ses principes ou commis un crime, mais s'il a réellement abrégé ses jours.

Je suis *persuadé* qu'il s'est tué : j'ai dû dire ce que je croyais être la vérité sur celui qui prit pour devise : *Vitam impendere vero.* Mais en donnant les motifs de mon opinion, je n'ai point prétendu que le fait était *prouvé*, qu'il fallait me croire : j'ai soumis cette opinion au public. Battre en ruines les *preuves* de l'opinion contraire ; démontrer les contradictions du procès-verbal ; celles du récit de M. le marquis de Girardin, et du témoignage de Thérèse, suffisaient

peut-être pour détruire la version de l'apoplexie, qui n'a jamais permis, quand elle enlevait le malade en moins d'une heure, de faire de beaux discours sur la nature et le firmament. Mais le suicide n'est point une conclusion nécessaire. On a droit de le soupçonner du moment où la version répandue était arguée de fausseté : il devient probable par les circonstances que j'ai recueillies, et certain *pour moi seul*, par l'étude particulière que j'ai faite de Rousseau. Enfin je pense qu'il était à Ermenonville *contre son gré*, et que cette circonstance suffisait pour le porter à cet acte de désespoir.

Voici ma réponse à M. de Girardin.

Vous croyez, monsieur, que la mort de Rousseau fut naturelle; vous en êtes *convaincu :* moi je suis *persuadé* qu'il avança le terme de ses jours. Nous sommes tous les deux de bonne foi, mais l'un des deux est dans l'erreur. Ne pouvant être juge dans votre propre cause, vous avez eu recours au tribunal le plus imposant, le plus désintéressé, celui qu'on abuse le moins. C'est à ce tribunal que je m'adresse à mon tour. Votre lettre m'a mis dans la nécessité d'approfondir, de manière à n'y plus revenir, une question que je n'avais examinée que sous le point de vue historique.

Je parais, monsieur, avec un grand désavantage. Des discussions lumineuses, une dialectique qui force les suffrages de vos rivaux mêmes, une éloquence reconnue, des succès non-contestés... tel est le cortége qui vous environne; et, si j'aborde avec franchise la question qui nous occupe, que n'ai-je point à combat-

tre! des preuves judiciaires, des témoignages éclairés, tout ce qui motive le jugement des hommes et lui sert de base. Vous avez encore pour vous une tradition établie depuis quarante-six ans dans votre famille. A vos yeux, elle a le mérite d'une chose jugée... Mais cette *chose jugée* ne peut l'être sans appel, parce que tout fait historique est sujet à révision; on ne prescrit point contre la vérité.

Si vous avez pour vous une tradition de famille, j'en ai une répandue dans le public depuis la même époque. Elles se détruisent mutuellement, soumettons-les donc toutes les deux au plus sévère examen.

Pour éviter autant que possible les répétitions dans un sujet où les répétitions semblent inévitables, parce que les mêmes arguments sont reproduits sous des formes différentes, je vais adopter l'ordre que m'indique la nature de vos preuves.

Elles sont de trois sortes :

1o. Les preuves judiciaires, ou procès-verbaux.

2o. Les témoignages.

3o. La réfutation que vous faites des motifs sur lesquels est appuyée l'opinion contraire à la vôtre, et les nouveaux arguments que vous produisez en faveur de celle-ci. Nous allons tout passer en revue.

Avant d'entrer en matière vous me permettrez, monsieur, de poser la question par rapport à moi.

Je crois que Rousseau s'est donné la mort, et je dois dire pourquoi j'en suis persuadé; mais ce n'est ni un système que je défends, ni une cause que je plaide,

ni même une opinion que je prétends établir. Elle n'est pas nouvelle : je l'ai trouvée exprimée dans plusieurs ouvrages, adoptée par des personnages recommandables : je l'ai examinée, et cet examen a déterminé ma persuasion. Je ne pouvais me dispenser d'en parler dans l'*Histoire de Rousseau :* je l'ai fait; mais jamais je n'aurais écrit spécialement sur ce triste sujet ; et ce n'est pas ma faute si j'y suis forcé.

Il est encore une autre considération grave et d'un grand poids; je suis loin de me le dissimuler : c'est la certitude de déplaire à un grand nombre de personnes dont j'apprécie le suffrage. Déjà même plusieurs se sont fait entendre. « Prétendre, ont-elles dit, que la » mort de Rousseau ne fut pas naturelle, c'est désho- » norer sa mémoire, c'est nuire à la cause de la » philosophie. »

Eh! quelle est donc cette philosophie que la vérité blesse; qui, suivant les circonstances, prescrit ce qu'il faut dire ou taire [1] et se fait un point d'honneur à sa guise? Quoi! le suicide déshonore! et depuis quand? Ce père qui, de nos jours, près de monter à l'échafaud se tua pour conserver sa fortune à ses enfants, a-t-il perdu l'honneur? Ce major prussien, flétri par un geste de Frédéric [2], tirant en l'air un de ses pistolets, et, de l'autre, se brûlant la cervelle, a-t-il encore perdu l'honneur? en dira-t-on autant de ce célèbre diplomate qui, dans le sein de la gran-

[1] Ce n'était certainement pas celle de Rousseau : je n'ai pas besoin de le démontrer.

[2] Qui s'oublia au point de lever sa canne sur cet officier dans une revue. Rousseau comble d'éloges l'action du major.

deur et de l'opulence [1], s'est ôté la vie? On doit plaindre les hommes réduits par le désespoir ou l'extrême douleur à disposer de leurs jours; mais s'il ne faut pas leur faire un mérite de cette action, on doit encore moins leur en faire un crime. Je crois donc la philosophie et l'honneur également désintéressés dans cette discussion [2].

Aux désavantages de ma position, que je viens d'exposer, se joint un embarras qui les augmente encore. Votre opinion a pour base le récit de monsieur de Girardin. Or, est-il honnête, est-il convenable de le discuter? non, si nous nous arrêtons aux règles de la politesse; oui, si, me laissant la liberté de chercher la vérité, vous m'accordez le droit de la dire. En démontrant que monsieur votre père *a dû* cacher le suicide [3]; que toutes les mesures qui le faisaient parvenir à ce but ont été non-seulement légitimes, mais *prescrites* par les considérations les plus puissantes, alors l'assertion de M. de Girardin n'a plus rien que de louable; il est permis de la discuter sans manquer aux convenances. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, prouve que vous me faites ces concessions, qui rentrent dans le droit naturel; car vous ne provoquez pas une discussion pour parler tout seul.

[1] Le marquis de Londonderry, plus connu sous le nom de Castelreagh, qui se tua le 12 août 1822.

[2] Ce sont les deux *seuls* rapports sous lesquels nous envisageons le suicide.

[3] On va bientôt voir que je ne suis point en contradiction avec ce que je viens de dire.

Il est essentiel de bien établir la question par rapport à M. votre père, puisque vous la voyez sous un autre point de vue que moi.

Supposons un instant que Rousseau se doit donné la mort, que devait faire M. de Girardin? cacher soigneusement ce fait. Il le devait à la mémoire de son hôte illustre et malheureux; il se le devait à lui-même. La vérité, dans cette hypothèse, était un outrage, un scandale; il fallait l'envelopper d'un voile épais. Reportons-nous au temps de cette mort: le suicide était alors flétri par les lois, et le cadavre de l'infortuné qui n'avait pu supporter le fardeau de la vie, traîné sur une claie..... On ne pourrait donc qu'applaudir aux précautions que M. votre père aurait prises pour garantir de la profanation les restes de Jean-Jacques.

Ce langage m'est dicté par madame votre sœur, dont vous rapportez la lettre (page 20 de la vôtre); elle s'exprime ainsi, en parlant à madame de Stael: « On vous a trompée, en vous disant que Rousseau » *s'est donné la mort*, et cette erreur, que vous accréditez, peut avoir des *conséquences si dangereuses* par leur effet, *si fâcheuses pour la mémoire* » de Rousseau, que je crois remplir un devoir sacré » en me hâtant de la détruire. » Ce témoignage est aussi précis qu'irrécusable.

Avec cette manière de penser et de voir, on est forcé de convenir que c'était un devoir sacré que d'ensevelir dans l'oubli un fait dont les *conséquences étaient si dangereuses en elles-mêmes et si fâcheuses pour la mémoire* de Rousseau. Ce devoir, M. de Gi-

rardin se le serait prescrit; il eût été aussi sacré pour lui que pour madame la comtesse de Vassy.

Je puis donc répondre maintenant, monsieur, à ce que vous me faites l'honneur de m'écrire (page 8). « M. de Girardin, auquel vous supposez, me dites-» vous, on ne peut *concevoir* pourquoi, l'envie de » dérober au public la connaissance de ce suicide. » Bien loin de *supposer l'envie* à M. votre père, je lui en fais un *devoir;* et madame votre sœur en déduit les raisons si clairement, qu'il est facile *de concevoir* les motifs qui m'ont fait tenir le langage que vous me reprochez.

Mais, me direz-vous, pourquoi accréditer la croyance d'un fait qui a des conséquences si dangereuses en elles-mêmes, et si fâcheuses pour la mémoire de Jean-Jacques [1]? Les temps ne sont plus les mêmes, et les *conséquences* ont disparu; mais il suffit que madame de Vassy les ait aperçues, pour qu'elle se soit hâtée de détruire la tradition du fait qui y donnait lieu.

Quant à la mémoire de Rousseau, je ne la trouve compromise en rien, par un acte de faiblesse ou de courage, suivant la manière de considérer le suicide [2]. Du moment où il admet la libre disposition de sa vie, dans certaines circonstances, il n'était pas en contradiction avec lui-même.

[1] Je dois prévenir un reproche de contradiction : vous louez, me dira-t-on, M. de Girardin d'avoir caché la vérité le 2 juillet 1778, et vous la provoquez aujourd'hui! Les dates font beaucoup quand les époques ne se ressemblent pas plus que les devoirs ni les positions.

[2] V. pièces justificatives.

Loin d'*intenter une accusation* contre M. votre père, j'approuve et j'honore la conduite qu'il a tenue (car madame de Vassy n'est que l'interprète fidèle de son opinion : c'est de son père qu'elle l'a reçue). Si le suicide était une chose indifférente, pourquoi trouvez-vous que ce soit *une accusation* de ma part que de supposer à M. de Girardin l'intention de la dérober à la connaissance du public? Si ce suicide avait, comme le prétend madame de Vassy, des *conséquences dangereuses*, où donc est l'accusation, et sur quoi porte-t-elle? Sur ce que M. de Girardin a dû faire tout ce qu'il a fait? Si c'est réellement à vos yeux une *accusation*, M. de Girardin a donc eu des motifs de cacher le genre de mort.

Du reste, abordons franchement la question : aujourd'hui moins peut-être qu'alors, mais toutefois *encore aujourd'hui*, on ne convient d'un suicide que lorsque l'évidence empêche de le nier; et, je vous le demande, monsieur, si l'un de vos hôtes mettait chez vous un terme à sa vie, le publieriez-vous? Que d'exemples je pourrais citer si je ne craignais de raviver de trop amères douleurs?

Il est sans doute fort désagréable pour M. de Girardin que Rousseau soit mort chez lui; mais enfin, en supposant cette mort volontaire, on ne peut *intenter aucune accusation*. En se mettant à la place de M. votre père, on sent combien vivement il dut être affecté, combien de soins il a dû prendre pour cacher un pareil événement; et cela sans être coupable en rien, avec la conscience la plus pure, les intentions les plus droites, les attentions les plus délicates : on

doit approuver sans restriction sa conduite. Pouvait-il guérir son hôte de l'ennui de la vie, prévoir le projet de s'en délivrer, et le prévenir? La catastrophe arrivée, il devait donc la taire, la nier, en dérober soigneusement la connaissance à ses enfants? Aussi, vous me permettrez, monsieur, de vous dire que de tous les contemporains qui croient la mort de Rousseau naturelle, les enfants de M. de Girardin sont ceux qui doivent le plus y croire : pour eux c'est même un devoir de piété filiale. Je ne prétends ramener personne à mon opinion, mais je n'ai jamais eu dans l'idée qu'il vous fût possible de faire la moindre concession sur la vôtre; aussi, monsieur, je la respecte : à votre tour, souffrez que je ne modifie la mienne qu'autant que la conviction résultera pour moi de vos raisonnements ou de vos preuves, et je passe à leur examen.

§ I.

DES PREUVES JUDICIAIRES, OU PROCÈS-VERBAUX.

Après vous avoir soumis quelques observations sur les procès-verbaux en général, je m'occuperai plus particulièrement de celui qui vous paraît un argument victorieux.

De ce qu'un homme est revêtu d'un caractère public qui lui donne le droit de constater un fait, un délit, il ne s'ensuit pas que l'infaillibilité lui soit donnée avec le droit. L'intelligence nécessaire, la justesse du coup d'œil, l'impartialité, la probité requise, sont des conditions dont la réunion est malheureuse-

ment plus souvent désirée qu'obtenue. En réalité, le témoignage de la plupart des faiseurs de procès-verbaux, depuis les gardes-champêtres et les gendarmes jusqu'aux juges inclusivement, qui verbalisent sur les dépositions et les procès-verbaux d'autrui, peut moins attester en lui-même le fait *dont on instruit*, que l'opinion qu'on s'est faite, ou qu'on doit se faire, sur la manière dont s'est passé ce fait.... Eh! que de faits attestés par des procès-verbaux, bien revêtus de toutes les formalités requises, ont été reconnus ensuite faux et controuvés! Je me contente, en preuve de cette assertion, d'indiquer une cause célèbre jugée sous nos yeux : c'est celle de la fausse marquise de Douhaut; jamais il n'y eut une telle profusion de procès-verbaux *bien en règle*, pour constater une imposture.

De ces observations générales sur les procès-verbaux, passons à ceux qui semblent me condamner; examinons-les ensemble. Il y en a deux : mais quoique le second seul soit important, disons un mot du premier.

Le premier procès-verbal est dressé par M. Blondel, lieutenant des bailliage et vicomté d'Ermenonville; il déclare que, « par son réquisitoire, le pro-
» cureur fiscal lui dit que M. J.-J. Rousseau *est*
» *tombé dans une apoplexie séreuse*, qu'il a été
» gardé exactement jusqu'à ce jour et heure, et que,
» malgré *les soins et les secours* qu'on lui a pro-
» curés, il est mort réellement, et que, comme
» cette mort est surprenante, il requiert que le
» genre de mort en soit constaté, *autant qu'il sera*

» *possible* [1]. » Le lieutenant, le procureur fiscal, le sergent, assistent à la visite du corps, faite par deux chirurgiens, et déclarent, *d'une commune voix, que ledit sieur Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse.*

Je remarque 1° que la question de l'apoplexie était décidée avant l'ouverture du corps, qui seule pouvait la constater; 2° que Jean-Jacques, étant mort *sur-le-champ*, d'après le témoignage de Thérèse, seul témoin, et celui de M. votre père, qui entra le premier dans la chambre, le rédacteur du procès-verbal n'aurait pas dû laisser entendre que l'existence de Rousseau se prolongea; et conséquemment qu'il y a de l'inexactitude à dire, que *malgré les secours et les soins* prodigués à Rousseau, il mourut réellement, puisqu'on ne douta point qu'il n'eût cessé de vivre.

Le procès-verbal essentiel est celui de l'ouverture du corps de Rousseau. Le procureur fiscal commence par affirmer que Jean-Jacques venait d'être frappé d'apoplexie : il requiert le lieutenant du bailliage de le constater. La visite se fait d'après les formes d'usage; on déclare à l'unanimité que la conjecture du procureur fiscal est fondée, et que Rousseau est mort d'apoplexie. Mais ce n'est encore qu'une *présomption :* l'ouverture du corps va la détruire ou la changer en certitude. Cette opération se fait trente-trois heures après le décès, par M. Casterès, chirurgien, assisté de deux autres, et en présence de MM. Le

[1] On n'était donc pas sûr de pouvoir le faire. On dira que je suis bien minutieux : comme c'est un devoir de l'être dans un procès-verbal, il est permis de l'être dans l'examen qu'on en fait.

Bègue de Presle et Bruslé de Villeron, médecins, tous convoqués à cet effet; car aucun n'avait été témoin de la catastrophe. Ils constatent que « l'estomac ne contenait que le café que M. Rousseau avait » pris, suivant sa coutume, pour son déjeuner, vers » sept heures, avec sa femme; » circonstance que je ne rappelle pas sans intention, comme vous le verrez bientôt. Voici l'article capital : « L'ouverture de la » tête, et l'examen des parties renfermées dans le » crâne, nous ont fait voir une quantité très-considé» rable (plus de huit onces) de sérosité, épanchée » entre la substance du cerveau et les membranes » qui le recouvrent. » Je reviendrai sur ce fait, que j'ai soumis à l'examen de médecins habiles. Après l'avoir exposé, le rédacteur du procès-verbal ajoute cette réflexion : « Ne peut-on pas, avec *beaucoup de* » *vraisemblance*, attribuer la mort de M. Rousseau » à la pression de cette sérosité, à son infiltration » dans les enveloppes, ou à la substance de tout le » système nerveux? Du moins il est certain que l'on » n'a point trouvé d'autre cause apparente de mort » dans le cadavre d'un grand nombre de sujets péris » aussi promptement. »

N'est-il pas singulier que des hommes de l'art doués de l'instruction et des connaissances nécessaires pour décider la question, n'osent pas le faire, et qu'ils se demandent si l'on *ne peut pas attribuer* avec *beaucoup de vraisemblance* la mort de Jean-Jacques à la présence de cette sérosité?

Ainsi l'on a tranché la question avant la visite : on l'a proclamée à l'unanimité après la visite; et,

quand le seul moyen de découvrir la vérité (l'ouverture du corps) a lieu, l'on exprime le doute et l'incertitude!

Revenons à l'épanchement de la sérosité, *à laquelle on peut avec vraisemblance attribuer* la mort de Rousseau. J'ai cru pouvoir, sans blesser les convenances, consulter des médecins sur ce procès-verbal, car il s'agit d'éclaircir la vérité. C'est en approcher que de signaler l'erreur qui la remplace.

Voici, monsieur, les observations qui m'ont été remises.

« Un homme qui est frappé d'apoplexie ne tombe » pas comme un corps d'une seule pièce; ses forces » l'abandonnent, ses genoux fléchissent. Dans la » supposition d'une chute violente, le front frappant » sur le sol, il y a contusion, déchirure; le sang » coule, mais ne peut jaillir : s'il s'en échappe, » c'est pendant la vie, après la mort il n'y a pas de » raison pour qu'il continue de couler.

» Ce qu'on appelle apoplexie séreuse n'est qu'un » épanchement de sérosité dans les ventricules du » cerveau, rarement à sa surface. Cet épanchement » ne se peut faire brusquement; il est le résultat » d'une maladie antécédente, dont les symptômes » doivent être, dans tous les cas, très-marqués. Souvent le passage de la vie à la mort laisse former » dans les cavités du cerveau un épanchement peu » abondant qui n'est qu'un dernier effort d'exhalation. Un épanchement de 8 onces de liquide dans » le crâne est énorme, hors le cas d'hydrocéphale. Il » est plus extraordinaire encore de supposer cette

» quantité entre la surface du cerveau et ses membranes, surtout d'admettre que cette quantité de liquide s'est produite spontanément et sans maladie antécédente, et de faire dépendre la mort de l'individu de la pression exercée par le liquide, l'individu ne s'étant plaint, pendant la dernière heure de sa vie, que de symptômes que la compression fortement exercée sur le cerveau annulerait s'ils existaient ».

Signé PETROZ,
Doct. méd. de la faculté de Paris.

Je n'ai pas besoin de tirer les conclusions de remarques qui, d'après l'expérience acquise depuis près d'un demi-siècle, et les progrès qu'a faits la médecine, déterminent le degré de certitude du procès-verbal.....

§ II.

DES TÉMOIGNAGES.

De l'examen des procès-verbaux passons à celui des témoignages.

Il n'y eut qu'un *seul* témoin des derniers moments de Jean-Jacques, et ce fut Thérèse Levasseur. Rousseau, qui parlait de sa mort une heure avant qu'elle arrivât, et comme d'un événement certain (ce qui ne peut avoir lieu dans une attaque d'apoplexie), prie madame votre mère, que l'inquiétude avait amenée près de lui, de le laisser seul, parce que la sensibilité de madame de Girardin ne *pouvait être à l'épreuve d'une scène pareille et de la catastrophe*

qui devait la terminer[1]. Madame votre mère se retire aussitôt. « A peine sortie, elle entend fermer la » porte, ce qui l'empêche de se représenter. »

Cette version de M. de Corancez est confirmée par monsieur votre père (p. 44 de votre lettre), qui dans son récit fait voir Rousseau seul avec Thérèse, puisqu'il n'entra qu'aux cris poussés par celle-ci voyant son mari *tombé sans parole et sans mouvement*. C'est à ces cris que M. de Girardin *s'approche*. Il envoie aussitôt chercher du secours. *Soins superflus, la mort était déjà consommée.*

Ainsi toutes les particularités qui précédèrent l'instant fatal, M. de Girardin les tient de Thérèse. C'est donc à celui de Thérèse que se réduisent tous les témoignages; et l'on va voir que le sien même est infirmé, quant à quelques circonstances, soit par monsieur votre père, soit par le procès-verbal, soit par elle-même.

Dans sa lettre à M. de Corancez, Thérèse s'exprime ainsi : « Mon mari se leva à son ordinaire : *il ne sortit* » *point le matin*. Il fit apprêter par moi et la ser- » vante les choses nécessaires à sa toilette. Nous » déjeunâmes; *il ne déjeuna point*. Il avait dîné la » veille au château d'Ermenonville. Soit qu'il eût » trop mangé, il se sentait indisposé. »

Écoutons maintenant M. de Girardin (p. 43 de votre lettre) : « Le matin, Rousseau se leva comme à » son ordinaire, *alla se promener au soleil levant*,

[1] Paroles rapportées dans le récit de M. de Corancez (pag. 61), qui s'entretint avec madame de Girardin.

» *autour de la maison, et revint prendre son café*
» *au lait avec sa femme.* »

Ici Thérèse est démentie non-seulement par monsieur votre père, mais par le procès-verbal, qui atteste « *qu'au bout de plus de trente* heures de mort » (p. 25), l'estomac *ne contenait que le café au* » *lait* que M. Rousseau avait pris, suivant sa cou- » tume, pour son déjeuner, vers sept heures, avec » sa femme. »

Reprenons le récit de Thérèse : elle sortit un moment. « A mon retour, dit-elle, il n'était pas dix » heures, j'entendis, en montant l'escalier, des cris » plaintifs de mon mari. J'entrai précipitamment, et » je le vis couché sur le carreau : j'appelai du secours, » il me dit de me contenir, qu'il n'avait besoin de » personne, puisque j'étais revenue : il me dit encore » de fermer la porte et d'ouvrir les fenêtres, ce que » j'ai fait. Ensuite, j'aidai mon mari, de toutes mes » forces, à se mettre sur son lit : je lui fis prendre » des gouttes de l'eau des Carmes : lui-même versa » les gouttes : je lui proposai un lavement, il le re- » fusa : j'insistai ; il consentit à le prendre : il descen- » dit lui-même, et sans mon aide, du lit, et alla » se placer sur la garde-robe. J'allai à lui, en lui te- » nant les mains. Il rendit le remède ; et au mo- » ment où je le croyais bien soulagé, il tomba le » visage contre terre, avec une telle force, qu'il me » renversa : je me relevai ; je jetai des cris perçants : » la porte était fermée. M. de Girardin, qui avait » une double clef de notre appartement, entra, et » non madame de Girardin : j'étais couverte du sang

» qui coulait du front de mon mari. Il est mort en » me tenant les mains serrées dans les siennes, *sans* » *prononcer une seule parole.* »

Dans le récit [1] que fait monsieur votre père d'après les détails que lui donna Thérèse alors (puisqu'il n'entra qu'au moment où Rousseau venait d'expirer), Jean-Jacques a un entretien assez long avec sa femme, qui envoie dire au château que son mari se *trouvait mal*. Madame de Girardin se présente, et se retire sur les instances de Rousseau, comme nous l'avons dit. Enfin, il meurt en disant : *Voyez comme le ciel est pur; il n'y a pas un seul nuage, ne voyez-vous pas que la porte m'en est ouverte, et que Dieu m'attend....* C'est alors qu'il rend le dernier soupir et tombe sans mouvement.

De ces deux versions, je vous le demande, monsieur, quelle est celle qu'il faut admettre ? toutes deux viennent de la même source. Qui faut-il croire de Thérèse écrivant que Jean-Jacques est *mort sans prononcer une seule parole*, ou de Thérèse éloquente une fois en sa vie, mettant dans la bouche de Rousseau le discours que, *d'après elle*, rapporte M. de Girardin ?

Le procès-verbal ne peut donner aucune lumière propre à concilier les deux récits. Seulement il faut remarquer qu'il se tait sur le trou fait au front de Rousseau, ou plutôt qu'il en parle d'une manière suspecte, en disant que ce n'était qu'une *légère dé-*

[1] Récit que je ne transcris point puisqu'il fait partie de la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse. (P. 42 et suiv.)

chirure : expression qui contrarie le témoignage de *Thérèse couverte du sang de son mari ;* et celui de M. de Giraradin prévenant M. de Corancez que *Rousseau s'était fait un trou au front* [1].

N'est-il pas bizarre que cette tête d'où jaillirent tant de pensées sublimes, tant d'utiles idées ; soumise au scalpel de l'anatomiste, échappe en quelque sorte à son examen, puisqu'il ne parle qu'en passant de la cavité, et pour la traiter de légère déchirure ?

Vous me reprochez, monsieur, de croire et de parler d'après des ouï-dire. Permettez-moi d'abord de vous faire remarquer que, dans cette affaire, nous n'avons, vous et moi, que des ouï-dire [2]. Vous en tenez le récit de monsieur votre père, qui le tenait de Thérèse : moi, je le tiens de la même Thérèse qui a écrit un tout autre récit.

Le *seul* témoin que nous ayons donc, vous et moi, monsieur, est une femme « qui n'a jamais bien appris à lire quoiqu'elle écrivît passablement ; à qui » Rousseau s'efforça, pendant plus d'un mois, à » faire connaître les heures sur un cadran ; qui n'a » jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année ; » qui ne connaissait pas un seul chiffre malgré tous » les soins pris pour les lui montrer ; enfin qui, en » parlant, disait souvent le mot opposé à celui qu'elle » voulait dire [3]. »

Tel est le *seul témoin* de la mort de Rousseau ;

[1] Page 60 du récit de Corancez.

[2] A l'exception du procès-verbal qui, réduit à sa juste valeur, ne vaut guère mieux.

[3] *Confessions*, VIII.

témoin qui deux fois a fait le récit de cette mort avec des circonstances qui se détruisent mutuellement, ainsi que vous venez de le voir.

§ III.

EXAMEN DE LA RÉFUTATION QUE VOUS FAITES DES MOTIFS SUR LESQUELS EST APPUYÉE L'OPINION CONTRAIRE A LA VÔTRE.

Ce titre, déjà trop long, ne désigne cependant pas tout ce qui me reste à dire. Je suis obligé de sous-diviser ce dernier chapitre, beaucoup plus étendu que les deux précédents; car il n'y a qu'*une preuve* et qu'*un témoin*. L'une est suspecte, comme erronée, l'autre en contradiction avec *elle*-même. Mais vous me faites, monsieur, beaucoup d'arguments : j'ai donc beaucoup à répondre. Procédons avec ordre. Je commence par vos observations; vous voudrez bien que je vous en fasse à mon tour. Voici la marche que je vous propose de suivre :

1° Nous examinerons vos arguments contre l'emploi supposé des moyens choisis par Rousseau pour s'ôter la vie.

2° De ces arguments, nous passerons à la réfutation des causes qu'on présume l'avoir déterminé.

3° De cette réfutation, aux objections que vous faites contre les témoignages.

Après avoir répondu à ces trois points de notre discussion, il me sera permis de la continuer en signalant à mon tour des conjectures gratuites, des erreurs graves, des contradictions qui résultent de l'inexacti-

tude des renseignements que vous avez recueillis, ou qui vous ont été donnés. Enfin nous terminerons par jeter ensemble un coup-d'œil sur le caractère et les goûts de Rousseau, parce que dans un fait historique où les probabilités remplacent la certitude, il faut que la masse des probabilités soit complète. Ainsi :

4° Conjectures, erreurs et contradictions.

5° Revue des circonstances de la vie de Rousseau qui ont un rapport direct avec l'objet de cette discussion.

I. Arguments contre l'emploi supposé du moyen choisi par Rousseau.

M. de Corancez croit que Rousseau s'est tué d'un coup de pistolet; et madame de Stael, qu'il s'est empoisonné. Ces deux versions pourraient se concilier, car Jean-Jacques, dans l'infusion qu'*il fit lui-même*, qu'il prit, et qui lui causa de vives souffrances, aurait pu ne pas mettre les doses nécessaires pour produire l'effet attendu, la mort. Craignant qu'elle n'arrivât lentement, il aurait pris le moyen le plus prompt de terminer son existence. Je veux seulement, par cette observation, faire remarquer que les deux versions ne sont point contradictoires. Nous y reviendrons dans un autre article. Occupons-nous des objections que vous tirez de l'emploi même des moyens supposés, et d'abord de l'arme à feu.

J'ai été frappé de vos réflexions sur l'inexpérience de Rousseau dans le maniement des armes à feu; mais elles rentrent, quant à l'application, dans le domaine des conjectures. On ne manque pas d'exemples où,

pour la première fois, on a fait usage de ces armes contre soi. Les observations que vous faites sur la difficulté que dut trouver Jean-Jacques à se procurer un pistolet, sont lumineuses : d'où le tenait-il? par qui la commission fut-elle faite? où se trouva cette arme? on n'a rien à répondre à des observations, que par le fait qui les détruit, ou par une observation contraire, pourvu qu'elle soit appuyée sur le même degré de probabilité. Cette arme à feu, qu'est-elle devenue, me demandez-vous? Mais il est bien évident, monsieur, que le projet sensé, raisonnable de cacher l'événement, entraînait dans son exécution la disparition du pistolet, du poison, s'il en restait, de toutes les traces enfin d'une mort violente et prématurée, puisqu'il fallait que celle de Rousseau parût naturelle Vous raisonnez toujours comme si monsieur votre père devait publier la vérité dans tout état de cause, tandis que son devoir était de la taire ; et je l'ai prouvé par le langage que tient madame votre sœur, et par des considérations sans réplique.

Revenons un moment sur l'inexpérience prétendue de Rousseau : sans doute, il n'était pas chasseur, mais enfin il avait manié le fusil. — « La seule précaution » dont j'aurais besoin, dit-il dans une lettre à madame » d'Épinay (août 1756), ce serait un fusil ou des pis» tolets; mais je ne trouve personne qui m'en veuille » prêter. » — On lit dans les *Confessions* (liv. IX) que madame d'Épinay lui envoya un fusil, et que Deleyre l'étant venu voir, *il rit avec lui de son appareil militaire*.

Dans une autre lettre à madame d'Épinay (t. 18,

p. 296, édition de Dupont), il lui fait part des précautions qu'il a prises pour sa sûreté, et termine ainsi : « Enfin, sitôt que vous m'aurez envoyé des armes, je » ne sortirai jamais *sans un pistolet en vue,* même » autour de la maison. » Tout cela ne prouve pas qu'il en eût à Ermenonville, mais suffit cependant pour ne pas laisser sans remarque ce que vous me dites (p. 7) : « Rousseau n'avait pas d'armes ; l'on croit » même que l'usage lui en était totalement étranger. »

» Le pistolet, dites-vous encore, monsieur, eût » révélé la cause de sa mort. » Sans doute, mais M. René de Girardin ne devait pas *révéler* le pistolet. Le silence entrait dans le système que toutes les considérations du moment lui faisaient un devoir d'adopter.

Quant à la *nécessité de mettre Thérèse* dans la confidence, je suis loin de la reconnaître. Vous savez comme moi combien cette femme manquait de clairvoyance et de sagacité. Rousseau put faire une infusion de plantes sans exciter ses soupçons; préparer l'arme à son insu, ne la lui faire voir qu'à l'instant même où il en fit usage. Ce ne sont pas là seulement des possibilités; ce sont des probabilités dans l'hypothèse du suicide. Je ne crois donc pas *qu'elle ait pu l'aider dans une aussi fatale résolution;* mais je pense qu'il était *facile* de lui en faire un mystère, et même de l'exécuter sans qu'elle s'en soit doutée le moins du monde.

L'objection tirée du bruit qu'a dû faire l'arme à feu ne me paraît pas insoluble. Je ne nie point que l'explosion n'ait pu être entendue. Vous dites que le

concierge logeait au-dessous de l'appartement de Rousseau; que la fenêtre donnait sur une rue du village très-passagère; enfin qu'il était dix heures du matin. Mais vous ne dites point que le concierge fût alors dans sa chambre, et qu'il y eût du monde dans la rue : à dix heures, au mois de juillet, les villageois sont à leurs travaux rustiques. Les rues les plus passagères de Paris sont quelquefois désertes dans certains moments, au temps des grandes chaleurs; à toute force il en peut être ainsi de la rue très-passagère d'Ermenonville.

Enfin un coup de pistolet, dites-vous, tiré *à bout portant* décompose tous les traits; d'accord : mais personne ne prétend qu'il fut tiré *à bout portant.* Il suffit d'un intervalle entre l'extrémité de l'arme et la tête pour que la balle ne fasse pas les ravages dont vous parlez. Peut-être Thérèse, avertie seulement par le mouvement de Jean-Jacques et par l'aspect du pistolet, détourna-t-elle le coup et l'empêcha d'être à bout portant. Ce n'est pas moi qui peux vous éclairer là-dessus.

De l'emploi de l'arme à feu, passant à celui du poison, vous prétendez que, devant être très-violent [1] (dans la supposition qu'il eût produit la mort en trois heures environ), il eût fait beaucoup de ravages. « Les traces en eussent été bien visibles à l'ex-» térieur; il eût altéré sensiblement les traits de la » figure. » Pour admettre ou contester ce résultat, il

[1] Je crois au contraire qu'il ne l'était pas assez pour amener promptement la mort.

faudrait savoir ce que vous et moi ignorons, c'est-à-dire connaître la nature du poison, ce qui même ne suffirait pas pour prononcer sur ses effets, puisque les plus fameux médecins n'ont osé, dans un procès récent, décider cette question. Quand on chercha Condorcet et le cardinal de Loménie pour leur faire subir un jugement dont ils avaient prévenu l'issue en s'empoisonnant, on ne les croyait qu'endormis. Ils n'étaient donc pas défigurés.

II. Réfutation des causes présumées.

Madame de Stael désigne une cause déterminante, si son existence était démontrée. C'est l'infidélité de Thérèse. Vous sentez si bien la gravité de cette cause, que d'un trait de plume vous la repoussez, en niant que l'objet de cette *vraie* ou *prétendue* infidélité fût encore connu de Thérèse à l'époque de la mort de Rousseau.

Détruire le motif supposé, ce ne serait pas détruire le fait. J'avoue qu'il en serait ébranlé, et qu'une pareille mort sans motif serait inexplicable. Mais, de bonne foi, monsieur, n'y avait-il qu'un motif? La trahison de Thérèse; je ne l'abandonne point, quoique vous tentiez de la justifier. Nous y reviendrons tout-à-l'heure.

M. Le Bègue de Presle, dans sa relation, dit en propres termes, *que la vie était à charge à Rousseau;* et, quoiqu'il fût *dans ses principes de ne rien faire pour en avancer le terme, sa fin lui paraissait désirable* [1].

De combien de maux imaginaires pour nous, mais

[1] Pages 14 et 15.

réels aux yeux de Rousseau, n'était-il point affecté? L'estime de ses semblables, qu'il avait poursuivie, qu'il avait méritée par des ouvrages utiles et beaux, il croyait l'avoir perdue; que dis-je? il s'imaginait qu'elle était remplacée par le mépris et la haine. Il commit à la fois une double erreur, soit en attachant un trop grand prix à l'estime de ses contemporains, soit en croyant que le plus grand nombre la lui refusait. Mais enfin il était tourmenté sans cesse de cette idée cruelle, au point même d'en avoir quelquefois la raison troublée. Ce complot chimérique dont il se croyait l'objet dans ses dernières années, le dépôt d'un ouvrage sur le maître-autel de Notre-Dame.... toutes ces circonstances ne font-elles pas voir que Rousseau avait le dégoût de la vie? ajoutez la perte de son indépendance, imaginaire, sans doute, comme le reste, mais positive d'après la lettre de Thérèse, et présumable encore sans cette lettre; car enfin il n'était pas chez lui, et depuis vingt ans s'était promis de n'être jamais chez les autres. Cette dernière circonstance aurait pu suffire; elle a peut-être en effet suffi pour combler un désespoir que toutes les convenances, dont il avait le sentiment au dernier degré, lui faisaient un devoir de concentrer soigneusement en lui-même. Mais enfin, je pense, moi, qu'il a fallu combler la mesure; et qu'une cause subite, nouvelle, instantanée, en augmentant l'intensité des causes préexistantes, a déterminé Jean-Jacques. Cette cause à laquelle je reviens, après vous avoir fait voir que les autres ne me manqueraient pas, cette cause est l'infidélité de Thérèse.

Vous ne la niez pas, vous n'en reculez que la date. « Les inclinations de Thérèse (dites-vous, p. 13) » n'existaient pas encore, puisque ce n'est que plu- » sieurs mois après le décès de Rousseau qu'elle a » fait connaissance avec cet homme qui, de pale- » frenier, était devenu valet de chambre de M. de » Girardin. »

Beaucoup de personnes ont compris (et j'étais du nombre) que ce palefrenier n'était point encore au service de monsieur votre père; mais vous ne dites, ni ne laissez entendre ce fait, énoncé pour la première fois depuis quarante-six ans. Je vais raisonner dans les deux suppositions, parce que dans toutes les deux il est impossible d'assurer que Thérèse ne connût point le palefrenier. Il y aurait plus de probabilité, si effectivement à l'époque de la mort de Rousseau, John n'eût point fait partie des domestiques de M. de Girardin. Encore, dans cette hypothèse, faudrait-il convenir que cette condition n'était pas rigoureusement nécessaire; car on dirait : Où donc était cet individu, dont on n'aurait jamais parlé sans Thérèse? dans le voisinage? à Paris? Qui peut assurer qu'il n'était point au nombre des connaissances de mademoiselle Levasseur, et qu'il ne soit point venu la voir à Ermenonville? Il serait nécessaire de prouver que le palefrenier, en entrant au service *postérieurement* au décès de Rousseau, arrivait de loin.

Mais il était chez M. de Girardin, *puisque plusieurs mois* après l'événement, Thérèse *fit connaissance avec cet homme qui, de palefrenier, était devenu*

valet de chambre : cette manière de vous exprimer fait croire que ce valet de chambre était palefrenier pendant le peu de temps que Rousseau habita Ermenonville.

Madame votre sœur, dans sa réponse à madame de Stael, s'exprime ainsi sur le fait en question : « Rousseau ne pouvait être instruit de l'infidélité de sa » femme, puisque ce n'est que *plus d'un an après* » sa mort qu'elle a eu des torts assez graves pour ne » pouvoir plus rester à Ermenonville. » Ces torts ne sont point spécifiés : Thérèse en a eu de bien autrement graves, d'inexcusables envers M. de Girardin qu'elle a payé de la plus noire ingratitude. Si c'est là ce dont veut parler madame de Vassy, le valet de chambre y est étranger. S'il est au contraire question de lui, il restera toujours à prouver que cet homme ne connaissait pas Thérèse du vivant de Rousseau, ce qui ne me paraît guère possible.

Que ce palefrenier fût au service de M. de Girardin dans le mois de juin 1778 (époque du séjour de Jean-Jacques chez monsieur votre père), ou qu'il y soit entré plus tard, on ne peut assurer avec certitude que Thérèse et lui ne se connaissaient pas.

Et puis, monsieur, permettez-moi de vous le rappeler, vous n'étiez âgé que de dix ans et trois mois lorsque ce commerce avait lieu. Thérèse et John avaient trop d'intérêt à se soustraire à tous les regards pour ne pas échapper à des yeux plus exercés que ceux d'un enfant.

Vous ne pouvez donc donner en preuve de l'assertion avancée par vous, qu'un *ouï-dire* qui n'est ar-

rivé même à vous que long-temps après l'événement, car vous n'étiez pas d'âge à être mis dans des confidences de cette espèce; et vous me *réprimandez* sur des *ouï-dire*, donnant ce nom à des raisons qui en méritent un autre, ainsi que j'espère vous le prouver!

Du fait en lui-même passons aux considérations d'après lesquelles vous voulez le faire rejeter; car, quoiqu'une simple dénégation dût suffire, sur un homme obscur dont l'existence était d'une indifférence absolue, vous ne vous en contentez pas, et vous dites : Le fait est faux, puisque John et Thérèse ne se connaissaient pas : de plus, quand ils se seraient connus, il est invraisemblable. C'est du moins, si je ne me trompe, ce qui résulte de l'observation suivante.

« Comme l'illusion de madame de Stael (p. 12) se
» serait dissipée si elle eût voulu commencer par
» s'avouer que Rousseau avait alors soixante-six ans,
» sa femme plus de soixante, et l'homme de l'état le
» plus bas, pour lequel on lui supposait de viles in-
» clinations, cinquante et tant! Lorsqu'il faut placer
» l'amour et la jalousie dans un pareil cadre, l'on
» voit qu'il ne peut nullement leur convenir. »

En admettant les viles inclinations de Thérèse (dont vous ne reculez d'ailleurs que la date), je ne reconnais point de jalousie dans Rousseau, mais un sentiment plus amer, s'il s'est aperçu de la liaison de sa femme avec le palefrenier. Vous faites sentir combien il est absurde de placer l'amour entre de pareils êtres; l'amour n'est pas le mot, et vous me dispense-

rez de le dire. Du reste, vous savez comme moi qu'il y a des goûts singuliers; et celui d'un roi puissant, qui n'a jamais aimé que les vieilles femmes, n'est pas des moins bizarres. Le goût de Thérèse était plus naturel [1], j'en conviens; comme vous n'en contestez que la date, admettons pour un moment la version de M. Coindet, de M. Moultou, de madame de Stael, et vous conviendrez avec moi que Rousseau dut être navré de la trahison de celle qui lui était nécessaire; du seul être qui eût toute sa confiance. Pour un instant encore, admettons le témoignage de Thérèse sur la répugnance de Jean-Jacques à rester à Ermenonville (répugnance qu'elle décrit dans la lettre dont vous vous servez contre moi); ses souvenirs, et les regrets qu'il éprouvait d'avoir quitté Paris; ses soupçons sur les moyens employés par elle pour le faire sortir de cette ville, ne se seront-ils pas tout-à-coup retracés au moment de la trahison, avec toute l'exagération d'une imagination malade, effarouchée?... ne se serait-il pas alors vu seul à Ermenonville; seul dans la nature, car Thérèse ne s'y trouvait plus pour lui, qui n'y vivait que par elle et pour elle [2]? N'aura-t-il pas conclu sur-le-champ que le complot chimérique dont il nous attriste tant de fois,

[1] Thérèse étant née en 1721, n'avait en juin 1778 que 57 ans. Si le palefrenier en avait plus de cinquante, la disproportion n'était pas aussi choquante.

[2] M. de Girardin lui-même en convient, puisqu'il dit: » Thérèse était devenue si nécessaire à Rousseau, qu'il n'aurait » jamais pu en supporter la perte, et n'en pouvait pas soutenir » l'absence. »

dans ses rêveries, dans ses lettres, s'exécutait, et qu'il était tombé entre les *mains de ses ennemis*.

III. Réfutation des témoignages.

J'appelle ainsi l'opinion de Corancez, celle de madame Stael, et les faits d'après lesquels ils ont admis une mort prématurée.

Vous paraissez mettre plutôt en doute la sagacité du premier que sa bonne foi, et les illusions de la seconde que sa sincérité. Cependant, en supposant comme vous le faites, et *fort gratuitement*, que tous les deux se concertèrent, vous rendez ce double témoignage suspect. Il importe de l'éclaircir et d'en apprécier la valeur.

Il est probable, monsieur, que vous ne connaissez la relation de M. de Corancez [1] que par des extraits : c'est la seule manière d'expliquer deux erreurs assez graves que vous commettez. Rousseau remit à un chevalier de Malte qui l'était allé voir à Ermenonville, un papier dans lequel il demandait un asile

[1] Cet ouvrage est fort rare parce que l'auteur ne le fit tirer qu'à cinquante exemplaires qu'il destinait à ses amis. Il est sans frontispice, dédié à ses enfants, et porte ce titre : *de J. J. Rousseau, par Corancez : on y a joint quelques opuscules du même auteur*. C'est un volume in-8° de 181 pages, dont cent sont exclusivement consacrées à Rousseau. M. de Corancez destinait cet ouvrage à ses enfants et à sa famille, qui était nombreuse. Sur l'exemplaire que je possède est une inscription de sa main. Une très-petite partie des détails sur Jean-Jacques fut insérée dans le Journal de Paris, dont l'auteur était l'un des propriétaires.

dans un hôpital; ce chevalier de Malte, nommé M. de Flamanville, ayant rencontré Corancez à l'Opéra, le lendemain ou le soir même de sa visite, lui communiqua ce papier. Vous dites, monsieur, à propos de ce fait: « Où est ce papier? M. de Coran-» cez n'avance pas qu'il l'ait lu, l'on peut douter de » son existence. » Il fait mieux; après en avoir parlé, il ajoute: « Ce papier doit avoir ici sa place; c'est » le même que celui imprimé dans le Journal de » Paris, du 20 juillet 1778, 18 jours après la mort » de Rousseau. Ceux de mes lecteurs qui ne l'ont pas » lu, et sûrement ils sont en grand nombre, me sau-» ront gré de le mettre sous leurs yeux. Je dois faire » remarquer qu'il est daté du mois de février 1777; » mais que Rousseau, l'ayant remis au jeune cheva-» lier de Malte, lors de sa visite à Ermenonville, il » se trouve avoir réellement deux dates; celle de fé-» vrier 1777, et celle de juin 1778, époque de cette » visite. » Après ce préambule, Corancez rapporte le billet qui occupe les pages 56 et 57 de son récit [1]. On ne peut donc douter de l'existence de ce papier, que les derniers éditeurs des œuvres de Jean-Jacques ont compris dans leur recueil.

« Tous les raisonnements de M. de Corancez, ajou-» tez-vous ensuite, sont donc appuyés sur un propos » répété par un maître de poste, sur un prétendu » papier remis à l'Opéra par Rousseau à un cheva-» lier de Malte, pour l'inviter à lui trouver un asile » dans un hospice; c'est avec de semblables conjec-

[1] Nous le reproduisons dans les pièces justificatives.

» tures que vous entreprenez de détruire des faits » incontestables ? »

Je réponds : 1° Je n'ai point la prétention de détruire des faits *incontestables ;* je ne discute que ceux qui ne me paraissent pas bien prouvés [1] : 2° Ce que vous traitez de propos n'en est pas un, c'est l'expression de la surprise et du chagrin, et l'expression involontairement proférée par un homme de bonne foi *pénétré* de ce qu'il éprouve : un propos suppose de l'intention, du calcul, l'envie d'exciter la curiosité, et rien de tout cela ne se montre dans l'exclamation de M. Payen [2]. 3° Le *prétendu* papier est retrouvé. 4° Ce papier fut remis au chevalier de Malte, non à l'Opéra, où Rousseau n'allait plus depuis longtemps [3], mais à Ermenonville. Ce n'est donc point

[1] Il n'y a même qu'un fait incontestable : c'est l'existence d'un procès-verbal qui atteste la présence d'une quantité considérable de sérosité dans le cerveau, et *propose d'attribuer sans invraisemblance* à cette cause la mort de Rousseau, sans oser le décider affirmativement. Voilà tout ce qu'il y a *d'incontestable.* C'est un procès-verbal, non ce qu'il atteste.

[2] Cette exclamation a même quelque chose de touchant, et fait naître une réflexion qui m'a frappé, parce qu'elle contient tous les reproches qu'on semble avoir le droit de faire à Rousseau, et qu'on m'a rappelés pour m'empêcher de répondre. » Qui l'aurait cru, s'écria M. Payen, que M. Rousseau se fût ainsi détruit lui-même ! »

[3] C'est-à-dire depuis qu'on avait suspendu les représentations d'Orphée. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il ne le voyait plus à l'Opéra, il répondit en chantant :

J'ai perdu mon Euridice.

une conjecture : c'est un fait, et je n'arguë nullement de ce fait pour arriver au suicide de Rousseau. Le sacrifice qu'il faisait en demandant son admission dans un hospice, prouve au contraire l'amour de la vie; il a donc fallu, pour le déterminer à se l'ôter, une circonstance inattendue qui l'a réduit au désespoir; et cette circonstance, je la vois dans *l'abandon* de Thérèse, de cette Thérèse que monsieur votre père fut obligé de *chasser* de chez lui, quelque temps après la mort de Rousseau; de cette Thérèse qui le calomnia pour prix de l'hospitalité qu'elle en avait reçue, et des peines qu'il s'était données relativement à la vente des manuscrits de Jean-Jacques dont elle toucha le produit; de cette Thérèse enfin que vous justifiez en avançant un fait tout-à-fait nouveau.

On ne peut donc mettre en doute la sincérité de M. de Corancez; il termine les détails qu'il donne par ces réflexions : « Actuellement, si vous me demandez : » Enfin Rousseau s'est-il défait volontairement ? je » vous répondrai : Je n'en sais rien, mais je le crois. » Je vous ai donné tous les faits, je vous ai détaillé » toutes les circonstances; je n'ai point voulu aller » au-delà, formez vous-mêmes vos opinions. » Après avoir rapporté les circonstances dont il parle, il avait dit : Que se trouvant dans d'autres circonstances que M. de Girardin, *il aurait à se reprocher, connaissant la vérité, de ne pas la faire sortir tout entière.*

Vous partez de là, monsieur, pour le mettre en contradiction avec lui-même; et vous dites : « Après » avoir affirmé qu'il connaissait la *vérité*, l'on est » fort surpris de l'entendre dire qu'il répondrait à

» ceux qui lui demanderaient si Rousseau s'est dé-
» fait volontairement : *Je n'en sais rien, mais je le*
» *crois*. S'il n'en savait rien, pourquoi l'affirme-t-il ?
» s'il n'en savait rien, pourquoi avance-t-il que la
» vérité lui est connue ? »

Vous oubliez, monsieur, que M. de Corancez, quand il a dit qu'il connaissait la *vérité*, ne parle pas du fait principal, mais de tous les faits accessoires dont il fut témoin, et des particularités relatives à la mort de Rousseau. Ainsi, il atteste l'exclamation douloureuse de Payen, l'effet qu'elle produisit sur M. de Girardin, l'offre que lui fit M. votre père de voir le corps, l'annonce d'un trou fait à la tête, l'entretien qu'il eut avec madame de Girardin, et les détails qu'elle lui donna, ceux qu'il recueillit de Thérèse ; voilà ce qu'il appelle la *vérité*. Quant au genre de mort, il n'affirme rien, parce qu'il *ne sait rien ;* mais *il croit* au suicide, parce qu'il trouve assez de motifs pour y croire : on peut être *persuadé* sans être *convaincu* [1]. Il *n'affirme nullement* que Rousseau se soit détruit, il dit au contraire qu'il n'*en sait rien ; savoir* un fait, c'est en connaître toutes les circonstances.

[1] C'est pour cela que l'établissement du jury est un bienfait. De faux témoins peuvent attester une accusation calomnieuse. Toutes les preuves juridiques sont acquises. Tel délit est commis, tel homme est accusé. La conviction naît : elle agit sur l'esprit ; mais l'innocence a son langage, son accent irrésistible. Elle se fait entendre, elle se fait sentir, et le jury *persuadé* l'emporte sur le jury *convaincu*. De ce conflit naîtrait au moins le doute, qui sauve l'innocence.

Je regrette comme vous, monsieur, que M. de Corancez ait refusé de voir le corps de Rousseau. Cependant, remarquez qu'en acceptant l'offre de monsieur votre père, c'était paraître douter de sa véracité, c'était vouloir vérifier ce qu'il venait de lui dire, conséquemment commettre une impolitesse choquante. Permettez-moi de vous faire observer qu'il est fort aisé de prétendre aujourd'hui que M. de Corancez devait adresser telle ou telle question; pouvait-il en faire qui contrariassent M. de Girardin, qu'il ne connaissait pas, et devant lequel il paraissait pour la première fois? Il ne se doutait nullement que des discussions s'élèveraient un jour sur le genre de mort de Rousseau, persuadé qu'il avait avancé le terme de sa vie; considérant que M. de Girardin était forcé de n'en pas convenir, de couvrir le suicide d'un voile épais; approuvant les mesures qu'il prenait pour arriver à ce but, il sentait que lui, jeune alors, étranger, inconnu de monsieur votre père, n'avait aucun droit pour être mis dans la confidence.

Vous supposez (p. 10) que le Genévois dont parle madame de Stael était M. de Corancez. M. de Corancez était de Chartres; il avait épousé la fille de M. Romilly de Genève; c'est de M. Coindet que parle madame de Stael sans le nommer; elle le désigne suffisamment en disant que ce Genévois avait été secrétaire de M. Necker.

Cette explication suffit pour faire cesser la surprise que vous exprimez sur *ce que M. de Corancez n'a point fait* imprimer la lettre de madame de Stael (p. 11). Non-seulement il n'a point reçu de lettre de

cette femme célèbre, mais il ne l'a jamais connue. Elle publia ses *lettres sur Rousseau* en 1788. M. de Corancez fit imprimer sa relation (sans la publier) en l'an VI (1798); des fragments en furent insérés dans le *Journal de Paris;* et, par parenthèse, il est étonnant que M. votre père, qui vivait alors, et que vous n'avez perdu que dix ans après, n'y ait pas répondu.

Les suppositions que vous faites sur les conférences entre madame de Stael et Corancez sont donc dénuées de fondement. Tous deux ont écrit sur le genre de mort de Rousseau, mais à dix ans d'intervalle, sans parler l'un de l'autre, et chacun en croyant à l'emploi d'un moyen différent : ce qui suffit pour prouver qu'ils n'écrivaient pas de concert.

IV. Contradictions. Erreurs. Inexactitudes. Conjectures.

Dans une discussion comme celle qui nous occupe tous les deux, monsieur, il est permis à chacun de nous de ramasser les armes que laisse échapper son adversaire. J'appelle de ce nom les inexactitudes dans le récit des mêmes circonstances, que commettraient les témoins que vous m'opposez, et les contradictions dans lesquelles ils tomberaient, puisque nécessairement elles affaiblissent leur témoignage.

— Ainsi madame de Vassy invoque celui de M. Le Bègue de Presle, qui, dit-elle, *était à Ermenonville à cette fatale époque.* C'est une erreur; M. Le Bègue était à Paris : monsieur votre père l'envoya chercher (page 46); il arriva le lendemain de la mort ou peut-être le soir : mais enfin il n'était

point à Ermenonville ; il le dit lui-même dans sa relation [1].

— Un mot sur M. de Presle, puisque je viens de le nommer.

« Je ne répéterai pas, dit-il, ce que M. Rousseau » a dit pendant sa dernière heure, et encore moins » les propos faux ou inexacts qu'on lui attribue. » Madame Rousseau *qui était seule avec lui*, avait » trop d'inquiétude et de chagrins, pour retenir jus- » qu'aux expressions des réflexions morales ou reli- » gieuses qu'a pu faire son mari ; si le trouble que » doit causer dans l'esprit la destruction de l'organi- » sation, ou la cessation de la vie lui en a permis. » Ainsi M. de Presle démontre très-bien l'invraisemblance des belles réflexions rapportées par Thérèse, *qui était seule*, à M. de Girardin, qui ne les a point entendues de la bouche dans laquelle on les met. Il y a donc contradiction entre monsieur votre père et M. de Presle.

Mais ce dernier en commet une bien étrange. Il admet la version où l'on présente Rousseau mort d'apoplexie, version à laquelle il a concouru lui-même ; et rapporte textuellement les indications du procès-verbal d'ouverture. Ainsi ce médecin ne doute point du genre de mort. Cependant il s'exprime en ces termes : « Quiconque a souffert ou vu souffrir ces » grandes peines d'esprit et de corps, qui rendent » l'existence un supplice continu, ne sera pas sur-

[1] C'est de l'édition originale que j'extrais les passages cités, et non des fragments rapportés dans la lettre de M. de Girardin.

» pris si on lui dit que monsieur Rousseau a vu arri-
» ver sa dernière heure de sang-froid et même avec
» une espèce de satisfaction. » Quand on est frappé d'apoplexie et qu'on meurt dans l'attaque, on ne voit point arriver sa dernière heure. Il est vrai qu'on lit dans le procès-verbal, et que M. de Presle répète que M. Rousseau s'est plaint *dans la dernière heure de sa vie de fourmillement et de picotement très-incommode, d'une sensation de froid*, etc. (p. 26 de votre lettre). Mais cette *dernière heure* dont chacun s'empare, appartient exclusivement à Thérèse. Aucun des signataires du procès-verbal ne se trouvait là. Le chirurgien était à Montagny, le médecin de Villeron, à Senlis, le docteur de Presle à Paris; tous attestent ce qui s'est passé dans cette *dernière heure*. Ce ne pouvait être que sur le témoignage de Thérèse. Il fallait donc le dire.

— Si Jean-Jacques éprouva tous les symptômes qu'on rapporte, il ne mourut point d'apoplexie ; s'il en fut frappé, il ne les éprouva point.

— Vous dites dans votre lettre (p. 13) que madame de Stael a tort de croire que Rousseau se *leva* le jour de sa mort en *parfaite santé*. « Non, répon-
» dez-vous, il se plaignit d'avoir été indisposé toute
» la nuit. Il ne sortit pas. » Nous avons vu que M. de Girardin disait tout le contraire (p. 43) : « sa
» femme (Thérèse Levasseur) n'imagina même pas
» qu'il fût incommodé : le lendemain matin, il se
» leva comme à son ordinaire, *alla se promener*
» au soleil levant. »

— « J'accorderai, si l'on veut, que Rousseau a

» pris une tasse de café le jour de sa mort. » Quant à moi je ne veux rien, mais je dois faire observer que le procès-verbal, dont vous tirez vos principaux arguments, constate l'existence du café au lait dans l'estomac, trente-trois heures après la mort, et conséquemment vous oblige d'y croire.

— Après avoir rappelé le procès-verbal d'ouverture, le concours des gens de l'art pour cette opération, vous me demandez si *c'est* ainsi que l'on *s'y prend pour cacher un suicide*. On y est bien forcé quand on se croit obligé de remplir les intentions de l'ami qu'on vient de perdre et qui désirait d'être ouvert après sa mort : et si l'on a la certitude d'obtenir un résultat qui détruise encore l'idée du suicide, pourquoi ne le ferait-on pas si c'est un devoir de détruire cette idée ?

— « Voyez, ajoutez-vous, combien de gens il aurait fallu mettre dans la confidence ; et croyez-vous » qu'un secret confié à tant de personnes eût été un » secret bien gardé ? » Non assurément. Aussi le bruit du suicide se répandit-il si rapidement et si généralement dans la capitale, qu'on fut obligé de publier, pour le détruire, les procès-verbaux, qui ne produisirent pas l'effet qu'on en attendait [1].

— » Personne à Ermenonville ne pense que Jean- » Jacques se soit suicidé. » S'il en était autrement, monsieur de Girardin aurait été bien maladroit.

» Pourquoi se serait-il suicidé ? Quel motif aurait

[1] Voyez-en les preuves (B. C. D) dans les pièces justificatives à la suite de cette réponse.

» pu le porter à cet acte de désespoir ? » Le dégoût de la vie, la perte de son indépendance, l'idée cruelle dont il était tourmenté, la conduite de Thérèse. On a lieu même d'être étonné qu'il n'ait pas pris ce parti plus tôt ; par exemple, quand, la tête troublée, il allait à Notre-Dame pour y déposer un manuscrit sur le maître-autel.

« — Le procès-verbal détruit toutes les suppositions. » Il ne détruit rien, parce qu'il ne prouve rien, d'après l'examen qu'en ont fait des médecins dont j'ai rapporté l'avis.

« — M. de Corancez et madame de Stael (p. 11) ont » discuté sans doute sur le genre de mort de Rous- » seau. Le coup de pistolet a paru à cette dernière » une absurdité : elle aura forcé M. de Corancez » d'en convenir. Alors elle se sera emparée de la tasse » pour y mettre le poison. » Je répète que M. de Corancez et madame de Stael ne se sont point connus : ensuite je rétablis les faits. Madame de Stael a publié sa lettre sur Jean-Jacques en 1788, et M. de Corancez son récit en 1798. Il aurait mal rempli l'engagement de reconnaître l'emploi de l'arme à feu comme absurde, puisque c'est le seul qu'il paraisse admettre. Je le répète, c'est à dix ans l'un de l'autre qu'ils ont écrit, et chacun en indiquant un moyen différent. C'est un fait, et *il n'y a rien de si opiniâtre qu'un fait.*

— Vous supposez (p. 6) « que M. de Corancez » était piqué de ce que Rousseau n'était point allé » habiter à Sceaux l'appartement qu'il lui avait pro- » posé » : et c'est à ce motif puéril que vous attri-

buez l'opinion qu'il s'est faite sur le genre de mort de Rousseau ! Voici comment M. de Corancez s'exprime au sujet de cet appartement ou plutôt de la maison qu'il lui cédait, car c'était une maison entière. « Je dois observer que la préférence de madame Rous- » seau pour Ermenonville était bien naturelle. Sceaux » ne lui offrait que l'habitation, et les moyens de » Rousseau pour soutenir son ménage étaient deve- » nus insuffisants. M. de Girardin, M. Le Bègue de » Presle, et madame Rousseau, qui ne considéraient » que ce côté de sa situation, étaient donc louables » de chercher à effectuer ce parti. Le mal est qu'ils » raisonnaient à l'égard de Rousseau comme on de- » vait le faire avec les autres hommes, sans faire » attention de combien il en différait. » J'ajoute qu'à Sceaux, il eût été totalement affranchi des devoirs de société. Ermenonville offrait bien plus de ressources : mais la difficulté, que je crois insurmontable, était de les faire accepter à Rousseau pour le reste de ses jours.

— « La dénégation de Thérèse (p. 13) importe » beaucoup. Elle a du poids, et elle en acquiert » surtout par la réunion des circonstances qui tendent » à en démontrer la véracité : dès-lors elle nous pa- » raît devoir être considérée comme décisive. » Le raisonnement serait victorieux si la *réunion des circonstances* n'était pas hypothétique, d'après l'examen que nous en avons fait ; et surtout si Thérèse n'avait pas eu un intérêt direct et puissant à nier le suicide en supposant ce genre de mort. Vous devez avouer, monsieur, en effet, que si quelqu'un pouvait

être compromis, dans cette catastrophe, et conséquemment, intéressé personnellement à la nier, c'était Thérèse; non qu'on l'eût accusée d'intervention, mais parce qu'elle était chargée du soin de rendre heureux l'homme illustre qui se l'était associée, ou du moins d'adoucir ses chagrins [1]. Aussi sa mémoire mériterait d'être flétrie, si elle n'eût épargné cette peine, par la manière dont elle s'est conduite pendant les vingt-deux années qu'elle a survécu à Rousseau. Son nom accolé à celui d'un nom célèbre rappellera sans cesse une longue erreur de Jean-Jacques, et sera comme une tache inexplicable. En revenant à la *dénégation que vous regardez comme décisive*, je vous ferai observer que vous oubliez les contradictions de Thérèse, dans le récit des circonstances. Le défaut d'intelligence et de sagacité de cette femme explique ses contradictions. Si sa conscience, ses remords et son intérêt n'eussent pas arrêté la vérité sur le fait principal (le genre de mort), elle serait sortie de sa bouche. Avec un caractère comme le sien, nous devons convenir que jamais elle n'eût varié si elle n'eût point eu de reproches à se faire.

— « Comment se fait-il, me dites-vous, monsieur,
» que vous vous joigniez à ceux qui l'accusent de
» s'être ôté la vie? comment n'avez-vous pas senti
» que ce pouvait être aussi un moyen inventé pour
» le mettre en contradiction avec lui-même? » Quoi-

[1] Celle qui pouvait rendre l'existence de Rousseau supportable, au moins, doit repousser avec énergie le soupçon de la lui avoir rendue pénible, odieuse, et de l'avoir mis dans la nécessité de s'en affranchir.

que je croie avoir répondu à ce reproche, j'y reviens. J'ai dit qu'il n'y avait pas de contradiction de la part de Rousseau, puisqu'il admettait le suicide comme permis dans quelques circonstances. Je rappellerai, dans l'article suivant, un fait positif qui le prouve. Si, comme vous le laissez entendre, le suicide était un moyen employé par ses ennemis, il est bien étonnant que la connaissance de ce moyen ait été publiée par ses admirateurs et ses amis. C'étaient madame de Stael, MM. de Corancez, Coindet et Moultou. Le bruit général, qui se répandit dans Paris peu de jours après sa mort, ne vint d'aucun d'eux [1]. Ce fut plus tard que les deux premiers l'examinèrent, et déclarèrent, après l'avoir discuté, que la version du suicide leur paraissait probable. Madame de Stael et M. de Corancez expriment leur admiration pour le génie et les talents de Rousseau, leur vénération pour ses qualités, pour sa mémoire. Le langage qu'ils tiennent l'un et l'autre ne permet aucun doute. Ni l'un ni l'autre ne croyaient donc faire aucun tort à Rousseau. Comme eux j'ai cherché la vérité sur celui qui avait pris pour devise l'amour de la vérité; et, dans mes recherches, j'ai toujours eu la satisfaction d'obtenir ce résultat, que Jean-Jacques n'avait rien à craindre de cette vérité dont il se faisait l'apôtre. S'il en eût été autrement, j'aurais

[1] On pourrait croire que M. de Corancez n'y serait pas étranger. Mais ce qui doit faire rejeter cette idée, c'est que ce n'est point son opinion qui se répandit, et qu'il ne publia que vingt ans plus tard; ce fut celle où l'on prétendait que Jean-Jacques s'était empoisonné.

eu le courage de le dire. J'aimerais bien mieux, monsieur, que Jean-Jacques eût achevé tranquillement sa carrière dans le plus beau lieu du monde. Vous prouvez très-bien, et je le crois, que Rousseau *devait se plaire* à Ermenonville : c'est un délicieux séjour. Celui qui le créa, qui savait si bien l'embellir, en devait augmenter les charmes pour ses hôtes, par son esprit, sa conversation, ses qualités aimables. Bien loin de me *contenter* d'admettre ces faits, je provoquerais leur publicité, s'il en était besoin : mais, monsieur, tout ce qui est délicieux en soi-même cesse de l'être quand l'ame n'est pas disposée à en jouir. Ces projets, que vous décrivez si bien, ces longues soirées d'hiver, cet herbier, cette Flore d'Ermenonville, tout est détruit par Thérèse.

— Je passe vite à travers la description séduisante que vous faites des occupations de Jean-Jacques éclairant l'active bienfaisance de madame votre mère. Si je m'y étais arrêté, je n'aurais pas eu le courage de vous répondre ; je vous aurais rendu les armes en disant cependant, malgré cela, Rousseau a pu vouloir cesser de vivre ; parce que je me serais souvenu que vous aviez dix ans alors, et qu'il *fallait* établir une tradition que des préjugés qui n'existent plus rendaient *nécessaire*, et dont même ils faisaient un *devoir*.

V. Examen des circonstances de la vie de Jean-Jacques, et des particularités de son caractère, propre à jeter quelque jour sur cette discussion.

Il n'est pas inutile de rappeler d'abord une circonstance où Rousseau paraît avoir eu le projet d'at-

tenter à ses jours, ainsi que l'opinion qu'il exprime, dans sa correspondance, sur le *droit de disposer de soi-même.* Si cette opinion est différente de celle qu'il manifesta dans la *Nouvelle Héloïse*, nous devons le remarquer : une lettre confidentielle, nullement faite pour être imprimée, doit différer d'un roman, et, quant à l'expression d'un sentiment, mérite peut-être plus d'attention.

Je vois, dans la correspondance, que le 1er. août 1763, Rousseau, réduit au désespoir, soit par des souffrances physiques, soit par un vif chagrin, écrit le même jour trois lettres dans lesquelles il exprime le projet de se débarrasser du fardeau de la vie. La première et la troisième sont adressées à deux de ses amis, MM. Duclos et Moultou. Il leur dit *qu'il est absolument dans le cas* de l'exception *marquée par milord Édouard en répondant à Saint-Preux.* Par la seconde, écrite à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, il lui envoie son testament et lui recommande Thérèse, en lui faisant ses adieux : « Je pars, » lui dit-il, pour la patrie des ames justes. » Il reprit bientôt courage ; et n'exécuta point son projet ; mais enfin ces lettres et le testament prouvent qu'il y avait songé sérieusement [1].

Le 24 novembre 1770, Rousseau répond à M. ***, qui le consultait sur le dessein qu'il avait de se tuer. « On sait bien, lui dit-il, que quand quelqu'un nous » dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à » l'exhorter de n'en rien faire. » Il remplit ce pré-

[1] Voyez correspondance, lettres du 1er août 1763.

cepte; il convient que la mort est préférable à l'opprobre, et qu'on peut se la donner *pour des maux intolérables et sans remède.* Il ne les désigne point; mais il dit que l'indigence n'est point un motif pour s'ôter la vie. Ces faits prouvent que Rousseau croyait que, dans certains cas, on pouvait disposer de soi.

Il est bien certain, et sans doute vous en conviendrez, que Rousseau n'a point demandé l'hospitalité à M. de Girardin. Elle lui fut généreusement offerte, soit directement, soit par des intermédiaires : je l'ignore [1]. M. votre père n'eut d'autre intérêt que le désir de faire une bonne action; sentiment qui guidait le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, le comte Duprat, quand ils firent de pareilles offres à Jean-Jacques. Je ne parle que de ceux-là, parce que la calomnie, qui ne respecte rien, pas même la vraisemblance, a vu qu'il était impossible de rendre leurs intentions suspectes [2]. En assimilant celles de M. votre père aux nobles intentions des personnages que je viens de nommer, je ne fais que rendre hommage à la vérité. Mais, monsieur, c'était une offre imprudente et téméraire, que celle d'un asile à Rousseau; que d'attirer chez soi *l'homme de l'indépendance*, à qui toute espèce de joug, excepté celui des lois,

[1] Il paraît, d'après la relation de M. Le Bègue de Presle, que ce fut ce médecin qui proposa Ermenonville de la part de M. de Girardin. Cette offre aurait été faite au mois d'avril 1778.

[2] C'est pour cette raison que j'omets madame d'Épinay, à qui il était possible de supposer un motif auquel je ne crois pas; mais qui fut cependant avancé dans le temps. (Du penchant pour Rousseau.)

était insupportable ; qui se vantait de n'avoir pas *le cou pelé ;* expression familière dont il se servait en parlant de ceux qui, ayant le malheur de n'être pas chez eux, étaient soumis à des devoirs, à des convenances, à des chaînes dont il s'était ou croyait s'être affranchi pour toujours.

Passons en revue les circonstances dans lesquelles on vit Jean-Jacques accepter un asile ou le refuser. Nous verrons que souvent le bienfaiteur fut indiscret, parce qu'il n'étudia point assez les goûts de celui à qui il voulait rendre service.... S'il les eût étudiés, il aurait renoncé sans peine à la plus douce de toutes les jouissances.

En effet, il n'était pas aisé de rendre des services à Rousseau. Beaucoup de personnes pouvaient croire qu'il en avait reçu d'elles, parce que Thérèse avait eu l'infamie de les demander au nom de Jean-Jacques, et conséquemment de les obtenir. Sa mère, madame Levasseur, lui avait donné des leçons, et l'exemple, qui est la meilleure de toutes. Lorsquo Rousseau le sut, il en devint furieux et la renvoya. Séparé de cette femme il crut n'être plus exposé au même danger. Mais il se trompa, et Thérèse imita sa mère, d'abord avec timidité, puis à toutes les occasions qui se présentèrent.

Rousseau repoussait tous les bienfaits, et celui qu'il avait le plus de répugnance à recevoir était précisément le bienfait que lui offrit monsieur votre père : c'est-à-dire l'hospitalité et presque la cohabitation ; car le pavillon est si près du château qu'il en fait en quelque sorte partie. Quelque concession que fasse

à l'indépendance un bienfaiteur généreux pour que son hôte la conserve dans toute son étendue, si cet hôte a le sentiment des convenances, il verra qu'il est des devoirs à remplir dont rien ne peut dispenser ; si des malheurs l'ont rendu susceptible, ombrageux; si son imagination s'effarouche aisément, elle augmentera ces devoirs et prêtera à ceux qui en sont l'objet des intentions qu'ils n'ont pas; la pensée continuelle de ce tribut, et cette idée qui peut n'avoir aucun fondement, troublent le repos, altèrent cette indépendance chérie....

Rappelons-nous quelques situations analogues dans la vie de Rousseau. Nous voyons qu'une fois libre à Paris, il ne veut plus cesser de l'être. Madame d'Épinay met l'Hermitage à sa disposition : c'était à une bien plus grande distance de la Chevrette que ne l'est du château d'Ermenonville le pavillon qu'habita Rousseau. Il fait ses conditions, et toutes sont toujours pour conserver sa chère indépendance : afin de l'aliéner le moins possible, il force madame d'Épinay de souffrir que les gages du jardinier soient à sa charge : « *Il n'était point tenu d'aller faire sa » cour à la dame du château, qui, malgré cette » convention, l'envoyait chercher souvent.* Il s'y » rendait avec plaisir pendant les premiers mois : » mais la seconde année, ces devoirs lui devinrent » pénibles parce que c'étaient des devoirs. » Cependant il les remplit, et lui seul nous fait connaître dans ses *Confessions* la gêne qu'ils lui causaient [1].

[1] Voyez tom. 1er de la Correspondance, édition de M. Dupont, pag. 395.

Grimm, par ses intrigues, parvint à brouiller Jean-Jacques et madame d'Épinay. Au commencement de l'hiver Rousseau lui écrit qu'il voulait *quitter l'Hermitage*, mais que ses amis lui conseillent d'y rester jusqu'au printemps et que si elle y consent il suivra leurs avis. Madame d'Épinay répond avec dureté « qu'elle était étonnée que des amis l'eussent retenu ; » qu'elle ne les consultait point sur ses devoirs, et » qu'elle n'avait plus rien à lui dire sur les siens. » Un congé si formel rend à Rousseau malade et languissant toute son énergie, et le 15 décembre, quoique la terre fût couverte de neige, il décampe de l'Hermitage après avoir eu soin de payer les gages du jardinier de la Chevrette.

Une pareille leçon ne s'oublie pas : elle laisse un souvenir douloureux. Aussi Rousseau se *fit-il, en sortant de l'Hermitage, la loi d'avoir toujours son logement à lui*[1], *loi à laquelle il ne put renoncer pour occuper* l'appartement du petit château que le maréchal de Luxembourg lui fit accepter à Montmorency pendant qu'on réparait le logement qu'il tenait à loyer de M. Mathas, et dans lequel il retourna dès que les réparations furent achevées, ne faisant plus que des pélerinages au petit château.

Quand on lit les descriptions charmantes de ses visites chez le maréchal de Luxembourg, l'innocente supercherie de ce *bon seigneur* (comme l'appelle Rousseau), qui faisait passer le râteau sur le sable de la cour pour effacer les traces des voitures,

[1] *Confessions*, liv. x.

on sent combien il était difficile d'*apprivoiser Jean-Jacques ;* combien il fallait faire de réflexions avant de lui rien offrir.

Au milieu de la nuit du 9 juin 1762, Rousseau, réveillé subitement, partit, comme vous le savez, de Montmorency, pour se mettre à l'abri de l'arrêt du parlement de Paris. Il se rend à Yverdun, chez son ami M. Roguin : mais apprenant que le sénat de Berne se propose d'imiter l'exemple de Genève qui, suivant celui de Paris, venait de condamner l'Émile, il se réfugie à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel. Il y prend une maison à loyer. Bientôt il fait connaissance avec milord Maréchal, gouverneur de cette principauté, qui, trouvant des charmes dans sa société, veut partager avec lui le château qu'il habitait. « Il voulait absolument, dit » Rousseau, me loger au château de Colombier, et » me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'ap- » partement que j'occupais. Je lui dis enfin que *j'é-* » *tais plus libre chez moi*, et que j'aimais mieux » passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette » franchise et ne m'en parla plus.... Le château de » Colombier était à six lieues de Motiers : j'allais » tous les quinze jours au plus tard y passer vingt- » quatre heures ; puis je revenais de même en péle- » rin, le cœur toujours plein de lui. Que de larmes » d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma » route, en pensant aux bontés paternelles, aux ver- » tus aimables, à la douce philosophie de ce res- » pectable vieillard ! Je l'appelais mon père, il m'ap- » pelait son enfant. Ces doux noms rendent en partie

» l'idée de l'attachement qui nous unissait, mais ils » ne rendent pas encore celle *du besoin que nous » avions l'un de l'autre*, et *du désir continuel de » nous rapprocher.* [1] »

Pour refuser milord Maréchal dans les termes où ils en étaient, il fallait à Jean-Jacques un grand courage, ou plutôt cet amour de la liberté pour laquelle il sacrifiait la fortune et les honneurs. Cet asile le mettait à l'abri de toutes les persécutions, et de l'indigence dans laquelle il tomba sur la fin de sa vie [2]. Lorsque milord fut remis en possession de son immense fortune, il voulut faire du bien à Rousseau, lui donner de l'aisance. « L'unique profit qui me re- » vient, lui écrivait-il, est de pouvoir faire du bien » à ceux que j'aime; je n'ai pas de parents; je ne » puis emporter dans l'autre monde mon argent. J'ai » encore un *fils chéri, c'est mon bon sauvage;* s'il » était un peu traitable, il rendrait un grand service » à son ami. Mon bon et respectable ami, vous pour- » riez me faire un grand plaisir en me permettant » de vous donner.... » et le *sauvage* ne le lui permit pas....

Il n'eut pas de peine à ne pas accepter ensuite l'asile que voulait mettre à sa disposition le comte Orlof.

Le château de Trye, près de Gisors lui fut offert par une main qu'il ne pouvait refuser : c'était moins un devoir qu'une nécessité: Il revenait précipitam-

[1] *Confessions*, liv. XII, édit. de Dupont, tom. XVI, p. 86.

[2] Milord Maréchal est mort la même année que Rousseau.

ment d'Angleterre, sans s'être auparavant assuré d'une garantie pour habiter un pays d'où il était proscrit. Le prince de Conti devenait en quelque sorte cette garantie ; il mit à sa disposition l'un de ses domaines. Rousseau préféra ce séjour à celui que lui offrait le marquis de Mirabeau. Il eut raison, car l'économiste ne méritait assurément la préférence sous aucun rapport. Trye était une demeure isolée qui ne convenait pas à Thérèse. Le prince voulut que Jean-Jacques y fût maître ; ce qui ne convenait nullement au concierge, qui mit tous ses soins à contrarier Rousseau. Le prince, qui connaissait les goûts de son hôte et son amour de l'indépendance, se garda bien de la troubler. Une fois il annonça sa visite, se fit désirer, parut, et ne revint plus. De son propre mouvement, Rousseau, poussé à bout par le concierge, dégoûté par les insinuations de Thérèse, sortit de cette retraite. Les désagréments qu'il y avait éprouvés à l'insu du prince, auquel il ne voulut pas se plaindre, renouvelèrent la résolution qu'il avait prise, en quittant l'Hermitage, de ne plus être chez les autres, résolution à laquelle il n'avait manqué que parce qu'il ne pouvait faire autrement.

Après avoir erré dans le Dauphiné, d'auberge en auberge, il loua près de Bourgoin, sur une montagne, une maison appartenant à M. de Césarge. Il en partit pour revenir à Paris en juin 1770. Il reprit *le métier* auquel il avait coutume de se livrer dans cette capitale : c'est dire qu'il se mit à copier de la musique. Mais s'obstinant à ne recevoir qu'un prix très-modique de son travail, cette ressource devint d'autant

plus insuffisante que ses forces diminuaient, et que les besoins qu'amène la vieillesse allaient en augmentant. Dans le courant de l'année 1777 il tomba malade et fut obligé de renoncer à copier de la musique. Ce fut alors que la misère et son cortége humiliant se présentèrent à cette imagination si ingénieuse à se tourmenter. Il fait un mémoire, mais d'une lecture pénible. Il y sollicite de la pitié publique un asile, annonçant que, pour l'obtenir, il abandonnera tout ce qu'il possède [1], pourvu que l'on *donne à sa femme tous les soins que son état exige ; à lui, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre*. Il n'excluait pas l'hôpital. Il fit quelques copies de ce mémoire et les remit à diverses personnes, suivant les occasions.

C'est dans ces tristes circonstances qu'il accepta, le 31 décembre 1777, *l'asile paisible et solitaire que M. le comte Duprat avait la bonté de lui offrir* [2]. Un ami du comte, le commandeur de Menon, voulait de son côté que Rousseau vînt habiter une maison qu'il possédait à Lyon. Mais il la refusa, parce qu'on lui avait rendu le séjour des villes insupportable. Le 5 février 1778 (la date n'est pas indifférente) l'acceptation du château de M. Duprat est renouvelée avec l'expression du plaisir : « Je désire, lui dit-il, d'aller » finir mes jours dans l'asile aimable que vous vou- » lez bien me destiner : tous les vœux de mon cœur » sont pour y être : le mal est qu'il faut s'y transpor-

[1] Il avait environ 1140 francs de rente viagère.

[2] Ce sont ses propres expressions, dans sa lettre à M. Duprat du 31 décembre 1777.

» ter.... toute fatigue à soutenir effarouche mon in-
» dolence : il faudrait que toutes les choses dont j'ai
» besoin se rapprochassent, car je ne me sens plus
» assez de vigueur pour les aller chercher. Vous,
» monsieur le comte, le seul qui ne m'ayez pas dé-
» laissé dans ma misère, voyez de grace ce que votre
» générosité pourra faire pour me rendre l'activité
» dont j'ai besoin. J'aime à me bercer dans mes châ-
» teaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici,
» avec monsieur le commandeur; que vous daigne-
» riez aiguillonner un peu ma paresse, que mes pe-
» tits arrangements s'en feraient plus vite et mieux
» sous vos yeux, que si vous poussiez la miséricorde
» jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route
» à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de
» tous les deux, alors comme tout serait aplani!... »

Le comte Duprat lui avait parlé de quelques précautions à prendre pour éviter trop de sensation : quoiqu'elles dussent paraître singulières à Rousseau, elles ne forment pas le plus léger obstacle. « Je n'ai
» nulle répugnance, lui écrit-il, à aller à la messe :
» au contraire, dans quelque religion que ce soit, je
» me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux
» qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est
» pas un devoir que je veuille m'imposer, encore
» moins de laisser croire dans le pays que je suis
» catholique. Je désire assurément fort de ne pas
» scandaliser les hommes, mais je désire encore plus
» ne jamais les tromper. Quant au changement de
» nom, après avoir repris hautement le mien, mal-
» gré tout le monde, pour revenir à Paris et l'y avoir

» porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter
» pour en sortir, et je ne m'y refuse pas. Mais l'expé-
» rience du passé m'apprend que c'est une précau-
» tion inutile et même nuisible, par l'air de mystère
» qui s'y joint et que le peuple interprète toujours
» en mal. Vous déciderez de cela, connaissant le
» pays comme vous le faites : là-dessus comme sur
» tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à
» votre amitié. »

Six semaines environ se passent : il paraît que le comte Duprat et le commandeur n'avaient pu se rendre à Paris. Dans une lettre du 15 mars 1778, la dernière que Jean-Jacques ait écrite, ou du moins qui ait été conservée, il mande au comte *qu'il attend son arrivée* ou celle du commandeur, parce que Thérèse et lui ne peuvent se mettre seuls en route. Il revient sur les précautions exigées, la *messe* et l'*incognito* :
« l'expérience, dit-il, m'a fait connaître l'inutilité
» et les inconvénients de ces petits mystères, qui ne
» sont qu'un jeu mal joué. Vous prétendez, monsieur,
» qu'on ne m'interrogera pas : on saura donc qu'il ne
» faut pas m'interroger ; car d'ailleurs c'est un droit
» qu'avec peu d'égard pour mon âge s'arrogent avec moi
» sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le
» proteste, une grande partie de mon bonheur à vous
» complaire en toute chose convenable et raisonna-
» ble ; mais je ne veux point là-dessus contracter
» d'obligation. »

Ce voyage ne se fit point : on en ignore les raisons ; mais je crois que la seule cause est la répugnance de Thérèse dont on voit la preuve dans cette lettre. Jean-

Jacques y dit qu'elle *aimerait mieux mourir* que de s'exposer encore aux désagréments qu'elle avait éprouvés jadis en voyageant. Quoi qu'il en soit c'est deux mois après qu'il partit pour se rendre à Ermenonville, où sous beaucoup de rapports il devait être mieux que chez M. Duprat, puisque l'on n'exigeait de lui ni la messe ni le changement de nom. Mais il fallait à Jean-Jacques une grande intimité avec celui dont il acceptait un asile. Il connaissait depuis longtemps le comte Duprat; voici ce qu'on lit dans un recueil des romances de Rousseau. « M. le comte » Duprat ne manquait guère, lorsqu'il était à Paris, » d'aller tous les matins visiter M. Rousseau ; une se- » maine entière s'étant passée sans qu'il y allât, » M. Rousseau prit l'alarme, et ayant demandé de » ses nouvelles avec beaucoup d'inquiétude, il ap- » prit qu'il était malade. Contraint par la loi qu'il » s'était imposée de ne plus aller chez personne, » mais dirigeant depuis ses promenades vers le nou- » veau boulevard, il passait tous les jours le long des » murs de l'hôtel du comte Duprat. Un soir, après » s'être arrêté quelque temps vis-à-vis une première » porte, le voilà tout-à-coup qui s'élance et pénètre » jusqu'à l'appartement du comte, qui jouit alors de » la douce satisfaction de voir le penchant l'empor- » ter sur les principes. [1]

[1] Le comte Duprat était lieutenant-colonel du régiment d'Orléans. Un jour il alla voir Jean-Jacques en habit d'uniforme. En l'apercevant Rousseau lui dit avec une sorte de tristesse : « Et » vous aussi, vous faites le métier d'homme de guerre ! »

Je dois ajouter que M. Duprat ne doutait point que la mort

Ces détails, monsieur, ne sont rien moins qu'étrangers au sujet qui nous occupe. Ils prouvent combien c'était une affaire épineuse et délicate à traiter que l'offre d'un asile à Rousseau ; combien il fallait avoir sa confiance, et qu'on ne pouvait l'obtenir qu'après une longue fréquentation.

Dans toutes les maisons habitées par Rousseau, je ne vois que le château de Trye et le pavillon d'Ermenonville qu'il eût à *titre gratuit;* à l'Hermitage il s'était chargé des gages du jardinier de madame d'Épinay; à Wootton il payait six cents livres à M. Davenport, qui ne voulait rien, et qui fut obligé de les recevoir, plutôt que de perdre son hôte; il est vrai que M. David Hume a bien soin de faire remarquer que le loyer de Wootton devait être d'un bien plus haut prix, et de laisser entendre qu'il était difficile que Rousseau s'y méprît. Cette charitable insinuation se détruit d'elle-même quand on sait qu'il n'occupait

de J. J. Rousseau n'eût été volontaire. Interrogé sur cet événement par quelqu'un qui lui disait : est-il vrai que l'auteur d'Émile se soit tué ? il répondit après un moment de silence, et comme contrarié et affecté de la question : *Hélas ! ce n'est que trop vrai !* Je tiens cette particularité d'un témoin ancien officier qui servait dans le même régiment que M. Duprat, et qui même était lié avec lui. Je ne mets point ce fait au nombre des preuves. Je ferai seulement remarquer que M. le comte Duprat, attaché à Rousseau qu'il avait vu très-souvent peu de mois avant sa mort, était parvenu à lui faire accepter un asile ; qu'il vénérait sa mémoire ; qu'il ne croyait nullement l'outrager en disant ce qu'il croyait être la vérité ; enfin que son témoignage est d'un homme de bonne foi et désintéressé.

que deux chambres et un vestibule au-dessus de l'appartement du maître de la maison, qui n'y venait que très-rarement. Dans sa lettre du 10 mai 1766, Jean-Jacques décrit à sa manière, et la maison, et le site, et le paysage. En supposant que le loyer de deux chambres et d'un vestibule au second étage d'une maison de campagne située à cinquante lieues de Londres, valût plus de six cents livres, il suffit que Rousseau ait pu ne pas s'en douter.

De cette discussion il résulte comme faits certains;

1°. Que le seul témoin de la mort de Jean-Jacques est Thérèse Levasseur;

2°. Qu'elle a donné sur ce qui se passa dans la dernière heure de sa vie, des renseignements contradictoires, qui détruisent la confiance qu'elle aurait pu mériter sans ces contradictions;

3°. Que le procès-verbal exprimant le doute sur le fait principal, et contenant des erreurs reconnues actuellement, n'a plus le même degré de certitude;

4°. Qu'il constate à la fois une mort causée par une attaque d'apoplexie et des symptômes étrangers à cette mort;

5°. Qu'il est démenti, quant à quelques circonstances, par le *seul témoin* de ces circonstances qui ne pouvaient ni ne devaient être dans ce procès-verbal [1];

[1] Dans un procès-verbal on doit constater l'état présent des choses; c'est-à-dire ce qu'on voit ou ce qu'on entend. Si l'on y parle de ce qu'on n'a ni vu ni entendu, on ne peut le faire que sur des dépositions dont on fait mention. Or, aucun des signataires du rapport n'était à Ermenonville dans la dernière heure de la vie de Rousseau.

6°. Que la relation de M. René de Girardin, est et ne peut être faite que sur le dire de Thérèse;

7°. Que la fille de M. de Girardin, interprète de l'opinion de monsieur son père; a pensé et même écrit que la *nouvelle du suicide de Rousseau pouvait avoir des conséquences dangereuses par leur effet, et fâcheuses pour la mémoire de Jean-Jacques :* conséquemment que le devoir de M. de Girardin était de dérober à la connaissance du public ce qui *pouvait* avoir des *conséquences dangereuses et fâcheuses;*

8°. Que le bruit d'une mort violente se répandit dans Paris aussitôt après l'événement;

Me voici, monsieur, à la fin d'une tâche pénible que vous m'avez imposée : je n'ai fait que me justifier, et rappeler les motifs sur lesquels je fondais mon opinion. Je n'ai point prétendu démontrer une *certitude;* car je m'étais exprimé dans ces termes : « Nous trouvons qu'il y a dans les renseignements » qu'on a transmis sur la mort de Jean-Jacques, » assez de motifs pour présenter, sous le rapport his- » torique, cette version (celle du suicide) comme » *probable ;* et quant à nous, qui la croyons *certaine,* » nous le disons sans prétendre qu'elle doive le pa- » raître à d'autres. »

Votre opinion, bien propre à m'ébranler dans la mienne, m'a forcé de faire de nouvelles recherches.

Je pense maintenant avec plus de raison que je n'en avais, que J.-J. Rousseau a déposé volontairement le fardeau de la vie.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nota. M. de Girardin termine la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, par des notes qui sont de véritables pièces justificatives à l'appui de son opinion. La mienne n'en manque pas, et je vais les mettre sous les yeux du lecteur, après avoir rappelé celles qui me sont opposées.

SECTION I.

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE M. DE GIRARDIN.

1° La première est la lettre de madame la comtesse de Vassy à madame la baronne de Stael (p. 20). Ce témoignage étant de la sœur de M. de Girardin, n'en doit pas être distinct. J'y trouve seulement que madame de Vassy ne voit pas du même œil que monsieur son frère le suicide de J.-J. Rousseau : elle croit que cette action serait une tache à la mémoire de l'auteur d'Émile, *et le mettrait en contradiction avec ses principes*. J'en tire cette conclusion, que M. de Girardin devait, par cette considération, et pour ne pas flétrir la mémoire de son hôte illustre, taire le genre de sa mort; moi qui ne vois point ce résultat, et qui crois que cette mort fut volontaire, parce qu'elle était suffisamment motivée, je l'ai dit dans l'*Histoire de J.-J. Rousseau;* c'est cette opinion qui a fait prendre la plume à M. de Girardin.

2°. Procès-verbal (p. 22) dressé par les chirurgiens après la mort de Rousseau, en date du vendredi 3 juillet 1778. C'est celui de la *visite* du corps. On y déclare d'une commune voix, que Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse.

3° Rapport. (p. 24) de M. Casterès, chirurgien à Senlis, de l'*ouverture du corps* de Jean-Jacques. Ce chirurgien, aidé de deux autres chirurgiens, et en présence de trois médecins, procède à cette opération importante. On propose d'admettre comme cause *vraisemblable* de la mort, la *pression* et l'*infiltration d'une quantité de plus de huit onces de sérosité*, trouvée entre la substance du cerveau et les membranes qui le recouvrent.

Le chapitre 1er est consacré à l'examen de ces deux procès-verbaux. Le dernier, le plus important, celui qui devait établir le degré de certitude, est infirmé, 1° par l'expression du doute qui le termine; 2° par l'attestation de ce qui se passa dans la dernière heure de la vie de Jean-Jacques, à laquelle n'assistèrent ni le chirurgien qui ouvrit le corps, ni ses deux aides, ni les trois médecins témoins de l'opération; 3° par les réflexions de médecins qui, après examen de ce rapport, font voir qu'il est en opposition avec les observations admises et reconnues par la pratique et l'expérience depuis l'époque de la mort de Rousseau.

4° Procès-verbal (p. 27) de l'inhumation du corps de J. J. Rousseau.

5° Acte de dépôt du rapport d'ouverture (p. 28). Ces deux derniers actes sont étrangers à l'affaire.

6° Extrait (p. 29) d'une notice sur les derniers jours de J.-J. Rousseau, par son ami M. Le Bègue de Presle, et imprimée à Paris en 1778.

Nous avons parlé de cette notice dans le troisième chapitre. M. Le Bègue de Presle était parti le 26 juin d'Ermenonville pour retourner à Paris. Il laissa Rousseau bien portant. M. de Presle ne le revit plus et ne revint qu'après sa mort. Il atteste qu'il *a joui d'une bonne santé* jusqu'au jeudi 2 juillet. Ce médecin n'a point été témoin de la mort de Rousseau.

7° Extrait (p. 31) d'une lettre à Sophie, comtesse de ***, par René de Girardin, sur les derniers moments de J.-J. Rousseau, datée d'Ermenonville, le juillet 1778. Cette lettre est pleine d'intérêt, élégamment écrite, et d'une lecture attendrissante. Mais quant au fait, objet de la discussion, elle constate qu'il n'y eut d'autre témoin de la mort de Jean-Jacques, que Thérèse; que M. de Girardin n'entra dans la chambre qu'après la chute de Rousseau; et conséquemment que les détails donnés par le premier sur les derniers instants du second, sur les paroles qu'il a prononcées, viennent de Thérèse, qui, dans le récit qu'elle fit ensuite par écrit, assure que Rousseau tomba sans prononcer un mot. Nous avons rapporté cette lettre, avec quelques observations.

SECTION II.

PIÈCES JUSTIFICATIVES A L'APPUI DE NOTRE RÉPONSE.

(A) Sur les différentes manières de voir le suicide.

On pourrait faire des volumes sans rien conclure. Ceux qui ont traité de *lâcheté* cet acte de désespoir

ne me paraissent pas avoir mûrement examiné la question. Il est bien difficile de supposer l'abandon volontaire de la vie sans aucune espèce de sacrifice. On part toujours avec un désir ou un regret. La nature a si bien arrangé les choses, que la vie a toujours un grand prix : mais nous l'avons *gâtée :* les sauvages ne s'en délivrent que dans leur vieillesse, et lorsque l'âge ou les infirmités les rendent inutiles, à charge à la famille.

Voici deux ou trois faits généraux transmis par l'histoire :

« Les anciens habitants de Panama (Amérique), se sentant malades et perdant l'espoir de recouvrer la santé, s'en allaient au milieu des champs et se donnaient la mort. »

(BELLEFOREST, *Hist. univ.*)

« Les habitants de l'île de Cos, devenant vieux et inutiles, invitaient à un banquet leurs parents et leurs amis. Ils se couronnaient de fleurs, et au dessert ils avalaient la ciguë. »

(ÆLIEN, liv. III.)

« Les Marseillais descendus des Phocéens pensaient que la mort était plus à désirer qu'à fuir.

» Ils gardaient en un lieu particulier, de la ciguë exprès pour en donner à ceux qui avaient la volonté de mourir.

» Les uns se tuaient ainsi parce qu'ils étaient accablés de chagrins et d'infortunes ; les autres parce qu'ils jouissaient d'une trop heureuse destinée, et qu'ils craignaient de perdre ces jouissances. »

(VALÈRE-MAXIME, liv. II, chap. I.)

Ces derniers ne pouvaient être que des fous. La crainte de perdre des jouissances ne peut faire prendre, pour les conserver, le plus sûr moyen de les perdre. On cite cependant quelques exemples analogues arrivés en Angleterre; mais on n'assure pas en même temps que ceux qui ont donné ces exemples possédassent saines et sauves leurs facultés mentales.

EXTRAITS

DES MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

(B) Extraits des *Mémoires secrets*, etc., connus sous le nom de *Bachaumont*.

Tome XIII, page 53, à la date du 20 juillet 1778. « Comme on avait fait courir des bruits sinistres sur » la mort de M. J.-J. Rousseau, qu'on prétendait » *volontaire*, il se répand un extrait des minutes » du bailliage et vicomté d'Ermenonville, dû 3 juil- » let, par lequel il est constaté juridiquement et » d'après la visite des gens de l'art, que Rousseau » est mort d'une apoplexie séreuse. »

Même volume, p. 87, à la date du 17 août 1778. « Il paraît une lettre imprimée, fort rare [1], d'un » anonyme aux auteurs du Journal de Paris. Elle est » datée du 13 juillet 1778 : elle roule sur la mort » de J.-J. Rousseau et en contient les particularités. » L'écrivain semble avoir pour but de réfuter *tous* » *les bruits qui ont couru* à l'occasion de cet évé- » nement singulier.... Certaines gens ne trouvent pas

[1] Cette lettre se trouve dans la Correspondance de Grimm

» que le défenseur ait rempli son objet, par les circonstances de l'accident de Jean-Jacques; par ses » propres paroles, et le genre de douleurs dont il se » plaint, par la *certitude qu'il a de sa fin prochaine*)[1]; » ils en infèrent, au contraire, une suite de preuves » qu'il s'est empoisonné, et ne peut être péri de l'apoplexie séreuse énoncée au procès-verbal [2]. »

T. XIII', p. 303, à la date du 9 mars 1779. « L'objet de l'écrit de M. Le Bègue de Presle sur Rousseau est, comme le premier dont on a parlé, de » dissiper les soupçons répandus dans le public sur » la cause de la mort de Rousseau et sur la manière » dont elle était arrivée, ainsi que sur sa créance.... » il y a peu de chemin de l'état vaporeux que décrit » le docteur, au suicide. »

T. XIV, p. 289, à la date du 27 novembre 1779. « Mademoiselle Levasseur, veuve de J. J. Rousseau, » qui de sa servante était devenue sa femme, vient » de rentrer dans son premier état : elle a épousé le » nommé Nicolas Montretont, un des laquais de » M. le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, chez lequel le philosophe s'était retiré.... » Cet événement *confirme l'idée* qu'on avait du triste » intérieur de Rousseau, et les *soupçons* que dans » son désespoir il a accéléré sa mort. »

1 C'est en effet un terrible argument contre l'apoplexie.

2 Après la publication dans Paris de ce rapport ou procès-verbal, M. Berdelen, chirurgien de M. Le Noir, lieutenant de police, disait : « Rousseau est mort; où? on le sait; mais » comment on l'ignore. » Ce propos, que la position rendait indiscret, fut recueilli et fit faire des conjectures.

Même volume, p, 312, à la date du 17 décembre 1779. « Le mariage de la veuve de Jean-Jacques » est très-vrai, et M. le marquis de Girardin a ex- » pulsé de chez lui cette femme à laquelle il avait » conservé la retraite donnée à son mari. »

T. XV, p. 320, à la date du 12 septembre 1780. » Un Anglais, dans une note du dialogue intitulé » *Rousseau juge de Jean-Jacques*, dit que peu de » temps avant sa mort il le chargea de lui chercher » un asile en Angleterre. Fait précieux, en ce qu'il » confirmerait les soupçons que ce philosophe incons- » tant commençait à se déplaire à Ermenonville, et » surtout celui que, dans un accès de son humeur » noire, il avait accéléré la fin de ses jours. » Cet Anglais se nommait Brooke-Boothly; mais je ne crois pas qu'il ait vu Rousseau à Ermenonville. Ainsi la conjecture de l'auteur des Mémoires serait sans fondement. Je ne rapporte cet extrait que pour faire voir que le bruit du suicide n'était pas détruit.

(C) Extraits de la *Correspondance littéraire* de Grimm.

T. IV, juillet 1778, p. 262. « L'opinion *généralement établie* sur la nature de la mort de Jean- » Jacques Rousseau *n'a pas été détruite* par la let- » tre de M. Le Bègue de Presle. On persiste à croire » que notre philosophe s'est empoisonné lui-même.... » Cette ame naturellement susceptible et défiante, » victime d'une persécution peu cruelle, à la vérité, » mais du moins fort étrange, était à la fois trop » forte et trop faible pour porter le fardeau de la

» vie. » C'était, comme on voit, dans le mois de la mort de Rousseau que Grimm écrivait aux souverains d'Allemagne avec lesquels il correspondait, que Rousseau *s'était empoisonné*. Ce n'est donc point de l'invention de madame de Stael, qui n'avait alors que 13 ans.

(D) Mémoires du comte d'Escherny.

« Cet homme (Rousseau) si jaloux de sa liberté,
» de son indépendance, (va entraîné ou séduit on ne
» sait comment), perdre l'une et l'autre à Ermenon-
» ville ! il n'y peut pas supporter plus de quatre
» mois [1] le fardeau de la vie. Il devança le moment
» marqué par la nature ; il prit son congé, et n'atten-
» dit pas qu'elle le lui donnât. Où serait donc l'obli-
» gation de vivre, quand on ne vit plus que pour
» souffrir toujours ? »

Ces différents extraits font naître la réflexion suivante : Si la mort de Rousseau eût été naturelle, il est bien extraordinaire que le bruit du suicide de cet illustre écrivain se soit répandu subitement d'Ermenonville à Paris, sans cause, sans motifs ; et qu'il devînt bientôt assez public pour donner l'éveil au gouvernement, assez grave pour le déterminer à publier dans la capitale le procès-verbal qui devait constater une mort causée par une attaque d'apoplexie.

1 Le comte d'Escherny était dans l'erreur quant à la durée du séjour de Jean-Jacques à Ermenonville. Il y alla le 20 mai et y mourut le 2 juillet. Mais comme le comte était à Paris à cette époque, nous rapportons son témoignage comme une preuve de l'opinion générale sur le genre de mort de Rousseau.

(E) Papier écrit de la main de J. J. Rousseau.

Il remit ce papier au chevalier de Flamanville, dans le mois de juin 1778, pendant la visite que lui fit ce chevalier de Malte à Ermenonville [1].

NOTA. Cet écrit fut imprimé, pour la première fois, le 20 juillet 1778, dans le *Journal de Paris;* ensuite dans les Mémoires de Bachaumont, dans la Correspondance de Grimm.

« Ma femme est malade depuis long-temps, et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies : la vieillesse ne me permet plus le même service. D'ailleurs, le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul : il faut se pourvoir au dehors des choses nécessaires à la subsistance et les préparer : il faut maintenir la propreté dans la maison [2]. Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvénients inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néan-

[1] « Où est ce papier, dit M. de Girardin (p. 6)? M. de Corancez n'avance pas qu'il l'ait lu : l'on peut donc douter de » son existence. » Voyez dans cette réponse, p. 184, notre observation à ce sujet.

[2] Rousseau, dans cet endroit, a mis la note suivante ; « Mon » inconcevable situation, dont personne n'a d'idée, pas même » ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails. »

moins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours : c'est de trouver quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables. Du reste, de quelque facon qu'on me traite; qu'on me tienne en clôture formelle, ou en apparente liberté, dans un *hôpital* ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple, et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pourrons avoir d'argent, d'effets et de rentes, et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens. »

Ce papier, remis à M. de Flamanville avec une date du mois de juin 1778, prouve que Rousseau n'était point encore dans un asile qui lui convînt, et coïncide avec l'article de la lettre de Thérèse, relatif au désir qu'il avait de sortir d'Ermenonville.

Ce n'est point à nous à tirer les conclusions. Nous avons mis sous les yeux du lecteur les arguments produits des deux parts dans cette discussion. Nous avons

fait cet exposé avec franchise et bonne foi : et nous répétons que si notre opinion n'est point appuyée sur une certitude suffisante pour exclure toute espèce de doute, l'opinion contraire nous paraît être bien plus éloignée encore de ce résultat.

REVUE BIOGRAPHIQUE

DE QUELQUES CONTEMPORAINS DE ROUSSEAU.

Pour achever de bien connaître Jean-Jacques, il est nécessaire de le considérer dans ses rapports avec ceux qui l'accusèrent. Nous avons rempli ce devoir autant que nous le pouvons faire sans perdre de vue celui dont nous écrivions l'histoire. Maintenant il doit nous être permis d'examiner la conduite de ceux qui n'ont pu trouver place dans cet ouvrage. Tous, sont au nombre des détracteurs de Rousseau, à l'exception d'un seul, milord Maréchal.

Nous suivrons l'ordre alphabétique, en commençant par Grimm, sur lequel nous sommes loin d'avoir tout dit.

Grimm (*Frédéric Melchior*), né à Ratisbonne en 1723, mort à Gotha en 1807. Il débuta dans le monde littéraire par une tragédie intitulée : *Banise*, qui fut huée, seule particularité que l'on connaisse sur cette pièce. Le comte de Schomberg ayant envoyé ses enfants à Paris, Grimm les accompagna, devint lecteur du duc de Saxe-Gotha, puis successivement secrétaire du comte de Friese, du maréchal d'Estrées, du duc

d'Orléans ; correspondant de plusieurs souverains d'Allemagne, envoyé du duc de Saxe à la cour de France, enfin ministre plénipotentiaire de Catherine II, près des états de Basse-Saxe. Ce fut lorsqu'il n'était que lecteur que Rousseau le connut. Un même goût pour la musique italienne les lia tous les deux. Jean-Jacques le produisit dans les sociétés où lui-même était reçu, et cessa de voir ceux qui ne voulurent pas recevoir son ami. Grimm reconnut ce service en détachant de lui ses connaissances et ses amis. Si l'on n'en croit pas Rousseau, on ne peut refuser de croire madame d'Épinay, dont les mémoires confirment pleinement le témoignage du premier, tout en voulant l'affaiblir. On y voit clairement que Grimm introduit chez cette dame par Jean-Jacques la prévenait contre celui-ci, bien avant que ce nouveau-venu eût remplacé M. de Francueil dans les affections de madame d'Épinay. Grimm était d'une toilette recherchée qui prouvait qu'il en avait besoin. Son aventure avec mademoiselle Fel si plaisamment racontée par Rousseau, le mit à la mode, ainsi que la douleur qu'il fit paraître à la mort du comte de Friese, ayant chaque jour devant les yeux un mouchoir qu'il mettait dans sa poche pour en tirer un livre au détour d'une allée. Grimm, bon comédien, vit qu'il fallait l'être pour parvenir aux honneurs, fit son calcul et réussit. Il prit le titre de baron; ce qui lui attira les plaisanteries les plus piquantes de l'abbé Galiani. Mais il ne se fâchait qu'avec ceux dont il n'avait rien à craindre.

Il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de

désigner avec précision le mérite littéraire de Grimm, et même il offre un phénomène unique en son espèce. Pendant sa très-longue carrière, il ne se distingua par aucun ouvrage remarquable [1]; se reposa les vingt dernières années de sa vie, et ce n'est qu'après sa mort que la publication de sa correspondance lui fit une réputation et le plaça dans le petit nombre de critiques éclairés dont les jugements prouvent du goût, du tact et le talent d'observer. Mais comment faire sa part dans cette correspondance quand on sait que Diderot et Raynal l'aidèrent, et lui fournirent beaucoup d'articles [2], et qu'on a lieu de croire que d'autres écrivains moins connus enrichissent son recueil? Il fut d'abord employé par la duchesse de Saxe-Gotha, et bientôt devint le *ministre de littérature* (c'est ainsi que l'appelle le comte d'Escherny) de sept autres souverains, parmi lesquels on comptait trois têtes couronnées. C'étaient l'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne, le duc de Deux-Ponts, la princesse de Hesse-Darmstadt, le prince Georges de Hesse, et la princesse de Nassau-Saarbruck. Il leur faisait passer à tous sa correspondance. Naigeon l'accuse d'avoir dénaturé ce que lui remettait Diderot, *dans la crainte de déplaire aux souverains, et pour en obtenir des croix et des dignités*. Ce reproche ne

[1] *Le petit Prophète de Boehmischbroda* est une brochure fort spirituelle, mais non un ouvrage remarquable. Elle a eu le sort des circonstances auxquelles elle avait rapport, la dispute sur la musique.

[2] Voyez à l'article d'*Holbach* une note qui motive nos doutes.

prouve que l'humeur de celui qui le fait. Du moment où Grimm était payé pour correspondre avec des princes, il ne pouvait leur adresser des injures ou des leçons.

Pour bien juger de la véracité de Jean-Jacques sur le compte de Grimm et s'assurer de la sincérité de son témoignage, on peut consulter les amis du correspondant. Je citerai entr'autres Galiani, qui traite mal Rousseau, dont il ne goûtait pas les ouvrages, et qu'il n'a connu du reste que par ses liaisons intimes avec madame d'Épinay, Diderot, d'Holbach et Grimm. Le rapprochement à faire entre le langage de Jean-Jacques et celui de Galiani sur Grimm est curieux. Le trait caractéristique que fait ressortir le premier est une fatuité choquante. Elle augmenta quand il devint baron de la création de je ne sais lequel des sept princes avec qui il correspondait (ou peut-être de la sienne). Il ne répondait plus à Galiani, qui, dans ses lettres à madame d'Épinay, s'en plaint à sa manière, c'est-à-dire, en se moquant de Grimm. Dans une lettre à celui-ci, datée de 1772, il lui dit : « Le *cholera morbus* » est un effet des souffrances que vous avez occasion- » nées à votre bas-ventre par des révérences multi- » pliées et excessives. Réformez-les donc et venez à » Naples apprendre l'impolitesse. » Il termine cette lettre par ces mots, *contez cela au vrai baron*. C'était le baron de Gleichen, d'une noblesse moins fraîche que celle de Grimm. Il faudrait, disait-il à madame d'Épinay, chercher un nom pour distinguer Grimm du véritable baron.

Le langage que, dans sa correspondance, Grimm

tient sur Rousseau, varie suivant les époques. Dans le mois de septembre 1753, il le met au nombre des gens illustres, à l'occasion de son portrait au bas duquel Mormontel avait mis ces deux vers :

A ces traits, par le zèle et l'amitié tracés,
Sages, arrêtez-vous; gens du monde, passez.

Grimm prétend qu'il faudrait ôter le premier qu'il regarde comme froid et inutile. Il aurait pu, sans inconvénient comme sans injustice, étendre encore la suppression. Jean-Jacques à cette époque venait de se faire connaître par son premier discours et son *Devin du village* représenté à l'Opéra dans le mois de mars précédent. L'envie n'était qu'éveillée, parce qu'elle ne prévoyait point encore la supériorité de l'auteur.

La louange se soutient assez jusqu'à la fin de 1757, année dans laquelle les deux amis se brouillèrent. Jusque-là, le discours contre les sciences est écrit avec *force*, avec *feu*; il y a dans la préface de Narcisse des *pages dignes* de Montesquieu : il n'y a *que l'éloquent et vertueux citoyen de Genève qui serait digne d'écrire* sur le code de la nature. Le discours sur l'inégalité des conditions offre un *style simple et noble à la fois*; il est plein de *lumière*, *d'énergie et de chaleur*; *une éloquence mâle et touchante attire aux écrits de l'auteur une grande célébrité* [1].

Mais en 1758, c'est-à-dire quelques mois après la rupture, Rousseau n'est plus qu'un *sophiste*, dont les

[1] *Correspondance littéraire et philosophique*, février 1754, juillet 1755.

arguments sont spécieux, et les raisonnements pleins d'art et d'artifice. Cependant on lui reconnaît toujours une *éloquence*, une *magie de style, qui font de lui* un adversaire très-redoutable.

Il est bon de rappeler ce que Jean-Jacques a lui-même fait observer ; c'est-à-dire que toute sa doctrine est renfermée dans ses deux premiers discours ; que même son *Devin du village* est en harmonie avec cette doctrine, enfin que ses autres ouvrages n'en sont en quelque sorte que le développement. Les sophismes signalés ne le furent qu'à l'occasion de la lettre sur les spectacles. La haine rend clairvoyant : la critique de Grimm précéda de plusieurs années l'explosion qui se fit contre Rousseau. Ce ne fut qu'au sujet d'*Émile* qu'elle eut lieu ; et *la Nouvelle Héloïse* où l'on trouve toujours les mêmes principes, avait impunément paru dix-huit mois avant la publication de cet ouvrage.

La célébrité de Jean-Jacques augmentant de jour en jour, les correspondants de Grimm lui demandèrent probablement des détails sur cet homme dont les ouvrages faisaient tant de bruit. Voici ce qu'il leur écrivit dans une lettre datée du 15 juin 1762, et le compte qu'il leur rendit de sa liaison avec Jean-Jacques, du caractère, des goûts et de la vie de cet homme célèbre [1].

« Depuis plus de quatre ans que Jean-Jacques vi-
» vait à Montmorency, il occupait tantôt sa petite
» maison de la ville, tantôt un appartement du châ-

[1] Voyez *Correspondance littéraire*, T. VI, p. 172. Juin 1762.

» teau. Il avait quitté [1] tous ses anciens amis, entre » lesquels je partageais son intimité avec le philosophe » Diderot. Il nous avait remplacés par des gens du » premier rang. Je ne décide pas s'il a perdu ou ga- » gné au change. Dans la société de ses amis, il trou- » vait de l'amitié et de l'estime : mais la réputation » et, plus encore, la *supériorité de talent qu'il était* » *obligé de reconnaître* à quelques-uns d'entr'eux [2], » pouvaient lui rendre leur commerce pénible; au » lieu qu'à Montmorency, sans aucune rivalité, il » jouissait de l'encens de ce qu'il y a de plus grand » et de plus distingué dans le royaume. Le rôle de la » singularité réussit toujours à qui a le courage et la » patience de le jouer. J.-J. Rousseau a passé sa vie » à décrier les grands, ensuite il a dit qu'il n'avait » trouvé de l'amitié et des vertus que parmi eux [3].

1 Il ne les avait pas *quittés*. Il faut lire dans les *Confessions*, liv. IX, l'histoire de ces prétendus amis. Quant à Grimm, étranger, secrétaire d'un allemand, il reçut tous ses amis de Rousseau, à qui il n'en laissa aucun.

2 Grimm parle de cette supériorité de talent que Jean-Jacques était obligé de reconnaître, comme d'une chose incontestable, comme d'un point convenu. Or, les amis de Jean-Jacques auxquels nous ajoutons les gens de lettres avec qui il pouvait avoir quelque liaison, étaient *Diderot*, le baron d'*Holbach*, *Grimm*, *Francueil*, *Raynal*, *Duclos*, *Marmontel*, *Saint-Lambert*, *Mably*, *Helvétius*, *d'Alembert*, *Desmahis*; quel est celui que nous sommes obligés de reconnaître comme supérieur à Rousseau dans l'un des genres où celui-ci s'est essayé?

3 Remarquons en passant que lorsque Rousseau s'exprimait ainsi c'était à l'occasion de l'intimité dans laquelle il

» Ces deux extrêmes étaient également philosophi-
» ques; en m'amusant de ses préventions, je me mo-
» quais souvent de lui. Je me plaisais à le combattre
» quelquefois avec ses propres armes [1].

» Un des grands malheurs de M. Rousseau, c'est
» d'être parvenu à l'âge de 40 ans sans se douter
» de son talent [2]. Le sort l'ayant, je ne sais com-

vivait avec le maréchal de Luxembourg, de l'intérêt que prenait à lui M. de Malesherbes, enfin de celui du prince de Conti. Conséquemment depuis 1759. Or il y avait deux ans qu'il était brouillé avec Grimm qui ne l'a pas revu depuis 1757 et conséquemment qui ne pouvait *le plaisanter* et *se moquer de lui.*

[1] Dans les plaintes que Jean-Jacques fait de Grimm, il n'est pas question de ses plaisanteries, et il n'avait aucune raison de n'en point parler. Il donne des détails sur les airs impertinents du baron allemand; la fausseté de sa conduite, sa roideur, son manége hypocrite pour se donner la réputation d'un homme sensible, etc. Grimm observait et toujours avec fruit pour ses propres intérêts; il rend compte de ses réflexions avec talent, avec esprit; il analyse bien, quand il met les préventions de côté; mais il n'avait pas dans l'esprit cette légèreté sans laquelle les plaisanteries ne peuvent être ni bonnes ni fréquentes. Grimm *était tout d'une pièce*, gêné dans sa longue taille; il mettait du blanc, du rouge, des odeurs, ses mouvements étaient compassés de peur de déranger l'économie de sa coiffure. Un homme de cette sorte pouvait prêter à la plaisanterie, plutôt que la manier habilement. On va le voir plus bas.

[2] On ne voit pas que ce soit un malheur. En général, on écrit beaucoup trop tôt. Le genre dans lequel Jean-Jacques surpassa tous ses rivaux, exige de la maturité, de l'expérience, de l'observation. Émile ne pouvait être l'ouvrage d'un jeune homme.

» ment [1], conduit à Paris, il s'attacha à M. de Montaigu
» qui, ayant été nommé à l'ambassade de Venise, l'y
» mena [2] comme son secrétaire. Ces deux hommes
» n'avaient aucune sorte d'analogie pour rester en-
» semble. Ils se séparèrent bientôt. M. Rousseau re-
» vint à Paris, indigent, inconnu. Il ne s'occupait
» alors que de musique et de vers. Il publia une nou-
» velle méthode qu'il avait imaginée, de noter la mu-
» sique. Elle ne prit point. Il faisait d'assez mauvais
» vers dont plusieurs furent insérés dans le Mercure. Il
» faisait aussi des comédies dont la plupart n'ont point
» vu le jour. *L'amant de lui-même,* qu'il a fait jouer et
» imprimer, prouve qu'il n'avait pas la vocation de
» Molière. Dans le même temps il s'occupait d'une ma-
» chine avec laquelle il comptait apprendre à voler.
» Il s'en tint à des essais qui ne réussirent point.
» Mais il ne fut jamais assez désabusé de son projet
» pour souffrir de sang froid qu'on le traitât de chi-
» mérique [3]. Ainsi ses amis, avec de la foi, peuvent

[1] Nous le savons, ce fut le projet de faire adopter son nouveau système de musique qui l'amena à Paris. Il croyait avec ce système faire fortune. (Voyez le liv. VII des *Confessions.*)

[2] M. de Montaigu ne le *mena pas.* Il prit un autre secrétaire, qui n'eut rien de mieux à faire, qu'à quitter cet inepte ambassadeur. Jean-Jacques partit seul pour aller le remplacer. Il y a de bien plus graves inexactitudes dans le récit de Grimm.

[3] C'est la seule trace de ce prétendu projet qui a l'air d'être imaginé par Grimm pour amener la plaisanterie qui en termine le récit.

» s'attendre à le voir quelque jour planer dans les airs...
» Je lui conseillai dans ce temps-là de se faire limo-
» nadier et de tenir une boutique de café sur la place
» du Palais-Royal. Cette idée nous amusa beaucoup
» pendant long-temps. Elle avait l'avantage d'être
» d'une folie gaie [1]; mais, comme elle avait un côté
» utile, elle était trop sensée pour être adoptée par
» le citoyen de Genève. Il alla faire un tour dans sa
» patrie, d'où il revint assez mécontent au bout de
» six semaines. A son retour il passa deux ou trois
» ans dans la société de ses amis. Madame d'Épinay
» ayant dans la forêt de Montmorency une petite
» maison dépendante de sa terre, il la *persécuta*
» *long-temps* [2] pour se la faire prêter, disant qu'il ne
» lui était plus possible de vivre dans cet horrible
» Paris.

» Voilà les principales époques de la vie de cet
» écrivain célèbre. Sa vie privée et domestique ne

[1] On peut juger, par cette plaisanterie et la précédente, de celles que faisait Grimm, qui paraît les trouver très-piquantes. Ne dirait-on pas, par ce qui suit, que Jean-Jacques ne s'est jamais livré qu'à des travaux inutiles, et que ses ouvrages sont frivoles?

[2] Ce n'est plus une inexactitude, c'est un mensonge. Les Mémoires de madame d'Épinay, publiés en 1818, et les lettres entre cette dame et Rousseau, qui font partie de ces mémoires, prouvent que Jean-Jacques *fut persécuté* pour accepter cet asile, et qu'en l'acceptant, il *prescrivit* des conditions. Or, Grimm était dépositaire et des mémoires et des lettres. Il n'ignorait point ce qui s'était passé. Il a donc laissé dans ces manuscrits des preuves de sa mauvaise foi.

» serait pas moins curieuse ; mais elle est écrite dans
» la mémoire de deux ou trois de ses anciens amis,
» lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle
» part ».

Par cette perfide réticence, Grimm se donnait un grand mérite et montrait sa discrétion. Mais c'était par ces deux amis dont il était, que le public connaissait la seule faute grave qu'eût commise Jean-Jacques avant qu'il eût réfléchi sur ses devoirs. C'était par Grimm et Diderot que l'on savait qu'il avait mis ses enfants à l'hospice des Enfants trouvés.

Grimm, comme on le voit, couvre charitablement d'un voile transparent les vices de son ancien ami. Plus indiscret que lui et ayant seul le droit de l'être, Rousseau a écrit cette vie *privée et domestique* que Grimm avait raison de supposer *curieuse;* il a lui-même instruit le public des reproches qu'il eut à se faire ; et, ne s'épargnant pas de dures vérités, il eut le droit de dire celles qui étaient nécessaires pour sa défense et *ne dit que celles-là.*

Les réticences sont un moyen aussi commode que facile pour suppléer à l'absence des faits et des preuves. La calomnie emploie habilement ce moyen, quand la vérité se refuse à ses efforts, et lorsqu'ayant tout dit, il ne lui reste plus rien à dire. Nous venons de voir que Grimm en fit usage. Il s'en servit plus victorieusement encore en 1766; c'est-à-dire au moment où Rousseau, toujours sous le poids d'un décret de prise de corps, vivait dans le fond d'une province de l'Angleterre. Nous avons rapporté le passage où se trouve cette réticence remarquable par son adresse,

en l'expliquant par des témoignages qui détruisent l'accusation et mettent au grand jour l'intention de l'auteur.

Grimm est le seul homme contre lequel Jean-Jacques ait conservé des sentiments pénibles. Il faisait, entre Diderot et lui, une différence remarquable. « En rompant, dit-il, avec Diderot que je savais moins » méchant qu'indiscret et faible, j'ai toujours con- » servé dans l'ame de l'attachement pour lui, même » de l'estime et du respect pour notre ancienne ami- » tié que je sais avoir été long-temps aussi sincère de » sa part que de la mienne. C'est tout autre chose » avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne » m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'ai- » mer, et qui de gaieté de cœur, sans aucun sujet de » plainte et seulement pour contenter sa noire jalou- » sie, s'est fait sous le masque mon plus cruel calom- » niateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi, l'autre » sera toujours mon ancien ami.

Helvétius (*Claude-Adrien*), né en 1715, mort en 1771, fils et petit-fils de médecins qui dûrent une grande partie de leur fortune à des poudres, à des drogues, à l'ipécacuanha. Claude-Adrien dut la sienne à la faveur de son père, premier médecin de la reine. Cette princesse obtint pour le fils une charge de fermier-général qui valait cent mille écus de rente. Helvétius en fit un noble usage, et se distingua par sa bienfaisance et sa bonté. Il donna trois mille francs de pension à Saurin, et, lorsque celui-ci se maria, le principal de cette rente. Il faisait deux mille francs à Marivaux, qui n'en discutait pas avec moins d'ai-

greur avec Helvétius. Un jour il s'emporta plus vivement qu'à l'ordinaire ; quand il fut sorti, son bienfaiteur se contenta de dire : *comme je lui aurais répondu si je ne lui avais pas l'obligation d'accepter ma pension!* La soif de la gloire vint gâter le bonheur d'Helvétius. Le succès de *l'Esprit des lois* troublait son sommeil. Il voulut élever un monument pareil, se démit de sa charge, épousa Mlle. de Ligneville remarquable par sa haute naissance, ses graces, sa beauté et ses vertus ; il passa les deux tiers de l'année à Voré, terre qu'il possédait dans le Perche, et se livra au travail. Il avait deux secrétaires qu'il conserva, quoiqu'ils lui fussent inutiles depuis qu'il n'était plus fermier-général. L'un d'eux, nommé Baudot, était toujours de mauvaise humeur, et lui tenait des propos désobligeants. Il disait à cette occasion : « Je n'ai pas tout les torts que me trouve Baudot, mais j'en ai quelques-uns ; qui me les rappellera si je le renvoie ? »

Le résultat des travaux d'Helvétius fut le fameux livre de l'*Esprit* qui lui causa bien des désagréments, parce qu'il fut obligé de faire une rétractation humiliante des principes qu'il y professait. Il la fit à trois différentes reprises.

Rousseau qualifie avec raison la doctrine d'Helvétius, de désolante. Il résolut de le réfuter, mais il y renonça quand il apprit que le livre de l'*Esprit* était condamné. Il se contenta de mettre sur l'exemplaire que l'auteur lui avait donné, des notes critiques. C'est cet exemplaire dont il est question dans a correspondance entre Jean-Jacques et Dutens, qui

en fit l'acquisition avec la bibliothèque de Rousseau, sous la condition expresse de ne point communiquer les notes manuscrites. Voici ce que rapporte à cette occasion le biographe d'Helvétius [1] : « A la maxime » dont il a si cruellement abusé, *tout devient légitime* » *et même vertueux pour le salut public*, Rousseau » répond, *le salut public n'est rien, si tous les* » *particuliers ne sont en sûreté*. Quand tout fut pa- » cifié, il eut occasion de s'expliquer sur les sujets » traités par Helvétius et il le fit sans nommer le » livre ni l'auteur. Il combattit ses subtilités contre » le pouvoir de l'organisation (*Nouvelle Héloïse*, » 5e part. lett. III), ce fut à lui qu'il adressa (*Émile*, » liv. IV) ce reproche honorable : *tu veux en vain* » *t'éviter : ton génie dépose contre tes principes :* » *ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus* » *même de tes facultés prouve leur excellence*, en » *dépit de toi*. »

Telle est la manière dont Jean-Jacques censurait, quand il se permettait la critique ; ce qui lui arriva très-rarement. Il est fâcheux de voir que cette noble générosité ne fut point imitée par celui, qui, plus que tout autre, était en état de la sentir et de l'apprécier. Helvétius prit parti pour David Hume, qui seul parlait dans sa querelle. Nous n'attribuons cette faiblesse qu'au besoin que croyait avoir Helvétius, des gens de lettres qui prirent fait et cause contre Rousseau ;

[1] M. Saint-Surin article *Helvétius*, dans la *Biographie universelle*. Cette notice, pleine d'intérêt et de détails curieux, est un modèle en ce genre.

sans savoir en quoi ni comment Jean-Jacques était coupable. Voici la *manière* dont Galiani regrettait Helvétius.

« S'il était bon à quelque chose de pleurer les morts, dit-il, je viendrais pleurer avec vous la perte de notre Helvétius. Mais la mort n'est autre chose que le regret des vivants. Si nous ne le regrettons pas, il n'est pas mort; tout comme si nous ne l'avions jamais ni connu ni aimé, il ne serait pas né.

» Le mal de la perte d'Helvétius est le vide qu'il laisse dans la ligne du bataillon. Serrons donc les lignes, aimons-nous donc davantage, nous qui restons, et rien n'y paraîtra. »

HOLBACH (*Paul-Thyri,* baron d'), né à Heidelsheim dans le Palatinat en 1723, mort en 1789 à Paris, où, ayant été envoyé dans son enfance, il passa la plus grande partie de sa vie. Marié avec mademoiselle d'Aine, sœur de l'intendant de Tours, il la perdit presqu'aussitôt, et obtint, à prix d'argent, de la cour de Rome, la permission d'épouser la sœur de sa femme, qui n'est morte qu'en 1814, à plus de 80 ans.

Le rôle qu'a voulu jouer le baron d'Holbach mérite d'être étudié. Il visait à la célébrité, mais sentant qu'elle ne s'acquiert pas sans frais, quand on n'est pas tourmenté par le génie qui crée et entraîne irrésistiblement, il réunit chez lui les trompettes de la renommée; c'est-à-dire beaucoup de gens de lettres. A cette époque les ouvrages philosophiques de Voltaire avaient produit une partie de leur effet. Il sapait la religion avec l'arme puissante du ridicule.

Mais au moins il semblait laisser subsister le théisme. D'Holbach, en s'enrôlant sous les drapeaux du patriarche de Ferney, restait confondu dans la foule; il voulait être chef de secte. Il le devint, se fit athée de profession; prêcha le matérialisme, prétendit que Dieu était de l'invention des prêtres et mit la nature à sa place. Cette doctrine qui n'est dangereuse que par la manière dont on la traite, demandait la plume de Voltaire, sa légèreté, ses plaisanteries, cette ironie fine et piquante à laquelle l'austère raison est quelquefois obligée de céder. D'Holbach n'avait pas ces armes à sa disposition. Aussi la plupart de ses ouvrages sont morts, et quelqu'ardent que puisse être ou devenir le zèle antireligieux, il ne parviendra point à les ressusciter. Celui qui fit le plus de bruit est le *Système de la nature* ou *des lois du monde physique et moral.* L'auteur le fit imprimer sous le nom de Mirabaud, académicien qui avait fini depuis dix années, à 86 ans, sa tranquille carrière et qui ne s'était fait connaître que par de froides traductions du Tasse et de l'Arioste. La Harpe dit à cette occasion dans son cours de littérature, que, par respect pour une famille qu'il honore, il imitera les philosophes qui n'ont pas cru devoir rendre authentiquement *cet infâme livre à son auteur.* Moins discret, Grimm le nomma dans sa correspondance, mais dans les éloges qu'il donne au baron, il y met un article qui rendrait sa gloire fort douteuse, quand bien même l'ouvrage eût mérité ces éloges. « Il y a, dit-il, » des pages entières, et il y en a un grand nombre, » où l'on reconnaît aisément la plume d'un écrivain

» supérieur ; et cela est fort simple, car ces pages sont » de Diderot ». On ne peut plus dès-lors faire avec certitude la part du baron d'Holbach ; et ce doute est justifié par les fréquentes inégalités qu'on remarque dans le style de tous ses écrits. En réunissant à sa table, pendant quarante ans, tous les dimanches, les auteurs qui avaient quelque réputation, il s'exposait à se voir contester ses ouvrages. On sait déjà que Naigeon [1], fidèle convive, s'absenta plusieurs fois pour aller faire imprimer en Hollande quelques-unes des productions de son Mécène ; et qu'il en faisait les préfaces ou discours préliminaires. Du reste, ces réflexions n'ont point pour objet de nier le mérite scientifique et littéraire du baron d'Holbach. Il est constaté par un témoignage digne de foi, celui de Jean-Jacques toujours juste même avec ceux qui ne l'étaient pas envers lui. « C'était, dit-il, un fils de » parvenu, qui jouissait d'une assez grande fortune » dont il usait noblement, recevant chez lui des gens » de lettres, et, *par son savoir et ses connaissances,* » *tenant bien sa place* au milieu d'eux. »

Ces gens de lettres devaient, au moins par reconnaissance, contribuer à la célébrité du baron, en ce qui dépendait d'eux, c'est-à-dire autant que ses ouvrages n'auraient pas démenti leurs louanges. Soit qu'il sentît qu'on pourrait leur attribuer le fruit de

[1] Ils étaient deux frères Naigeon : l'un était employé dans les vivres sur les frontières, et l'autre restait à Paris au *service* de M. d'Holbach, celui-ci envoyait à son frère les manuscrits du baron.

ses veilles, soit par goût et pour appuyer sa doctrine sur les sciences naturelles, il s'occupa de celles qui pouvaient le faire atteindre à ce but, et qui étaient étrangères à la plupart de ses convives; car d'Alembert ne fut jamais de leur nombre, et Buffon cessa d'en être de bonne heure. Il écrivit donc sur la chimie métallurgique [1], sur la minéralogie, sur l'art de la verrerie, celui des mines, sur l'histoire des couches de la terre, sur le soufre, sur la physique; séparant ces divers traités (la plupart traduits et commentés) par l'*Histoire de la superstition*, la *Contagion sacrée*, l'*Imposture sacerdotale*, la *Théologie portative*, l'*Histoire critique* de Jésus-Christ, arrivant enfin au fameux *Système de la nature* dont nous avons parlé.

La réputation de bienfaisance devait encore être le résultat de la conduite du baron d'Holbach. Mais il paraît qu'elle se réduisait aux *dîners du dimanche*, malgré tout ce qu'a pu dire Naigeon qui, par les services particuliers qu'il rendit à l'amphitryon pour l'impression de ses ouvrages, fut probablement récompensé de ses peines. Cette conjecture est appuyée sur la fortune du baron qui ne lui permettait pas d'être aussi généreux qu'Helvétius, et sur un passage curieux de Grimm que nous devons rapporter [2].

[1] Il confia même à Jean-Jacques un manuscrit sur la chimie, sachant qu'il avait suivi les cours de Rouelle avec M. de Francueil. Il chargea Rousseau de faire un travail sur le manuscrit; circonstance qui justifie l'embarras qu'on éprouve à déterminer avec précision, la part du baron dans les ouvrages qu'on lui attribue.

[2] *Correspondance littéraire*, janvier 1772.

« Helvétius, dit-il, sans rien refuser à ses plaisirs, » donnait beaucoup et continuellement et de la ma- » nière du monde la plus simple et la plus libérale. » Il vivait beaucoup avec les gens de lettres et il fit » un sort à plusieurs d'entr'eux, nommément à Ma- » rivaux ainsi qu'à Saurin. Il n'y a pas fort long- » temps qu'il fit la réflexion qu'il avait conservé peu » de liaison et d'intimité avec ses anciens amis, sans » qu'il y eût de sa faute. Vous en avez obligé plu- » sieurs, lui répondit le baron d'Holbach, et moi *je* » *n'ai jamais rien fait pour aucun des miens et je* » *vis toujours* et constamment avec eux et depuis » vingt ans. Parallèle assez singulier entre deux hom- » mes de mérite, tous les deux riches, et qui, tous » deux, ont passé leur vie avec des gens de lettres. » Grimm se contente de cette remarque, parce qu'il était un des amis du baron d'Holbach. Nous imitons sa discrétion en rappelant seulement qu'à l'époque où Grimm tenait ce langage, Helvétius n'existait plus et que l'historien n'avait conséquemment aucun ménagement à garder avec lui.

Jean-Jacques, loin de désirer d'être admis dans la société du baron d'Holbach, s'en tenait éloigné, servi, en cela, par une sorte d'instinct qui ne le trompait guère. « Lié, dit-il, depuis long-temps avec » Diderot, il m'avait recherché par son entremise, » même avant que mon nom fût connu. Une répu- » gnance naturelle m'empêcha long-temps de répon- » dre à ses avances. Un jour il me demanda pourquoi » je le fuyais; je lui répondis : vous êtes trop riche. » Il s'obstina et vainquit enfin. Mon plus grand mal-

» heur fut toujours de ne savoir résister aux cares-
» ses. Je ne me suis jamais bien trouvé d'y avoir
» cédé ! »

La société du baron s'augmenta des amis de Rousseau, tels que Grimm et madame d'Épinay; et comme les indifférents firent chorus avec ces prétendus amis lorsqu'ils eurent cessé de le paraître, c'est à cette société qu'il donna dans la suite, lorsqu'il en parla, la dénomination de *coterie Holbachique.* Le premier symptôme d'aversion qu'il y remarqua fut à l'occasion du *Devin du Village.* Il raconte, dans le huitième livre de ses Confessions, la tactique employée pour lui contester la musique de cette pièce, et pour lui tendre un piége dans lequel il donna. Laissant ce récit dans l'ouvrage même, voyons la manière dont le baron d'Holbach rapporte le même fait. Ce parallèle pourra servir à vérifier la sincérité de Jean-Jacques.

« Rien n'était plus commun que la conversation
» ordinaire de Rousseau [1]; mais elle devenait réel-
» lement sublime ou folle dès qu'il était contrarié.
» *J'ai à me reprocher d'avoir multiplié ces contra-*
» *riétés pour multiplier ces moments d'éclat et de*
» *verve.* J'étais idolâtre de la musique italienne : il
» ne l'était pas moins. *Son Devin du Village* ne
» fut goûté ni prôné par personne autant que par
» moi : mais le génie musical de l'auteur était sujet

[1] Cet extrait est de Cerutti, qui assure rapporter les propres paroles du baron, qu'il écrivit immédiatement après un entretien avec lui.

» aux mêmes disparates que ses autres talents. On
» l'accusa de plagiat. *Je voulus vérifier*. Je ne *ten-*
» *dis pas de piéges*, mais je *hasardai des épreuves*.
» Il s'aperçut de mes défiances, et dès ce moment je
» perdis son amitié. Ayant perdu ma première
» femme, je reçus de lui *une lettre si touchante* [1]
» que je crus son amitié ranimée par mes chagrins.
» Je l'accueillis, je le recherchai, je le soignai avec
» un zèle nouveau et, pour ainsi dire, paternel. C'est
» dans ce moment qu'il venait de se vouer tristement
» à une bien plate union [2]; on ne peut imaginer un
» constraste plus affligeant que celui qu'il présentait
» avec sa Thérèse et son génie [3]. Diderot, Grimm et
» moi nous *fîmes une conspiration amicale* contre ce
» bizarre et ridicule assemblage. Il fut *blessé de*
» *notre zèle*, indigné de notre désapprobation, et,
» dès ce moment, il se tourna avec fureur contre
» notre *philosophie antithérésienne*. Plus nous cher-

[1] Dans le VII[e] liv. des *Confessions*, Rousseau dit : « J'é-
» crivis à M. d'Holbach à l'occasion de la mort de sa femme :
» il me répondit honnêtement. Cette triste circonstance me
» fit oublier tous ses torts. »

[2] Ici, le baron ou n'est pas sincère, ou confond les épo-
ques. Ce n'est que douze ans après que Jean-Jacques épousa
Thérèse. Voyez tome I, p. 169. Il est possible du reste que,
par le mot *union*, il n'entende point parler du mariage.

[3] Rien n'est plus vrai, mais le but de la conspiration dont
on va parler n'était pas tant d'empêcher cette union que de
ramener Jean-Jacques à Paris, par le moyen de Thérèse.
Voyez les *Confessions* : ce qui le prouve, c'est qu'on ne con-
trariait pas cette union dans la capitale, où elle était aussi
choquante qu'à l'Hermitage.

» chions à le ramener vers ses anciens principes et
» vers ses anciens amis, plus il s'éloignait des uns et
» des autres. » Ces aveux précieux sont une preuve de la bonne foi de Rousseau. Si véritablement ces trois conspirateurs *bénévoles* n'avaient que l'intention de le séparer de Thérèse, pourquoi tous ces conciliabules entre la mère de celle-ci, Grimm et Diderot? cette correspondance orageuse dans laquelle, en prenant toujours le parti de la vieille Levasseur, on persécutait Jean-Jacques pour le forcer à ramener à Paris ces deux femmes et à vivre avec elles? Quand Rousseau se plaint des manières hautaines du baron et de son aigreur, il n'était pas si loin de la vérité, puisque M. d'Holbach dit naïvement qu'il aimait à le contrarier pour exciter sa verve. Il n'était donc pas dans l'erreur quand il parlait des embûches que lui dressait le baron et de ses méfiances, puisque ce dernier convient qu'il a *hasardé des épreuves :* les espions ne font d'autre métier que de *hasarder des épreuves.*

Pour voir jusqu'à quel point en imposait cette coterie holbachique, on peut faire un rapprochement curieux. Ce sont des témoins non suspects qui vont nous en fournir les matériaux ; c'est-à-dire, le baron lui-même et Grimm. Il s'agit de la cause immédiate de la rupture entre Jean-Jacques et le baron d'Holbach. Le premier raconte que, sans sujet et sans motif, il fut un jour traité brutalement par le second ; qu'il ne revint chez celui-ci qu'à l'occasion de la mort de sa femme ; que Diderot l'y entraîna de force ; qu'il fut reçu froidement par sa seconde femme, sœur de la première, et très-bien par le baron. Ils continuè-

rent de se voir, quoique rarement, jusqu'à la rupture de Jean-Jacques avec madame d'Épinay, Grimm et Diderot, sur laquelle nous avons donné des détails.

M. d'Holbach, lui, prétend que Rousseau se brouilla avec lui, à l'occasion de la mystification du curé de Montchauvet, si plaisamment racontée par Grimm dans une lettre à Saint-Lambert [1]. Jean-Jacques ne persifla point le curé. « Le seul citoyen de

[1] *Correspondance*, août 1755, tome Ier, page 404 et suivantes. Nous avons exprimé, à l'article de Grimm, l'embarras où l'on doit être pour faire sa part dans la Correspondance qui porte son nom; puisque MM. Diderot, Raynal et Suard ont fait un grand nombre d'articles et tenu la plume à leur tour. Au moins devrait-on supposer que ces messieurs avaient pris connaissance des antécédents; c'est-à-dire, de ce qu'écrivait Grimm, afin d'éviter les répétitions. Mais la mystification du curé de Montchauvet nous prouve qu'on n'a pas toujours pris ce soin. Racontée avec esprit dans le Ier volume de l'ouvrage, elle se retrouve, dépouillée de tout ornement, dans le dernier ou cinquième de la troisième partie, à l'année 1790. C'est le baron d'Holbach qui parle, ou qu'on fait parler, et qui dit que Jean-Jacques, indigné de ce qu'on persiflait ce curé, fit une scène, sortit plein d'une rage qui n'a fait que croître depuis, qu'on a vainement tenté de le ramener chez le baron, etc. Remarquons que, dans cette nouvelle narration du même fait (raconté, trente-cinq ans auparavant, et dans le premier des seize volumes de cette correspondance), on met Saint-Lambert au nombre des convives et témoin conséquemment de l'aventure, tandis qu'il était à Lunéville lorsqu'elle arriva, et qu'elle fait le sujet de la lettre de Grimm, datée du 15 août 1755; et puis, croyons à l'exactitude et à la sincérité du baron d'Holbach!

» Genève (dit Grimm), avec sa probité à toute » épreuve, était résolu de faire le rôle d'honnête » homme, et a en effet si bien réussi, que le curé » l'a pris dans une haine inexprimable. » Seul dans cette troupe joyeuse, qui conservât sa gravité, Rousseau critiqua impitoyablement les vers du pasteur de Montchauvet : ils eurent une discussion assez vive, mais l'historien ne dit point que Rousseau fit une scène au baron, ni qu'il avertit le curé qu'on se moquait de lui. Plus de trente ans après, M. d'Holbach raconta cette aventure. Son récit se retrouve dans le dernier volume du même ouvrage. Il prétend que Jean-Jacques, apostrophant ce poëte, lui dit que *son discours* était une *extravagance, qu'il ferait mieux de sortir et d'aller vicarier dans son village.* Le baron ajoute que Rousseau s'en alla furieux et que, depuis ce moment, il a toujours évité sa présence. Il me paraît évident que M. d'Holbach a lui-même arrangé cette histoire comme il convenait à ses intérêts. La date donnée par Grimm le prouve sans réplique. Le fait arriva dans le mois d'août 1755 au plus tard, puisque la lettre dans laquelle on le raconte est datée du 15 de ce mois. S'il s'etait passé comme long-temps après le baron voulut le faire croire, il en faudrait conclure que Jean-Jacques et lui ne se sont plus revus depuis 1755. Or, ils ont eu des rapports ensemble postérieurement à cette époque. En 1757, le baron vint à la Chevrette pour voir Rousseau ; moins, il est vrai, par plaisir que par curiosité, puisque c'était *pour voir Jean-Jacques amoureux;* mais madame d'Épinay aurait évité de les

faire trouver ensemble s'ils eussent été brouillés à l'occasion du curé de Montchauvet [1]. Les lettres de madame d'Épinay à Jean-Jacques et celles de ce dernier, datées de la Chevrette *et de* 1757, prouvent que tous les deux allèrent chez le baron d'Holbach ; enfin Diderot y mena Rousseau dîner dans le même temps. J'ai fait remarquer dans la note précédente une autre inexactitude relative à Saint-Lambert, à qui Grimm envoya le récit de la mystification, dont le baron le fait témoin dans le sien. Ce mensonge, bien démontré, suffit, je pense, pour faire réduire le témoignage de M. d'Holbach à sa juste valeur, et me donne l'occasion de répéter une remarque déjà faite : c'est que toutes les fois qu'on vérifie une accusation contre Jean-Jacques (lorsqu'il existe des matériaux pour le faire) on arrive au même résultat : c'est-à-dire à une imputation calomnieuse : et ce fait est *sans exception*, ainsi qu'on le prouve dans les articles d'Alembert, d'Épinay, Grimm, Hume, Keith, Marmontel.

Dans le temps où Jean-Jacques avait à se plaindre de la brutalité du baron, il oubliait si bien les torts

[1] Voyez dans la *Correspondance*, n° 97, le refus qu'il fait, parce qu'il dînait chez M. d'Holbach. C'était en mars 1756; c'est-à-dire, près d'un an après la mystification, et l'événement depuis lequel, suivant le baron, ils ne se seraient plus revus. Cependant cet infidèle historien est cru. Ginguené, le véridique Ginguené admet sa version, parce qu'il n'a point comparé le récit fait dans le premier volume de Grimm, avec celui qu'on retrouve dans le seizième du même fait.

de celui-ci, que, livré, dans sa solitude de l'Hermitage, à la composition de la Nouvelle Héloïse, il forma le projet de rendre un athée intéressant et dessina le rôle du baron de Wolmar. D'Holbach, connu par son athéisme (opinion que même il affichait), aurait dû savoir gré à son ancien ami de ce procédé qui prouvait combien Rousseau était incapable de haïr. Nous ignorons quel effet produisit sur le baron la lecture de la Nouvelle Héloïse, qui parut deux ans après la sortie de l'Hermitage. Les deux auteurs ne se virent plus depuis cette époque, et nous savons seulement que l'un, en parlant de l'autre, le traitait de petit cuistre, tandis que Rousseau se taisait, ou ne tenait qu'un langage honorable sur le compte du baron.

Keith (*Georges*), connu sous le nom de *milord Maréchal,* d'une ancienne famille d'Écosse, naquit dans ce pays, en 1685, et mourut le 25 mai 1778, près de Potsdam dans une maison que lui avait fait bâtir Frédéric.

On a consacré dans la *Biographie universelle* à Georges *Keith*, un article très-bien fait, plein d'intérêt [1] et par cela même d'autant plus dangereux, qu'il inspire la confiance, et la *mérite* excepté sur un point qui accrédite une vieille calomnie, parce que, pour la découvrir, l'auteur n'a pas fait des recherches suffisantes. Avant de le lui prouver, nous allons commen-

[1] Il est signé des lettres D. Z. S., qui indiquent pour auteur M. *Dezos de la Roquette*, que nous n'avons pas l'avantage de connaître.

cer, par faire connaître Georges Keith, nous servant des renseignements donnés par son biographe.

Georges Keith, dévoué à la cause des Stuart, souleva l'Écosse en 1715, en faveur du prétendant à qui il écrivit pour le faire sortir de sa retraite, *qu'un souverain privé de ses États devait partager les périls de ceux qui exposaient leur vie pour les lui rendre.* Il fut condamné à mort, erra pendant six mois en Écosse, parcourut plusieurs cours de l'Europe, voulant les intéresser au sort du prétendant : mais il ne tarda pas à se convaincre qu'un *roi sans force et sans États n'a rien à espérer de ses augustes confrères.* Le prétendant lui donna l'ordre de la Jarretière dont il ne se parait que devant ce prince, parce qu'il *fallait renoncer*, selon lui, sous *peine de ridicule*, *à ces vains ornements, lorsque celui de qui on les tient n'est plus en état de les faire respecter.* Jean-Jacques, qui vécut pendant trois ans dans l'intimité de milord Maréchal, dit qu'il *se dégoûta de la maison de Stuart*[1], *par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant.*

Keith servit en Espagne, pendant la guerre contre l'empereur, après laquelle il se retira dans le royaume de Valence, *où*, disait-il, *il trouvait de bons amis à commencer par le soleil.* Son frère, le maréchal Keith, au service du roi de Prusse, réussit à l'attirer à Berlin. Il ne tarda pas d'y devenir l'ami de Frédéric, qui le nomma successivement envoyé en France, gouverneur de Neufchâtel, ambassadeur en Espagne. Il

[1] Confessions, liv. XII.

échoua dans ses négociations, pour lesquelles, disait-il, *il faut une finesse que je n'ai pas, que je ne me soucie pas d'avoir.* Frédéric, à son insu, obtint, après avoir contracté une alliance avec l'Angleterre, la réhabilitation de Keith, qui partit pour l'Écosse, et rentra dans une partie de ses biens. Il y comptait finir ses jours, mais l'âpreté du climat et les défiances du cabinet de Saint-James le déterminèrent à quitter ce pays. La reconnaissance et l'amitié le ramenèrent à Berlin. Frédéric le logea près de Sans-Souci. Milord Maréchal, pour qui le palais était une espèce de couvent, disait de ce roi : « Notre père abbé est l'homme » le plus aisé à vivre : cependant si j'étais en Espagne, » je me croirais obligé de le dénoncer à la sainte in- » quisition, comme coupable de sortilége; car, s'il ne » m'avait pas ensorcelé, resterais-je ici, où je ne vois » que l'image du soleil, pendant que je pourrais aller » vivre et mourir dans le beau climat de Valence? »

Deux jours avant sa mort, il fit prier M. Elliot, envoyé d'Angleterre à Berlin, de venir le voir. « Je vous » ai fait appeler, parce que je trouve plaisant qu'un » ministre du roi Georges reçoive les derniers soupirs » d'un vieux jacobite. D'ailleurs, vous avez peut-être » quelques commissions à me donner pour milord » *Chatham* (mort quinze jours auparavant), que je » compte voir demain ou après. »

Il ordonna qu'on lui rendît les derniers devoirs sans cérémonie, fixant, pour être obéi, les frais de son enterrement à trois louis, ne voulant pas *consacrer à une pompe vaine et inutile ; un argent qui serait bien mieux employé au soulagement des pauvres.*

Georges Keith avait l'ame noble et généreuse. Pour bien connaître son caractère, il faut lire les détails que donne Jean-Jacques dans le XII[e] livre de ses Confessions.

C'était un véritable philosophe, faisant le bien sans ostentation, et l'oubliant aussitôt après. A la tolérance, à la simplicité des manières, il joignait beaucoup d'esprit et de gaieté : mais il avait l'abord froid, l'humeur singulière, et quelquefois bizarre. Son défaut était d'être accessible aux préventions.

Parmi ceux qui le servaient, il y avait des gens de toutes les religions, entre autres, un tartare qui prétendait descendre du grand Lama, ce qui faisait que milord l'appelait *son grand-aumônier*.

Passons à l'erreur dont nous avons parlé, et qui mériterait d'être traitée plutôt d'assertion calomnieuse, si l'auteur n'avait pas été de bonne foi. Mais son tort est de répéter, sans le vérifier, ce qu'on avait dit avant lui.

Voici ce qu'on lit dans l'article cité : « Milord Ma-
» réchal a toujours cherché à faire du bien à Rousseau,
» quoique celui-ci ne l'ait payé que d'ingratitude....
» Oubliant les injures dont Jean-Jacques l'avait ac-
» cablé dans une de ses dernières lettres, milord qui
» le regardait comme un malade que le malheur ren-
» dait injuste, lui pardonna sincèrement et lui légua
» par son testament la montre qu'il avait toujours
» portée ».

Cette manière de parler, en passant, d'un fait comme connu de tout le monde, comme généralement admis, incontestable et n'ayant besoin d'aucune preuve,

manque rarement de produire son effet. L'auteur ne cite point les autorités sur lesquelles il devrait s'appuyer. Nous allons réparer son omission.

C'est d'Alembert qui, le premier, a parlé de l'ingratitude de Jean-Jacques envers milord Maréchal. L'auteur aurait dû le dire.

M. Ginguené qui, au lieu de croire sur parole, avait le bon esprit de n'admettre une accusation que lorsqu'elle était prouvée, a fait des recherches pour découvrir la vérité. Si l'auteur de l'article avait suivi cette marche prescrite par l'équité, il serait parvenu à connaître le résultat de ces recherches : ce qui l'aurait probablement engagé à modifier son jugement.

Voici donc et l'accusation de d'Alembert et la réfutation de Ginguené [1].

« La vérité nous oblige de dire (c'est d'Alembert qui parle), et *ce n'est pas sans un regret bien sincère*, que le bienfaiteur eut depuis beaucoup à se plaindre de celui qu'il avait si noblement et si promptement obligé. Mais la mort du coupable, les justes raisons que nous avons eues de nous en plaindre *nous-mêmes*, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont *malheureusement* consignées dans des lettres authentiques ». M. Ginguené dit que cette calomnie avait été assaisonnée d'une *bénignité perfide*, « de quelle autre expression,

[1] Voyez d'abord l'*Éloge de milord Maréchal*, 1759, in-12 ; ensuite, *Lettres sur les Confesions de J.-J. Rousseau, par M. Ginguené*, in-8°. Paris, Barois, 1791. L'extrait que nous rapportons est à la page 127.

ajoute-t-il, puis-je me servir, quand non-seulement il n'y a ni preuves, ni lettres authentiques, mais quand il est authentiquement prouvé que jusqu'à la fin de sa vie, Rousseau conserva et professa pour milord Maréchal la même vénération et la même tendresse? On en trouve mille preuves dans ses lettres et dans ses ouvrages posthumes. On y peut joindre cet extrait d'une lettre de M. du Peyrou : « Je sais de milord Ma-
» réchal qu'en ralentissant sa correspondance par des
» raisons pleines de sagesse et fondées sur son âge,
» il désirait et demandait des nouvelles de *son Jean-*
» *Jacques*. J'ai vu celui-ci à Paris, en 1775, m'expri-
» mer avec plénitude de cœur, les *sentiments de*
» *tendresse et de vénération pour l'homme qu'il ai-*
» *mait et respectait au-dessus de tous les hommes*. Je
» l'ai vu s'attendrir aux preuves multipliées que j'a-
» vais eues à Valence du souvenir que l'on y conser-
» vait pour sa personne et ses vertus ».

Si jamais une louange fut sincère de la part d'un auteur, c'est lorsqu'elle est exprimée dans un ouvrage destiné par cet auteur à ne paraître qu'après sa mort. Voici le langage que tient Rousseau sur Georges Keith, à la fin de ses Confessions :

« O bon milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quels coups ils m'ont portés en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Ils vous ont trompé : mais ils ne vous ont pas changé. » De quelle expression se servira la reconnaissance, si ce sont là celles de l'ingratitude!

La paresse et l'insouciance de la plupart des lecteurs sont inconcevables, et lorsque l'envie et la méchanceté comptent sur leur secours, elles ne font jamais un mauvais calcul. Rien n'était si simple et surtout si juste que de vérifier les preuves dont parlait d'Alembert. Personne ne le fait. L'assertion calomnieuse s'accrédite et devient un fait incontestable. Vingt-un ans après, un homme de lettres que ses talents et sa franchise rendaient également recommandable, M. Ginguené prouve que l'accusation n'a point de fondement. Mais le mal est fait, la prévention enracinée et je ne doute pas qu'elle ne résiste à nos efforts.

S'il était facile de vérifier l'assertion de d'Alembert, il ne l'est pas moins, et c'est un devoir pour nous de le faire, relativement à celle de l'auteur de l'article qui est allé plus loin que l'académicien. D'abord il dit que Rousseau *ne paya Keith que d'ingratitude.* Comme ils ont vécu dans l'intimité pendant quelque temps, il faut supposer au moins que l'action de cette ingratitude fut alors suspendue. Ensuite il parle comme d'*un fait des injures contenues dans les lettres* de Jean-Jacques à milord Maréchal. Or, il n'en est aucune où l'on ne trouve l'expression de la tendresse la plus vraie et la plus respectueuse!

Dans celle du 8 février 1767, il se plaint de son silence et lui dit : « Craindre à la fois pour votre amitié » et pour votre vie, ah! c'en est trop! Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il donc vous émouvoir? » Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un

» seul mot ». La dernière lettre à Georges Keith est du 29 mars 1767 : on y voit les mêmes regrets sur le silence de milord et l'expression des mêmes sentiments. Si l'auteur en connaît d'autres, il est prié de les indiquer. Quand on accuse il faut citer ses preuves et surtout être exact. L'auteur est loin de l'être dans le trait de bienfaisance qu'il rapporte de G. Keith. Il dit que Jean-Jacques ayant écrit à *milord Maréchal qu'il était content de son sort, mais qu'il gémissait sur les malheurs dont sa femme était menacée, s'il venait à mourir; qu'il voudrait seulement lui procurer, par son travail,* 600 *fr. de rente; il fut parfaitement entendu, et* 600 *fr. de rente furent assurés au mari et à la femme.*

Voici le fait et les circonstances qu'il est nécessaire de rétablir. Nous consultons, pour les connaître, les pièces originales, c'est-à-dire les lettres de Georges Keith et les réponses de Rousseau. Le biographe n'a consulté que le prétendu éloge de milord Maréchal par *d'Alembert* qui a été *convaincu depuis long-temps de calomnie*, comme nous le prouvons à son article. Il est de toute justice d'écouter les accusés et de vérifier les pièces d'un procès. L'historien ne l'a point fait et se contente de copier d'Alembert : c'est-à-dire de répéter sans le savoir, une imposture.

Milord Maréchal rentré dans une partie de ses biens, graces à Frédéric, écrivit d'Edimbourg à J.-J. Rousseau, une lettre datée du 6 mars 1694, dans laquelle il s'exprime ainsi : « L'unique profit qui me revient » (de ma fortune) est de pouvoir faire quelque bien » à des gens que j'estime et que j'aime. Mon bon et

» respectable ami, vous pourriez me faire un grand
» plaisir en me permettant de donner, soit à présent,
» ou par testament, cent louis à mademoiselle Le
» Vasseur : cela lui ferait une petite rente viagère
» pour lui aider à vivre. Je n'ai pas de parents : je ne
» puis emporter dans l'autre monde mon argent. J'ai
» encore un fils chéri, *c'est mon bon sauvage, s'il était*
» *un peu traitable*, il rendrait un grand service à son
» ami et serviteur ».

Voici maintenant la réponse de Jean-Jacques, datée du 31 mars 1764 :

« Sur vos offres qui regardent mademoiselle Le
» Vasseur et moi, je commencerai par vous dire, mi-
» lord, que loin de mettre de l'amour-propre à me re-
» fuser à vos dons, j'en mettrais un très-noble à les
» recevoir. Mais j'ai du pain quant à présent, et,
» au moyen des arrangements que je médite, j'en au-
» rais pour le reste de mes jours : que me servirait
» le surplus? rien ne me manque de ce que je désire
» et qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord, il faut
» préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas
» besoin, et je suis dans ce dernier cas. Vous savez,
» milord, que mademoiselle Le Vasseur a une petite
» pension de mon libraire avec laquelle elle peut vivre
» quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que
» le bien que vous voulez lui faire, m'est plus précieux
» que s'il me regardait directement; et je suis extrê-
» mement touché de ce moyen trouvé par votre cœur
» de contenter la bienveillance dont vous m'honorez.
» Mais s'il se pouvait que vous lui assignassiez plutôt
» la rente de la somme, que la somme même, cela

» m'éviterait l'embarras de la placer, sorte d'affaire » où je n'entends rien. » Milord, avant de recevoir cette lettre, en avait écrit à Jean-Jacques une seconde, datée de *Keith-hall,* le 13 avril 1764, dans laquelle, après avoir parlé du plan de vie qu'il compte adopter quand il sera de retour à Berlin, il lui dit : « Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de » *Beneditta-Valencia* et *mon fils le sauvage*. Dans » ma dernière, je lui fais une proposition très-raisonnable. Je ne sais ce qu'il me répondra ; rien qui » vaille, j'ai peur. Bonjour, je vous embrasse de la » plus tendre amitié. »

Il est bon de remarquer que J.-J. *n'avait point écrit pour gémir sur les malheurs* de Thérèse (expression de d'Alembert littéralement répétée), mais que milord avait prévenu son *fils le sauvage*, comme on vient de le voir.

Georges Keith, enchanté de la réponse de Rousseau, le remercie dans une lettre datée de Londres le 6 juin 1764. Il lui dit : *Je ne puis vous exprimer le plaisir que votre indulgence en ma faveur, m'a donné. J'en sens vivement la valeur.*

Devenu le commensal du grand Frédéric, Keith, que J.-J. consultait sur le choix d'une retraite, lui répondit de Postdam, le 8 février 1765 ; « Si vous » n'étiez plus sauvage que les sauvages du Canada, » il y aurait remède. Parmi eux, si j'avais tué plus » de gibier qu'il ne m'en faudrait, je dirais au premier passant : Tiens, voilà du gibier. Il l'emporterait. Mais *Jean-Jacques le laisserait*. Ainsi j'ai » raison de dire qu'il est trop sauvage. »

Le 22 mai suivant (1765) milord lui dit dans une lettre : « Ce qui me fâche c'est la crainte que l'im-
» pression de vos ouvrages ne se faisant pas, il ne
» vous manque un secours nécessaire, car *item* il
» faut manger, et l'on ne vit pas de glands dans ce
» siècle de fer. Vous pourriez me rendre plus à mon
» aise que je ne suis, et il me semble que vous le
» devriez. Vous m'appelez votre père, vous êtes
» homme vrai : ne puis-je exiger, par l'autorité que
» ce titre me donne, que vous permettiez que je
» donne à mon fils 1200 fr. de rente viagère? Si mon
» fils chéri avait quelque chose assuré pour sa vie,
» je n'aurais plus rien à désirer dans le monde, ni
» aucune inquiétude à le quitter : il ne tient qu'à
» vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-
» vous à l'aise si vous étiez en doute que j'eusse du
» pain dans mes vieux jours? Mettez-vous à ma
» place, faites aux autres comme vous voudriez qu'on
» vous fît. Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié
» est plus forte que celle d'une parenté éloignée et
» souvent chimérique? Moi, je le sens bien... Je
» voudrais sur ma terre vous assurer cinquante livres
» sterling (1200 fr.); rien n'est sûr que sur les terres.
» Soyez bon, indulgent, généreux : rendez votre ami
» heureux. Adieu. » Écrit-on ainsi, prend-on tant de précautions avec celui qui prévient l'offre par une demande? Milord remit en 1766, à M. du Peyrou, une somme d'argent pour Jean-Jacques Rousseau. Ce dernier, dans une lettre du 20 juillet 1766, à Georges Keith, le remercie en ces termes : « M. du Peyrou me
» marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent

» d'un bon père qui, non plus que celui dont il est
» l'image, n'attend pas que ses enfants lui demandent
» leur pain quotidien »[1].

Il est donc évident que milord Maréchal avait prévenu, que Jean-Jacques ne sollicita point le bienfaiteur; que d'Alembert en a imposé; mais il est fâcheux que l'imposture s'accrédite sous la plume d'un écrivain estimable, qui, en accordant au témoignage du géomètre une confiance qu'il ne mérite pas, en répétant ce témoignage sans le citer, devient à son tour une autorité et donne ainsi plus de certitude à un fait controuvé.

Pour se faire une idée juste du caractère de d'Alembert et de sa sincérité dans cette affaire, il faut lire son article dans ce volume : on y verra des détails donnés par M. de Corancez. Ils prouvent la flexibilité du géomètre.

La Harpe (*Jean-François de*), né à Paris en 1739, mort en 1803. On n'est pas d'accord sur sa naissance : elle lui fut très-injustement reprochée, parce qu'ayant été nourri, pendant six mois, par les sœurs de la charité de Saint-André-des-Arcs, on le crut en-

[1] On lit ce passage dans les *Lettres écrites de la montagne* (lettre V) : « Dois-je me plaindre du choix de ma retraite? Non, malgré tant d'acharnement et d'outrages, j'ai plus gagné que perdu; j'ai trouvé un homme. Ame noble et grande! oh! Georges Keith! mon protecteur, mon ami, mon père! où que vous soyez, où que j'achève mes tristes jours, et dussé-je ne vous revoir de ma vie, non, je ne reprocherai point au ciel mes misères : je leur dois votre amitié. » L'ingratitude, il faut en convenir, tient là un bien singulier langage!

fant illégitime. Cette opinion ne nous paraît ni assez prouvée, ni assez réfutée pour motiver une décision. L'auteur de son article dans la *Biographie universelle* semble le reconnaître comme appartenant à la famille noble des La Harpe établie en Suisse. Celui de sa vie, M. Mely-Janin, penche pour l'opinion contraire et la fonde sur le silence de La Harpe et sur le voile dont il voulut envelopper ses premières années. Le sentiment le plus général était qu'il avait pris le nom de la rue dans laquelle il aurait été exposé. Gilbert en parle dans une de ses satires, et ses vers faisaient des blessures difficiles à guérir. Mais un vers sanglant n'est pas une preuve, quoiqu'il fasse quelquefois plus d'effet. Que la naissance de La Harpe soit ou non semblable à celle de d'Alembert qui le valait bien; qu'il ait reçu son nom d'une rue ou d'une famille suisse, peu nous importe; c'est un avantage ou une défaveur dont il ne fut pas responsable, et la distinction qu'il obtint, il ne la dut qu'à lui-même. Ses titres littéraires sont trop connus pour que nous nous en occupions : son vrai mérite, celui qui paraît devoir être durable, est comme critique, et nous ne devons examiner que son opinion sur Rousseau.

Rappelons, comme une chose qui n'est point étrangère à l'objet de nos recherches, que La Harpe, après avoir long-temps combattu sous les drapeaux de la philosophie, les déserta; qu'il se convertit; et, quoique l'idée d'une conversion emporte avec soi celle de la douceur, de la charité, de la tolérance, qu'il ne fut ni tolérant ni charitable; et qu'enfin,

conservant toute l'âpreté de son caractère, il ne changea point d'armes, mais fit seulement prendre à ses coups une autre direction.

La Harpe eut, dans sa jeunesse, une de ces aventures qui laissent des impressions ineffaçables et souvent ont une grande influence sur toute la vie. Admis au collège d'Harcourt en qualité de boursier, par une suite de la bienfaisance de M. Asselin, principal de ce collége, il fit contre un professeur une satire et fut accusé d'en avoir fait une seconde contre son bienfaiteur. Il nia la seconde, avoua la première, et passa, malgré ses protestations, pour être l'auteur de toutes les deux. Aucun des châtiments en usage dans les colléges ne parut probablement assez sévère pour punir un tel délit; ce qui fait présumer qu'outre l'ingratitude, il y avait dans cette pièce d'autres motifs pour provoquer la rigueur des lois, puisqu'on crut devoir s'adresser à M. de Sartine qui mit La Harpe d'abord à Bicêtre, ensuite au fort l'Évêque. Quoique l'ingratitude soit un vice odieux, on le poursuit rarement et le grand nombre de coupables explique cette impunité. Nous ignorons si La Harpe reconnut, par une satire, les bienfaits de M. Asselin; nous dirons seulement avec son biographe, *qu'il se trouve dans sa vie quelques faits que l'exactitude ne permet pas de passer sous silence,* parce qu'ils ont quelque liaison avec celui-là.

On sait que Voltaire aida de sa bourse, de son crédit, de ses conseils le jeune La Harpe qui n'avait pour ressource que son talent. Il alla plusieurs fois à Ferney, et même, au second voyage, il y mena sa

femme, fille d'un limonadier, qu'il venait d'épouser. Ils passèrent treize mois chez le patriarche. « La » Harpe, dit l'auteur de sa vie, ne se ressouvint pas » toujours des égards qu'il devait à son protecteur : » il avait dans ses opinions un despotisme dont il » ne pouvait jamais se corriger, et ce despotisme » il l'étendait quelquefois sur des ouvrages de son » maître. »

A son retour il fut accusé d'avoir payé la générosité de Voltaire en enlevant de sa bibliothèque plusieurs papiers importants. Voltaire démentit cette accusation insérée dans une gazette étrangère; mais, dans sa correspondance publiée long-temps après, il s'exprime de manière à faire voir qu'il croyait La Harpe réellement coupable et *qu'il avait été puni de son trop de confiance.*

Un fait incontestable c'est la conduite de l'accusé à la mort de Voltaire. Si quelqu'un était forcé d'étendre un nuage épais sur les faiblesses du grand homme, ce devait être celui pour lequel il avait employé son crédit, ses amis, ses connaissances, ses protecteurs, son argent, La Harpe en un mot. « A peine Voltaire » eut-il fermé les yeux, qu'il fit en quelque sorte » parade de son insensibilité [1]. A l'entendre, il y

[1] *Vie de La Harpe*, par M. Mely-Janin, en tête de l'édition in-12, du *Cours de Littérature*. La plupart des biographes modernes sont en général plutôt panégyristes qu'historiens : celui de La Harpe paraît impartial et véridique, deux qualités essentielles à l'histoire qui, sans elles, change de nature et devient fable ou fiction.

» avait long-temps que Voltaire était mort pour les
» lettres. Son goût était tout-à-fait perdu et les plus
» belles choses le laissaient insensible. Afin de dissi-
» per toute incertitude, La Harpe mit le public dans
» sa confidence, il fit dans les journaux une criti-
» que amère d'une des tragédies de son bienfaiteur. »
On le fit rougir de sa conduite : on traita dans le même temps ses *Barmécides* avec la même rigueur. Honteux, il avoua son *imprudence* (mot qui ne fut jamais synonyme de celui d'ingratitude); et, comme sa réparation parut insuffisante, il fit les *Muses rivales* dont le succès mérité racheta sa faute.

De ce qu'on fut ingrat une ou deux fois, il ne suit pas qu'on l'ait été trois ou quatre, et ces faits ne prouvent pas que La Harpe fut l'auteur de la satire contre M. Asselin : mais on doit convenir en même temps qu'ils ne l'en disculpent pas.

Le traitement qu'il éprouva, si jeune encore, dut influer sur son talent, soit que l'auteur fût victime de l'injustice, soit qu'il eût mérité son sort. Aussi remarque-t-on que, dans plusieurs de ses tragédies, *la vengeance est le mobile que le poète semble* affectionner ; que l'aigreur se montre dans un grand nombre de ses pièces couronnées, et *que l'humeur dénigrante lui est naturelle*. Pendant quarante ans il travailla à des journaux littéraires et maltraita tellement les écrivains, que d'Alembert lui appliqua ce vers :

Gille a cela de bon, quand il frappe, il assomme.

Les excès de la révolution ne devaient pas trouver un homme de ce caractère impassible. Aussi le vit-on,

en 1792, s'affubler du bonnet rouge à l'ouverture du lycée, et débuter par une ode dans laquelle il crie aux armes et termine ainsi l'une des strophes :

> Le fer !.... il boit le sang : le sang nourrit la rage,
> Et la rage donne la mort !

Comme cette rage, qu'il prêchait si bien, dévorait tout, il en devint victime ; et, malgré les articles les plus fougueux, malgré l'engagement qu'il prit de faire connaître les iniquités des ministres et des parlements, il fut mis en prison. C'est-là qu'un verset de l'Imitation le convertit.

Ainsi que nous l'avons dit, cette conversion prit la teinte de son caractère. Elle ne lui fit point faire tous les sacrifices qu'elle semblait exiger, puisque, lorsque la liberté lui eut été rendue, il publia sa *correspondance littéraire* avec le grand-duc de Russie, dans laquelle « il juge, dit son biographe, presque » tous les écrivains avec la dernière rigueur ; ses » décisions sont dictées trop souvent par l'amour- » propre et par des préventions haineuses. Un » égoïsme aveugle y perce : il n'oublie aucun des » compliments qui lui sont adressés, et prononce » avec une hauteur dédaigneuse sur le mérite de ses » concurrents et celui de ses confrères. » Ces reproches sont graves quand ils sont mérités par un nouveau converti.

Saint-Lambert ayant passé quelque temps à la campagne avec La Harpe, donnait de ce critique une idée juste en disant : « Pendant huit jours de conver- » sation presque continuelle, il ne lui est échappé

» ni une erreur en matière de goût, ni un propos
» qui annonçât le moindre désir de plaire à per-
» sonne. »

J'ai fait voir, ou la mauvaise foi de La Harpe, ou la légèreté avec laquelle il lisait ce qu'il voulait censurer. Ce dernier reproche ne pourrait être admis que dans un critique ordinaire. La Harpe est trop supérieur pour qu'il mérite celui-là. Il reste donc la mauvaise foi, ou, si l'on veut, une passion aveugle. Dans le trait que j'ai cité, La Harpe dénature les expressions de Rousseau qu'il fait *fondre en larmes*, tandis que Jean-Jacques dit qu'il fut affecté au point *d'en pleurer*. Le critique donne ensuite à *ces larmes*, une cause différente de celle qui les fit répandre. Il y a donc une double infidélité. Elle se retrouve dans le tome XV du Cours de littérature, au chapitre des philosophes du dix-huitième siècle, article *Rousseau*. Il isole une pensée, la torture de mille manières, la commente à sa façon, et, la séparant de ce qui la précède et la suit, en tire des conclusions opposées à celles auxquelles ces pensées donnaient lieu, et les laissant à leur place. Il ne voit dans Rousseau que le plus *subtil* des sophistes, le plus éloquent des *rhéteurs* et le plus impudent des *cyniques;* il dit que *le ciel a permis que ce funeste novateur fût horriblement réfuté par tout le mal qu'il a fait.* Ainsi, suivant M. de La Harpe, c'est à celui qui a dit que *la liberté serait achetée trop cher par la vie d'un seul homme*, qu'il faut attribuer tout le sang qu'on a versé.

« L'orgueil, et l'orgueil blessé, explique les tra-

» vers et les paradoxes de Rousseau : l'orgueil, et » l'orgueil flatté, explique toute sa vogue et son in- » fluence. Ce prétendu martyr de la vérité ne fut » jamais, au fond, qu'un très-adroit charlatan. Il a » pour lui les femmes et les jeunes gens ; et pour- » quoi ? c'est qu'il avait l'art pernicieux de donner à » leurs passions favorites le ton et l'air des vertus. » Quelle jeune personne ne s'est pas crue une Julie ? » quel étourdi, en cherchant à séduire l'innocence, » ne s'est pas cru un Saint-Preux ? »

Je ne sais si le célèbre critique Clément [1], né en 1748, était de la première jeunesse en 1785, lorsqu'il fit imprimer ses *essais de critique sur la littérature ancienne et moderne* [2], dans lesquels je trouve ce passage : « Le célèbre Genévois n'était pas seulement » l'ami, mais l'amant passionné de la vertu, et sa » conduite ne fut point en contradiction avec ses dis- » cours. Ses ouvrages respirent l'amour du bien, du » juste et du beau. C'est de cet amour pur et en- » flammé que naissent la force, la chaleur de son » style, et comme son génie était dans son cœur, » c'est au cœur de ceux qui le lisent qu'il parle et se » fait entendre..... Les lettres de Julie à son amant » seront à jamais la lecture favorite des ames tendres

[1] Jean-Marie-Bernard Clément, né à Dijon en 1748, mort à Paris en 1812. De rivaux, La Harpe et lui devinrent ennemis : ensuite ils se réconcilièrent et s'embrassèrent publiquement. La Harpe avait loué le goût sévère et les talents de Clément.

[2] Paris, 2 vol. in-12, 1785 ; tome I, p. 1 et suiv.

» et passionnées qui sont moins sensibles aux aventures romanesques, aux intrigues multipliées qu'au » tableau des passions les plus vives du cœur humain » et aux images les plus touchantes de la nature. » Ceux qui ne regardent ces lettres que comme un » roman en sentent bien peu le mérite. Quelle foule » de beautés en tout genre se succèdent rapidement! » Qui peut voir, sans une émotion ravissante, ce mé- » lange de faiblesse et d'honnêteté des deux amants » qui sacrifient tout à leur amour et leur amour à la » vertu? » Qui? vous allez le voir : c'est M. de La Harpe qui, bien loin de l'*émotion ravissante*, apostrophe Jean-Jacques et lui dit : « Ton héroïne fait » des sermons en donnant un rendez-vous à son amant » dans la maison de son père! Vil charlatan! ton » héros a l'insolence scandaleuse de donner par écrit » à une jeune fille qu'il a lâchement séduite la per- » mission de disposer d'elle-même! etc. »

Entre deux critiques, très-renommés, on pourra faire un choix, et quel qu'il soit on aura toujours pour soi (même les jeunes gens) le suffrage d'un homme de mérite.

La Harpe trouve en dépeçant une pensée de Jean-Jacques, *un mensonge effronté, une sottise dans toute la force du terme et un excès de fatuité.* Cela me rappelle ce qu'écrivait l'auteur d'Émile à propos des termes injurieux dans lesquels David Hume s'exprimait sur son compte: « On m'assure, disait-il, que » M. Hume me traite de *scélérat et de vile canaille.* » Si je savais répondre à de pareils noms, je m'en » croirais digne. »

Il serait trop long, je ne dis pas de réfuter les injures, mais de les rapporter. Il ne le serait pas moins de relever toutes les inexactitudes de M. de La Harpe dans sa critique de Ginguené [1]. Elles sont nombreuses lorsqu'il est question de la querelle avec Hume : les détails que nous avons donnés suffisent pour les relever. J'en citerai une seule. La Harpe repousse avec colère l'accusation contre d'Alembert, qu'on soupçonnait d'avoir pris part à la traduction de l'*exposé* de David. Mais qu'aurait-il dit à la lettre que nous rapportons et dans laquelle l'historien anglais remercie d'Alembert d'avoir adouci, dans la traduction, quelques expressions trop fortes dont il s'était servi ?

Le zèle de La Harpe était celui d'un missionnaire intolérant, haineux, qui dédaigne les moyens de persuasion et leur préfère la violence. Un homme de lettres distingué par ses talents et ses connaissances, M. Aubert de Vitry m'a conté que, peu de temps avant la mort de La Harpe, il fut invité par un ami commun à dîner avec ce célèbre critique et quelques convives d'un mérite reconnu. On devait, après le repas, aller au spectacle où l'on donnait un de nos chefs-d'œuvre, et dans lequel (pour qu'il y eût de l'harmonie) Talma devait jouer. La Harpe, à qui l'on faisait tous les honneurs de la réunion, était écouté comme un oracle. Après quelques réflexions très-courtes sur la pièce que l'on se faisait un plaisir de voir, il parla de Jean-Jacques, et, toutes les fois

[1] Nouveau supplément au *Cours de Littérature*, publié par M. Barbier.

qu'on voulut détourner la conversation, il la ramena toujours sur l'auteur d'Émile. Pour avoir la paix et s'entretenir d'autre chose que d'un fourbe, d'un monstre digne de tous les supplices, on fit semblant d'être de l'avis du prédicateur. Mais, remarquant le silence de M. Aubert, il l'avait interprété comme il devait l'être; et, s'emparant de lui, tout aussitôt après le repas, il le séquestre, le chapitre, le fait renoncer au spectacle, et, pendant deux heures, le tient sur la sellette, s'exprimant avec une action qui ne permettait pas la moindre réflexion, (quand la nécessité de reprendre haleine aurait donné le temps d'en faire une) et qui produisit l'effet que produit toujours la passion.

Terminons l'article de M. de La Harpe par une réflexion que lui-même fait naître par tout ce qu'il a dit sur Rousseau. D'un côté, il le présente comme fou, prétendant trouver des germes de démence dans les premières actions de sa vie. De l'autre, il le traite de charlatan tantôt vil, tantôt adroit, et conséquemment d'homme de mauvaise foi. La folie et la mauvaise foi s'excluent mutuellement, et je répéterai ce que j'ai dit à ceux qui prétendent que Rousseau se plaignait et se vantait de sa pauvreté : il faudrait cependant s'entendre.

Saint-Lambert (N.), né à Nancy le 16 décembre 1716 mort le 9 février 1803. Il voulut mettre en jeu l'autorité contre Clément, auteur d'une critique de son poème des Saisons. On trouva que ce moyen n'était ni d'un homme supérieur, ni d'un philosophe. Cependant le poète irascible surprit la religion d'un

homme puissant, qui rougit bientôt de sa faiblesse, et fit révoquer la lettre de cachet qu'il avait obtenue à la sollicitation de Saint-Lambert.

Il termina sa carrière poétique par un ouvrage en prose, intitulé : *Le Catéchisme universel, ou les principes des Mœurs chez toutes les Nations.* « Son » début, dit Palissot, est une analyse de l'homme » qui ne présente guère que des idées communes; » mais, graces à J.-J. Rousseau, dont M. de Saint- » Lambert, sans le citer jamais, et même en le trai- » tant très-durement, a emprunté ce qu'on y trouve » de mieux, l'analyse de la femme est beaucoup plus » piquante... On est étonné de son acharnement con- » tre Jean-Jacques, qui lui a constamment témoigné » de l'amitié, et qui en parle avec éloge jusque dans » ses Confessions. Non-seulement il lui fait, sans le » citer, de fréquents larcins, mais il lui attribue des » opinions qu'il n'a jamais eues. Il finit même, dans » un chapitre sur l'ingratitude, par faire de lui, sous » le nom de Cléon, le portrait le plus odieux. » En supposant que l'application que fait Palissot soit fondée, plusieurs circonstances peuvent expliquer la conduite de Saint-Lambert; mais aucune ne l'excuse.

1° Sa haine contre Jean-Jacques aurait eu pour cause première la jalousie. Saint-Lambert était extrêmement jaloux de madame d'Houdetot : lorsque en 1798, cette dernière célébra avec son mari la cinquantième année de leur mariage, M. de Saint-Lambert eut une humeur remarquable et remarquée par tous les convives. Or, *la mariée* avait soixante-

dix ans, le mari quatre-vingts et *l'amant jaloux* quatre-vingt-quatre. A cette même époque, madame d'Houdetot avait chez elle mademoiselle B...... (depuis madame Cheron). L'amitié que la première témoignait à la seconde, les soins qu'elle lui donnait, ses attentions, étaient autant de coups de poignard pour Saint-Lambert. S'il était encore si jaloux à quatre-vingt-quatre ans, qu'avait-il dû être quarante ans auparavant, et dans le temps de la passion de J.-J. Rousseau pour madame d'Houdetot? quel effet durent produire sur lui ces paroles, adressées à Rousseau : *Jamais homme n'aima comme vous;* mon cœur ne saurait aimer *deux fois, et Saint-Lambert nous écoute?*

2°. La seconde cause de cette haine aurait été le peu de rapport entre le caractère de Jean-Jacques et celui de Saint-Lambert, leurs opinions, et la supériorité du premier sur le second. L'un fuyait le monde, dont il n'avait aucun usage; l'autre en avait beaucoup et s'y plaisait [1].

Les principes développés dans le *Catéchisme universel* sont que les vices et les vertus ne doivent passer que pour des affaires de convention, et que ces conventions et notre intérêt personnel forment notre conscience. Certes il y a loin de ces principes à ceux de l'auteur d'*Émile*.

Saint-Lambert fit toujours sa cour aux grands, à

[1] Je doute de la justesse de l'application faite par Palissot. Saint-Lambert n'a jamais rien écrit contre Jean-Jacques, et il gardait toujours le silence lorsqu'on parlait de lui. Il a pu le piller; c'est un hommage au talent, une preuve d'estime.

ceux qui avaient du pouvoir, même en littérature; et l'espèce de culte qu'il rendit à Voltaire, à qui, sans hésiter, il sacrifia Corneille et Racine [1], en est une preuve. Pour plaire à Voltaire, il fallait se bien garder de faire cas de Rousseau; et quand, à cette époque, on était homme de lettres, il fallait choisir entre les deux.

Saint-Lambert est un des athées les plus déterminés du dix-huitième siècle; circonstance qui achève de prouver qu'il n'y avait aucune conformité entre ces deux écrivains, dont l'un vivra plus que l'autre dans la mémoire des hommes.

Voici dans quels termes madame du Deffand et son ami Horace Walpole parlent de Saint-Lambert :

« Je ne vous enverrai point Saint-Lambert (lettre du 12 mars 1769). Rien, selon mon goût, n'est plus fastidieux, excepté huit vers que voici (510, t. I) :

Malheur à qui les Dieux accordent de longs jours!
Consumé de douleurs vers la fin de leurs cours,
Il voit dans le tombeau ses amis disparaître
Et les êtres qu'il aime arrachés à son être.
Il voit autour de lui tout périr, tout changer;
A la race nouvelle il se croit étranger;
Et quand à ses regards la lumière est ravie,
Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie.

» Rien n'est si beau, à mon avis, que cette peinture de la vieillesse [2]. J'aurais voulu que les expressions

[1] Par ce vers: *Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.*

[2] Madame du Deffand en parlait par expérience. Madame d'Houdetot prenait mieux son parti et subissait de bonne

du quatrième vers eussent été plus simples, mais le mot *être* est du style à la mode. Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux : il croit regorger d'idées, et c'est la stérilité même; et, sans les roseaux, les ruisseaux, les ormeaux et leurs rameaux, il aurait bien peu de choses à dire. »

Walpole, dans sa réponse à madame du Deffand, est beaucoup plus rigoureux, et traite bien plus mal les Saisons : « Ah! dit-il, que vous en parlez avec justesse! le plat ouvrage! point de suite, point d'imagination; une philosophie froide et déplacée : un berger et une bergère reviennent à tous moments; des apostrophes sans cesse, tantôt au bon Dieu, tantôt à Bacchus; les mœurs et les usages d'aucun pays; en un mot, c'est l'Arcadie encyclopédique. On voit des pasteurs, le dictionnaire à la main, qui cherchent l'article *tonnerre*, pour entendre ce qu'ils disent eux-mêmes d'une tempête. Vous avez trouvé huit vers à votre usage, en voici un qui m'a frappé, moi :

Fatigué de sentir, il paraît insensible.

» Quant aux Contes Orientaux qui suivent les Saisons, ce sont des épigrammes en brodequins. Je persiste à dire que le mauvais goût qui précède le bon goût est préférable à celui qui lui succède. » Madame

grace le joug de la nécessité. Sa manière d'envisager la vieillesse et celle de Saint Lambert, dans l'intimité duquel elle vécut pendant un demi-siècle, forment un contraste singulier. Voyez l'article *Houdetot*, où ces vers sont rapportés

du Deffand, dans sa réplique, dit à Walpole que son analyse a débrouillé tout ce qu'elle pensait des Saisons. « C'est un froid ouvrage, dit-elle, et l'auteur un plus froid personnage. Les Beauvau se sont faits ses Mécènes : ah ! qu'il y a des gens de village et des trompettes de bois ! Peut-être y a-t-il encore quelques gens d'esprit, mais pour des gens de goût, de bons juges, il n'y en a point. »

Jean-Jacques estimait Saint-Lambert, s'en croyait estimé, et tint toujours sur lui un langage honorable pour tous les deux.

Senebier (N.), ministre du Saint-Évangile, et bibliothécaire de la république de Genève. Quoique compatriote et contemporain de Rousseau, M. Senebier, dans son *Histoire littéraire de Genève* (tome III, page 252), dit qu'il n'eut jamais de relation avec lui ; et nous aurions pu l'omettre dans cette biographie ; mais, comme il a *jugé* l'auteur d'Émile, et, dans son jugement, commis beaucoup d'erreurs, il importe de les signaler. Il annonce l'espoir de mécontenter également et les partisans et les détracteurs de Rousseau. Cet espoir est une prétention, et je ne doute pas qu'elle n'ait influé sur son jugement. En 1800, j'allai voir M. Senebier en me rendant en Italie. Je fus étonné de son langage sur l'auteur d'Émile, et du ton qu'il prit pour me dire que les *Français aimaient beaucoup plus Rousseau que les Genévois.* Il y avait dans ce ton quelque chose d'aigre, du persiflage, je ne sais quoi d'un homme piqué, et qui me fit d'autant plus d'impression, que M. Senebier avait, ou du moins me parut avoir, car je ne

l'ai vu que deux fois, beaucoup de douceur et d'aménité dans les manières.

Dans la position où se trouvait M. Senebier, par sa profession, c'est-à-dire comme ministre, il a peut-être tenu le langage dont les convenances lui faisaient un devoir. Peut-être encore y a-t-il eu, pendant les troubles de Genève, des circonstances qui eurent sur son esprit une influence occulte et sans cesse agissante. Je l'ignore; je le suppose, et je fais toutes les concessions qui prescrivent ces considérations puissantes. J'accorde encore, et c'est beaucoup, que M. Senebier eut assez de force de tête et de capacité pour avoir le droit de dire que le *Contrat social était une absurdité de plus* [1]. C'est une *affaire de goût*, et les ouvrages de ce juge sévère expliquent suffisamment sa pensée, et motivent sa rigoureuse sentence. Mais je ne puis étendre mes concessions aux erreurs de fait, et M. Senebier en commet un grand nombre; et, tout en annonçant qu'il ne *veut qu'être vrai*, il offense souvent la vérité.

1°. Il parle *du libelle* de Rousseau contre David Hume, et l'on a vu que Jean-Jacques ne publia pas un mot dans cette querelle. Ce fut David qui fit imprimer la lettre que lui-même avait provoquée; et que M. Senebier traite de libelle.

2°. Il appelle l'insolente lettre de Walpole, sous le nom de Frédéric, une *lettre ingénieuse;* ce qui prouverait la tolérance de M. Senebier, si ce juge-

[1] Histoire littéraire de Genève, tome III, p. 262.

ment singulier n'entraînait pas la condamnation de la partie plaignante.

3o. « Rousseau, dit-il, se brouilla avec M. Daven-» port qui avait exercé à son égard l'hospitalité de » la manière la plus délicate. » Il se brouilla si peu, que, revenu en France, il forma le dessein de retourner chez son ancien hôte qui l'y invitait, et obtint un passeport pour exécuter ce projet, dont les événements empêchèrent l'exécution.

M. Senebier, dans sa notice, fait aller Jean-Jacques en Auvergne, et dans d'autres lieux où il n'a jamais mis le pied : circonstances peu importantes, mais dont l'inexactitude doit être remarquée en passant.

Il termine cette notice par un jugement sur la personne et les ouvrages de Rousseau, qui *manifesta*, dit-il, *et un amour-propre excessif, et une sensibilité extrêmement exaltée. Voilà les deux ressorts*, ajoute-t-il, *qui l'ont toujours fait agir*... Quant aux productions du célèbre Genévois, son compatriote s'exprime ainsi : *Ses sentiments brûlants brûlent toujours dans ses écrits, et embrasent ceux qui les lisent.* Les lecteurs de M. Senebier sont, grace à ses soins, à l'*abri de la brûlure*.

Voltaire (*Marie-François* Arouet de), né en 1694, mort en 1778.

Il me semble être devant la statue pour laquelle souscrivit Rousseau; devant la statue de *celui qui devait apprendre, à tout ce qui l'approchait, le chemin de la gloire* [1]; *de cet homme illustre, qui pouvait*

[1] Lettre de Jean-Jacques du 10 septembre 1755.

être, s'il l'avait voulu, l'admiration de l'univers [1]*; et terminer, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue* [2]*;* de cet homme que Jean-Jacques *honorait comme son maître* [3]*;* à qui même il croyait devoir son propre talent. Je voudrais passer rapidement..... mais la vérité m'arrête, et ce n'est pas au moment où la tâche est plus difficile qu'il y faut renoncer.

Quoique Voltaire ait, dans ses écrits, beaucoup plus maltraité Rousseau que ne l'ont fait, dans les leurs, les d'Alembert, les Diderot, les Grimm, les Marmontel; quoiqu'il y revienne souvent, c'est toujours et partout l'effet de cette irritabilité nerveuse dont il subissait le joug; c'est tantôt le dépit, tantôt la colère, quelquefois une fureur que son excès et sa cause rendaient puérile. Mais jamais on ne remarque de combinaisons lentement méditées et suivies avec soin; jamais de trame ourdie dans les ténèbres, froidement calculée et conduite avec art. Voltaire ne fut point lié avec Rousseau; il ne le connait point [4], et, dans les torts qu'il eut, l'amitié n'eut point à se

[1] Lettre à M. d'Ivernois, du 30 décembre 1765.

[2] Lettre du 18 août 1756. Et lorsqu'il lui déclare qu'il ne l'aime point, il lui dit : « De tous les sentiments dont mon » cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration » qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos » écrits. » Ce bienfait était le Catéchisme du Citoyen.

[3] Même Lettre, et Confessions, liv. V.

[4] Il n'est pas certain qu'ils se soient jamais vus. Rousseau

plaindre, et la confiance ne fut point trahie. Les impressions qu'il reçut, elles lui furent données par des intermédiaires [1].

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que, dans les accusations contre Rousseau, jamais aucune ne fut appuyée sur un *fait bien prouvé.* Les *preuves sans nombre* d'ingratitude dont parle l'auteur que je cite, et qui n'en peut citer aucune (se rejetant sur leur excessive multitude), ont toujours, jusqu'à présent, étant réduites à leur plus simple expression, consisté dans de vagues déclamations, quoiqu'on prétendît tenir cette masse de preuves des amis et des intimes de Rousseau. Voltaire, qui n'en avait point été, qui ne le connut point, se servit des armes qu'il savait manier avec tant d'adresse et de succès : le ridicule et la plaisanterie. Il écrivait à d'Alembert, le 29 août 1757, et lui disait : « Si vous avez un moment de loisir, mandez-» moi comment vont les organes penseurs de Rous-» seau, et s'il a toujours mal à la glande pinéale.

nomme (Conf. l. VII) Voltaire au nombre des personnes que recevait madame Dupin : mais c'est lorsque lui-même était encore entièrement inconnu, en 1742.

[1] Particulièrement par d'Alembert, et sa correspondance avec Voltaire (tome LXVIII et LXIX) en offre mille preuves. Indiquons seulement la lettre du 29 août 1766, dans laquelle il dit au patriarche, au moment où il traduisait l'Exposé de Hume, *qu'il n'a d'autre reproche à se faire vis-à-vis de Rousseau, que d'avoir trop bien pensé et trop bien parlé de lui.*

» S'il y a une preuve contre l'immatérialité de » l'ame, c'est cette maladie du cerveau. On a une » fluxion sur l'ame, comme sur les dents. » Malgré cette fluxion, Jean-Jacques achevait alors la Nouvelle Héloïse, préparait Émile et terminait le Contrat social [1]. Le ridicule et la plaisanterie s'épuisent bientôt quand ils ne portent que sur une singularité ; or, la *sauvagerie* de l'auteur d'Émile et la supposition très-gratuite du système qu'on lui prêtait, et d'après lequel on prétendait qu'il voulait nous renvoyer dans les forêts, nous y faire vivre de glands et marcher à quatre pattes, ne pouvaient être une matière inépuisable. Les *amis* du sauvage appelèrent à leur secours la calomnie, qui d'un mot se fait croire, et d'un geste, obéir. Voltaire n'en fut que l'écho : il n'inventa point, mais, faisant usage de ce qu'on inventait, il le reproduisit à sa manière. Il dit des injures sans pouvoir, cette fois, leur donner le seul mérite qu'elles fussent susceptibles de recevoir sous la plume de Voltaire, et que lui seul pouvait leur donner. Jetons un voile sur cette *guerre de Genève,* sur ce *libelle* odieux des *sentimens des citoyens*, dont il laissa peser le poids sur M. Vernes, qui n'avait pas, comme nous l'avons dit, pour excuse ou pour défense, des monuments indestructibles, de la gloire, tout ce qui peut enfin faire oublier les écarts du génie.

L'ironie, les sarcasmes, les injures peuvent être

[1] Il fit presque marcher de front ces divers ouvrages : *l'un le délassait de l'autre*, comme il le dit lui-même. Le *Contrat social* faisait partie des *institutions politiques* qu'il fit à l'Hermitage en 1756 et 1757, avec *la Julie.*

et sont l'effet de la colère, du dépit ou de l'envie, suivant le caractère de l'écrivain qui ne sait point se garantir du premier mouvement des passions. Ce sont sans doute de mauvaises excuses, mais on est porté à les admettre, parce qu'on peut supposer que la réflexion n'y a point de part, tandis que, dans un ouvrage historique, qui doit être médité, ces passions haineuses doivent être muettes. Voltaire a fait entendre quelquefois leur langage, et, sous ce rapport, il mérita des reproches. Voici ce que je lis dans le chapitre 43 de son *Précis du siècle de Louis XV :*

« On a été assez fou pour soutenir qu'on ne doit » point jouir de son travail; que non-seulement tous » les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti » l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme » est né pour être isolé comme une bête farouche; » que les castors, les abeilles et les fourmis dérogent » aux lois éternelles, en vivant en république. Ces » impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont » été quelque temps à la mode, comme des singes » qu'on fait danser dans des foires. Elles ont été pous- » sées jusqu'à ce point incroyable de démence qu'un » je ne sais quel charlatan sauvage a osé, dans un » projet d'éducation, etc. » Qui croirait, à ce langage, qu'il est question de l'auteur d'Émile! Voltaire ne *savait que trop* quel était ce *prétendu charlatan* sauvage.

Ces attaques se détruisent d'elles-mêmes : elles tiennent du caractère fougueux de celui qui les fait, et, quoique très-déplacées dans un ouvrage historique, elles paraissent moins coupables que les accusa-

tions mystérieuses et les réticences des Grimm, des d'Alembert et des Marmontel.

Grimm a dit, et d'autres ont répété qu'on lirait toujours Voltaire, tandis que Rousseau passerait. Cette assertion mérite un court examen. D'abord, je crois qu'aucun des deux ne passera, et je m'en réjouis; ensuite, je suis persuadé qu'on élaguera plus, proportion gardée, des ouvrages de Voltaire que de ceux de Rousseau. Tout ce qui tient au ridicule, quand ce ridicule tient lui-même à des circonstances qui n'existent plus, perd nécessairement de son prix. Or, beaucoup d'écrits du patriarche paraissent menacés de cette destinée. Plus un trait piquant est lié à l'intérêt du moment, plus il produit d'effet. Mais la durée de cet effet est en raison de son intensité. L'impression produite par Voltaire, dans ses pamphlets, dut être et fut réellement prodigieuse : comme les *Lettres Provinciales,* qui (quoique un chef-d'œuvre) ont beaucoup perdu depuis qu'il n'y a plus de jésuites, et surtout depuis les progrès de l'indifférence en matière de religion. Molière a travaillé sur un sujet qui survivra à toutes les institutions, à tous les cultes; il en est de même de Rousseau, quoique dans un sens différent; et celui qu'on accuse de vouloir faire rentrer l'homme dans une caverne, ne s'est occupé, dans ses grands ouvrages, que des hommes réunis en masse, et des moyens de les rendre heureux.

Malgré ses détracteurs, Rousseau sera toujours placé près de Voltaire. Le buste de l'un correspond à celui de l'autre, et leurs œuvres, toujours réunies, accusent ceux qui voudraient l'exclusion de l'un des deux.

Bernardin de Saint-Pierre a fait, entre ces deux grands écrivains, un parallèle plein d'intérêt par les rapprochements et les contrastes.

« Le public, dit St.-Pierre, a toujours pris plaisir à faire aller de pair ces deux hommes contemporains et à jamais célèbres. Quoiqu'ils aient eu plusieurs choses de commun, je trouve qu'ils en ont eu un plus grand nombre où ils ont contrasté d'une manière étonnante. Jamais, dans aucune langue, personne n'a écrit sur autant de sujets que Voltaire, et personne n'a traité les siens avec plus de profondeur que Rousseau. Le premier, toujours léger et facile dans son style, répand les graces sur les matières les plus abstraites : mais le second fait sortir de grandes pensées des sujets les plus simples. Tous les deux, avec de si grands moyens, se sont proposé le même but, le bonheur du genre humain. Voltaire, tout occupé de ce qui peut nuire aux hommes, attaque sans cesse le despotisme, le fanatisme, la superstition, l'amour des conquêtes, mais il ne s'occupe qu'à détruire. Rousseau recherche tout ce qui peut nous être utile, et s'efforce de bâtir. Après avoir nettoyé, dans deux discours académiques, les obstacles qui s'opposent à ses vues, il présente aux femmes un plan de réforme ; aux pères un plan d'éducation ; à toutes les sociétés son Contrat social. Le vol de tous deux est celui du génie. Las des maux de leur siècle, ils s'élèvent aux principes éternels, sur lesquels la nature semble avoir posé le bonheur du genre humain. Mais, après avoir écarté des mœurs, des gouvernements et des religions qui en entourent la base, ce qui leur paraît

l'ouvrage des hommes, celui-ci finit par la raffermir, et l'autre par l'ébranler.

» Leur manière de combattre leurs ennemis, quoique très-opposée, est également redoutable. Voltaire se présente devant les siens avec une armée de pamphlets, de jeux de mots, d'épigrammes, de sarcasmes, de diatribes, et de toutes les troupes légères du ridicule. Il en environne le fanatisme, le harcèle de toutes parts, et enfin le met en fuite. Rousseau, fort de sa propre force, avec les simples armes de la raison, saisit le monstre par les cornes et le renverse. Lorsque, dans leurs querelles, ils en sont venus aux mains l'un et l'autre, Jean-Jacques a fait voir que, pour vaincre le ridicule, il suffisait de le braver. Pour moi, me disait-il un jour, j'ai toujours lancé mon trait franc; je ne l'ai jamais empoisonné : je n'ai point de détour à me reprocher.

» Tous deux, cependant, se sont quelquefois égarés, mais par des routes bien différentes. Dans Voltaire, c'est l'esprit qui fait tort à l'homme de génie : dans Rousseau, c'est le génie qui nuit à l'homme d'esprit. Un des plus grands écarts qu'on ait reprochés à celui-ci, c'est le mal qu'il a dit des lettres; mais, par l'usage sublime auquel il les a consacrées en inspirant la vertu et les bonnes mœurs, il est à lui-même le plus fort argument qu'on puisse lui opposer. L'autre, au contraire, vante sans cesse leur heureuse influence; mais, par l'abus qu'il en a fait, il est la plus forte preuve du système de Rousseau.

» Leur philosophie embrasse toutes les conditions de la société. Celle de Voltaire est celle des gens

heureux. Jean-Jacques est le philosophe des malheureux ; il plaide leur cause, et pleure avec eux. Après avoir lu leurs ouvrages, nous éprouvons bien souvent que la gaieté de l'un nous attriste, et que la tristesse de l'autre nous console. C'est que le premier ne nous offrant que des plaisirs dont on est dégoûté, ou qui ne sont pas à notre portée, et ne mettant rien à la place de ceux qu'il nous ôte, nous laisse presque toujours mécontents de lui, des autres et de nous. Le second, au contraire, en détruisant les plaisirs factices de la société, nous montre au moins ceux de la nature.

» Ce goût de Voltaire pour les puissants, et ce respect de Rousseau pour les infortunés, se manifestent dans les ouvrages où ils se sont livrés à leur passion favorite, celle de réformer la religion. Voltaire fait tomber tout le poids de sa longue colère sur les ministres subalternes de l'église, les moines mendiants, les habitués de paroisse, le théologien du coin : mais il est aux genoux de ses princes ; il leur dédie ses ouvrages ; il leur offre un encens qui ne leur est pas indifférent. Rousseau choisit pour son pontife un pauvre vicaire, et, honorant dans ses utiles travaux l'ouvrier laborieux de la vigne, il ne s'indigne que contre ceux qui s'enivrent de son vin. Cependant Voltaire était sensible ; il a défendu de sa plume, de sa bourse et de son crédit des malheureux ; il a marié la petite-fille de Corneille ; il a usé noblement de sa fortune. Mais Rousseau, ce qui est plus difficile, a fait un noble usage de sa pauvreté : non-seulement il la supportait avec courage, mais il faisait du bien en secret.

» La réputation de ces deux grands hommes est universelle et semblable, en quelque sorte, à leurs talents : celle de Voltaire a plus d'étendue, celle de Rousseau plus de profondeur. Le premier par la clarté de son style, qui l'a mis à la portée des plus simples, était si connu et si aimé dans Paris, que, lorsqu'il sortait, une foule incroyable de peuple environnait son carrosse. Quand il est tombé malade, j'ai entendu, dans les carrefours, les porte-faix se demander des nouvelles de sa santé. Jean-Jacques, au contraire, qui n'allait jamais qu'à pied, était fort peu connu du peuple [1]; il en a même éprouvé des insultes; cependant il s'était toujours occupé de son bonheur, tandis que son rival n'avait guère travaillé que pour ses plaisirs. Quant à la classe éclairée des citoyens, qui, également loin de l'indigence et des richesses, semblent être les juges naturels du mérite, on ferait une bibliothèque des éloges qu'elle a adressés à Voltaire; à la vérité, il avait loué toutes les conditions qui établissent les réputations littéraires : au contraire, Rousseau les avait toutes blâmées, en désapprouvant les journalistes, les acteurs, les artistes de luxe, les avocats,

[1] Le rassemblement dont nous avons parlé d'après Grimm, en rapportant son récit, comme d'un témoin oculaire, avait une cause secrète, mystérieuse, que Grimm cherche vainement à pénétrer ; mais les observations qu'il fait à ce sujet, sont d'une grande justesse. Il paraît convenir que, quelle que fût cette cause, les effets devaient inquiéter Jean-Jacques. Cet aveu est d'autant plus remarquable qu'il ne croit pas, comme nous, que l'aversion de Rousseau pour se donner en spectacle, fût sincère.

les médecins, les financiers, les libraires, les musiciens et tous les gens de lettres sans exception [1]. Cependant il a des *sectateurs* dans tous ces états dont il a dit du mal ; tandis que Voltaire, qui leur a fait tant de compliments, n'y a que des partisans. C'est, à mon avis, parce que celui-ci ne réclame que les droits de la société, tandis que l'autre défend ceux de la nature. Il n'est guère d'homme qui ne soit bien aise d'entendre quelquefois sa voix sacrée et un cœur répondre à son cœur; il n'en est guère qui, à la longue, mécontent de ses contemporains, ne rentre en lui-même avec plaisir, et ne pardonne à Rousseau le mal qu'il a dit des citoyens, en faveur de l'intérêt qu'il a pris à l'homme. Quant à l'opinion de ceux dont les conditions sont assez élevées et assez malheureuses pour ne leur permettre jamais de redescendre à la condition commune, elle est tout entière en faveur de Voltaire. Il a été comblé de louanges et de présents par les grands, par les princes, par les rois et par les papes même. L'impératrice de Russie lui a fait dresser une statue. Le roi de Prusse lui a souvent adressé des compliments en prose et en vers. Rousseau, au contraire, a été tourné en ridicule par Catherine et par Frédéric. Cependant, il a vu le roi de Pologne, Stanislas-le-Bienfaisant, prendre la plume pour le réfuter, et en cela même, sa gloire me paraît préféra-

[1] Ce fait, qui ne peut être contesté, devait mettre Rousseau dans une position désavantageuse, relativement à son rival; et force à convenir qu'il faut bien mériter la louange, pour qu'elle arrive après avoir été si peu provoquée, ou plutôt repoussée avec tant d'énergie.

ble à celle de son rival. Il est plus glorieux d'avoir un roi pour rival que pour patron, surtout lorsqu'il s'agit du bien des hommes.

» Après tout, ce ne sont pas les rois qui décident du mérite des philosophes, mais la postérité qui les juge d'après le bien qu'ils ont fait au genre humain.

» L'esprit d'incrédulité n'est pas universel dans Voltaire. Il détruit souvent d'une main ce qu'il élève de l'autre ; ce qui est chez lui, non une inconséquence, mais une vanité d'artiste qui veut montrer son habileté dans les genres les plus opposés. Quant à Rousseau troublé par les divisions des philosophes, par les systèmes des savants, il ne se fait d'aucune religion pour les examiner toutes ; et, rejetant le témoignage des hommes, il se décide en faveur de la religion chrétienne, à cause de la sublimité de sa morale, et du caractère divin qu'il entrevoit dans son auteur. Voltaire ôte la foi à ceux qui doutent : Rousseau fait douter ceux qui ne croient plus. S'il parle de la Providence, c'est avec enthousiasme, avec amour ; ce qui donne à ses ouvrages un charme inexprimable, un caractère de vertu dont l'impression ne s'efface jamais.

» Enfin, ils ne sont pas moins opposés dans leur fortune ; l'un avec ses richesses, l'autre forcé de travailler pour vivre, voyant chaque jour ses ressources diminuer, et obligé d'accepter un asile à soixante-six ans. Le premier né à Paris, dont il adorait le tourbillon, est allé chercher le repos à la campagne près de Genève ; l'autre, né à Genève,

ne respirant qu'après la campagne, est venu chercher la liberté au centre de Paris. »

Plus sévère que l'auteur des Études de la Nature, un homme doué de grands talents a mis en opposition les deux rivaux, et s'est ainsi exprimé sur leur compte : « Voltaire, a dit le comte de Mirabeau [1], ce Voltaire, » que son propre génie mettait si au-dessus de l'envie, » comme il a outragé le plus vertueux des hommes, » dont il n'avait reçu que des éloges; qui était mal- » heureux, pauvre, persécuté; qui ne travaillait point » dans son genre, et qui, osons le dire, lui était supé- » rieur dans le sien! Voltaire, immortalisé à tant de » titres; Voltaire qui, plus que tout autre, peut-être, » mérita l'admiration et le mépris de ses semblables, » fut au théâtre un génie du premier ordre, dans tous » ses vers un grand poète, dans l'histoire de l'homme » un phénomène, mais, dans ses ouvrages historiques » et philosophiques, il n'a le plus souvent été qu'un » bel esprit; tandis que Rousseau, digne de tous nos » respects par ses mœurs, son noble et inflexible cou- » rage, et la nature de ses travaux, est le dieu de » l'éloquence; l'apôtre de la vertu nous l'a toujours » fait adorer, et ne prostitue jamais ses talents subli- » mes, ni à la satire, ni à la flatterie ».

Walpole (*Horace*), né en 1717, mort en 1797, était fils du fameux Robert Walpole, comte d'Oxford, grand-chancelier, premier lord de la Trésorerie, Secrétaire-d'État, que les Anglais appelaient le *Père de la corruption*, parce qu'il se vantait de connaître *le*

[1] Lettres écrites du donjon de Vincennes.

prix de tous les membres du parlement, et de le *connaître par expérience*. Cette franchise, effet *du courage et de la honte*, est un trait de caractère qu'on ne retrouve pas dans les hommes d'état qui probablement possèdent, comme Robert, la *même connaissance*, mais qui, en ayant comme lui le tarif des consciences parlementaires, ont grand soin de le tenir secret.

Il n'était pas inutile de rappeler cette circonstance parce qu'Horace fut élevé par Robert.

La noblesse de la naissance était le premier *mérite* aux yeux d'Horace, qui oubliait que c'est moins un *mérite* qu'un *avantage* que *reçoit* en toute ignorance de cause et sans avoir rien fait pour l'obtenir, celui qui en jouit. Ce préjugé rare chez les Anglais, mais bien enraciné chez Walpole, explique le profond mépris qu'il avait pour les écrivains français du 18e siècle, et particulièrement pour Jean-Jacques. « J'admire Voltaire et Helvétius, disait-il souvent, mais jamais je » n'ai pu sentir Rousseau parce qu'il cherche à faire » regarder la naissance comme l'effet du hasard. » Il prétendait que pour se faire une idée du caractère personnel de Jean-Jacques, il fallait ajouter à beaucoup de prétention, un grain de folie. Du reste son goût pour Voltaire fut bientôt remplacé par le mépris. Il écrivait, en 1770, *qu'il avait rompu tout commerce avec lui, indigné de ses mensonges et de ses bassesses*. Pour se faire une idée du caractère personnel de quelqu'un, il faudrait *personnellement* le connaître. Or, Walpole n'a jamais vu Jean-Jacques qu'il ne pouvait juger que d'après ses ouvrages ou les témoignages des personnes qui le fréquentaient.

Lorsqu'il vint à Paris au mois de septembre 1765, Jean-Jacques était dans l'île Saint-Pierre et il n'arriva qu'au mois de décembre suivant dans la capitale où il ne séjourna que quinze à vingt jours. Horace Walpole qui méditait la lettre du roi de Prusse à Jean-Jacques ne voulut pas voir celui-ci.

Dans une lettre datée de Paris le 22 septembre 1765, il s'exprime ainsi : « Les Français se passionnent pour » la philosophie, pour la littérature et les idées libé- » rales. La philosophie n'a jamais eu d'attraits pour » moi : je suis las de littérature; et, quant aux idées » libérales, on les a plutôt pour soi que pour la so- » ciété. J'ai dîné hier avec une douzaine de savants, » et, quoique tous les domestiques fussent derrière » nous, on parla, même de l'Ancien Testament, avec » beaucoup plus de liberté que je ne l'eusse souffert à » ma table, en Angleterre, en présence même d'un » seul valet. Je crois la littérature un peu pédantesque » en société et fatigante lorsqu'on l'étale en public. »

Horace Walpole, quoique répandu dans le monde, était misanthrope, et haïssait les hommes. » Vous me serrez le cœur, lui écrivait madame du Deffand (janvier 1767), quand vous vous épanchez sur la haine que vous avez pour le genre humain. Comment est-il possible que vous ayez autant de sujet de vous en plaindre? vous avez donc rencontré des monstres, des hyènes, des crocodiles? Pour moi, je ne rencontre que des fous, des sots, des menteurs, des envieux, quelquefois des perfides. Eh bien, cela ne m'a pas découragée. »

« De quoi vouliez-vous que parlât Montaigne s'il

n'avait parlé de lui.... Il avait un ami, ce Michel, il croyait à l'amitié, voilà la différence qui existe entre vous et lui... Vous n'observez que pour vous moquer, vous ne tenez à rien, vous vous passez de tout : enfin, enfin rien ne vous est nécessaire; le ciel en soit béni! »

Il paraîtrait qu'Horace Walpole fut un moment disposé à se repentir de sa rigueur envers Jean-Jacques : du moins ce passage permet de le supposer. « Jean-Jacques est un grand fou : il vous donne quel-» ques remords. Je le comprends aisément : on doit » éviter de faire le malheur de personne ».

Il est question, dans le XIIe liv. des Confessions, d'un milord Walpole qui faisait offrir par madame de Verdelin un asile à Rousseau dans l'une de ses terres. Ce n'est certainement pas Horace, à moins que l'offre ne fût dérisoire.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE.

—

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.



